

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1888



A PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD
H. LAURENS, SUCCESSEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
RUE DE TOURNON, N° 6

—

1888


APR
28
1891

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

***Signé :* L. N. BONAPARTE.**

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,

***Signé :* DE CROUSEILHES.**

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

Art. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de Société de l'Histoire de France.

Art. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

Art. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

Art. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés-correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

Art. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

Art. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de trente francs.

Art. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

Art. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

Art. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

Art. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

Art. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

Art. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

Art. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

Art. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

Art. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

Art. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

Art. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

Art. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

Art. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

Art. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

Art. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

Art. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

Art. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui ; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil, et ordonnancée par le Comité des fonds.

Art. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

Art. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

Art. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

AVRIL 1888.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à l'agent de la Société, M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

MM.

AGUILLON (Gabriel), [1489], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Richepanse, n° 10.

AIX (*Bibliothèque de la ville d'*), [687], représentée par M. Gaut; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

AIX (*Bibliothèque universitaire d'*), [2083]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

ALGER (*Bibliothèque universitaire d'*), [2081]; correspondants, MM. Hachette et Cie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79.

ALIS (l'abbé), [2143], curé de Xaintrailles (Lot-et-Garonne); correspondant, M. l'abbé Meynial, professeur au collège Stanislas.

ALLARD (Paul), [1341], avocat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue du Rempart, n° 4, à Rouen (Seine-Inférieure).

AMPHERNET (vicomte D'), [1844], ✻, à Versailles (Seine-et-Oise), rue Royale, n° 92.

ANDRÉ (Alfred), [1170], ✻, régent de la Banque de France, rue la Boëtie, n° 49.

ANGERS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. Sorin, bibliothécaire; correspondants, MM. Germain et Grassin, libraires, à Angers (Maine-et-Loire).

ANISSON-DUPERRON, [1845], ancien député, boulevard Haussmann, n° 149.

ANTIOCHE (comte D'), [2138], rue Vaneau, n° 18.

ARBAUMONT (Jules D'), [1154], secrétaire de la Commission d'archéologie de la Côte-d'Or, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, aux Argentières, près Dijon; correspondant, M. Pedone-Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Gustave Servois, ✻, garde général des Archives; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Argenton (baron Eugène d'), [1995], au château de Saint-Marcouf, par Lison (Calvados).

Armingaud, [1550], professeur au lycée Henri IV, rue Cassette, n° 7.

Arnal (Albert), [1500], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue d'Antin, n° 57.

Arth (Louis), [519], avocat, à Nancy, rue de Rigny, n° 7; correspondant, Mme Fontaine, libraire, passage des Panoramas, n° 35.

Aubert (Félix), [1997], avocat, rue de l'Épinette, n° 5, à Saint-Mandé (Seine); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Aubilly (baron Georges d'), [1427], rue Caumartin, n° 60.

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue Barbet-de-Jouy, n° 9.

Aucoc (Léon), [1030], C. ✻, membre de l'Institut, ancien président de section au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, rue Sainte-Anne, n° 51.

Audiat (Louis), [1729], professeur de rhétorique au collège de Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Audiffret-Pasquier (duc d'), [3], sénateur, membre de l'Académie française, rue Fresnel, n° 23.

Augerd, [1480], ancien magistrat, à Bourg (Ain); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Aumale (duc d'), [961], G. C. ✻, membre de l'Académie française, général de division, au château de Chantilly (Oise).

Avenel (vicomte G. d'), [1929], rue Galilée, n° 23.

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645]; correspondant, M. Antoine Calmet, garde-magasin des livres, au ministère de l'Instruction publique.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Templier, au Palais-de-Justice.

Babinet, [1827], C. ✻, conseiller à la Cour de cassation, rue Notre-Dame-de-Lorette, passage Laferrière, n° 4.

Baguenault de Puchesse, [1735], docteur ès lettres, secrétaire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, rue Montalivet, n° 10, et à Orléans (Loiret).

Baillon (comte de), [857], quai d'Orsay, n° 45.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Balsan (Auguste), [1806], ancien député, rue de la Baume, n° 8.

Balsan (Charles), [1807], rue de la Baume, n° 8.

Bandini-Giustiniani (prince de), [1235], palazzo Altieri, piazza del Gesù, à Rome.

Bapst (André-Étienne), [1870], capitaine d'artillerie, rue de Lisbonne, n° 10.

Bapst (Germain-Constant), [1869], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Antin, n° 6.

Baradat de Lacaze (C.), [2059], au château de Rozès, par Astaffort (Lot-et-Garonne).

Barante (baron Prosper de), [1482], ✱, boulevard Haussmann, n° 182.

Barberey (Maurice de), [751], avenue Bosquet, n° 11.

Barbié du Bocage, [893], ✱, boulevard Malesherbes, n° 10.

Barbier (Aimé), [2106], rue des Sablons, n° 86.

Bardoux, [2028], sénateur, ancien ministre, avenue d'Iéna, n° 74.

Barthélemy (Anatole de), [1384], ✱, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue d'Anjou, n° 9.

Barthélemy (comte Édouard de), [848], ✱, membre honoraire du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Las-Cases, n° 22.

Bartholoni (Fernand), [1013], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue la Rochefoucauld, n° 12.

Baudouin, [2068], archiviste de la Haute-Garonne, rue Mage, n° 34, à Toulouse (Haute-Garonne).

Baulny (de), [1332], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Boissy-d'Anglas, n° 30.

Bayard (Eugène), [849], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, agent général de la Caisse d'épargne de Paris, rue du Louvre, n° 19.

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Léon Hiriart, bibliothécaire; correspondant, M. Didron, libraire, boulevard d'Enfer prolongé, n° 6.

Beauchesne (comte Adelstan de), [2105], rue Bayart, n° 26.

Beaucourt (G. du Fresne, marquis de), [921], rue de Sèvres, n° 85, et au château de Morainville, par Blangy (Calvados).

Beaune (Henri), [992], ✱, ancien procureur général, à Lyon (Rhône), cours du Midi, n° 21; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Beautemps-Beaupré, [749], ✱, conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue de Vaugirard, n° 22; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. Marchandin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Beauverger (baron de), [1941], rue du Cirque, n° 8.

Beauvillé (de), [2111], ancien député, rue Cambacérès, n° 4, et à Montdidier (Somme).

Bégouën (vicomte Henri), [2064], place Saint-François-Xavier, n° 10.

Bellaguet (Mesdemoiselles), [2002], rue Bonaparte, n° 68.

Benda, [1748], négociant, rue des Archives, n° 17.

Bénier (Ernest-Albert), [1954], O. ✱, capitaine de frégate, aide de camp du ministre de la Marine, boulevard Saint-Michel, n° 107.

Berger (Élie), [1645], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, quai d'Orléans, n° 14.

Bernard (l'abbé Eugène), [1897], ✱, ancien vice-doyen de Sainte-Geneviève, rue Gay-Lussac, n° 5.

Bernard (Lucien), [1320], à Guéret (Creuse); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Bernon (J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3.

Bertrand (Joseph), [2014], C. ✱, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, rue de Tournon, n° 4.

Bertrandy-Lacabane, [2070], archiviste du département de Seine-et-Oise, à Versailles, et à Paris, rue d'Uzès, n° 14.

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. Castan, ✱, bibliothécaire; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Besançon (*Bibliothèque universitaire de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Bézuel d'Esneval, [1942], rue Saint-Guillaume, n° 29.

Bianchi (Marius), [1171], rue Jean-Goujon, n° 6.

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Bidoire, [1499], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Boissy-d'Anglas, n° 11 *bis*.

Bienaymé, [1674], ✱, chef de bureau au ministère des Finances, rue des Saints-Pères, n° 13.

Biencourt (marquis de), [1966], rue de Poitiers, n° 12.

Bienvenu, [1501], ancien député, rue Jouffroy, n° 38.

Biollay (Paul), [1338], ✱, avocat général à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 74.

Blacas (comte Bertrand de), [2109], rue de Varenne, n° 52 *bis*, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blanche (Alfred), [936], C. ✱, ancien conseiller d'État, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Daru, n° 5.

Blétry, [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Bligny, [1744], notaire, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Ganterie, n° 58.

Boislisle (Arthur de), [1651], ✱, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 18.

BONAND (Henri DE), [1794], au château de Montaret, près Souvigny (Allier); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BONDY (comte DE TAILLEPIED DE), [462], C. ✱, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, au château de Chassey, par Doulon (Loire-Inférieure).

BONITEAU (Albert), [1560], rue de la Banque, n° 17.

BONNASSIEUX (Pierre), [2113], archiviste aux Archives nationales, rue de Rennes, n° 62, et à Versailles (Seine-et-Oise), avenue de Villeneuve-l'Étang, n° 15 *ter*.

BOPPE (Auguste), [2123], rue Bonaparte, n° 13.

BORDEAUX (*Bibliothèque universitaire de*), [2118], représentée par M. Mortet, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BOR DE RIGAUD (Alméric DU), [1961], boulevard Malesherbes, n° 168.

BORDIER (Henri), [381], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Rivoli, n° 182.

BORELLI DE SERRES (colonel), [2140], O. ✱, ancien attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, rue Boccador, n° 20.

BOUCHER DE MOLANDON, [1733], ✱, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Orléans (Loiret).

BOUCHERET, [977], avoué, à Neufchâtel (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BOUILLÉ (comte Louis DE), [1404], rue de Courcelles, n° 54.

BOULATIGNIER, [904], C. ✱, ancien président de section au Conseil d'État; correspondant, M. Gaspaillart, rue de Clichy, n° 59.

BOULAY DE LA MEURTHE (comte Alfred), [1656], rue de l'Université, n° 23.

BOURGES (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1483]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

BOURMONT (comte Amédée DE), [1920], archiviste-paléographe, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1.

BOURY (comte DE), [2116], au château d'Amfreville-la-Campagne, par Louviers (Eure); correspondant, M. le baron le Vavasseur, rue Boissy-d'Anglas, n° 25.

BRAUN, [1372], ✱, conseiller d'État, rue du Ranelagh, n° 98, à Passy-Paris.

BRAZENOZE COLLEGE, [2136], à Oxford (Angleterre); correspondant, M. Nutt, libraire, à Londres, Strand, n° 270.

BRISSAUD, [1322], ✱, ancien professeur d'histoire au lycée Charlemagne, rue Mazarine, n° 9.

BROGLIE (duc DE), [1614], ✱, membre de l'Académie française, rue de Solferino, n° 10.

Broin (Amédée de), [1259], à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Brolemann (Georges), [1187], boulevard Malesherbes, n° 52.

Brotonne (P. de), [1796], ancien élève de l'École polytechnique, attaché au ministère des Finances, rue Cambon, n° 24.

Bruel (Alexandre), [2146], sous-chef de section aux Archives nationales, rue Stanislas, n° 6.

Buffet (Aimé), [1115], ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, quai Henri IV, n° 38.

Bure (Charles-Philippe-Albert de), [668], à Moulins (Allier); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Burin des Roziers, [1105], ✻, ancien magistrat, au château du Mesnil, par Latour-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Bussierre (baron Edmond de), [607], G. O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 84.

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1015], représentée par M. le Maire de Caen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Caen (*Bibliothèque universitaire de*), [2078], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Caillebotte (l'abbé), [1162], curé de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

Cambefort, [2060], boulevard Haussmann, n° 34.

Camus (Fernand), [1756], boulevard Saint-Michel, n° 123.

Carraby (E.), [2020], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Téhéran, n° 4.

Carré (Gustave), [1822], professeur agrégé d'histoire au lycée Lakanal, à Sceaux (Seine); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Carsalade du Pont (l'abbé de), [2065], curé de l'église Saint-Pierre, à Auch (Gers); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cartwright (William), [951], à Londres.

Cassation (*Bibliothèque de la* Cour de), [1721], représentée par M. Gabriel Richou, conservateur, quai de l'Horloge.

Cazenove (Raoul de), [1438], à Lyon (Rhône), rue Sala, n° 8.

Chabaud La Tour (Arthur de), [1559], rue la Boëtie, n° 41, et au château de Chauvenay, par Sancerre (Cher).

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [356], rue Jean-Goujon, n° 29.

Chabrillan (Hippolyte-Camille-Fortuné Guigues, comte de Moreton de), [1311], rue Christophe-Colomb, n° 8.

Chambre des députés (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Laurent, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174.

Champion (Honoré), [1741], libraire, quai Voltaire, n° 9.

Chantérac (marquis de), [908], rue de Bellechasse, n° 17.

Chantérac (comte Victor de), [1732], rue Chomel, n° 12.

Charavay (Étienne), [1705], archiviste-paléographe, rue Fürstenberg, n° 4.

Charavay (Eugène), [2033], expert en autographes, quai du Louvre, n° 8.

Chardin (Paul), [1542], rue des Pyramides, n° 2.

Charlemagne (Edmond), [2040], rue de Déols, n° 81, à Châteauroux (Indre).

Charpin-Feugerolles (comte de), [919], ✻, ancien député, au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chartres (*Bibliothèque de la ville de*), [1516].

Chaslus (Paul), [2067], à Ambert (Puy-de-Dôme); correspondant, M. R. de Nervo, rue de Marignan, n° 25.

Chateaudun (*Bibliothèque de la ville de*), [1855]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chatel (Eugène), [2035], archiviste honoraire du département du Calvados, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vavin, n° 5.

Chazelles (Étienne de), [1863], ancien préfet, rue de Varenne, n° 58, et au château de la Canière, par Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Chéruel (A.), [786], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, rue de l'Odéon, n° 16.

Chetham Library [2110], à Manchester (Angleterre); correspondant, M. David Nutt, libraire, Strand, n° 270, à Londres.

Chevallier (Léon), [1226], ✻, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Rivoli, n° 216.

Chevallier, [1513], agrégé d'histoire, maire d'Antony, à Antony (Seine).

Chevreul (Henri), [819], ancien magistrat, président de l'Académie de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Chévrier (Adolphe), [2088], ✻, avocat général à la Cour de cassation, rue de Téhéran, n° 13.

Chévrier (Maurice), [1922], ancien magistrat, rue Jacob, n° 35.

Choppin (Albert), [1156], O. ✻, ancien directeur au ministère de l'Intérieur, quai Voltaire, n° 3.

Chossat de Montburon (A.), [2053], au château de la Garde, par Bourg (Ain).

Christophle (Albert), [1104], ancien ministre, député, gouverneur du Crédit foncier, place Vendôme, n° 19.

Clamecy (baron de), [1363], ✻, ancien sous-préfet, rue Hurel, n° 13 *bis*, à Neuilly (Seine); correspondant, M. Jolibois, rue Castellane, n° 8.

Claveau, [1200], O. ✵, inspecteur général honoraire des établissements de bienfaisance, rue Bonaparte, n° 5.

Clermont (de), [1266], rue Barbette, n° 11, et au château des Préçois, près Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque universitaire de*), [1937], représentée par M. A. Maire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Cochin (Henry), [2054], rue de Vienne, n° 3.

Colleville (vicomte de), [2051], secrétaire général de la Préfecture, à Digne (Basses-Alpes).

Colmet d'Aage, [1769], O. ✵, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, n° 126.

Colmet d'Aage (Henri), [1158], ✵, conseiller-maître à la Cour des comptes, rue de Londres, n° 44.

Comboul, [1943], ingénieur civil, rue de Rennes, n° 74.

Conseil d'État (*Bibliothèque du*), [934], représentée par M. Gustave Vattier, ✵, au Palais-Royal.

Cormenin (Roger de la Haye de), [1716], rue de l'Arcade, n° 25.

Cosnac (comte Jules de), [717], ✵, rue Vaneau, n° 37, et au château du Pin, par Salons-la-Tour (Corrèze).

Cottin, [1291], ✵, ancien conseiller d'État, rue de la Baume, n° 15.

Cougny (Edmond), [1877], ✵, inspecteur d'Académie à Paris, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Saint-Placide, n° 48.

Courcel (baron de), [2133], G. O. ✵, ancien ambassadeur, boulevard Montparnasse, n° 10.

Courcel (Valentin Chodron de), [1068], boulevard Saint-Germain, n° 132.

Courcival (marquis de), [2102], ✵, rue Marcadet, n° 112.

Cournault (Charles), [2026], ✵, correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Malzéville (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Courson (baron Amédée de), [1841], ancien sous-préfet, au château des Planches-sur-Amblie, par Creully (Calvados).

Courtillier, [1628], ✵, membre du Conseil général de la Sarthe, au château du Perray, par Précigné (Sarthe).

Coussemaker (Ignace de), [2139], à Bailleul (Nord); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Cresson, [1299], ✵, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien préfet de police, rue Cambon, n° 41.

Crèvecœur (Robert de), [2125], rue de Longchamps, n° 120.

Croissandeau (Jules), [1909], négociant, rue du Bourdon-Blanc, n° 15, à Orléans (Loiret); correspondant, M. Croussois, libraire, rue Dupuytren, n° 4.

Croze (Charles de), [793], rue du Cherche-Midi, n° 15.

Daguin (Christian), [1849], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daguin (Fernand), [1726], docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de l'Université, n° 29.

Daiguson (Maurice), [1375], archiviste-paléographe, ancien magistrat, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Châteauroux (Indre).

Dallemagne (baron), [2032], rue des Capucins, à Belley (Ain).

D'Allemagne (Henri), [2121], archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue des Mathurins, n° 30.

Dampierre (vicomte de), [1762], rue Chomel, n° 12.

Danglard (l'abbé), [1644], docteur ès lettres, rue du Regard, n° 12.

Daras, [1314], O. ✻, ancien officier de marine, à Angoulême (Charente).

Dareste de la Chavanne (Rodolphe), [1098], ✻, membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, quai Malaquais, n° 9.

Dauvergne (H.), [2050], architecte du département de l'Indre, à Châteauroux (Indre).

Davanne, [1901], sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, rue des Petits-Champs, n° 82.

David (Edmond), [985], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue Montalivet, n° 11.

Decq (Émile), [1711], libraire, rue de l'Université, n° 46, à Liège (Belgique).

Decrue (Francis), [1871], docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres de Poitiers (Vienne); correspondants, MM. Plon, Nourrit et Cie, libraires, rue Garancière, n° 10.

Degout (l'abbé), [1991], curé-doyen de Mormant (Seine-et-Marne).

Delaborde (Henri-François), [1912], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 103.

Delagarde (Émile), [1974], rue de Courcelles, n° 10, et au château d'Écuiry-Septmonts (Aisne).

Delage (l'abbé), [1802], professeur d'histoire au petit séminaire de Bordeaux (Gironde); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Delalain (MM.) frères, [1859], imprimeurs-libraires, rue des Écoles, n° 56.

Delaroque (Henri), [879], libraire, quai Voltaire, n° 21.

Delaville Le Roulx (Joseph), [1837], archiviste-paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Monceau, n° 52, et au château de la Roche, par Monts (Indre-et-Loire).

Delisle (Léopold), [816], C. ✻, membre de l'Institut, administrateur

général de la Bibliothèque nationale, président de section au Comité des travaux historiques, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue des Petits-Champs, n° 8.

Delmas (Jean), [2119], à Aurillac (Cantal); correspondant, M. Dandurand, avenue de la Gare, à Aurillac.

Delpit (Jules), [1399], à Bordeaux (Gironde).

Demay (Ernest), [1103], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Berlin, n° 83.

Demombynes (Gabriel), [1724], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Seine, n° 54.

Denière, [1035], C. ✻, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, régent de la Banque de France, boulevard Malesherbes, n° 29.

Denjoy (Henri), [845], ancien membre du Conseil général du Gers, à Tuco, près Auch; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Desjardins (Albert), [2056], membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien sous-secrétaire d'État, rue de Condé, n° 30.

Des Méloizes (Eugène), [638], O. ✻, ancien conservateur des eaux et forêts, à Bourges (Cher).

Desnoyers (Charles), [1633], conservateur des hypothèques, à Évreux (Eure).

Desprez (Henri), [1277], directeur de la compagnie d'assurances *le Comptoir maritime*, place de la Bourse, n° 6.

Des Roys (marquis), [1186], ancien député, boulevard La Tour-Maubourg, n° 11.

Dieppe (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. Paray, bibliothécaire; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Digard (Georges), [2097], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, boulevard Malesherbes, n° 27.

Dijon (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Guignard; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Dijon (*Bibliothèque universitaire de*), [2080], représentée par M. Archinet, bibliothécaire; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Doazan (Anatole), [1647], au château de Fins, par Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre); correspondant, M. Rouquette, libraire, passage Choiseul.

Doria (comte Armand), [818]; correspondant, M. Bourselet, libraire, boulevard des Capucines, n° 27.

Dosne (Mlle), [1944], place Saint-Georges.

Drême, [1695], O. ✻, premier président de la Cour d'appel d'Agen; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Dubois de l'Estang (Étienne), [1960], inspecteur des finances, rue de Courcelles, n° 43.

Du Boys (Émile), [2091], avenue Tourville, n° 28; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Duchatel (comte Tanneguy), [1540], O. ✻, ancien ambassadeur, rue de Varenne, n° 69.

Dufeuille (Eugène), [1722], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, rue d'Anjou, n° 42.

Du Lac (Jules Perrin), [1561], ancien magistrat, à Compiègne (Oise).

Dulau et Cie, [2129], libraires, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Dumaine (Charles), [1777], rue d'Antin, n° 3.

Du Mesnil (Armand), [1041], O. ✻, conseiller d'État, rue Gay-Lussac, n° 36.

Dumez, [1856], O. ✻, président de chambre à la Cour des comptes, rue Barbet-de-Jouy, n° 28.

Dunoyer de Noirmont (baron), [1858], ✻, rue Royale, n° 6.

Du Parc (comte Charles), [1257], à Dijon (Côte-d'Or), rue Vannerie, n° 35; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 31.

Du Pont (comte), [1977], rue du Regard, n° 5.

Dupont-Chatelain (Mme Edmond), [817], rue Jean-Goujon, n° 2.

Durrieu (Paul), [1873], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, attaché à la conservation des peintures au Musée du Louvre, rue de Courcelles, n° 75.

Duruy (Victor), [1081], G. O. ✻, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien ministre, rue Médicis, n° 5.

Duverdy (Charles), [748], avocat à la Cour d'appel de Paris, place Boïeldieu, n° 1.

Duvergier de Hauranne (Emmanuel), [1963], ✻, membre du Conseil général du Cher, rue Leroux, n° 10, et au château d'Herry (Cher).

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. le Directeur de l'École, rue des Francs-Bourgeois, n° 58; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. le Directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Brion, bibliothécaire; correspondants, MM. Marpon et Flammarion, libraires, rue Racine, n° 26.

Estaintot (comte d'), [975], correspondant du ministère de l'Instruction publique, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Rouen, rue des Arsins, n° 9; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Esterhazy (comte Ferdinand), [1817], ✻, capitaine au 7e bataillon de chasseurs à pied, à Marseille (Bouches-du-Rhône), et au château de Dommartin, par Sainte-Menehould (Marne).

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux, représentée par M. Colombet, secrétaire perpétuel.

Faucon (Maurice), [2093], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, à Escolore, par Billom (Puy-de-Dôme), et à Cannes (Alpes-Maritimes), pavillon de la Ferrage.

Favre (Camille), [1984], archiviste-paléographe, à Genève (Suisse), rue Eynard; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Édouard), [1914], docteur ès lettres, à Genève (Suisse), rue Neuve-du-Manège, n° 3; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Favre (Léopold), [1930], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Niort (Deux-Sèvres); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Fayolle (comte Gérard de), [1980], au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Félix, [1760], ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, rampe Bouvreuil, n° 82, à Rouen (Seine-Inférieure).

Ferret (l'abbé), [1874], curé de Saint-Maurice-Charenton (Seine).

Firino (Roger), [1785], rue de Téhéran, n° 24.

Flach (Jacques), [1919], membre du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, à l'École d'architecture et à l'École des sciences politiques, rue de Berlin, n° 37.

Flavigny (Mme la vicomtesse de), [1449], rue d'Anjou, n° 42.

Florian (Mme la comtesse Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8.

Fontenilles (marquis de), [1436], rue Saint-Dominique, n° 21.

Fouché (Lucien), [224], à Évreux (Eure); correspondant, M. Gaulon, libraire, rue de Madame, n° 39.

Fouché-Lepelletier, [1228], ✻, ancien député, à Honfleur (Calvados), Côte-de-Grâce.

Fournier (Alban), [1750], docteur en médecine, à Rambervillers (Vosges); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Fournier de Flaix, [858], villa Brancas, à Sèvres (Seine-et-Oise).

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la compagnie Marseillaise de Navi-

gation, à Marseille (Bouches-du-Rhône); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FRANCK (Georges), [1772], agrégé d'histoire, rue de Tournon, n° 12.

FRAPPIER (Paul), [1682], à Niort (Deux-Sèvres), rue Saint-Jean, n° 83; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

FRÉMY, [722], G. O. ✻, ancien gouverneur du Crédit foncier, rue de Lisbonne, n° 28.

FRÉMY (René), [2005], boulevard Saint-Germain, n° 174.

FRESNE (comte Marcellin DE), [388], rue de Bellechasse, n° 15.

FRÉTEAU DE PÉNY (baron), [2063], au château de Vaux-le-Pénil, par Melun (Seine-et-Marne); correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

FRÉVILLE DE LORME (Marcel DE), [1959], auditeur à la Cour des comptes, rue Cassette, n° 12.

FRIES (Charles-Albert), [1648], avenue Marceau, n° 1.

FROISSARD DE BROISSIA (comte Maxence DE), [2011], au château de Rochefort-sur-le-Bevron, par Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).

FUSTEL DE COULANGES, [1776], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue de Tournon, n° 29.

GADOIN, [1422], ✻, président du tribunal civil de Cosne (Nièvre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

GALLIFFET (marquis DE), [2074], G. C. ✻, général de division, rue Washington, n° 18.

GALOPIN (Auguste), [1095], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, aux Ravaux, près Buxy (Saône-et-Loire); correspondant, M. Maurice Godefroy, avocat au Conseil d'État, rue Gounod, n° 9.

GARDISSAL (Félix), [1810], avocat, rue de la Victoire, n° 65.

GARTEMPE (baron DE), [1738], quai d'Orsay, n° 45.

GAULTRY (Paul), [1605], notaire, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).

GAUTIER (Léon), [1798], ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École nationale des chartes, secrétaire des Archives nationales, rue Vavin, n° 8.

GÉLINEAU, [2103], docteur en médecine, rue d'Aumale, n° 15.

GENESTEIX (François-Emmanuel), [2058], rue Montgautier, n° 8, à Poitiers (Vienne); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

GENÈVE (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. Gas, conservateur; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15.

GERBIDON (Émile-Victor), [810], O. ✻, chef de bureau au ministère de la Marine, rue Royale, n° 2.

GERMAIN (Henri), [2095], membre de l'Institut, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 89.

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Maubourguet (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. le vicomte Bégouën, place Saint-François-Xavier, n° 10.

Giraud (Paul), [2034], conseiller à la Cour d'appel de Lyon, à Lyon, quai d'Occident, n° 1.

Giraudeau (Ambroise), [1965], boulevard Malesherbes, n° 75.

Glandaz (Albert), [1324], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 103.

Godinat (Eugène), [1947], docteur en médecine, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Gomel (Charles), [1025], ✻, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, rue de la Ville-l'Évêque, n° 1.

Gonse (Raphaël), [1310], O. ✻, directeur au ministère de la Justice, place Vendôme.

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45.

Gouget (Eugène), [1518], artiste dramatique, secrétaire de l'Association de secours des Artistes dramatiques, rue de Lancry, n° 17.

Goupil de Préfeln (Anatole), [923], ✻, chef de bureau honoraire au ministère des Finances, rue des Mathurins, n° 30.

Gourjault (comte Olivier de), [1969], à Mézières (Ardennes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grandeau, [1671], ✻, doyen de la Faculté des sciences de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); correspondant, M. Louis Grandeau, boulevard Saint-Germain, n° 155.

Grandidier (Ernest), [1094], ✻, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 27.

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Maignien, bibliothécaire; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Grenoble (*Bibliothèque universitaire de*), [1976], représentée par M. Callamand, conservateur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Grimbert, [1945], avocat, place d'Armes, à Douai (Nord); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Guérard (Mme veuve François), [967], à Amiens (Somme), rue Saint-Denis, n° 26; correspondant, Mme la vicomtesse de Saint-Martin, avenue Villars, n° 5.

Guilhiermoz (Paul), [1994], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, quai Voltaire, n° 5.

Guillaume (Eugène), [1087], O. ✻, ancien sous-directeur au ministère de l'Intérieur, quai Bourbon, n° 19.

Guizot (Guillaume), [1746], ✻, professeur au Collège de France, rue de Monceau, n° 42.

Halphen (Eugène), [900], avenue Nationale, n° 111, à Passy-Paris; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

Hambourg (*Bibliothèque de la ville de*), [873], représentée par M. Isler; correspondant, M. Lucas Grafe, libraire, à Hambourg.

Hanquez (Rodolphe), [990], ancien procureur de la République, à Noyon (Oise); correspondant, M. Tourillon, boulevard Malesherbes, n° 19.

Hauréau, [1868], C. ✱, membre de l'Institut, rue du Buis, n° 1, à Auteuil-Paris.

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], représentées par M. Baudouin, archiviste.

Hautpoul (comte d'), [925], place du Palais-Bourbon, n° 7.

Havet (Julien), [1990], archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de Sèze, n° 8.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Bailliard; correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Hennet de Bernoville, [1369], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de l'Abbé-Grégoire, n° 25.

Hérault (Alfred), [1479], conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, rue Pierre-Charron, n° 1.

Héricourt (comte Ch. d'), [1888], ✱, consul de France à Stuttgart (Würtemberg), au château de Carrieul, par Souchez (Pas-de-Calais); correspondant, M. Bécourt, rue de Babylone, n° 48.

Himly, [1007], O. ✱, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris, avenue de l'Observatoire, n° 23.

Hommet (Théophile-Paul du), [1847], ancien notaire, au château de la Chenaie, par Herblay (Seine-et-Oise).

Hordain (Émile d'), [1599], ancien notaire, rue Grange-Batelière, n° 22.

Ingold (le R. P.), [1928], bibliothécaire de l'Oratoire, rue du Marché, n° 9, à Sceaux (Seine).

Isaac (Louis), [1903], manufacturier, rue du Puits-Gaillot, n° 1, à Lyon (Rhône); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Izarn, [1457], à Évreux (Eure).

Jameson, [1167], rue de Provence, n° 38.

Janmart de Brouillant (Léonce), [2141], à Bruxelles (Belgique).

Jarry (Louis), [1892], avocat, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, place de l'Étape, n° 8, à Orléans (Loiret).

Joinville (baron de), [1689], ✱, inspecteur général des établissements pénitentiaires, rue de Clichy, n° 4.

Joubert (André), [1678], boulevard de Saumur, n° 49, à Angers (Maine-et-Loire), et aux Lutz-de-Daon, près Château-Gontier (Mayenne).

Jouin, [1846], notaire, à Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Jourdan, [1860], chef de bureau à la préfecture de la Seine, rue Soufflot, n° 18.

Justen, [2130], libraire, à Londres, Soho Square, n° 37; correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Keller (Mme), [2089], rue de Varenne, n° 19.

Kerdrel (Audren de), [340], sénateur, rue de l'Université, n° 9, et au château de Saint-Uhel, près Lorient (Morbihan).

Kermaingant (P. Laffleur de), [1753], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue des Champs-Élysées, n° 102.

Kervyn de Lettenhove (baron), [799], ✻, correspondant de l'Institut, membre de la Chambre des députés de Belgique, ancien ministre, à Saint-Michel, par Bruges (Belgique).

Labitte (Mme Adolphe), [1329], libraire de la Bibliothèque nationale, rue de Lille, n° 4.

Laborde (marquis Joseph de), [1360], membre du Comité des travaux historiques, rue d'Anjou, n° 8.

La Borderie (Arthur de), [1198], ancien député, correspondant de l'Institut, à Vitré (Ille-et-Vilaine); correspondant, M. Léopold Delisle, rue des Petits-Champs, n° 8.

La Caille, [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50.

Lacaille (Henri), [2142], boulevard Malesherbes, n° 68.

Lacaze (Louis), [1494], député, rue de Grenelle, n° 107.

La Chaise (Eugène-A.), [2073], rue Lincoln, n° 9.

Lachenal, [1739], ✻, receveur particulier des finances à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lacombe (H. de), [1508], rue Croix-de-Malte, n° 1, à Orléans (Loiret).

La Coste (Camille-Robert Frottier, marquis de), [2122], au château des Oulches, par Melle (Deux-Sèvres).

Lafargue (Ch.), [1409], ✻, conseiller de préfecture, à Albi (Tarn-et-Garonne); correspondant, M. P. Dupont, rue Jean-Jacques-Rousseau, n° 41.

La Ferrière-Percy (comte H. de), [1080], ✻, rue Matignon, n° 19, et au château de Ronfeugerai, près Athis (Orne).

La Ferronays (Mme la comtesse de), [1358], membre de la Société des Bibliophiles français, avenue du Cours-la-Reine, n° 34.

Laguerre (Léon), [790], avocat, docteur en droit, rue de Copenhague, n° 10.

Lair (Jules), [1283], ✻, archiviste-paléographe, directeur de la compagnie des Entrepôts et Magasins généraux, place de l'Ourcq, boulevard de la Villette, n° 204.

Laisné (Henri), [1521], procureur de la République, à Cambrai (Nord).

Lalanne (Ludovic), [822], membre du Comité des travaux historiques, sous-bibliothécaire de l'Institut, rue de Condé, n° 14.

Lallemand (L.), [1986], rue des Beaux-Arts, n° 5.

Laloy, [1932], docteur en médecine, rue des Pyrénées, n° 383, à Belleville-Paris.

La Morandière (Gabriel de), [2017], rue Bayart, n° 4; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Lanier, [1935], professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly, rue de la Pompe, à Passy-Paris.

Lanjuinais (comte de), [1653], député, rue Cambon, n° 31.

La Panouse (vicomte Artus de), [1526], rue Saint-Dominique, n° 33.

Larnac (Julien), [1529], ✱, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Cirque, n° 8.

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93.

Lassus (baron Marc de), [1195], boulevard Malesherbes, n° 57.

La Trémoïlle (duc de), [1196], avenue Gabriel, n° 4.

Lau (marquis du), [2077], rue des Petits-Champs, n° 99.

Laubespin (comte Léonel de), [1866], sénateur, rue de l'Université, n° 76.

Laurens (H.), [2124], libraire, rue de Tournon, n° 6.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. D. Œhlert, conservateur.

Lavisse (Ernest), [1582], ✱, maître de conférences à l'École normale supérieure et professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, rue Médicis, n° 5.

Lebigre-Beaurepaire, [714], notaire, à Lille (Nord), rue Nationale; correspondant, M. Allouard, libraire, rue Séguier, n° 3.

Le Blanc (Paul), [814], à Brioude (Haute-Loire); correspondant, M. H. Mosnier, à l'Imprimerie nationale.

Le Bouteillier (Georges), [1613], notaire, à Caen (Calvados), place Saint-Sauveur, n° 19.

Lecestre (Léon), [2112], archiviste aux Archives nationales, rue d'Arcole, n° 3.

Lechevalier (Émile), [1999], libraire, à la Librairie historique des provinces, quai des Grands-Augustins, n° 39.

Leclerc, [1890], ✱, notaire, rue de Paris, n° 49, à Charenton-le-Pont (Seine).

Lecointre (Pierre), [1498], au château de Grillemont (Indre-et-Loire); correspondant, M. A. de Barthélemy, rue d'Anjou, n° 9.

Ledain (Bélisaire), [1537], rue Neuve-de-la-Baume, n° 1, à Poitiers (Vienne).

Ledru (l'abbé Ambroise), [1918], rue Saint-Dominique, n° 25.

Lefebvre (Charles), [2004], professeur à la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Michel, n° 89.

Lefebvre de Viefville (Louis), [1555], rue de Rivoli, n° 240.

Lefèvre-Pontalis (Amédée), [1795], ancien député, rue Montalivet, n° 3, et au château d'Aulnaie, par Châteaudun (Eure-et-Loir).

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Mathurins, n° 3.

Leffemberg (baron de), G. O. ✻, [1978], ancien procureur général à la Cour d'appel de Paris, rue de Bourgogne, n° 43.

Lefort, [1263], ✻, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Condé, n° 5.

Legrelle, [1975], docteur ès lettres, rue Neuve, n° 11, à Versailles (Seine-et-Oise).

Lelong (Eugène), [2085], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 59.

Lelong (Julien), [2104], notaire, à Chartres (Eure-et-Loir); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Leloup de Sancy, [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, boulevard Haussmann, n° 105.

Lemaire (Arthur), [2066], rue de Rome, n° 35.

Lemaire (Georges), [2147], rue du Vieux-Colombier, n° 18.

Lemercier (comte Anatole), [756], ancien député, rue de l'Université, n° 18.

Lemire (Paul-Noël), [1679], à Pont-de-Poitte (Jura); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lemonnier (Henri), [1388], archiviste-paléographe, docteur ès lettres et en droit, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis et à l'École des beaux-arts, boulevard Saint-Germain, n° 15.

Lepesant, [1606], ancien membre du Conseil général de la Manche, rue Geoffroy-de-Montbray, n° 89, à Coutances (Manche); correspondant, M. Desmoutis, rue Montmartre, n° 56.

Leseigneur (Édouard), [1850], à Conty (Somme); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Lesieur (Paul), [1567], ✻, docteur en droit, avocat, boulevard de Magenta, n° 116.

Le Sourd, [1836], ✻, docteur en médecine, rue Soufflot, n° 15.

Levasseur (Émile), [1364], O. ✻, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et métiers, président de section au Comité des travaux historiques, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], rue de Rivoli, n° 176.

L'Hérault (Tristan de), [1557], ✻, ancien officier de cavalerie, place de la Carrière, n° 27, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

L'Hopital, [1028], O. ✻, ancien conseiller d'État, directeur de la Compagnie d'assurances *la Nationale*, rue du Quatre-Septembre, n° 18.

Lieffroy (Aimé), [1862], rue Neuve, à Besançon (Doubs).

Lieutaud, [1684], bibliothécaire de la ville de Marseille.

Lille (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1854], représentée par Mgr Hautecœur, recteur, à Lille, rue Royale, n° 70; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

LILLE (*Bibliothèque universitaire de*), [2079]; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

LIMOGES (*Bibliothèque communale de la ville de*), [1908], représentée par M. Leymarie, bibliothécaire.

LONGNON (Auguste), [1347], ✱, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section aux Archives nationales, directeur à l'École des hautes études, boulevard des Invalides, n° 34.

LONGUERUE (Roger DE), [1558], rue de Grenelle, n° 75.

LORAY (marquis DE), [1658], rue Christophe-Colomb, n° 4, et au château de Cléron, près Ornans (Doubs).

LORMIER (Charles), [1340], avocat, rue Racine, n° 15, à Rouen (Seine-Inférieure).

LOUVAIN (*Université catholique de*), [812], représentée par M. Reusens, bibliothécaire.

LOUVEL (Georges), [1820], sous-préfet, à Saintes (Charente-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LOUVRIER DE LAJOLAIS (A.), [859], ✱, quai Bourbon, n° 19.

LUBOMIRSKI (prince), [2027], rue Portalis, n° 14.

LUCAS (Charles), [1556], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris, boulevard de Denain, n° 8.

LUCAS (Paul-Louis), [1970], agrégé à la Faculté de droit, à Dijon (Côte-d'Or), boulevard Carnot, n° 5.

LUÇAY (comte DE), [1308], ✱, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Varenne, n° 90, et au château de Saint-Agnan, par Mouy (Oise).

LUCE (Siméon), [1511], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur à l'École nationale des chartes, chef de la section historique aux Archives nationales, boulevard Saint-Michel, n° 95.

LUXEMBOURG (*Bibliothèque du palais du*), [956], représentée par M. Choëcki, O. ✱, bibliothécaire; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

LYON (*Bibliothèque de l'Institut catholique de*), [1851], représentée par M. Eugène Léotard, doyen, rue du Plat, n° 25; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

LYON (*Bibliothèque universitaire de*), [1998]; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

MACKAU (baron DE), [1764], député, avenue d'Antin, n° 22.

MAGIMEL (Edmond), [2128], ✱, rue des Saints-Pères, n° 8.

MAGIMEL (René), [2108], rue de Berlin, n° 40.

MAILLÉ (Mme la duchesse DE), [914], rue de Lille, n° 119.

Mallet (baron), [2039], ✻, régent de la Banque de France, rue d'Anjou, n° 35.

Mallet (Édouard), [1234], boulevard Malesherbes, n° 24.

Malleville (Léon de), [492], ✻, à Saint-Maurin, par Grenade (Landes); correspondant, M. Caritan, rue Barbet-de-Jouy, n° 42.

Manneville (Henri de), [2120], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue d'Anjou, n° 22.

Mannier, [1530], ancien notaire, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 8.

Mans (*Bibliothèque de la ville du*), [1696], représentée par M. F. Guérin, conservateur.

Mantes (*Bibliothèque de la ville de*), [1295], représentée par M. Petit, bibliothécaire.

Marcel (Eugène), [1209], au château des Ardennes-Saint-Louis, par Montivilliers (Seine-Inférieure); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Marcilly (Charles), [1472], rue d'Assas, n° 78.

Mareuse (Edgar), [1902], boulevard Haussmann, n° 81.

Margry (Pierre), [1694], ✻, ancien chef adjoint aux archives de la Marine, rue l'Écluse, n° 9, à Batignolles-Paris.

Marguerie (René), [1664], maître des requêtes au Conseil d'État, cité Martignac, n° 6.

Marin-Darbel (Victor), [1878], ✻, officier de marine, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), rue du Chemin-de-Fer, n° 28.

Marine (*Bibliothèque centrale du ministère de la*), [1102], représentée par M. Durassier, ✻, bibliothécaire, rue Royale, n° 2; correspondant, M. Challamel aîné, libraire, rue Jacob, n° 5.

Marmier (G.), [1312], ✻, capitaine du génie, conseiller général de la Dordogne, rue de Noailles, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).

Marsy (comte de), [1378], conservateur du musée de Compiègne (Oise), associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Paris, rue Pigalle, n° 22.

Martin (William), [1627], avenue Hoche, n° 13.

Martroy (vicomte du), [1023], C. ✻, ancien président de section au Conseil d'État, rue de Solferino, n° 6.

Marty-Laveaux (Charles), [780], ✻, membre du Comité des travaux historiques, rue du Ranelagh, n° 49, à Passy-Paris.

Mas Latrie (comte Louis de), [289], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, chef de section honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École nationale des chartes, boulevard Saint-Germain, n° 229.

Masséna (Victorin), duc de Rivoli, [1131], ✻, ancien député, rue Jean-Goujon, n° 8.

Masson (Gustave), [1343], professeur de littérature française au collège

de Harrow-on-the-Hill (Angleterre); correspondant, M. C. Borrani, libraire, rue des Saints-Pères, n° 9.

Matagrin (René), [1595], à Melun (Seine-et-Marne), rue des Fossés, n° 7.

Matharel (Victor de), [1675], ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, boulevard Malesherbes, n° 137.

Mathevon (Octave), [2131], avocat à la Cour d'appel de Lyon, rue des Quatre-Maisons, n° 4, à Lyon (Rhône).

Maulde (René de), [2022], archiviste-paléographe, ancien sous-préfet, boulevard Raspail, n° 10, et au château de Flotin, par Boiscommun (Loiret).

Maury (Alfred), [1553], C. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur général honoraire des Archives nationales, vice-président du Comité des travaux historiques, rue de Condé, n° 12.

Maussabré (comte de), [2021], au château de Puy-Barbeau, par Sainte-Sévère (Indre).

Mazarine (*Bibliothèque*), [33], représentée par M. Franklin, ✱, administrateur, quai Conti, n° 21; correspondants, MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, rue de Seine, n° 33.

Meaux (vicomte de), [1623], ancien ministre, rue du Bac, n° 40.

Meinadier (Albert), [1985], rue de Prony, n° 45.

Mély (F. de), [2096], boulevard Haussmann, n° 155; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Meunier (Alfred), [1657], à Chantilly (Oise).

Meunier du Houssoy, [1639], attaché d'ambassade, rue de Prony, n° 22.

Mévil (Mme veuve), [651], à Viéville, par Vignory (Haute-Marne).

Meyer (Paul), [1446], ✱, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, professeur au Collège de France, directeur de l'École nationale des chartes, rue Boulainvilliers, n° 26, à Passy-Paris.

Mie (Isidore), [1718], à Montpellier, cours des Casernes, n° 25.

Millot (Albert), [1440], avenue des Champs-Élysées, n° 117.

Minoret (René), [2099], à Roujon, par Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne), et à Paris, rue de l'Échelle, n° 7.

Mirepoix (duc de), [2137], rue de Varenne, n° 55.

Mitantier (Edmond), [1887], ancien notaire, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 38, à Troyes (Aube); correspondant, M. Saint-Denis, libraire, quai Voltaire, n° 27.

Moland (Louis), [1551], avenue du Maine, n° 10.

Molinier (Auguste), [2098], archiviste-paléographe, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, quai Bourbon, n° 53.

Monod (Gabriel), [1566], ✱, directeur à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, membre du Comité des travaux historiques, rue du Parc-de-Clagny, n° 18 *bis*, à Versailles (Seine-et-Oise).

MONOD (Henri), [2132], ✱, directeur au ministère de l'Intérieur, rue Weber, n° 15.

MONSTIERS-MÉRINVILLE (marquis DES), [1989], rue de l'Université, n° 119, et au château du Fraisse, par Bellac (Haute-Vienne).

MONTAIGLON (Anatole DE), [1478], ✱, professeur à l'École nationale des chartes, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, place Royale, n° 9.

MONTALIVET (Georges DE), [1805], rue Roquépine, n° 14.

MONTEBELLO (comte Adrien DE), [1690], ✱, avenue de l'Alma, n° 1.

MONTEBELLO (comte Gustave DE), [1731], O. ✱, ambassadeur à Constantinople, rue François Ier, n° 11.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (duc DE), [1549], rue de la Baume, n° 5.

MONTPELLIER (*Bibliothèque universitaire de*), [2045], représentée par M. Fécamp, bibliothécaire; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

MORANVILLÉ, [1046], ancien directeur des Magasins et Entrepôts de Paris, boulevard Pereire, n° 112.

MORNAY-SOULT DE DALMATIE (comte DE), [1267], ✱, lieutenant-colonel au 18e régiment de chasseurs, à Rambouillet (Seine-et-Oise).

MOSBOURG (comte DE), [1910], C. ✱, ministre plénipotentiaire, quai Voltaire, n° 9.

MOUCHY (duc DE), [1539], ✱, député, rue de Constantine, n° 19, et au château de Mouchy-le-Châtel, par Mouy (Oise).

MOULINS (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. Bécanier, bibliothécaire.

MOULINS (*Bibliothèque de l'ordre des avocats de*), [1504], représentée par M. Boyron, trésorier du barreau de Moulins; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

MUTEAU (Charles), [906], ✱, ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, avenue Matignon, n° 11.

NADAILLAC (marquis DE), [864], ✱, correspondant de l'Institut, ancien préfet, rue Duphot, n° 18.

NADAILLAC (comte Bertrand DE), [1921], rue de Monceau, n° 91.

NANCY (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur.

NANCY (*Bibliothèque universitaire de*), [2062], représentée par M. le Dr Netter; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, rue des Beaux-Arts, n° 5.

NAUROIS (Albert DE), [1924], rue Duphot, n° 18.

NERVO (baron Robert DE), [1736], rue de Marignan, n° 25.

NEUFLIZE (Mme la baronne DE), [1152], rue de Phalsbourg, n° 15.

NEYMARCK (Alfred), [2024], ✱, rue Vignon, n° 18.

NICARD (Pol), [288], bibliothécaire-archiviste de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Sèvres, n° 38.

NICOLAY (marquis DE), [1889], rue Saint-Dominique, n° 35.

NIVARD, [1681], à Niort (Deux-Sèvres), rue Claire, n° 14; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

NOAILLES (marquis DE), [1506], G. O. ✱, ancien ambassadeur, rue de Lille, n° 66.

NOËL (Octave), [1562], ✱, rue de l'Université, n° 70 *bis*.

NOLLEVAL (Alfred), [1857], rue du Mont-Thabor, n° 8.

NOULENS, [1415], à Condom (Gers), et à Paris, rue Miroménil, n° 15.

ODIOT (Ernest), [1178], rue Duphot, n° 29.

OGER (F.), [1412], professeur d'histoire au collège Sainte-Barbe, rue de Fleurus, n° 21.

OMONT (Henri), [1992], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Raynouard, n° 30, à Passy-Paris.

ORFORD (comte D'), [1417], Wolterton-Park, Aylsham, Norfolk; correspondant, M. Buchmeyer, hôtel Bristol, place Vendôme.

ORLÉANS (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. Loiseleur, bibliothécaire; correspondants, MM. Belhatte et Thomas, libraires, rue Monsieur-le-Prince, n° 14.

OSMONT (comte D'), [1967], boulevard Maillot, n° 52, à Neuilly (Seine).

PAGÈS DU PORT, [2071], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Bayen, n° 29, et au château du Port-Tournepique, par Albas (Lot).

PAILLARD-DUCLÉRÉ, [2048], député, boulevard Haussmann, n° 96.

PANGE (marquis DE), [2010], ✱, chef d'escadron d'artillerie, attaché militaire adjoint à l'ambassade de France à Vienne; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

PANGE (comte Maurice DE), [1906], rue de Lisbonne, n° 53; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

PARENT DE ROSAN (Charles-Félix), [815], route de Versailles, n° 122, villa de la Réunion, n° 3, à Auteuil-Paris.

PARIS (comte DE), [2013], rue de Varenne, n° 57; correspondant, M. le capitaine Morhain, avenue Victor-Hugo, n° 44.

PARIS (Gaston), [1667], O. ✱, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de section à l'École des hautes études, vice-président de section au Comité des travaux historiques, rue du Bac, n° 110.

PARIS (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Paul Viollet, membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste.

PARIS (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Jules Cousin, ✱, bibliothécaire, au musée Carnavalet, rue Sévigné; correspondant, M. Champion, libraire, quai Voltaire, n° 9.

PASCAL (Alfred), [1134], licencié en droit, chef de bureau en retraite, rue Desbordes-Valmore, n° 27, à Passy-Paris.

PASCALIS, [1026], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, n° 74.

Pascaud (Edgar), [1755], rue Porte-Jaune, à Bourges (Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Passy (Edgard), [1536], ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27.

Passy (Louis), [1708], député, ancien sous-secrétaire d'État, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Clichy, n° 45.

Patay, [1927], médecin adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), rue des Grands-Ciseaux, n° 13.

Patureau (Joseph), [1958], ancien maire de la ville de Châteauroux, place Lafayette, à Châteauroux (Indre); correspondant, M. Gillier, libraire, rue Bonaparte, n° 8.

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. Soulice, bibliothécaire; correspondant, M. Thorin, libraire, rue Médicis, n° 7.

Paumier, [1625], pasteur de l'Église réformée, rue de l'Université, n° 74.

Pécoul (Auguste), [1217], archiviste-paléographe, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue Montaigne, n° 51, et au château de Villiers, à Draveil (Seine-et-Oise); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Pélissier (Léon), [2000], ancien membre de l'École française de Rome, allées Meilhan, n° 35, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Perret, [1093], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue François Ier, n° 6.

Perret (Michel), [2134], archiviste-paléographe, auxiliaire de l'Institut, boulevard des Capucines, n° 19.

Perrot de Chazelle (Mme la comtesse de), [1925], à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).

Pfeiffer, [1749], banquier, boulevard Malesherbes, n° 95.

Philippon (Georges), [2107], archiviste-paléographe, au château de Mazargues, près Marseille (Bouches-du-Rhône).

Piat (Albert), [1655], ✱, fondeur-mécanicien, rue Saint-Maur-Popincourt, n° 85.

Picard (Alexandre), [924], ✱, chef de bureau au ministère des Finances, rue de Lille, n° 7.

Picard (Alphonse), [1766], libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Picot (François), [2030], boulevard Malesherbes, n° 88.

Picot (Georges), [1435], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, rue Pigalle, n° 54.

Pierret, [2086], attaché au secrétariat de la Bibliothèque nationale, rue d'Amsterdam, n° 72.

Pigeonneau, [1654], ✱, professeur adjoint à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École libre des sciences politiques et à l'École des hautes études commerciales, rue Lafontaine, n° 110, à Auteuil-Paris.

Pillet-Will (comte F.), [1983], ✱, régent de la Banque de France, rue de Monceau, n° 55.

Pimodan (marquis de), [2016], rue de l'Université, n° 98.

Pinaut (l'abbé Jules), [1938], vicaire de l'église Saint-Jacques de la Villette, rue de Crimée, n° 169.

Pingaud (Léonce), [1565], professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Besançon, rue Saint-Vincent, n° 17, à Besançon (Doubs); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Pisançon (Claude-Henri de la Croix de Chevrière, marquis de), [566], au château de Pisançon, par Bourg-de-Péage (Drôme).

Podenas (marquis de), [2076], rue Fortin, n° 4.

Poinsier (Edmond), [1424], avoué honoraire, à Château-Thierry (Aisne); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Poitiers (*Bibliothèque universitaire de*), représentée par M. Girardin, bibliothécaire, [2094]; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Popelin (Claudius), [2047], ✱, rue de Téhéran, n° 7.

Poumeau de Lafforest (Louis), [1564], rue Boussairolles, n° 7, à Montpellier (Hérault).

Pradel-Vernezobre (C.), [1355], membre de la Société française d'archéologie, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Pargaminière, n° 66.

Prarond (Ernest), [1608], président de la Société d'émulation d'Abbeville (Somme); à Paris, rue de Tournon, n° 14.

Prévost (Gustave), [1955], ancien magistrat, rue de la Banque, n° 2, à Évreux (Eure).

Prost (Auguste), [1497], ✱, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Malesherbes, n° 19.

Puymaigre (comte Théodore de), [587], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de l'Université, n° 17.

Queux de Saint-Hilaire (marquis de), [1835], rue Soufflot, n° 3, et au château de Saint-Hilaire, par Soubize (Charente-Inférieure).

Raguenet (Octave), [1804], archiviste-paléographe, au château de Soulaires, près Orléans (Loiret); correspondant, M. Broussois, rue Dupuytren, n° 4.

Rambuteau (comte de), [2043], O. ✱, ancien conseiller d'État, rue Barbet-de-Jouy, n° 32.

Rasilly (marquis de), [1161], au château de Beaumont, par Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre).

Rathery (Paul), [2042], O. ✱, inspecteur général des finances, rue des Saints-Pères, n° 9.

Rattier (Léon), [1274], au château de Jand'heurs (Meuse); correspondant, M. Coccoz, libraire, rue Montfaucon, n° 5.

Raynaud (Gaston), [1900], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Read (Charles), [877], ✱, ancien chef de la section des Travaux historiques, archives et bibliothèques de la ville de Paris, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Saint-Germain, n° 2.

Récamier (Étienne), [1797], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue du Regard, n° 1.

Récipon, [2049], député, rue Bassano, n° 39.

Reeve (Henri), [1367], esq., secrétaire du Conseil privé de S. M. Britannique, rédacteur principal de l'*Edinburgh Review*, n° 62, Rutland-Gate, Hyde-Park, à Londres ; correspondant, M. Ch. Gavard, ancien ministre plénipotentiaire, rue de Rivoli, n° 252.

Reiffenberg (baron Frédéric de), [1778], à Millon-la-Chapelle, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

Reims (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. Courmeaux, bibliothécaire ; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne).

Reiset (comte de), [655], O. ✱, ancien ministre plénipotentiaire, au château du Breuil, par Dreux (Eure-et-Loir).

Renard (le major), [1907], commandant de l'École de guerre de Belgique, à Bruxelles.

Renardet, [1709], professeur à la Faculté de droit de Dijon (Côte-d'Or) ; correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Rennes (*Bibliothèque de l'Académie de*), [1346], représentée par M. Rondil d'Ajoux ; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Rennes (*Bibliothèque de la ville de*), [1956], représentée par M. Vétault, bibliothécaire ; correspondant, M. Tribouillet, employé au ministère de l'Instruction publique.

Repoux, [1789], à la Ferrière, par Anost (Saône-et-Loire) ; correspondant, M. Lhomme, rue de Phalsbourg, n° 6.

Riant (comte), [1492], membre de l'Institut, boulevard de Courcelles, n° 51.

Richard (Max), [2029], O. ✱, ancien député, à Angers (Maine-et-Loire), et à Paris, avenue Montaigne, n° 85.

Richou (Gabriel), [1864], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation, au Palais-de-Justice, quai de l'Horloge.

Ristelhuber (Paul), [1451], rue de la Douane, n° 7, à Strasbourg.

Rivain (Camille), [2101], archiviste aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Robin (Armand), [1646], rue du Parc, à Cognac (Charente) ; correspondant, M. Keller, rue de Chevreuse, n° 4.

Roche (Paul), [1979], avoué à la Cour d'appel de Paris, rue Sainte-Anne, n° 10.

Rocquain (Félix), [2031], ✻, chef de la Section administrative et domaniale aux Archives nationales, rue Vaneau, n° 15.

Roessler (Charles), [2057], rue de la Bourse, n° 3, au Havre (Seine-Inférieure).

Rollin, [1896], préfet des études au collège Rollin, avenue Trudaine, n° 12.

Roman (Joseph), [1800], associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Blanche, n° 75, et au château de Picomtal, près Embrun (Hautes-Alpes); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rothschild (baron Alphonse de), [1214], C. ✻, rue Saint-Florentin, n° 2.

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue Laffitte, n° 19.

Rothschild (baron Gustave de), [1213], ✻, rue Laffitte, n° 23.

Rothschild (baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 38.

Rott (Édouard), [1946], secrétaire de la légation suisse, rue Pierre-Charron, n° 53; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller Pain, à la questure de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Eugène Noël, bibliothécaire, à Rouen (Seine-Inférieure).

Roussigné, [1033], ✻, rue Bayart, n° 6.

Roux (Agricol), [2044], notaire, membre de l'Académie de Vaucluse et de la Société française d'archéologie, à Cavaillon (Vaucluse); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Roy (Jules), [1831], professeur à l'École nationale des chartes, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Spontini, n° 9, à Passy-Paris.

Roy (Maurice), [2008], rue de Villersexel, n° 4.

Rozière (Eugène de), [1747], O. ✻, sénateur, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Lincoln, n° 8.

Ruble (baron Alphonse de), [1190], rue Cambon, n° 43.

Sabatier (Maurice), [1812], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, n° 2.

Saint-Denys, [1761], libraire, quai Voltaire, n° 27.

Sainte-Aulaire (marquis de), [1580], O. ✻, ancien député, rue de Paris, n° 22, à Périgueux (Dordogne).

Salin (Patrice), [1392], secrétaire de section au Conseil d'État, boulevard Saint-Germain, n° 175.

Sarcus (vicomte Félix de), [1137], ancien capitaine de dragons, à Dijon

(Côte-d'Or); correspondant, M. Pedone Lauriel, libraire, rue Soufflot, n° 13.

Say (Léon), [1075], membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, sénateur, rue Fresnel, n° 21.

Schalck de la Faverie, [2072], sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Schefer (Charles), [1405], C. ✻, membre de l'Institut, ministre plénipotentiaire, administrateur de l'École nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, n° 2.

Scheler (Auguste), [543], bibliothécaire de S. A. R. Mgr le comte de Flandres, rue de la Régence, à Bruxelles; correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Schickler (baron Fernand de), [1236], place Vendôme, n° 17.

Séchehaye (Charles), [1244], O. ✻, docteur en droit, ancien conseiller de préfecture, chef de la sténographie du Sénat, au palais du Luxembourg.

Seillière (baron Frédéric), [1620], avenue de l'Alma, n° 61.

Semichon, [1964], inspecteur des finances, rue Cassette, n° 27.

Servois (Gustave), [1136], ✻, garde général des Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue des Francs-Bourgeois, n° 60.

Seyssel (comte Marc de), [2148], au château de Mussin, près Belley (Ain).

Solesmes (*Abbaye des Bénédictins de*), [1661], près Sablé (Sarthe), représentée par le R. P. Abbé; correspondants, MM. Delhomme et Briguet, libraires, rue de l'Abbaye, n° 13.

Sommier (Alfred), [1737], rue de Ponthieu, n° 57.

Sorel (Alexandre), [942], ✻, président du tribunal civil, à Compiègne (Oise).

Stein (Henri), [2084], archiviste aux Archives nationales, rue Saint-Placide, n° 54.

Stuttgart (*Bibliothèque royale de*), [1610]; correspondant, M. Lemoigne, libraire, rue Bonaparte, n° 12.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2, et au château du Lude (Sarthe).

Tamizey de Larroque (Ph.), [1345], ✻, correspondant de l'Institut et associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, à Gontaud, par Marmande (Lot-et-Garonne); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tandeau de Marsac, [1176], notaire, place Dauphine, n° 23.

Tardif, [225], C. ✻, conseiller honoraire à la Cour de cassation, rue Caumartin, n° 60.

Tardif (E.-J.), [2114], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue Boulainvilliers, n° 16, à Passy-Paris.

Terras (Amédée de), [1813], ✻, au château du Grand-Bouchet, près Mondoubleau (Loir-et-Cher); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère); correspondant, M. Chossonnery, libraire, quai des Grands-Augustins, n° 47.

Teulet (Raymond), [1933], archiviste aux Archives nationales, rue Sainte-Beuve, n° 3.

Thierry-Poux (O.), [1913], ✻, conservateur du département des Imprimés à la Bibliothèque nationale, rue Richelieu.

Tierny (Paul), [2144], archiviste-paléographe, rue Canteleu, n° 29, à Lille (Nord).

Tissot, [1775], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), place Louis XV, n° 1.

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Eugène Lapierre, bibliothécaire; correspondant, M. Guérin, libraire, rue des Boulangers, n° 22.

Toulouse (*Bibliothèque universitaire de l'Académie de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Armaing, libraire, rue Saint-Rome, n° 42, à Toulouse.

Tournouër (Henri), [2115], archiviste-paléographe, attaché au ministère des Affaires étrangères, rue des Saints-Pères, n° 11.

Travers, [1055], ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, secrétaire honoraire de l'Académie des arts, sciences et belles-lettres, rue des Chanoines, n° 10, à Caen (Calvados); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Tribert (Germain), [1049], ancien conseiller général, à Fontiaux, par Vivonne (Vienne); à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 83.

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1755], représentée par M. Socard, bibliothécaire; correspondant, M. Brévot-Leblanc, libraire, à Troyes (Aube).

Twombley (W.), [1993], rue de Tilsitt, n° 3.

Université de France (*Bibliothèque de l'*), [767], représentée par M. de Chantepie du Dézert, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

Ussel (vicomte d'), [2145], ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bayart, n° 4.

Vaesen, [1853], archiviste-paléographe, à Lyon, rue de l'Annonciade, n° 13, et à Paris, rue Franklin, n° 10.

Valençay (Mme la duchesse de Talleyrand-), [855], au château de Valençay (Indre); correspondant, M. le marquis de Nadaillac, rue Duphot, n° 18.

Vallentin (Ludovic-Édouard), [811], juge au tribunal civil de Montélimar (Drôme); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VALLOIS (Félix) fils, [1759], à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12.

VALLOIS (René), [1782], avocat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue de la Savonnerie, n° 12.

VALOIS (Noël), [2006], docteur ès lettres, archiviste aux Archives nationales, rue de l'Abbaye, n° 13.

VALUY, [1843], chef d'escadron à l'état-major du 19e corps d'armée, à Alger.

VANDAL (comte Albert), [1691], rue François Ier, n° 1.

VANDEWALLE, [1663], avoué près le tribunal de la Seine, rue Grange-Batelière, n° 18.

VANEY (A.-E.), [775], ancien conseiller à la Cour d'appel de Paris, rue Duphot, n° 14; correspondant, M. Saint-Jorre, libraire, rue Richelieu, n° 91.

VAN OUWENHUYSEN (Constant), [1971], rue Joubert, n° 37.

VATIMESNIL (Mme Albert DE), [1779], avenue d'Antin, n° 24.

VATRY (colonel baron DE), [2046], O. ✱, boulevard Haussmann, n° 82.

VAUFRELAND (vicomte DE), [1848], rue du Ranelagh, n° 45, et au château de Vaufreland, par Sancerre (Cher).

VENDEUVRE (baron DE), [452], rue de Penthièvre, n° 4.

VERSAILLES (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Délerot, bibliothécaire.

VESSILLIER (Léonce), [1287], percepteur des contributions directes, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

VIBRAYE (Mme la marquise de), [1882], au château de Cheverny (Loir-et-Cher), et à Paris, rue de Varenne, n° 56.

VIGNAT, [1811], membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans (Loiret), cloître Saint-Aignan, n° 7.

VILLARD (Henri), [1203], avocat, à Langres (Haute-Marne); correspondant, M. Verconsin, rue Neuve-des-Capucines, n° 6.

VILLENEUVE (Gustave DE), [2090], square de Messine, n° 13.

VILLESAISON (René GIRARD DE), [1898], à Siébon, par Ciron (Indre); correspondant, M. H. Laurens, libraire, rue de Tournon, n° 6.

VIOLLET (Paul), [1952], membre de l'Institut, bibliothécaire-archiviste de la Faculté de droit de Paris, rue des Lions, n° 7.

VITU (Auguste), [2001], O. ✱, avenue de Wagram, n° 36.

VOGÜÉ (marquis DE), [1916], C. ✱, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, ancien ambassadeur, rue Fabert, n° 2.

VUITRY (Mme Adolphe), [2087], rue de Téhéran, n° 13.

WALCKENAER (Charles), [987], ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur, avenue Matignon, n° 15.

WATTEVILLE (baron O. DE), [830], ✱, directeur honoraire au ministère de l'Instruction publique, boulevard Malesherbes, n° 63.

WERLÉ (comte Alfred), [1619], boulevard du Temple, à Reims (Marne).

WILHELM, [1393], juge de paix, à Chartres (Eure-et-Loir).

WITT (Pierre DE), [1972], boulevard Haussmann, n° 83.

WITTE (baron Jean DE), [461], ☀, associé étranger de l'Institut, rue Fortin, n° 5.

ZELLER, [1411], C. ☀, membre de l'Institut, professeur d'histoire à l'École polytechnique, inspecteur général de l'enseignement supérieur, rue Legoff, n° 1.

ZÉVORT (Edgard), [2092], ☀, recteur de l'Académie de Caen, à Caen (Calvados).

ZURICH (*Bibliothèque de la ville de*), [1830], représentée par M. le docteur Horner, conservateur.

ARCHIVES ET BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

ARCHIVES DE LA HAUTE-GARONNE, [M. BAUDOUIN, n° 2069].

BIBLIOTHÈQUES DES CHATEAUX DE *Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles* [n°s 595-598].

BIBLIOTHÈQUE de la ville d'AIX, [M. GAUT, n° 687].

— UNIVERSITAIRE D'AIX, [M. CAPDENAT, n° 2083].

— UNIVERSITAIRE D'ALGER, [M. le Bibliothécaire, n° 2081].

— de la ville d'ANGERS, [M. SORIN, n° 2117].

— des ARCHIVES NATIONALES, [M. le Garde général, n° 1147].

— de la ville d'AVIGNON, [M. ALLOUARD, n° 645].

— de l'ordre des AVOCATS de MOULINS, [M. SEULLIER, n° 1504].

— de l'ordre des AVOCATS de PARIS, [M. TEMPLIER, n° 720].

— de la ville de BAYONNE, [M. L. HIRIART, n° 1407].

— de la ville de BEAUVAIS, [M. MARCHANDIN, n° 2052].

— de la ville de BESANÇON, [M. CASTAN, n° 1371].

— UNIVERSITAIRE DE BESANÇON, [M. PRIEUR, n° 2055].

— UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX, [M. MORTET, n° 2118].

— de la Cour d'appel de BOURGES, [n° 1483].

— du BRAZENOZE COLLEGE, à Oxford, [n° 2136].

— de la ville de CAEN, [M. le Maire, n° 1015].

— UNIVERSITAIRE DE CAEN, [M. BOUVY, n° 2078].

— de la CHAMBRE DES DÉPUTÉS, [M. LAURENT, n° 1660].

— de la ville de CHARTRES, [MM. les Conservateurs, n° 1516].

— de la ville de CHATEAUDUN, [M. HETTÉ, n° 1855].

— UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND, [M. A. MAIRE, n° 1937].

BIBLIOTHÈQUE du CONSEIL D'ÉTAT, [M. Gustave VATTIER, n° 934].
— de la COUR DE CASSATION, [M. RICHOU, n° 1721].
— de la ville de DIEPPE, [M. PARAY, n° 1054].
— de la ville de DIJON, [M. GUIGNARD, n° 1279].
— UNIVERSITAIRE DE DIJON, [M. ARCHINET, n° 2080].
— de l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES, [n° 2126].
— de l'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la ville d'ÉPERNAY, [M. BRION, n° 1474].
— de la FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, [M. VIOLLET, n° 1883].
— de la ville de GENÈVE, [M. GAS, n° 1821].
— de la ville de GRENOBLE, [M. MAIGNIEN, n° 948].
— UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE, [M. CALLAMAND, n° 1976].
— de la ville de HAMBOURG, [M. ISLER, n° 873].
— de la ville du HAVRE, [M. BAILLIARD, n° 1193].
— de la ville de LAVAL, [M. D. ŒHLERT, n° 1852].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE, [M. le Recteur, n° 1854].
— UNIVERSITAIRE DE LILLE, [M. le Bibliothécaire, n° 2079].
— de la ville de LIMOGES, [M. LEYMARIE, n° 1908].
— de l'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, [M. REUSENS, n° 812].
— du palais du LUXEMBOURG, à Paris, [M. CHOËCKI, n° 956].
— UNIVERSITAIRE DE LYON, [M. PICARD, n° 1998].
— de l'INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON, [M. le Doyen, n° 1851].
— CHETHAM, DE MANCHESTER, [n° 2110].
— de la ville du MANS, [M. GUÉRIN, n° 1696].
— de la ville de MANTES, [M. PETIT, n° 1295].
— du MINISTÈRE DE LA MARINE, [M. DURASSIER, n° 1102].
— MAZARINE, à Paris, [M. FRANKLIN, n° 33].
— UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER, [M. FÉCAMP, n° 2045].
— de la ville de MOULINS, [M. BÉCANIER, n° 1365].
— de la ville de NANCY, [M. FAVIER, n° 850].
— UNIVERSITAIRE DE NANCY, [M. le Dr NETTER, n° 2062].
— NATIONALE, à Paris, [M. L. DELISLE].
— de la ville d'ORLÉANS, [M. LOISELEUR, n° 2100].
— de la ville de PARIS, [M. J. COUSIN, n° 135].
— de la ville de PAU, [M. SOULICE, n° 1592].
— UNIVERSITAIRE DE POITIERS, [M. GIRARDIN, n° 2094].
— de la ville de REIMS, [M. Courmeaux, n° 2135].
— de l'Académie de RENNES, [M. RONDIL D'AJOUX, n° 1346].
— de la ville de RENNES, [M. VÉTAULT, n° 1956].
— de la COUR D'APPEL DE ROUEN, [M. PELLECAT, n° 1884].
— des Bénédictins de SOLESMES, [le R. P. Abbé, n° 1661].
— royale de STUTTGART, [M. le Bibliothécaire, n° 1610].
— UNIVERSITAIRE DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE, [M. CROUZEL, n° 2037].
— de la ville de TOULOUSE, [M. Eug. LAPIERRE, n° 2082].

Bibliothèque de la ville de Troyes, [M. Socard, n° 1754].
— de l'Université de France, [M. de Chantepie du Dézert, n° 767].
— de la ville de Versailles, [M. Délerot, n° 2127].
— de la ville de Zurich, [M. Horner, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne, à Montauban.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Académie de Vaucluse.
Association philotechnique.
Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Touraine, à Tours.
Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société bibliographique, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris.
Société d'émulation du département de l'Allier, à Moulins.
Société d'émulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

Société de Statistique, Sciences, Belles-Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres, à Niort.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Académie royale de Belgique, à Bruxelles.
Académie royale irlandaise, à Dublin.
Comité de publication des Analectes pour servir a l'histoire ecclésiastique de la Belgique, à Louvain.
Institut archéologique liégeois.
Institut Smithsonien, à Washington.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique du Massachusetts, à Boston.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.
Université de Kiel.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1888.

MM. Boislisle (A. de).
Boulatignier.
Chéruel.
Lair.
Maury (Alfred).
Puymaigre (de).
Rocquain.
Ruble (de).
Watteville (de).
Witte (de).

1889.

MM. Beaucourt (de).
Bordier.
Broglie (de).
Chantérac (de).
Cosnac (de).
Delisle (L.).
Marsy (de).
Riant (P.).
Rivain.
Viollet.

1890.

MM. Baguenault de Puchesse.
. . . .
Duruy.
Gautier (Léon).
La Trémoïlle (de).
Luçay (de).
Mas Latrie (de).
Picot.
Queux de Saint-Hilaire (de).
Valois.

1891.

MM. Barthélemy (An. de).
Barthélemy (Éd. de).
Laborde (J. de).
Lalanne (Lud.).
Longnon.
Luce.
Meyer (P.).
Moranvillé.
Servois.
Vogüé (de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN 1887.

Président. . . . . . . MM. L. de Mas Latrie.
Vice-Présidents. . . . de Luçay et P. Meyer.
Secrétaire . . . . Arthur de Boislisle.
Secrétaire adjoint . . Noël Valois.
Archiviste-Trésorier. } C. Rivain.
Bibliothécaire. . . . . }
Censeurs . . . . J. Delaville Le Roulx et P. Durrieu.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.

A. de Barthélemy.
De Beaucourt.
Delisle.

MM.

Lalanne.
Picot.
De Ruble.

COMITÉ DES FONDS.

MM.

De Cosnac.
De Luçay.

MM.

Moranvillé.
Servois.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1888.

10 Janvier.	5 Juin.
7 Février.	3 Juillet.
6 Mars.	7 Août.
10 et 24 Avril.	6 Novembre.
1er Mai.	4 Décembre.

Le Conseil d'administration de la Société se réunit aux Archives nationales (salle des cours de l'École des chartes), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance extraordinaire du 24 avril est destinée à fixer l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

La séance du 1er mai est celle de l'Assemblée générale de la Société. Elle se tiendra dans la salle du cours d'Archéologie, à la Bibliothèque nationale.

Agent de la Société : M. Fr. Martin, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1870.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 151 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1869, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1869.)

1870-1871.

152. Commentaires et Lettres de Monluc, t. IV. . . . } 15 mars 1870.
153. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. I . . } 15 mars 1870.
154. Chroniques de J. Froissart, t. II . . . . 1er mai 1870.
155. Chroniques des comtes d'Anjou, *Introduction*. . . 11 juin 1871.
156. Annuaire-Bulletin, t. VIII. Année 1870 réunie à l'année 1871.

1872.

157. Chronique d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 18 oct. 1871.
158. Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast . . . . 29 nov. 1871.
159. Chroniques de J. Froissart, t. III. . . . . 5 fév. 1872.
160. Commentaires et Lettres de Monluc, t. V et dernier. 1er mai 1872.
161. Annuaire-Bulletin, t. IX. Année 1872.

1873.

162. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. II . . . 15 mars 1873.
163. Œuvres de Brantôme, t. VI . . . . 5 mai 1873.
164. Chroniques de J. Froissart, t. IV. . . . . 7 nov. 1873.
165. Histoire de Béarn et Navarre, par Bordenave. . 4 août 1873.
166. Annuaire-Bulletin, t. X. Année 1873.

1874.

167. Chroniques de Saint-Martial de Limoges . . . . . . 2 déc. 1873.
168. Œuvres de Brantôme, t. VII. . . . . 10 déc. 1873.
169. Chroniques de J. Froissart, t. V . . . . 1er juin 1874.
170. Nouveau recueil de Comptes de l'Argenterie. . . 1er oct. 1874.
171. Annuaire-Bulletin, t. XI. Année 1874.

1875.

172. Œuvres de Brantôme, t. VIII . . . . 31 déc. 1874.
173. Mémoires du maréchal de Bassompierre, t. III. . . 1er mai 1875.

1876.

1877.

1878.

1879.

1880.

1881.

1882.

207. Œuvres de Brantôme, t. XI . . . . 1er févr. 1882.
208. Mémoires de Nicolas Goulas, t. III . . . . 30 avril 1882.
209. Relation d'Éz. Spanheim . . . . 30 oct. 1882.
210. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. I. . . . 15 déc. 1882.
211. Annuaire-Bulletin, t. XIX. Année 1882.

1883.

212. Extr. des Auteurs grecs concern. les Gaules, t. IV 15 mars 1883.
213. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. I. . . . . 3 juill. 1883.
214. Les Établissements de saint Louis, t. III . . . . . . 15 oct. 1883.
215. Lettres de Louis XI, t. I . . . . 7 nov. 1883.
216. Annuaire-Bulletin, t. XX. Année 1883.

1884.

217. Notices et documents (Cinquantième anniversaire). mai 1884.
218. Mémoires du maréchal de Villars, t. I . . . . 15 juin 1884.
219. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. II . . . . 7 août 1884.
220. Mémoires d'Olivier de la Marche, t. III . . . . . . 7 mars 1885.
221. Annuaire-Bulletin, t. XXI. Année 1884.

1885.

222. Journal de Nicolas de Baye, t. I . . . . 1er juin 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II. . . . . 1er août 1885.
224. Œuvres de Rigord et de G. le Breton, t. II. . . . 25 déc. 1885.
225. Extr. des auteurs grecs concern. les Gaules, t. V. 25 mars 1886.
226. Annuaire-Bulletin, t. XXII. Année 1885.

1886.

227. Les Établissements de saint Louis, t. IV. . . . . . 30 mars 1886.
228. La Règle du Temple . . . . 15 avril 1886.
229. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. I. . . . . 15 nov. 1886.
230. Table générale de l'Annuaire-Bulletin, années 1863-1884.
231. Annuaire-Bulletin, t. XXIII. Année 1886.

1887.

232. Mémoires du maréchal de Villars, t. II. . . . . . . 15 nov. 1886.
233. Le Jouvencel, par Jean de Bueil, t. I. . . . . 28 déc. 1886.
234. Lettres de Louis XI, t. III. . . . . 25 juill. 1887.
235. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. II . . . . 15 oct. 1887.
236. Annuaire-Bulletin, t. XXIV. Année 1887.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 10 JANVIER 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MAS LATRIE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 février suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée.

M. le président annonce la mort de deux très anciens membres de la Société : M. Auguste Lemaire, professeur honoraire de rhétorique, qui portait le n° 75 dans la première liste de la Société, en 1833, et qui est mort à Triancourt (Aisne), âgé de quatre-vingt-six ans; et M. Charles Lahure, reçu le 9 janvier 1837, sur la présentation de notre premier imprimeur Crapelet, dont il devint l'associé, après avoir été officier de cavalerie, et à qui il succéda ensuite.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2142. M. Henri LACAILLE, élève de l'École des chartes, boulevard Malesherbes, n° 68; présenté par MM. Valois et de Boislisle.

2143. M. l'abbé ALIS, curé de Mauvezin (Lot-et-Garonne), présenté par MM. Tamizey de Larroque et Delisle; correspondant, M. l'abbé Meynial, professeur de rhétorique au collège Stanislas.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* janvier-février

1888. — *Revue des Questions historiques*, 1er janvier 1888. — *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, janvier-mars 1886. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, décembre 1887. — *Bulletin de la Société bibliographique*, décembre 1887. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 décembre 1887.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. VII, 1er et 2e trimestres de 1887. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3e trimestre de 1887. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. IX, année 1886. — *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, année 1886. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, octobre-décembre 1887.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Histoire de Menil et de ses seigneurs, d'après des documents inédits (1040-1886), par André Joubert. In-8. Paris, Lechevalier. — *Le château de Ramefort-de-Gennes et ses seigneurs aux XIVe et XVe siècles*, d'après des documents inédits, par le même. In-8. Mamers, G. Fleury et A. Dangin. — *Impressions de voyage de Pierre Gassendi dans la Provence alpestre*, publiées avec avertissements, notes et appendice, par Phil. Tamizey de Larroque. Br. in-8. Digne, impr. Chaspoul, Constans et Ve Barbaroux. — *La Tachygraphie italienne du Xe siècle*, par Julien Havet. (Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.) Br. in-8. Paris, Impr. nationale. — *Étude sur deux croix de plomb du XIIe siècle*, par Emmanuel Delorme. Br. in-8. Toulouse, impr. Chauvin. — *La Leude et le corps des marchands de la ville de Toulouse au XVIIIe siècle*, par le même. Br. in-8. Toulouse, impr. Douladoure-Privat.

Correspondance.

M. Tamizey de Larroque offre la brochure indiquée ci-dessus.

M. le marquis de Vogüé écrit d'Alger qu'il sera prêt à commencer l'impression du tome III des *Mémoires de Villars* dès que le Conseil lui en donnera avis.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1887. 1re partie. Feuilles 8 et 9 distribuées.

Annuaire-Bulletin de 1887. 2e partie. Feuilles 13 et 14 en bon à tirer, 15 et 16 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 17 en pages.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. Feuilles 15 à 18 tirées, feuille 19 en pages, plus 5 pages en placards (fin du texte). L'éditeur annonce l'envoi prochain de la Table.

Le Jouvencel. T. II. Pas de changement.

M. Siméon Luce annonce que la remise à la librairie des deux parties du tome VIII de *Froissart* sera faite incessamment, et que la distribution pourra s'en effectuer dès l'ouverture du nouvel exercice.

Le Conseil décide que M. le baron de Ruble pourra mettre sous presse dès le mois prochain le tome III de l'*Histoire universelle*, et que l'impression du tome III des *Mémoires de Villars*, dont M. le marquis de Vogüé avait remis le manuscrit au commissaire responsable avant de partir pour l'Algérie, pourra être commencée vers la fin du premier semestre de 1888.

Le secrétaire donne communication d'une lettre de M. Cougny, éditeur des *Extraits des Auteurs grecs*. — Le Conseil le charge de rappeler à M. Cougny les précédentes décisions prises au sujet de cette publication, et de lui faire savoir que l'impression de son dernier volume ne pourrait être entreprise actuellement.

M. Delisle, président du Comité de publication, présente, à cette occasion, un aperçu des volumes qui, selon toutes prévisions, seront prêts, non seulement pour l'exercice 1888, mais pour les deux suivants, et il conclut de nouveau, d'accord avec le Comité des fonds, à ce qu'aucune publication nouvelle ne soit entreprise avant l'achèvement de plusieurs de celles qui sont en cours.

Il donne communication d'une lettre de M. le comte de Bourmont, éditeur désigné de la *Chronique du héraut d'armes Berry*. — Le Conseil exprime son regret de ne

pouvoir accepter immédiatement les propositions de M. de Bourmont, et se déclare obligé de maintenir les précédentes décisions.

Le Conseil accorde la concession d'un certain nombre de volumes, et décide qu'il n'y a pas lieu de faire un échange demandé par une bibliothèque universitaire.

Le Conseil autorise un tirage à part à cent exemplaires de la Liste des publications de la Société et des Statuts, pour servir aux besoins de l'agent et du trésorier.

Le secrétaire annonce au Conseil que M. de Kermaingant s'occupe de former un recueil des instructions diplomatiques données par Henri IV à ses ambassadeurs en Angleterre, et qu'il désirerait que cette publication pût être agréée par la Société lorsque les circonstances permettront de présenter de nouveaux projets.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Albiousse (L. d'). Histoire des ducs d'Uzès, suivie d'une notice sur leur château ducal. In-8, 347 p. et planches. Paris, Champion.

2. — Baradat de Lacaze (C.). Nérac : fondation, coutumes, privilèges et autres documents historiques. In-4, 75 p. Paris, Champion ; Agen, Michel et Médan.

(Extrait des Archives historiques du département de la Gironde.)

3. — Berty (A.) et L.-M. Tisserand. Topographie historique du vieux Paris : région occidentale de l'Université. In-4, xviii-665 p., avec 26 planches hors texte, 36 bois gravés et une feuille de plan. Paris, Champion.

(Histoire générale de Paris.)

4. — Buhot de Kersers (A.). Histoire et statistique monumentale du département du Cher. Grand in-8. 6e fascicule : Bourges, monuments religieux, p. 97 à 268, avec 2 héliogravures et 18 planches; 7e fascicule : Bourges, monuments civils, p. 269 à 375, avec 1 héliogravure et 16 planches (fin du t. II de l'ouvrage); 8e fascicule : la chapelle d'Angillon, p. 1 à 48, avec 1 carte et 11 planches; 9e fascicule : Charenton, p. 49 à 112, avec 1 carte et 15 planches; 10e fascicule : Charost, p. 113 à 200, avec 1 carte et 16 planches, dont une en couleur; 11e fascicule : Châteaumeillant, p. 201 à 264, avec 1 carte et 15 planches. Bourges, impr. Tardy-Pigelet.

5. — Castonnet des Fosses (L.). La rivalité de Dupleix et de La Bourdonnais. Grand in-8, 63 p. Paris, Challamel et Cie.

(Extrait des Annales de l'Extrême-Orient et de l'Afrique.)

6. — Clos (L.). Étude historique sur le Capitoulat toulousain. In-8, 101 p. Toulouse, Privat.

7. — Demarquette (A.). Cartulaire et abbesses de la Brayelle d'Annai, de 1196 à 1504, ou de Mme Liégarde de Gimberges à Mme Christine de Wallon-Capelle. Première partie. In-8, xxv-438 p. et 12 planches. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.

8. — Inventaire sommaire des archives départementales du département de Seine-et-Oise antérieures à 1790, rédigé par M. Bertrandy-Lacabane, archiviste du département de Seine-et-Oise, ancien inspecteur général des archives. Archives civiles. Quatrième partie. Série E, nos 4902 à 5863. Grand in-4 à 2 col., 364 p. Versailles, Cerf et fils.

9. — Inventaire sommaire des archives départementales du département de l'Hérault antérieures à 1790, rédigé par M. Louis de la Cour de la Pijardière, archiviste. Archives civiles. Série C. T. III. Grand in-4 à 2 col., 484 p. Montpellier, impr. Ricard frères.

10. — Inventaire sommaire des archives départementales

du département de l'Indre antérieures à 1790 (3e livraison, série G), par M. Théodore Hubert, ancien élève de l'École des chartes, archiviste du département de l'Indre. Clergé régulier. In-4 à 2 col., pages 1 à 64. Châteauroux, impr. Migné.

11. — Inventaire analytique des archives du ministère des Affaires étrangères ; correspondance politique : papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse (1792-1797), publiés par M. Jean Kaulek. T. I. Année 1792. In-8, x-520 p. Paris, F. Alcan.

12. — Lefranc (A.). Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du xiiie siècle. In-8, x-259 p. Paris, Bouillon et Vieweg.

(Bibliothèque de l'École des hautes études.)

13. — Légé (abbé). Les Castelnau-Tursan. 2 vol. in-8. T. I, xx-527 p.; t. II, 530 p. et planches. Aire-sur-l'Adour, impr. Dehez.

14. — Leroux (A.). Chroniqueurs et historiens de la Marche et du Limousin avant la Révolution. In-8, 59 p. Limoges, impr. Ducourtieux.

15. — Leroy (G.). Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Grand in-8, viii-520 p. et planches. Melun, Drosne.

16. — L'Huillier (dom A.). Vie de saint Hugues, abbé de Cluny (1024-1109). In-8, xvi-648 p., avec fig. et planches. Solesmes, impr. Babin.

17. — Marchegay (P.) et Marlet (Léon). Correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange (1555-1620). In-8, lxxiii-387 p., avec portrait. Paris, Doin; Picard.

18. — Noulet (J.-B.) et Chabaneau (C.). Deux manuscrits provençaux du xive siècle, contenant des poésies de Raimond de Cornet, de Peire de Ladils et d'autres poètes de l'école toulousaine, publiés en entier pour la première fois,

avec introduction, notes, glossaire et appendice. In-8, LVI-261 p. Paris, Maisonneuve et Leclerc.

(Publication de la Société pour l'étude des langues romanes.)

19. — PARIS (G.). Publications de la Société des anciens textes français et provençaux : Aïol, Élie de Saint-Gilles, Daurel et Beton, Raoul de Cambrai; comptes-rendus. In-4, 53 p. Paris, Impr. nationale.

(Extrait du Journal des Savants.)

20. — QUESVERS (P.). Notice sur l'église Notre-Dame et Saint-Loup de Montereau-Fault-Yonne. In-12, 135 p. et planche. Montereau-Fault-Yonne, impr. Pardé.

21. — REBOUIS (H.-E.). Coutumes de Castelsagrat en Quercy. In-8, 40 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

22. — SAINT-MARC. Monstre et revue passées à Fontenay-le-Comte le 6 mars 1594. In-8, 8 p. Saint-Maixent, impr. Reversé.

23. — SCHEFER (Ch.). Le voyage de M. d'Aramon, ambassadeur pour le roy en Levant, escript par noble homme Jehan Chesneau, l'un des secrétaires dudict seigneur ambassadeur. Grand in-8, LXI-300 p. et planches. Paris, Leroux.

(Recueil de voyages et de documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIII[e] jusqu'à la fin du XVI[e] siècle.)

24. — TARDIF (A.). Histoire des sources du droit canonique. In-8, III-414 p. Paris, Picard.

25. — THÉVENIN (M.). Textes relatifs aux institutions privées et publiques aux époques mérovingienne et carolingienne : institutions privées. In-8, IV-275 p. Paris, Picard.

(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

26. — THIBAUT (F.). Marguerite d'Autriche et Jehan Lemaire de Belges, ou De la littérature et des arts aux Pays-Bas sous Marguerite d'Autriche. In-8, 278 p. Paris, Leroux.

27. — TISSANDIER (G.). Histoire des ballons et des aéro-

nautes célèbres (1783-1800). T. I. Grand in-8, xxiv-157 p., avec 58 photogravures et 14 planches coloriées. Paris, Launette et Cie.

28. — TRIGER (R.). Un épisode de l'histoire du Mans au XVIIe siècle : les prisonniers de Rocroy à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans en 1643. In-8, 30 p. Le Mans, impr. Monnoyer.

29. — TRUCHET (l'abbé). Saint-Jean de Maurienne au XVIe siècle. In-8, VI-626 p. et plan. Chambéry, impr. Jacquelin et Cie.

30. — VALLETTE (R.). Un confident d'Henri IV en Bas-Poitou (Vincent Bouhier de Beaumarchais). In-8, 8 p. Nantes, impr. Nantaise.

31. — VANEL (l'abbé J.-B.). Les débuts oratoires de Massillon à Lyon, d'après des documents inédits. In-8, 64 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

32. — VIALETTES (l'abbé). Reliques et ancien trésor de la cathédrale de Rodez. In-16, 56 p. Rodez, impr. Carrère.

33. — VIDAL (A.). L'église d'Avon et le meurtre de Monaldeschi. In-18 jésus, 84 p. et 2 grav. Paris, Quantin.

34. — Vie de saint George, poème provençal publié pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Camille Chabaneau. In-8, 27 p. Paris, Maisonneuve et Leclerc.

35. — VOILLERY (l'abbé). Étude historique et critique sur les actes, le culte et les reliques de saint Flocel, martyr, suivie de la légende de saint Herné, confesseur. In-8, 151 p. Dijon, impr. Damongeot et Cie.

36. — VOLTAIRE. Lettres et billets inédits publiés d'après les originaux du British Museum, avec une introduction et des notes, par Georges Bengesco. In-16, XIV-69 p. Paris, librairie des Bibliophiles.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MAS LATRIE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 mars suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. le vicomte de Ponton d'Amécourt, qui faisait partie de la Société, et dont les travaux sur la numismatique mérovingienne sont bien connus, ainsi que ses collections de monnaies et médailles. M. d'Amécourt était le fondateur et le président de la Société française de numismatique et d'archéologie.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2144. M. Paul Tierny, archiviste-paléographe, rue Canteleu, n° 29, à Lille (Nord) ; présenté par MM. Gautier et Rivain.

2145. M. le vicomte d'Ussel, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bayart, n° 4 ; présenté par MM. Luce et de Boislisle.

2146. M. Alexandre Bruel, sous-chef de la section administrative et domaniale aux Archives nationales, rue Stanislas, n° 6; présenté par MM. Luce et Rocquain.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Deuxième table générale de la Revue historique* (1881 à 1885 inclusivement), rédigée par Camille Couderc. — *Bulletin de la Société du Protestantisme français,* 15 janvier 1888. — *Bulletin de la Société bibliographique,* janvier 1888.

Sociétés savantes. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers,* mars à décembre 1887.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Notice sur le château, les anciens seigneurs et la paroisse de Mauvezin (près Marmande), par l'abbé R.-L. Alis, curé de Mauvezin, précédée d'une description archéologique et accompagnée de nombreux dessins par Ch. Bouillet, architecte. In-8. Agen, Michel et Médan.

Correspondance.

M. Anatole de Barthélemy s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. l'abbé Alis offre un exemplaire de la Notice indiquée ci-dessus.

M. le bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire de Bordeaux adresse les remerciements de cet établissement pour la concession de volumes votée dans la séance précédente.

M. le ministre de l'Instruction publique envoie une circulaire par laquelle il sollicite le don des estampages d'inscriptions romaines qui pourraient être réunis au fonds formé par M. Léon Renier et actuellement déposé à la bibliothèque Mazarine, pour servir plus tard à la création d'un cabinet d'estampages près la Bibliothèque nationale.

Travaux de la Société.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1887. 1re partie. Feuilles 10 et 11 en placards.

Annuaire-Bulletin de 1887. 2e partie. Feuilles 13 et 14 tirées, 15 et 16 en pages.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 17 tirée ; feuille 18 en composition.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. Feuilles 19 et 20 tirées ; feuille 21 en pages, feuilles *a*, *b* et *c* (Notice biographique) en placards, et *d* en composition.

Le Jouvencel. T. II. Pas de changement.

Le Conseil autorise M. Tuetey à faire un tirage à part de la Préface du *Journal de Nicolas de Baye*.

M. Meyer demande que les éditeurs soient invités à munir leurs publications de titres courants qui facilitent la lecture et les recherches.

Il entretient le Conseil d'un projet de reproduction par un procédé nouveau de certains volumes épuisés, dont l'absence nuit au débit du reste de l'ouvrage. — Renvoi au Comité des fonds.

M. le marquis de Beaucourt est autorisé à faire envoyer à l'impression la Préface des *Mémoires d'Olivier de la Marche* aussitôt que l'éditeur, M. Beaune, la lui aura soumise.

M. le baron de Ruble annonce qu'il a envoyé à l'imprimeur la copie du tome III de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*.

M. Siméon Luce annonce qu'il s'entendra avec M. Gaston Raynaud pour la reprise de l'impression des *Chroniques de Froissart*.

M. le trésorier présente les résultats de l'inventaire des volumes existant en librairie au 31 décembre 1887. Il en est sorti 4,274 pendant l'année écoulée, ainsi que 180 exemplaires d'années diverses de l'*Annuaire-Bulletin*. La vente a atteint le chiffre prévu, à quelques volumes près. La distribution d'un volume au choix a achevé d'épuiser quelques publications.

Il donne la liste des ouvrages épuisés et de ceux dont il existe moins de cent exemplaires.

Sur une observation de M. Valois, secrétaire adjoint, le Conseil décide que les volumes dont il n'existe plus que vingt exemplaires ou moins, et qui font partie d'un ouvrage en plusieurs volumes, ne seront délivrés qu'aux acquéreurs qui prendront l'ouvrage complet, et qu'une mention indiquant cette obligation sera substituée à la mention *Réservé* dans la liste des Publications de la Société.

M. le président prie M. Servois, présent à la séance, de vouloir bien agréer les félicitations de ses collègues à l'occasion de sa nomination au poste de garde général des Archives, et exprime l'espoir que la Société, à laquelle il est lié depuis si longtemps et par des liens si étroits, continuera à trouver en lui la même bienveillance que lui ont témoignée ses prédécesseurs, MM. le marquis de Laborde et Alfred Maury, depuis le jour où les Archives ont offert l'hospitalité au Conseil et à la Bibliothèque.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

37. — Barrière-Flavy (C.). L'abbaye de Calers (1147-1790). In-8, 92 p. Toulouse, impr. Chauvin et fils.

38. — Beaulieu (C. de). Les grands artistes du xviiie siècle : peintres, sculpteurs, musiciens. In-8, xii-516 p. et portraits. Paris, Bloud et Barral.

39. — Bérengier (dom T.). L'épiscopat provençal au xviiie siècle : notice sur Mgr Jean-Baptiste de Brancas, des comtes de Forcalquier, archevêque d'Aix (1693-1770). In-8, 87 p. Marseille, Makaire.

40. — Bimbenet (E.). Histoire de la ville d'Orléans. T. II et III. In-8, 595 et 486 p. Orléans, Herluison.

41. — Bladé (J.-F.). Histoire du droit en Gascogne durant le haut moyen âge. In-8, 38 p. Agen, impr. veuve Lamy.

42. — Boucher d'Argis (A.-G.). Notice historique sur la principauté de Dombes. In-12, vi-67 p. Trévoux, Jeannin; Lyon, Georg.

43. — Bouchot (H.). Histoire anecdotique des métiers avant 1789. In-8, 160 p. avec grav. Paris, Lecène et Oudin.

44. — Bouchot (H.). Les reliures d'art à la Bibliothèque nationale; quatre-vingts planches reproduites d'après les originaux, par Aron frères. Grand in-8, xxiii-51 p. Paris, Rouveyre.

45. — Brouillon (L.-J.). Givry-en-Argonne et son histoire. In-8, 77 p. Châlons-sur-Marne, impr. Martin frères.

(Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.)

46. — Bruel (A.). Notice sur la tour et l'hôtel de Sainte-Mesme, précédemment nommé l'hôtel du Pet-au-Diable (1322-1843). In-8, 22 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

47. — Buet (C.). Les mensonges de l'histoire : Louis XI et l'unité française; les Guise et Coligny; les derniers jours de Coligny; Étienne Marcel et le dauphin Charles; l'ouvrier du temps jadis. In-8, 229 p. Lille, Lefort.

48. — Cadier (L.). Les États de Béarn depuis leurs origines jusqu'au commencement du xvie siècle; étude sur l'histoire et l'administration d'un pays d'États. In-8, xxiv-489 p. Paris, Picard.

49. — Cahier des États de Normandie sous le règne de

Henri III; documents relatifs à ces assemblées recueillis et annotés par Ch. de Robillard de Beaurepaire. T. I (1574-1581). In-8, 441 p. Rouen, Métérie.

(Publication de la Société de l'histoire de Normandie.)

50. — CHEVALIER (abbé Ul.). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie. 5e fascicule. A-Z. (Complément-Supplément.) In-4 à 2 col., p. 2374 à 2846. Paris, aux bureaux de la Société bibliographique.

51. — Choix de capitulaires carolingiens (réimprimés d'après l'édition et avec les notes de M. A. Boretius, avec l'autorisation des éditeurs des *Monumenta Germaniæ*), à l'usage des candidats à l'agrégation d'histoire. In-8, 44 p. Paris, Picard.

52. — Chronique du parlement de Bordeaux, par Jean de Métivier, publiée par Arthur de Brezetz et Jules Delpit. T. II. In-8, 382 p. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

(Publication de la Société des Bibliophiles de Guyenne.)

53. — COURLON (Geoffroy DE). Le livre des reliques de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, publié avec plusieurs appendices par MM. Gustave Julliot et Maurice Prou, au nom de la Société archéologique de Sens. In-8, xxiv-358 p. Sens, impr. Duchemin.

54. — DESCHAMPS (Eustache). Œuvres complètes, publiées, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. T. V. In-8, 446 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

(Publication de la Société des anciens textes français.)

55. — Deux relations inédites de la prise de Beaune en 1595, suivies de notes également inédites sur la Ligue en Bourgogne et de deux autres relations peu connues. In-8, 88 p. Beaune, Devis.

56. — DUCHATEAU (abbé). Histoire du diocèse d'Orléans depuis son origine jusqu'à nos jours. In-8, xx-544 p., avec gravure. Orléans, Herluison; Sejourné.

57. — FÉDIÉ (L.). Histoire de Carcassonne, ville basse et cité. In-16, 455 p. et planche. Carcassonne, impr. Pomiès.

58. — GACHON (E.). Une controverse théologique au XVIIe siècle (Bossuet et Claude), étude historique et critique. In-8, 27 p. Paris, Fischbacher.

59. — GAUTHERET-COMBOULOT. Les auteurs beaunois : XVIe siècle, Jean-Aimé de Chavigny; XVIIe siècle, Guillaume Pasquelin, théologal de l'insigne collégiale de Beaune. In-8, 40 p. Beaune, impr. Batault.

(Extrait des Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Beaune.)

60. — GIRY (A.). Étude sur les origines de la commune de Saint-Quentin. In-4, 88 p. Saint-Quentin, impr. Poette.

(Extrait des Archives anciennes de Saint-Quentin, publication de la Société académique de cette ville.)

61. — Inventaire sommaire des archives communales de Wattignies (canton de Seclin, département du Nord), antérieures à 1790, rédigé par l'abbé Théodore Leuridan. Série AA. Grand in-4 à 2 col., VII-120 p. Lille, impr. Danel.

62. — Inventaire sommaire des archives départementales du département de la Haute-Vienne antérieures à 1790, rédigé par M. Alfred Leroux, archiviste. Série H, supplément (archives hospitalières). Hospices et hôpitaux de Limoges, Bellac, le Dorat, Magnac-Laval et Saint-Yriex. In-4 à 2 col., 309 p. Limoges, impr. Gely.

63. — JANVIER (A.). MM. les gardes du corps de la compagnie de Luxembourg, épisodes de l'histoire d'Amiens (1758-1791). In-8, 156 p. Amiens, impr. Douillet et Cie.

64. — LA BARRE-DUPARCQ (E. DE). Histoire de Henri II (1547-1559). In-8, 352 p. et portrait. Paris, Perrin.

65. — MAUGRAS (G.). Les comédiens hors la loi. In-8, VI-497 p. Paris, C. Lévy.

66. — NOLHAC (P. DE). Érasme en Italie; étude sur un épisode de la Renaissance, avec douze lettres inédites d'Érasme. In-8, VIII-140 p. Paris, Klincksieck.

67. — Notices et extraits des manuscrits de la Biblio-

thèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut national de France, faisant suite aux notices et extraits lus au comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. XXXII. In-4, 348 p. Paris, Klincksieck.

68. — PARIS (Gaston) et ULRICH (Jacob). Merlin, roman en prose du XIIIe siècle, publié avec la mise en prose du poème de Merlin de Robert de Boron, d'après le manuscrit appartenant à M. Alfred H. Huth. 2 vol. in-8. T. I, XCI-288 p.; t. II, 314 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

(Publication de la Société des anciens textes français.)

69. — PLANIOL (M.). L'assise au comte Geffroi; étude sur les successions féodales en Bretagne. In-8, 106 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

70. — Recueil des traités de la France publié sous les auspices du ministère des Affaires étrangères, par M. de Clercq, ancien ministre plénipotentiaire, et M. Jules de Clercq, consul de France. T. XV. Supplément (1713-1885). Grand in-8, XXII-992 p. Paris, Pedone Lauriel.

71. — TAMIZEY DE LARROQUE (Phil.). Lettres de Peiresc aux frères Dupuy. T. I : décembre 1617-décembre 1628. In-4, X-918 p. Paris, Impr. nationale.

(Collection des documents inédits sur l'histoire de France.)

72. — VALLÉE (L.). Bibliographie des bibliographies. Première partie : catalogue des bibliographies générales et particulières, par ordre alphabétique d'auteurs, avec indication complète du titre, des lieux et dates de publication, du format, etc.; deuxième partie : répertoire des mêmes bibliographies par ordre alphabétique de matières. Supplément. Grand in-8 à 2 col., 359 p. Paris, Terquem.

73. — WECKERLIN (J.-B.). La Chanson populaire. In-8, XXXI-213 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 MARS 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MAS LATRIE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 10 avril suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Riché, ancien président de section au Conseil d'État, qui faisait partie de la Société depuis 1863.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2147. M. Georges Lemaire, rue du Vieux-Colombier, n° 18; présenté par MM. Servois et de Boislisle.

2148. M. le comte Marc de Seyssel, au château de Musin, près Belley (Ain); présenté par M. le baron de Watteville et M. le baron Dallemagne.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin des bibliothèques et des archives,* année 1887, n° 3. — *Annuaire des bibliothèques et des archives pour* 1888. — *Revue historique,* mars-avril 1888. — *Bulletin de la Société bibliographique,* février 1888. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* janvier et février 1888. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 février 1888.

Sociétés savantes. — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée,* année 1887. — *Proceedings of the American philosophical*

Society held at Philadelphie, 2e semestre 1887. — *Mémoires publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome XX, 3e livraison. — *Catalogue des livres* de la même Société, par Alfred Cartier et Émile Rivoire. 2e édition. Un vol. in-8.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Général de Clausewitz : *Théorie de la grande Guerre*, traduction du lieutenant-colonel de Vatry, t. III. In-8. Paris, Baudoin et Cie. — *Du Pont de Nemours et l'école physiocratique*, par G. Schelle. In-8. Paris, Guillaumin. — *La Bannière de Beauvais*, lettre du comte de Marsy, directeur de la Société française d'archéologie, etc., à M. Ernest Charvet. Br. in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de Beauvais.*) — *Les bouts rimés des Lanternistes*, par Eugène Lapierre, bibliothécaire de la ville de Toulouse. Br. in-8. — *La bibliothèque publique de la ville de Toulouse*, par le même. Br. in-8. — *L'ancienne université de Toulouse*, par le même. Br. in-8.

Correspondance.

MM. le comte de Luçay, Servois et Rocquain s'excusent de ne point assister à la séance.

M. le vicomte d'Ussel et M. Bruel, reçus dans la précédente séance, adressent leurs remerciements au Conseil.

Le secrétaire communique une circulaire du Comité d'études de l'Hôtel des Sociétés savantes, annonçant l'acquisition d'un hôtel au centre du quartier des Écoles et donnant des renseignements sur l'appropriation de cet immeuble en vue de servir aux réunions des Sociétés savantes, ainsi qu'à l'installation de leurs agents, de leurs archives et de leurs bibliothèques.

Il communique également une circulaire de M. L. Morillon relative à la création d'une Société d'Architecture française du XIe au XVIe siècle, qui aurait pour but « la restauration, ou plutôt la conservation des monuments civils, religieux et militaires encore existant dans les bourgs, villages et hameaux. »

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1887. 1re partie. Feuilles 10 et 11 tirées, feuille 12 en pages.

Annuaire-Bulletin de 1887. 2e partie. Feuilles 15 et 16 en pages.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 18 en placards.

Journal de Nicolas de Baye. T. II. Feuilles 21 et 22 tirées ; feuilles *f* et *g*, dernières, en bon à tirer.

Le Jouvencel. T. II. Pas de changement.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. III. On compose les premiers placards.

Le secrétaire annonce que M. Camille Favre, un des éditeurs du *Jouvencel,* a repris ses travaux et enverra prochainement la copie de l'Appendice.

M. Moranvillé, au nom du Comité des fonds, fait un rapport sur le projet de reproduction que M. P. Meyer désirerait voir appliquer aux volumes épuisés de certaines publications, telles que le tome Ier, 1re et 2e parties, des *Chroniques de J. Froissart,* et il soumet à l'examen du Conseil deux volumes reproduits par le procédé de M. Reinecke, procédé dont on sait seulement qu'il consiste à rendre les feuilles d'impression aptes à se reporter sur la pierre lithographique. D'après les chiffres fournis au Comité, les frais de cette reproduction, y compris le coût du papier, permettraient de mettre les deux parties du tome Ier de *Froissart,* épuisées depuis longtemps, à la disposition des membres de la Société qui n'ont pu les acquérir depuis leur admission. Dans l'état actuel des finances de la Société, le Comité des fonds estime qu'elle trouverait tout avantage à entreprendre cette reproduction, à la fois pour satisfaire les membres admis depuis l'épuisement du tome Ier du *Froissart,*

et pour relever le débit des volumes suivants qui sont encore en nombre à la librairie.

Après avoir entendu diverses observations et reçu tous les détails afférents à cette question, le Conseil décide qu'il y a lieu de faire reproduire par le procédé Reinecke, ou tout autre analogue, les deux parties du tome Ier du *Froissart*, et de les mettre en vente au prix ordinaire, en offrant aux sociétaires nouveaux des facilités pour prendre en même temps les volumes suivants (tomes II à VIII, 1re et 2e parties). La reproduction du tome Ier portera une mention spéciale sur le titre; quant au tome II, il ne pourra être vendu à part jusqu'à ce que les tomes suivants soient réduits au chiffre des exemplaires disponibles du tome II.

M. Moranvillé fait approuver par le Conseil l'état des dépenses à mandater :

EXERCICE 1887.

Frais de librairie	1,112 fr.	»»
Frais de magasinage à la librairie . . .	200	»»
Distribution de l'*Annuaire-Bulletin* . .	8	95
	1,320	95

EXERCICE 1888.

Quittances et lettres de retrait	40	»»
Honoraires du tome II de *Nicolas de Baye*	625	»»
Total.	1,985 fr.	95

M. le président prie M. Léopold Delisle d'agréer les félicitations de ses collègues à l'occasion du plein succès qu'il vient d'obtenir pour la réintégration des manuscrits et documents soustraits jadis aux collections françaises, et rétrocédés dans ces derniers temps par leur possesseur anglais.

Le Conseil décide que la première séance d'avril sera reportée au mardi 10 avril, au lieu du mardi 3.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

74. — ANQUEZ (L.). Henri IV et l'Allemagne d'après les mémoires et la correspondance de Jacques Bongars. In-8, LXXVI-226 p. Paris, Hachette et C[ie].

Pendant près de trente ans, Henri IV employa son maître d'hôtel l'Orléanais Jacques Bongars (1554-1612) comme ambassadeur auprès des cours d'Allemagne et à Constantinople. C'était en outre un fin lettré, dont on possède les correspondances latine et française, et à qui l'histoire est redevable d'une édition de Justin et des deux grands recueils : *Collectio Hungaricarum rerum scriptorum*, et : *Gesta Dei per Francos*. Ses papiers sont précieusement conservés à Paris et à Berne. C'est à l'aide de ces derniers documents, surtout de ceux qui sont venus d'Orléans à Paris, qu'on appelle assez improprement des *Mémoires*, et c'est aussi à l'aide des lettres éparses, imprimées ou inédites (dont un professeur de Berne a fait l'objet de sa dissertation : *Jacobus Bongarsius*, 1874), que M. Anquez, inspecteur général de l'Instruction publique, a reconstitué les rapports de Henri de Navarre avec l'Allemagne depuis 1583 jusqu'en 1610. En tête de ce travail considérable, il consacre une introduction de plus de soixante pages à Bongars, dont la biographie était mieux connue autrefois qu'aujourd'hui, et a quelque besoin d'être renouvelée.

La conclusion de M. Anquez est que le roi Henri s'appliqua constamment à combattre la prépondérance autrichienne par une association d'intérêts avec les princes de l'Allemagne protestante et par la réconciliation des luthériens avec les calvinistes et les catholiques.

75. — BEAUNE (H.). Pierre Palliot, imprimeur et historiographe du duché de Bourgogne. In-12, Dijon, Darantière.

76. — BEAUNE (H.). Un La Bruyère bourguignon : les Caractères de Pierre Le Gouz (1640-1702). In-12, 66 p. Dijon, Darantière.

77. — DELABORDE (H.-François). L'expédition de Charles VIII en Italie : histoire diplomatique et militaire; ouvrage publié sous la direction et avec le concours de

M. Paul d'Albert de Luynes et de Chevreuse, duc de Chaulnes, et illustré de 3 photogravures, 2 chromolithographies, 5 planches tirées à part et 138 gravures dans le texte. In-4, VIII-699 p. Paris, Firmin Didot et Cie.

Feu M. le duc de Chaulnes, digne héritier de son illustre et regretté aïeul, avait conçu le plan d'une vaste étude sur l'expédition de Charles VIII, sur ses raisons d'être, comme sur les conséquences qu'elle eut pour les arts et pour la politique française ; il avait même commencé à réunir les matériaux nécessaires dans ses séjours en Italie, et, lorsqu'une mort prématurée l'a enlevé à sa famille, celle-ci a tenu à honneur de continuer l'œuvre ébauchée. Telle est l'origine du beau livre que M. Eugène Müntz a publié il y a trois ans : *la Renaissance à l'époque de Charles VIII ;* telle est aussi celle de l'*Expédition de Charles VIII*. Les études spéciales auxquelles notre confrère et collaborateur M. Delaborde s'était livré pendant son séjour à l'École de Rome le désignaient pour exécuter la partie diplomatique et la partie militaire du sujet choisi par M. de Chaulnes ; il a traité surtout la première avec une ampleur de vues, une abondance de preuves et une précision de critique qui ont, pour ainsi dire, renouvelé l'histoire politique d'un règne étudié pourtant avec soin, de notre temps, par MM. de Cherrier, de la Pilorgerie, Buser, Desjardins, Pélicier, etc. Tout un premier livre, en cinq chapitres, est consacré à l' « influence politique française en Italie avant Charles VIII, » depuis les croisades jusqu'à la mort de Louis XI, qui se considérait comme l'arbitre nécessaire dans les dissensions de l'Italie. Le livre II va jusqu'au départ de Charles VIII pour l'Italie ; c'est-à-dire qu'il traite d'abord de la politique de Mme de Beaujeu comme régente, puis des relations du jeune roi avec Naples et Milan, des traités qui furent conclus préalablement à l'entreprise militaire, et des préparatifs de l'expédition. Le livre III, rempli par le récit de cette expédition, forme presque trois cents pages à lui seul et se divise en dix chapitres : I. L'entrée de Charles VIII en Italie. — II. La chute de Pierre de Médicis et la révolte de Pise. — III. Charles VIII à Florence. — IV. La marche sur Rome. — V. Charles VIII à Rome. — VI. Les préliminaires de la ligue de Venise et la marche sur Naples. — VII. Charles VIII à Naples. — VIII. La ligue de Venise. — IX. La bataille de Fornoue. — X. Le traité de Verceil et la perte du royaume de Naples.

La première expédition des Français en Italie est d'une telle importance pour l'histoire de toute l'Europe moderne, qu'il n'y a guère de pays où elle n'ait été étudiée plus ou moins profondément dans ces dernières années. Grâce à M. Delaborde, la France, comme partie plus intéressée que toute autre, pourra mettre sa

contribution personnelle en regard de celles qui ont été fournies par l'Allemagne et par l'Italie, et j'ajouterai que cette publication nous fera encore grand honneur à un autre point de vue, grâce à la splendide illustration dont elle a été enrichie par les représentants de celui qui en conçut le premier plan, et par ses éditeurs.

A. B.

78. — HALPHEN (Eug.). Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Villiers, ambassadeur à Venise (1601), publiées d'après le ms. de la Bibliothèque nationale. In-8, 60 p. Paris, H. Champion.

Les douze lettres à M. de Villiers sont tirées du ms. fr. 18040. L'éditeur ne les a pas annotées, mais a donné à la fin de sa brochure des sommaires analytiques détaillés, comme il l'avait fait pour de précédents fascicules.

79. — JANMART DE BROUILLANT (Léonce). L'état de la liberté de la presse en France aux XVIIe et XVIIIe siècles; histoire de Pierre du Marteau, imprimeur à Cologne. In-4, 324 p. et grav. Paris, Quantin.

Un jeune bibliophile érudit de Belgique a eu l'ingénieuse pensée de faire une sorte de catalogue historique de ces nombreux ouvrages, qu'on pourrait appeler de contrebande, publiés sans nom d'auteur, dans divers lieux inconnus, mais avec cette marque uniforme de la *Sphère,* presque toujours suivie des mots : « A Cologne, chez Pierre Marteau. » Ce sont des pamphlets sur la cour de France, sur les grands seigneurs et les nobles dames, dans lesquels personne n'est ménagé, de Henri III à Louis XIV, de Catherine de Médicis à Mme de Maintenon. La liberté du langage y va souvent jusqu'à la licence; c'est de la littérature satirique, où la vérité n'inspire aucun souci. Ce qui, pour le collectionneur, ajoute au prix de ces petits volumes, c'est qu'ils sont sortis la plupart des presses des Elzevier, d'Amsterdam.

Mais, en dehors d'une curieuse et complète nomenclature, M. Janmart de Brouillant est arrivé à deux conclusions historiques qui méritent d'être signalées, bien qu'elles ne réclament pas le privilège exclusif de la nouveauté : la première, c'est que le nom, si fréquemment reproduit, de Pierre du Marteau est de pure fantaisie et ne cache même aucun personnage; la seconde, c'est que l'une des œuvres les plus célèbres publiées par cet éditeur supposé, *l'Histoire des amours du grand Alcandre,* a été faussement attribuée à la princesse de Conti, tandis que l'auteur véritable en est Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, le rival souvent heureux de Henri IV. L'auteur examine point par point ce sin-

gulier écrit, et prouve qu'il est beaucoup plus véridique qu'on ne le croirait au premier abord.

L'ouvrage, imprimé avec grand luxe, est accompagné de très jolies eaux-fortes représentant les personnages du temps : c'est une vraie publication d'amateur qui ne recherche pas le succès vulgaire. G. B. de P.

80. — La Borderie (A. de). Études historiques bretonnes. 2e série : critique hagiographique, saint Clair et saint Yves; la grande guerre de la succession de Bretagne au xive siècle. In-8, vi-237 p. Paris, H. Champion.

Une première série de ces études, publiée en 1884, était consacrée à Gildas et à Merlin. Dans celle-ci, notre savant confrère examine d'abord les documents à l'aide desquels on a voulu, tout récemment encore, placer au Ier siècle et aux temps de l'« apostolicité » l'existence de saint Clair, premier évêque de Nantes; il conclut à la faire redescendre jusqu'à la fin du IIIe siècle ou au commencement du IVe, et fixe ainsi les débuts de l'hagiographie bretonne comme il avait fixé dernièrement la chronologie du dernier apôtre de cette province, saint Yves.

Je signalerai encore plus particulièrement la partie du volume consacrée à la guerre de Blois et de Montfort (1341-1364). Avant de « débrouiller ce qui n'était jusqu'à présent, même dans les historiens bretons, qu'une succession de faits, souvent contradictoires en apparence, sans lien, sans suite logique, » l'auteur réfute les arguments de certains critiques modernes qui voudraient rejeter en bloc les récits de Froissart sur cette guerre, et il indique dans quelle mesure, sous quelles conditions de contrôle le *Froissart* que nous donne M. Siméon Luce, rapproché par exemple de la *Chronique normande,* éditée pour nous par MM. Molinier, et de la *Chronique de Flandre,* dans l'édition nouvelle due à notre éminent confrère M. Kervyn de Lettenhove, donne un témoignage très exact dans ses grandes lignes, sinon dans tous ses détails, et a été rédigé au point de vue français, et non au point de vue anglais. Il est inutile d'insister sur l'importance de ces conclusions.

A. B.

81. — Riant (comte). La part de l'évêque de Bethléem dans le butin de Constantinople en 1204. In-8, 19 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 10 AVRIL 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MAS LATRIE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 24 avril suivant.)

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Désiré Nisard, membre de l'Académie française, qui faisait partie de la Société depuis 1841.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2149. M. le marquis DE COURCY, ancien ministre plénipotentiaire, rue Saint-Dominique, n° 33; présenté par M. le duc de Broglie et M. le comte de Luçay.

2150. M. Adrien BERNIER, conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux, rue de la Croix-Blanche, n° 43, à Bordeaux (Gironde); présenté par MM. Alfred Maury et C. Rivain.

2151. M. Pierre D'ARC, avocat à la Cour d'appel d'Aix, à Aix (Bouches-du-Rhône); présenté par MM. le comte de Mas Latrie et N. Valois; correspondant, M. Guérin, rue de Condé, n° 29.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1888. — *Bulletin de la Société bibliographique*, mars 1888.

— *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 mars 1888. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, mars 1888. — *Proceedings of the trustees of the Newberry library to january* 5 1888.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1887. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, janvier-mars 1888.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Notice archéologique et historique sur l'évêché d'Évreux, par M. Gustave-A. Prévost. Caen, Delesques. Br. in-8. — *Histoire de Pierre du Marteau, imprimeur à Cologne* (XVIIe et XVIIIe siècles), par Léonce Janmart de Brouillant. In-8. Paris, Quantin. — *Une tentative des Anglais contre Château-Gontier en* 1421, *d'après des documents inédits*, par M. André Joubert. Br. in-8. Mamers, Fleury et Dangin. — *Une révolte dans les prisons du roi à Angers, en* 1652, *d'après un document inédit...*, par le même. Br. in-8. Angers, Germain et Grassin. — *Le sénat romain, depuis Dioclétien, à Rome et à Constantinople*, par Ch. Lécrivain, ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. (Fascicule LIIe de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*) In-8. Paris, Thorin.

Correspondance.

M. de Boislisle, secrétaire, fait savoir qu'un deuil de famille l'empêche d'assister à la séance.

M. le comte de Seyssel et M. Georges Lemaire, reçus dans la précédente séance, font parvenir leurs remerciements au Conseil.

M. Janmart de Brouillant adresse à la Société l'ouvrage indiqué ci-dessus.

M. le président donne lecture d'une circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique, annonçant pour le 22 mai prochain l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes.

M. P. Pélicier, archiviste du département de la Marne, propose de publier pour la Société la collection des lettres missives du roi Charles VIII. Cette proposition est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1888. 1re partie. Feuilles 1 à 4 en composition.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 1 à 18 tirées ; on compose la feuille 19.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. III. Feuilles 1 et 2 en placards.

Le Jouvencel. T. II. Pas de changement.

Le tome II et dernier du *Journal de Nicolas de Baye* étant terminé, le Conseil en ordonne la mise en distribution immédiate.

Le Conseil décide la mise sous presse du tome III des *Mémoires de Villars*, dont la copie est prête depuis plusieurs mois, comme il résulte d'une lettre de M. le marquis de Vogüé.

M. Cougny ayant fait savoir qu'il était prêt à envoyer à l'imprimerie la copie du tome VI et dernier des *Extraits des Auteurs grecs*, le Conseil, sur une observation de M. Moranvillé, rappelle qu'à moins de circonstances imprévues, ce volume ne fera probablement partie que de l'exercice 1890, et que, par conséquent, il serait prématuré d'en commencer dès à présent l'impression.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, présente le rapport annuel sur l'exercice 1887, suivi d'un projet de budget pour 1888.

M. le président remercie M. Moranvillé et les autres membres du Comité des fonds, dont les prévisions se sont trouvées exactement réalisées, et dont la vigilance a obtenu des résultats satisfaisants pour les finances de la Société. Le Conseil donne acte du rapport et du projet de budget, et ordonne le renvoi de ces deux documents à MM. les censeurs.

Sur la proposition du Comité des fonds, le Conseil pro-

nonce la radiation de quatre sociétaires qui, n'ayant pas payé leur cotisation depuis cinq années, sont considérés comme démissionnaires.

Il désigne les volumes suivants pour composer le prix d'histoire destiné au prochain Concours général des lycées de Paris et de Versailles :

Notices et documents	1 vol.
Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton	2
Anecdotes historiques d'Étienne de Bourbon	1
Récits d'un ménestrel de Reims	1
Le Loyal Serviteur	1
Mémoires de Mathieu Molé	4
	10 vol.

M. Baguenault de Puchesse ayant proposé de modifier la reliure de ces volumes, diverses observations sont présentées à ce sujet par MM. Picot, le baron de Ruble, Moranvillé et P. Meyer. La question sera soumise à un examen plus approfondi.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

82. — GLASSON (E.). Histoire du droit et des institutions de la France. T. II. Époque franque. In-8, XL-624 p. Paris, Pichon.

83. — GRAMMONT (H.-D. DE). Histoire d'Alger sous la domination turque (1515-1830). In-8, XVI-424 p. Paris, Leroux.

84. — JOÜON DES LONGRAIS (F.). Jacques Cartier, documents nouveaux. Petit in-8, 227 p. Paris, Picard.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 24 AVRIL 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures et quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MAS LATRIE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Julien Travers, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, doyen des Sociétés savantes de Normandie, mort le 9 avril, dans sa quatre-vingt-septième année. M. Travers faisait partie de la Société depuis vingt-huit ans.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2152. M. Émile TRAVERS, archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, rue des Chanoines, n° 18, à Caen (Calvados), présenté par M. le comte de Mas Latrie et M. Léopold Delisle; correspondant, M. Alphonse Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

2153. M. Charles BAUDON DE MONY, archiviste-paléographe, place du Palais-Bourbon, n° 6; présenté par M. le comte de Mas Latrie et M. Valois.

2154. M. CHAVANNE DE DALMASSY, capitaine au 11e régiment de cuirassiers, à Niort (Deux-Sèvres); présenté par MM. Rivain et Laurens.

2155. M. Philippe-Ludovic SCIOUT, docteur en droit,

avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Suresnes, n° 28; présenté par MM. Léon Gautier et Camille Rivain.

2156. M. Debidour, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, professeur d'histoire, rue de Lorraine, à Nancy (Meurthe-et-Moselle); présenté par M. Grandeau et M. H. Laurens.

Publications adressées à la Société.

Publications périodiques. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 avril.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* 3e et 4e trimestres de 1887. — *Bulletin de la Société d'ethnologie,* mars 1888.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Usages et règles de la profession d'avocat, jurisprudence, ordonnances, décrets et lois, par M. Cresson, avocat à la Cour d'appel de Paris. Deux vol. in-8. Paris, Larose et Forcel. — *Histoire de Charles VII,* par G. du Fresne de Beaucourt. Tome IV. Paris, librairie de la Société bibliographique. — *Dictionnaire iconographique des Parisiens,* c'est-à-dire liste générale des personnes nées à Paris dont il existe des portraits gravés et lithographiés, avec une biographie de chaque nom cité (environ 3,000); ouvrage orné de curieux et rarissimes portraits par Th. de Leu, L. Gaultier, etc., reproduits par la photogravure; par Ambroise Tardieu, historiographe de l'Auvergne, etc., etc. In-8. Herment (Puy-de-Dôme), chez l'auteur. — *Lexique de la langue de Bonaventure des Périers,* par Félix Frank et Adolphe Chenevière. In-8. Paris, Léopold Cerf.

Correspondance.

M. Baguenault de Puchesse et M. le comte de Luçay s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. le marquis de Courcy et M. d'Arc, admis dans la dernière séance, adressent leurs remerciements au Conseil.

M. Cresson fait hommage de l'ouvrage indiqué ci-dessus sur l'ordre des Avocats.

M. le marquis de Beaucourt, présent à la séance, offre au Conseil le tome IV de son *Histoire de Charles VII*.

Le secrétaire donne connaissance d'une circulaire émanée de la Société philosophique d'Amérique, à Philadelphie, et accompagnée d'un rapport sur la valeur scientifique du Volapük.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin de 1887. 1re partie. Feuilles 1 à 4 en distribution.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 18 tirée; feuille 19 en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. II. Pas de changement.

M. L. Delisle, au nom du Comité de publication, présente un rapport sur la proposition de M. P. Pélicier, archiviste du département de la Marne, agrégé de l'Université et correspondant du ministère de l'Instruction publique, qui offre de préparer pour la Société un recueil de lettres missives du roi Charles VIII analogue à celui des *Lettres de Louis XI* et y faisant suite. Le Comité est d'avis que M. Pélicier, bien connu pour ses travaux sur Mme de Beaujeu et sur la minorité de Charles VIII, se trouve plus compétent et mieux placé que personne pour préparer une publication de la correspondance de ce prince. M. Pélicier en a déjà une bonne partie, — plus de cinq cents lettres, — entre les mains : il arriverait certainement à doubler ce chiffre en étendant ses recherches dans certaines parties de la France et de l'Italie où elles n'ont pas encore été faites, et, malgré l'existence d'ouvrages considérables, anciens ou récents, sur ce règne, et quoique la personnalité de Charles VIII soit bien inférieure à celle de Louis XI, il serait aussi intéressant qu'utile de former scientifiquement, avec l'appareil voulu de notes et de commentaires, un recueil de sa correspondance

propre à prendre place après celle du règne précédent. Le Comité propose donc l'adoption en principe de ce projet de publication. — Cette proposition est ratifiée par le Conseil.

Le secrétaire annonce que M. Paul Viollet, de l'Institut, membre du Conseil, voudra bien lire à l'Assemblée générale du 1er mai un fragment du livre qu'il prépare sur les *Institutions politiques et administratives de l'ancienne France.*

M. Paul Durrieu donne communication du rapport des censeurs qui doit être lu à la même Assemblée générale.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

85. — Gudin de la Brenellerie. Histoire de Beaumarchais; mémoires inédits, publiés sur les manuscrits originaux, par Maurice Tourneux. In-18 jésus, xxviii-512 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

86. — Jurien de la Gravière. La guerre de Chypre et la bataille de Lépante; ouvrage accompagné de 14 cartes et plans. 2 vol. in-18 jésus. T. I (la guerre de Chypre), xlvi-204 p.; t. II (la bataille de Lépante), 226 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

87. — Laurent (P.). Notes inédites sur la vie et les œuvres de dom Ganneron, chartreux du Mont-Dieu. In-8, 16 p. Charleville, impr. Devin et Cie.

88. — Vidal (P.). Elne historique et archéologique. In-16, 183 p. et planches. Perpignan, impr. de l'*Indépendant.*

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 1er MAI 1888,

A trois heures et demie, dans la salle du Cours d'archéologie, à la Bibliothèque nationale,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE MAS LATRIE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin suivant.)

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le président (voir p. 82);

2° Du rapport de M. de Boislisle, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1887-1888 (voir p. 97);

3° Du rapport des censeurs, MM. Durrieu et Delaville Le Roulx, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'année 1887 (voir p. 108).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. C. Rivain, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1892 :

MM. de Boislisle, Boulatignier, Chéruel, Lair, Maury, de Puymaigre, Rocquain, de Ruble, de Watteville, de Witte.

M. Himly est élu en remplacement de M. Desnoyers, décédé, dont le mandat devait expirer en 1890.

Sont réélus censeurs : MM. Joseph Delaville Le Roulx et Paul Durrieu.

M. Paul Viollet, membre de l'Institut, donne lecture d'un fragment inédit de son étude sur les *Institutions politiques et administratives de l'ancienne France*, ayant pour sujet le Droit de cité et le Droit latin dans la Gaule romaine.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Discours de M. le comte de Mas Latrie, membre de l'Institut, président de la Société pendant l'exercice 1887-1888.

Messieurs,

C'est toujours un bien grand honneur d'être appelé, même par l'ancienneté, à présider une société comme la vôtre. Fondée par les hommes les plus éminents qui dirigeaient et encourageaient les travaux littéraires il y a plus d'un demi-siècle, elle a depuis longtemps justifié et dépassé les espérances que le marquis de Fortia d'Urban osait concevoir pour elle en la félicitant d'avoir déjà vécu trois ans, « dans un temps, disait-il, où l'on voit tant de choses et de sociétés éphémères se former et se dissoudre bientôt. »

Plus ancienne que le Comité des Sociétés savantes, la Société de l'Histoire de France fait, en quelque sorte, partie, comme lui, de nos nécessaires institutions historiques. Elle a donné une vie nouvelle aux vieilles associations scientifiques existant dans les provinces, et elle a déterminé la création de nombreuses réunions analogues, soit dans les départements, soit dans quelques pays voisins ; car son influence, ou son exemple, il est permis de le rappeler, n'a pas été limité à nos frontières : en Belgique, en Suisse, en Italie, en Angleterre même, partout où ont pénétré ses publications, on a vu se développer de nouveau le goût des études de l'histoire nationale et la louable ambition d'en publier aussi les monuments originaux. L'ensemble de la collection scientifique qu'elle a créée se compose aujourd'hui d'environ quatre-

vingts ouvrages choisis, appartenant à peu près à tous les siècles de notre histoire, et forme un recueil de plus de deux cents volumes. La statistique de notre commission financière vous fera connaître par le détail, si vous le désirez, la quantité précise des volumes retirés par nos sociétaires ou par le commerce, et le nombre de volumes restant dans les magasins; elle peut même vous dire assez approximativement le chiffre total des volumes imprimés par vos soins et à vos frais. Il dépasse aujourd'hui cent mille. Mais le nombre importe peu; la qualité seule vous intéresse. Vous devez, à cet égard, être bien satisfaits.

Le mérite de vos publications et le prix qu'y attachent les amis des lettres sérieuses sont établis par ces seuls faits : plus de vingt ouvrages de votre collection sont épuisés en totalité ou dans leurs parties principales; un égal nombre est à la veille de disparaître de la vente, et il a fallu, dès cette année, par une mesure exceptionnelle, autoriser une seconde édition du premier volume de l'une de nos plus importantes publications, le *Froissart,* pour nous permettre de fournir aux nouveaux sociétaires des exemplaires complets de l'ouvrage, au moins jusqu'à l'achèvement de l'impression.

D'aussi heureux résultats n'ont pu être obtenus que par la sollicitude éclairée de la Commission de publication, où l'on a vu se succéder, pour ne pas parler des vivants, MM. de Wailly, Lenormant, Guérard, Beugnot, Vitet, Quicherat, Paulin Paris, et M. Guizot lui-même. Le succès est dû aussi à la sagesse de nos Commissions de comptabilité, et il serait bien injuste de n'y pas associer dans une large mesure la judicieuse érudition et le dévouement incessant de celui que nous avons perdu, et dont le souvenir vous est toujours présent.

L'état mortuaire de l'année 1887-1888, sans être très chargé, perpétuera parmi nous des regrets ineffaçables. L'administration, la magistrature, l'enseignement, les assemblées publiques, l'armée y sont représentés, comme le clergé et la société : car nous avons des amis et des adhérents par-

tout. Nous avons perdu Mme la baronne douairière James de Rothschild, l'une des sociétaires qui continuent chez nous les traditions rattachées aux noms de Mesdames de Saint-Surin, Tastu, de Craon et de Mirepoix, inscrits sur nos premières listes. — M. le pasteur Abric Encontre s'est éteint à Passy. — Un mois à peine s'est écoulé depuis que nous avons rendu les derniers devoirs à M. Désiré Nisard, l'éloquent défenseur par la plume et la parole des fortes et saines conditions de la littérature française. Sans avoir participé directement à nos travaux, il s'y intéressait, et durant son passage à la direction des Lettres au ministère de l'Instruction publique, il les a toujours soutenus. C'était un de nos plus anciens et fidèles sociétaires.

La mort plus récente de M. Julien Travers, professeur honoraire à la Faculté de Caen et ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie, a été un deuil public pour sa ville adoptive. Les professeurs des Facultés et du lycée, les délégués des Sociétés savantes du département, des députés et des conseillers généraux, anciens et nouveaux, le maire et le clergé, tout le monde a voulu honorer cette belle vie terminée à quatre-vingt-sept ans, et consacrée à l'enseignement, à la philosophie, à l'histoire, à la littérature, et aussi à la poésie, car M. Julien Travers a composé de très nombreuses et très jolies pièces de vers, morales ou historiques. Son digne fils, M. Émile Travers, archiviste-paléographe, ancien conseiller de préfecture, tient à honneur de remplacer parmi nous son vénérable père.

Nous avons à regretter la mort de M. Auguste Colard, chef d'escadron d'artillerie à Versailles; de M. le baron de Lagotellerie, de M. Thellier, de M. Lahure, gendre de notre premier imprimeur, l'honorable et très lettré Georges Crapelet, de M. le comte de Laurencel, attaché au ministère des Affaires étrangères, de M. Moinery, ancien président du tribunal de commerce de Paris, de M. Duval, conseiller à la Cour d'appel de Rouen, de M. Lemaire, ancien professeur au lycée Louis-le-Grand, de M. Henri Lepage, auteur du *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe,* un des meilleurs volumes de la collection géographique

qu'il serait si désirable de voir poursuivre plus activement.

Le Conseil d'État, d'où nous sont venues autrefois de si nombreuses et honorables adhésions, a perdu, comme nous, MM. Riché et Batbie. Caractère attentif et laborieux, doué d'une remarquable facilité de parole, M. Riché, membre de la section de l'intérieur, qu'il a quelque temps présidée, cherchait toujours, par d'incessantes lectures, à accroître son savoir, déjà si étendu. C'était un hôte assidu de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque Mazarine. S'il n'est rien sorti pour le public de ses investigations prolongées, la substance des rapports et des discours que M. Riché a eu à présenter, soit au Conseil, soit aux Chambres, en était singulièrement élargie et consolidée. On lui doit le rapport d'où est sortie la loi définitive consacrant les privilèges des héritiers et ayants droit des auteurs, et c'est un titre particulier à nos respectueux hommages.

M. Batbie s'était aussi attaché de bonne heure à la législation administrative et à l'économie politique; mais la sphère de son action a été plus grande, quoique sa vie ait été plus courte. Au Conseil d'État, à l'École de droit, au Sénat, au Ministère, dans toutes les fonctions qu'il a remplies et les postes qu'il a occupés, il a laissé la marque d'un esprit élevé, bienveillant, éminemment pratique, résolu, et j'ajoute modéré, car la modération n'exclut ni la clairvoyance ni la fermeté. Son *Traité du droit public et administratif* sera toujours consulté comme la source salutaire des vrais principes en ces matières. On y retrouve les qualités exquises de sa vive intelligence : la facilité de l'exposition dans les questions les plus abstraites de la législation et de l'économie publique, la sagesse des appréciations dans le jugement des doctrines opposées à la sienne, la nette indication des solutions équitables entre les droits imprescriptibles de la puissance publique et les droits non moins sacrés des citoyens.

On a fait de M. le baron de Viel-Castel, membre de l'Académie française, un éloge bien enviable : on a dit qu'il fut toujours vrai, même à l'égard de ceux qu'il aimait. Sa carrière entière et tous ses écrits justifient un tel jugement. Dans son *Histoire de la Restauration*, sans faiblesse, et

sans trop de goût d'ailleurs pour les choses de l'intérieur, il met en évidence les résultats supérieurs acquis pour le pays à travers tant de difficultés : la Restauration reçut la France écrasée, endettée, non humiliée ; quand elle tomba, sa diplomatie était respectée, ses finances rétablies, son territoire agrandi.

La Société de numismatique et d'archéologie a payé un juste tribut d'estime à la mémoire de son dévoué fondateur, M. le vicomte Gustave de Ponton d'Amécourt, enlevé après une vie que l'on pouvait espérer voir se prolonger longtemps encore, et qui, tout entière, a été donnée aux généreux labeurs de la bienfaisance et de l'érudition. Son livre sur les *Vies des saints antérieurs à l'an mil, traitées au point de vue de l'archéologie et de la géographie*, est, disent les hommes compétents, un peu hardi et conjectural. Il témoigne du moins, chez l'ingénieux auteur, comme ses autres publications spécialement consacrées à la numismatique, d'une grande connaissance du moyen âge et d'un vrai talent d'exposition. La valeur de ses deux collections de médailles était connue de tout le monde scientifique. Il en communiquait les richesses avec la plus grande libéralité à tous les savants et à tous les curieux. Faisons des vœux pour que son incomparable série de monnaies mérovingiennes, fruit de longues recherches et de sacrifices incessants, objet et instrument de ses meilleurs travaux, ne soit pas dispersée comme l'a été la collection des médailles romaines en or que l'on avait admirée au Trocadéro. Espérons que cette collection unique viendra bientôt s'ajouter à celles de notre Bibliothèque nationale, de cet établissement magnifique, un des fleurons et des trésors de la France, incessamment amélioré par une direction vigilante, et dont les revendications dans une affaire récente et retentissante, après qu'une discussion merveilleuse de science et de lucidité en avait établi la légitimité, ont été satisfaites par une négociation des plus sages et des plus heureuses.

L'auteur de l'une de nos publications les plus appréciées, M. Célestin Moreau, éditeur des *Mazarinades*, s'est éteint dans un âge fort avancé, en Bretagne, où il s'était depuis long-

temps fixé en quittant Paris. Sa vie a été partagée entre la politique et la culture des lettres. Il fut un des collaborateurs assidus du *Rénovateur*, de la *Quotidienne* et de l'*Union*, avec MM. Laurentie et de Riancey. Il s'y fit remarquer, même à l'époque où la rédaction était anonyme, par la verve toujours courtoise de ses discussions. Chose étrange et heureusement assez commune, au moins autrefois, ce polémiste ardent et incisif était, dans le monde, où il allait peu du reste, le plus aimable des hommes, et bien des fois l'adversaire dont il avait combattu le plus vivement les écrits ou les discours lui tendait, en le rencontrant, une main amicale et affectueuse. C'est que M. Célestin Moreau, qui heureusement a fait souche, était un de ces hommes à convictions sincères, loyales et désintéressées.

Si chère que lui fût la défense de ses opinions politiques, les lettres et l'histoire l'attiraient davantage. Captivé par la grandeur du règne de Louis XIV, il s'y renferma, en fit l'objet de sa prédilection exclusive, et se forma une bibliothèque très considérable des écrits originaux et contemporains de ce temps, depuis la Fronde jusqu'à la mort du roi. Les beaux travaux que nous lui devons et la plupart des éditions de mémoires qu'il a publiées dans les collections Janet et Techener sont venus de cette riche réserve.

Frappé prématurément dans ses plus intimes affections, M. Moreau se retira en province, pour se consacrer à l'éducation d'une famille déjà nombreuse et encore jeune. Il y a vécu vingt ans, entouré de l'estime universelle, modèle, sans s'en douter, de vertu et de bienfaisance, veillant à l'avenir de ses enfants, ne laissant pas écouler une journée sans s'occuper d'œuvres littéraires, et même encore quelquefois politiques, complètement oublié d'ailleurs de tous les auteurs de biographies, tant il était modeste[1].

1. M. Célestin Moreau était né au mois de mars 1805, au château du Boillet, près Orbilly, en Touraine. Il descendait d'une très ancienne famille tourangelle. Il se destinait à la magistrature et faisait ses études à Paris, lorsque la révolution de 1830 vint lui fermer cette carrière et le forcer même à quitter Paris, où son zèle légitimiste l'avait assez sérieusement compromis. Il se retira chez un de ses oncles, au château de Font-

Dans cette dernière phase de sa vie, au milieu de travaux divers concernant l'histoire de France ou les souvenirs français en Amérique, sujet de deux volumes fort intéressants, il n'a jamais perdu de vue les *Mazarinades*. Il y revenait sans cesse, pour revoir, élaguer ou compléter quelque chose du premier labeur, pour le mettre en état d'arriver à une seconde édition, notablement améliorée. Il laisse également un texte revisé et plus complet des mémoires de Mme de la Guette sur la Fronde, dont le manuscrit pourra être communiqué à votre Commission de publication, si elle le désire.

Ce livre des *Mazarinades*, qui semble avoir été l'œuvre préférée de M. Moreau, signalé d'abord par M. Lenormant, nous le devons surtout à l'insistance et à la sollicitude éclairée du cher défunt auquel tout nous ramène, et avec qui je vous demande la permission de rester un moment.

Jules-Pierre-François-Stanislas Desnoyers naquit le 8 octobre 1800, dans la ville de Nogent-le-Rotrou, près des

baudy, et y resta jusqu'au moment où, sur l'envoi de quelques articles de politique locale, M. Laurentie le rappela à Paris pour l'aider à fonder le *Rénovateur*. Ce fut le commencement des rapports et de la longue amitié qui le lièrent à MM. Berryer, Michaud, Laurentie, Poujoulat, Nettement, de Riancey, Menessier. M. Lenormant demanda aussi sa collaboration pour le *Correspondant*. En 1845, M. Moreau épousa la fille de M. Alexandre de Vattemare, dont le nom est si populaire aux États-Unis comme celui du fondateur et du premier propagateur du système d'échanges internationaux auquel presque toutes les bibliothèques des États-Unis doivent leur naissance, et beaucoup de bibliothèques d'Europe leurs richesses américaines. Il seconda activement son beau-père dans la direction de ces échanges pour la partie historique, surtout en ce qui concerne l'histoire de France. Indépendamment de notre *Bibliographie des Mazarinades*, parue en 1850 et 1851, et du *Choix de Mazarinades*, imprimé en 1853, M. Moreau a publié dans la Bibliothèque elzévirienne de P. Janet : le *Courrier de la Fronde*, 2 vol. in-12 ; les *Mémoires de Campion*, 1 vol.; les *Mémoires de Tavannes et de Balthazar*, 1 vol.; les *Mémoires de madame de la Guette*, 1 vol. (ont eu deux éditions) ; — chez Techener : les *Mémoires de Chouppes, de Navailles et de la Valette*, 1 vol.; l'*Histoire anecdotique de la jeunesse de Mazarin*, 1 vol.; l'*Histoire de l'Acadie française, dans l'Amérique septentrionale, de* 1598 *à* 1755, 1 vol. in-8°, 1873. Les *Prêtres français émigrés aux États-Unis* (un fort vol. in-12) ont paru chez Charles Douniol, en 1856.

lieux mêmes où il a voulu mourir. Jeune encore quand il perdit sa mère, il fut élevé par son grand-père, dont il ne parlait jamais qu'avec la plus tendre vénération. Il avait eu toujours les premières places au collège de Falaise, quand les soins nécessaires à sa santé, alors délicate, déterminèrent ses parents à lui imposer un peu de repos. Ce temps ne fut pas perdu pour lui. Durant ces libres années de promenades et de courses à cheval dans les bois du Perche, il se prit d'un amour passionné pour les sites champêtres et pour la lecture, seule occupation qu'on lui permît. Il ne sortait jamais sans un livre sous le bras ou dans ses poches, et bien souvent il lui arrivait de quitter sa paisible monture, qui le suivait docilement, pour prolonger plus à loisir ses lectures et ses réflexions. Il lisait tout : voyages, histoire, théâtre, descriptions et merveilles de la nature. Ses auteurs de prédilection étaient Châteaubriand et Lamartine. Il les reprenait toujours avec plaisir. Le charme qu'avaient pour lui les poésies de Lamartine, les premières, il l'a ressenti toute sa vie, et il le goûtait encore jusque dans sa vieillesse, touchant indice de sa bonne et affectueuse nature.

Quand sa santé se fut consolidée, ses études promptement et brillamment terminées, on lui laissa la plus grande liberté pour le choix d'une carrière, rien n'exigeant qu'on hâtât une résolution à cet égard. Il donna ample satisfaction en tous sens à son esprit curieux et déjà mûr, en inclinant toutefois de préférence vers la géologie, l'archéologie et l'histoire. C'est durant cette période d'études et de travaux féconds, inspirés toujours par la recherche des principes élevés et généraux, qu'il jeta les bases de cette érudition à la fois solide et variée qui a fait l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui l'ont connu.

Son mariage décida de la direction définitive, ou du moins principale, de sa vie scientifique. Devenu, en épousant Mlle Target, fille du célèbre jurisconsulte, le beau-frère de M. Constant Prévost, professeur de géologie, il ne voulut pas, dans un excès de délicatesse que lui seul approuva, poursuivre une voie où il avait déjà marqué sa haute aptitude par des découvertes appréciées encore aujourd'hui

comme ayant ouvert des vues nouvelles à la science[1]. Sans rompre avec la Société de géologie, qu'il avait fondée, et avec laquelle il n'a cessé de communiquer par sa présence ou sa collaboration, il donna le plus qu'il put de son temps et de ses belles facultés aux œuvres et aux travaux historiques. Il ne tarda pas à y recueillir les succès les plus satisfaisants, dont un prix à l'Institut, sur la question mise au concours des *Invasions arabes dans l'occident de la Méditerranée*.

Les travaux multiples au milieu desquels il se complaisait l'occupaient sans le fatiguer; il les reprenait avec aisance, au milieu des distractions et des épanchements de la famille. Son union, bénie du ciel, était et a été pour lui, durant un demi-siècle, la source du plus parfait bonheur. Jusqu'en 1870, M. Desnoyers n'a pas su ce qu'était un chagrin : ses enfants faisaient la joie et le charme de son existence; son fils aîné,

1. Je reproduis les termes mêmes d'une note qu'un maître éminent, M. Daubrée, veut bien me donner sur les travaux géologiques de notre confrère : « Le premier, M. Desnoyers a reconnu dans l'ouest de la France, dans la presqu'île du Cotentin, des systèmes de couches, appartenant aux périodes jurassique, crétacée et tertiaire, correspondant exactement à celles qui avaient été antérieurement signalées dans le bassin de Paris. A la suite d'un voyage dans le sud de l'Angleterre, il a signalé aussi leur identité avec cette même contrée. Peu de temps après les magistrales études que Cuvier et Alexandre Brongniart avaient faites du bassin de Paris, M. Desnoyers découvrit dans diverses parties de la France des dépôts marins qui sont incontestablement d'un âge plus récent. Par une série d'études, particulièrement dans le Perche, M. Desnoyers a recueilli beaucoup d'observations nouvelles sur la constitution de ces mêmes terrains. Au point de vue paléontologique, on ne peut oublier ses études persévérantes et difficiles sur les traces de pas laissées par des animaux inconnus à la surface des bancs de gypse de Montmorency et le contrôle expérimental dont il a appuyé ses conclusions. L'ouvrage sur les cavernes, longtemps classique et toujours si utile à consulter, publié en 1847, montre à la fois la vaste érudition, la sagacité et l'esprit philosophique de son auteur. Toutes les questions qui se rattachent à ce sujet, à la fois géologique et archéologique, y sont traitées avec une ampleur de vues que l'on apprécie aujourd'hui plus que jamais, depuis que des découvertes ultérieures les ont confirmées; les ossements humains et les vestiges de l'industrie humaine y sont l'objet d'un examen tout spécial, et, comme d'autres travaux de M. Desnoyers, celui-là a servi de point de départ à des vues nouvelles. »

sorti le premier de l'École centrale, ingénieur distingué, s'était acquis une réputation de métallurgiste; le plus jeune, héritier de son aimable caractère, se préparait par de fortes études à une carrière industrielle; ses deux filles l'entouraient d'affection et de prévenances. Sa vie s'écoulait ainsi paisible et tranquille, partagée entre ses fonctions de bibliothécaire du Muséum, ses travaux scientifiques et les douceurs du foyer domestique, sans que le moindre nuage en troublât la calme uniformité. Il passait une partie de l'année à Montmorency, dans la vieille église Notre-Dame, devenue sa propriété, et dont il avait fait une jolie maison de campagne, aménagée suivant ses goûts, en artiste et en archéologue. Au sommet de la tour enveloppée de lierre, il avait disposé son cabinet de travail. Ses livres et ses collections manuscrites, si aimées et incessamment accrues[1], garnissaient jusqu'au haut les rayons de sa bibliothèque. Par les ogives des fenêtres, il voyait au loin une campagne riante, qui lui rappelait les alentours du château paternel de Bois-Guilbaut. Il lui suffisait de descendre quelques marches pour se trouver au milieu de ses collections d'antiquités et de minéraux.

Tout lui souriait, quand soudain l'édifice de sa félicité s'écroula sous les coups d'une implacable série de malheurs.

En 1870, son plus jeune fils était tué par l'ennemi au fort d'Issy. Deux ans après, Mme Mertzdorff, sa fille aînée, était frappée aux débuts d'une fièvre typhoïde, sans qu'il pût la voir. Puis sa fidèle et vaillante compagne, puis son gendre, M. Mertzdorff, bientôt son fils aîné, celui que vous avez connu, disparaissaient les uns après les autres, laissant des vides que ni le travail ni les devoirs ne pouvaient plus combler. Une fille lui restait, qui entourait sa vieillesse de charme

1. Une entente avec la famille de M. Desnoyers, ménagée par les soins de M. Delisle, a permis de réunir à la Bibliothèque nationale la collection de manuscrits et d'autographes formée par notre confrère. Il s'y trouve des documents du plus haut intérêt pour l'histoire et pour la paléographie, comme on peut s'en assurer en parcourant le catalogue qui vient d'en être publié sous ce titre : *Collections de M. Jules Desnoyers; catalogue des manuscrits et des chartes, par M. L. Delisle; notice sur un recueil historique du XVIIIe siècle, par M. Marcel de Fréville.* Juin 1888.

et de tendresse; elle lui fut enlevée le 10 juillet 1887. Il résistait courageusement depuis plusieurs années à un mal cruel : il ne put supporter plus longtemps les atteintes redoublées qui pénétraient jusqu'à son cœur. Le 1er septembre dernier, deux mois après la mort de Mme Milne-Edwards, il rendait son âme à Dieu, près de l'ami bien-aimé qu'il avait donné à sa fille, et qui conservera l'héritage impérissable de sa digne mémoire et le témoignage de notre profonde affliction.

Je ne vous ai parlé que de l'homme, Messieurs, du père, du mari, de l'ami. Que vous dirai-je du savant que vous ne sachiez déjà et que les voix les plus autorisées n'aient rappelé? On a dit combien l'Académie des inscriptions, après avoir couronné deux de ses travaux, restés malheureusement inédits, s'était félicitée de profiter de sa savante expérience dans le jugement du concours des Antiquités nationales. On a justement revendiqué pour lui une part plus considérable que ne pense peut-être la génération nouvelle, et qui lui revient de droit, dans la reprise du mouvement historique et dans l'emploi des méthodes critiques. Le Comité historique, dont il était le doyen, appréciait l'intérêt et la science, nourrie de faits et d'observations, de ses rapports. Le Muséum lui doit l'organisation scientifique de sa bibliothèque, dont il a triplé les collections. La Société de géologie l'honorait encore comme son fondateur et comme l'un de ses collaborateurs assidus, quand nous pensions qu'il nous appartenait tout entier, tant il accomplissait consciencieusement tout ce qu'il faisait. Le recueil de ses rapports annuels serait le plus intéressant journal de nos travaux et une étude inappréciable des sources originales de notre histoire.

Vous avez voulu, dès 1884, honorer par une manifestation sans précédents et bien légitime une collaboration si utile, un dévouement aussi absolu et aussi constant quand il atteignait sa cinquantième année.

M. Desnoyers s'était en effet trouvé naturellement désigné par l'étendue de ses connaissances et par l'aménité de ses relations comme le secrétaire perpétuel de ces érudits d'élite, la plupart ses amis, qui se réunirent le 27 juin 1833 pour con-

certer ensemble la publication des plus intéressants monuments de notre histoire.

Un magnifique programme de travaux et d'événements mémorables se présentait à eux. C'est Clovis, dont le baptême infuse un sang nouveau à la vieille Gaule et crée la vraie patrie française; Charlemagne qui, en la dégageant d'éléments étrangers, organise les grands fragments d'où doit un jour sortir son unité; Hugues Capet, qui fonde la dynastie nationale. Puis ce sont les Communes, que nous allons glorifier bientôt, Bouvines et les Croisades, saint Louis et le Parlement, Charles VII et Jeanne d'Arc. Bientôt, pour emprunter les belles paroles de l'un de nos confrères les plus éminents dans une récente réception, « bientôt, à l'aurore des temps modernes, c'est François Ier donnant par la fondation du Collège de France la « parole à la liberté de la science; c'est Henri IV inscri- « vant dans le code les garanties de la tolérance; c'est « Louis XIV s'arrachant à l'éclat incomparable des lettres « et des armes pour écouter Colbert et imprimer avec lui « l'essor à la richesse commerciale et industrielle qui doit « changer la face économique de la société tout entière. « Quelle histoire et quelle famille! »

Mais je m'aperçois qu'en rappelant les faits dominants de nos annales nationales, j'ai donné le catalogue sommaire des travaux que vous avez accomplis et des publications dont vous avez doté l'érudition, tant vous avez su répondre aux désirs de la science et aux sentiments du patriotisme.

Toutes les grandes époques de notre histoire sont déjà représentées dans votre bibliothèque par des monuments choisis et appréciés.

Vous avez publié Grégoire de Tours, Éginhard, les *Chroniques de Saint-Bertin,* qui forment la base historique des deux premières races. Richer remplit le x[e] siècle. Aux xi[e] et xii[e] siècles, époque des luttes territoriales au milieu desquelles la royauté se dégage des étreintes féodales et commence à organiser l'administration supérieure, vous comptez les *Chroniques d'Anjou* de MM. Marchegay, Salmon et Mabille; la belle édition d'Orderic Vital, de M. Le Prévost;

les *Miracles de saint Benoît*, de M. de Certain; les *Œuvres de Suger*, de M. Lecoy de la Marche, et les *Histoires de Philippe-Auguste* par Rigord et Guillaume le Breton, si soigneusement éditées par M. Fr. Delaborde.

Le XIIIe siècle, mieux partagé encore, a eu le *Villehardouin*, de M. P. Paris, la *Chanson de la croisade des Albigeois*, de M. Meyer, l'*Histoire des ducs de Normandie*, de M. Francisque Michel, la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont, les *Établissements*, de M. Viollet, les *Coutumes de Beauvaisis*, de M. le comte Beugnot, les *Anecdotes d'Étienne de Bourbon*, de M. Lecoy de la Marche, le *Guillaume de Nangis*, de M. Géraud, les *Récits d'un ménestrel de Reims*, de M. de Wailly; enfin, *Joinville*, le bijou et le chef-d'œuvre de la littérature française du moyen âge.

Pour le XIVe siècle, vous avez donné des monuments de la plus haute valeur : *Froissart*, *Wavrin*, la *Chronique des quatre premiers Valois*, la *Chronique normande*, la *Chronique de Louis de Bourbon* et les *Comptes de l'argenterie et de l'hôtel des rois de France*, si recherchés et devenus si rares.

Au XVe siècle, quand la France, délivrée de la guerre des Anglais, reprend possession d'elle-même, nous trouvons d'inappréciables récits : *Monstrelet*, *Pierre de Fénin*, *Le Fèvre de Saint-Rémy*, *Nicolas de Baye*, *Olivier de la Marche*, *Mathieu d'Escouchy*, publié par l'historien désormais classique de Charles VII; le *Procès de Jeanne d'Arc* et l'*Histoire de Thomas Basin*, deux modèles laissés par M. Quicherat; puis *Philippe de Commynes*; enfin Louis XI, peint par lui-même dans sa correspondance de dauphin et de roi.

Le XVIe siècle est le temps de nos guerres d'Italie et de nos luttes religieuses. Vous avez consacré à cette époque convulsive plus de vingt-cinq volumes, et personne ne le regrettera. Après la magistrale édition de *Monluc*, entièrement achevée, et après celle de *Brantôme*, dont M. Lalanne terminera le dernier volume l'année prochaine, vous avez donné : le *Loyal serviteur*, les *Lettres de Marguerite*

d'Angoulême, les *Mémoires de Marguerite de Valois*, la *Correspondance de l'empereur Maximilien*, le *Journal d'un bourgeois de Paris*, l'*Histoire de Navarre* par Bordenave, les *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, les *Mémoires de la Huguerye* et l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*, qui atteindra la fin du règne de Henri IV, ce bon prince, ce roi si digne d'être aimé et si aimé, aux pieds duquel d'Aubigné dit avoir couché tant d'années. Deux volumes seulement ont paru de ce grand ouvrage, qui ne doit pas en avoir moins de dix ou douze; mais nous sommes assurés que le savant et actif éditeur, M. le baron de Ruble, hâtera autant qu'il lui sera possible cette longue entreprise, comme il saura, par ses notes lucides et précises, signaler les fréquentes erreurs du partial et curieux narrateur.

Les *Mémoires de madame de Mornay*, ceux *du marquis de Beauvais-Nangis*, ceux *du maréchal de Bassompierre* intéressent les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. Les *Papiers de Mathieu Molé*, les *Mémoires de Coligny-Saligny* et *de Nicolas Goulas* sont du temps de Louis XIII et de Richelieu. La minorité de Louis XIV et la Fronde occupent neuf volumes, avec les *Lettres de Mazarin*, les *Registres de l'Hôtel de ville* et les *Mazarinades*. Au règne personnel du roi appartiennent plus particulièrement les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, la *Relation* de Spanheim et les *Mémoires de Villars*, si lumineusement édités et commentés par l'héritier des archives du maréchal. Enfin, pour le règne de Louis XV, nous avons les *Mémoires du marquis d'Argenson* et le *Journal de Barbier*, aujourd'hui complètement épuisé.

Voilà votre œuvre, Messieurs. Le monument est vaste et solide, le temps ne le détruira pas. Peut-être y aurait-il néanmoins quelque utilité à chercher à en consolider certaines parties, assuré que l'on est de pouvoir toujours avantageusement en prolonger les dépendances. L'œuvre de Sidoine Apollinaire, celles de Fortunat et de Frédégaire, d'Abbon, Hincmar, Flodoard, Raoul Glaber, Pierre de Vaulx-Cernay, Guillaume de Puy-Laurent, ne mériteraient-elles

pas de figurer dans votre collection, bien que plusieurs aient été nouvellement imprimées dans une grande collection étrangère et ailleurs? Les époques postérieures nous fourniraient les *Écrits historiques de Christine de Pisan,* le *Livre des Faits* du maréchal Boucicaut, les *Mémoires de Martin* et *de Guillaume du Bellay,* ceux *de Gaspard de Saulx-Tavannes,* d'autres encore qui attendent des éditions améliorées, et en tout cas plus à portée que celle des recueils généraux dans lesquels ils se trouvent compris. On trouverait des fragments très dignes de voir le jour, et tout à fait historiques, dans les écrits divers de Philippe de Maizières, l'un des conseillers de Charles V, surtout dans le *Songe du vieil pèlerin,* curieux mémoires du temps de sa vieillesse, rédigés vers l'an 1389, que le cardinal du Perron aimait à aller relire chaque année en s'enfermant dans la bibliothèque des Célestins, où le manuscrit en était conservé.

J'oserai concevoir, ou plutôt reprendre un dessein plus méritoire encore, plus ardu sans doute, mais dont les résultats scientifiques seraient infiniment utiles à l'étude du moyen âge, où tant de choses restent encore à connaître et à mieux juger. Je veux parler d'un choix des canons des conciles de France et des parties originales de la vie des saints français ou qui ont vécu en France, projet si souvent recommandé à notre attention par MM. Guizot et Thierry, et par M. de Montalembert. Leurs admirables travaux ont montré la valeur exceptionnelle de ces textes précieux pour l'étude des événements politiques et des institutions. Le Grand d'Aussy et Monteil ont à peine effleuré la mine pour l'histoire des mœurs, des usages, des traditions et de tout ce qui concerne la vie intime des temps passés.

Retirons ces filets d'or des montagnes d'in-folio qui les resserrent. Plaçons-les en évidence. Qu'ils deviennent, par nos soins, plus accessibles et plus aisés à mettre en œuvre. Tous les amis des lettres nous en sauront gré.

Rien ne nous manque pour entreprendre enfin et reconnaître dignement un pareil travail, qui, en assurant à l'auteur un renom durable, ajouterait aux services signalés

que la Société a déjà rendus. Une Commission attentive et prudente maintient nos finances dans un état satisfaisant. Des adhésions nouvelles, en comblant les vides inévitables que le temps amène parmi nous, nous assurent la continuation régulière de nos ressources et nous amènent un choix de collaborateurs émérites. Le Comité de publication est dirigé par un président au-dessus de tout éloge. Nous possédons pour le Bulletin et pour la correspondance générale un confrère qui, à la science et au dévouement de son regretté prédécesseur, ajoute une incomparable activité, le don suprême de savoir terminer tout ce qu'il entreprend, et la bonne fortune d'avoir auprès de lui un jeune auxiliaire dont les qualités, jointes aux siennes, ont porté notre Secrétariat à la perfection.

Rapport de M. de Boislisle, membre de l'Institut, secrétaire, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

L'an dernier, en pareille réunion, je vous faisais remarquer avec une légitime satisfaction que deux volumes de l'exercice courant étaient déjà entre vos mains; cette année, vous en avez eu trois dès le mois d'avril, ce qui prouve que les éditeurs et le Conseil ont encore redoublé de zèle, et ce qui porte à quatre le nombre des ouvrages que nous allons examiner ensemble, à savoir : pour la seconde moitié de l'exercice 1887, le tome III des *Lettres de Louis XI* et le tome II de l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné;* pour l'exercice 1888, le tome VIII des *Chroniques de J. Froissart* et le tome II du *Journal de Nicolas de Baye.* Prenons-les, si vous le voulez bien, selon l'ordre chronologique des sujets : Froissart aura ainsi, comme c'est justice, le premier rang.

Je n'ai pas besoin de revenir sur les raisons qui ont forcé

le Conseil à scinder ce tome VIII en deux parties distinctes, comme on l'avait déjà fait pour le tome Ier. Alors même que vous n'auriez point pris connaissance du procès-verbal où sont relatés les motifs de cette décision, rien que l'épaisseur des deux volumes ainsi constitués en serait la justification tangible et évidente.

La première partie — ou premier volume — de ce tome VIII comprend les commentaires de M. Siméon Luce, en regard du sommaire courant ; la seconde, éditée par M. Gaston Raynaud, se compose du texte et des variantes. C'est la fin du livre Ier ; les événements vont du combat de Pontvallain (4 décembre 1370) à la prise d'Ardres et d'Audruicq (septembre 1377). Les années 1370 à 1372 sont remplies par la lutte contre les Anglais en Poitou et en Saintonge ; l'année 1373, par l'expédition du duc de Bourbon et de Bertrand du Guesclin en Bretagne, et par cette marche tout à fait étonnante qui, en six mois, porta l'armée d'invasion commandée par les ducs de Lancastre et de Bretagne à travers l'Artois, la Picardie, la Normandie, le Soissonnais, la Champagne, la Bourgogne, le Nivernais, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Limousin et le Périgord, jusqu'à Bordeaux. Puis viennent les opérations du duc d'Anjou, de Clisson et de du Guesclin dans le bas Languedoc, sur les frontières de l'Agenais et du Bordelais, la prise de Bécherel, celle de Saint-Sauveur-le-Vicomte par l'amiral Jean de Vienne, et non par le connétable, comme Froissart l'a cru et écrit, enfin la trêve de Bruges. En 1375, le chroniqueur nous raconte la campagne manquée d'Enguerrand VII de Coucy contre Léopold d'Autriche, sur laquelle on comptait pour délivrer la France des routiers et dont Zürlauben s'est fait l'historien ; en 1376, la mort du prince Noir et celle du captal de Buch dans sa prison du Louvre ; en 1377, les conférences de Montreuil-sur-Mer, la mort d'Édouard III, le couronnement de Richard II, les nouvelles campagnes de la marine française, la chevauchée victorieuse du duc de Bourgogne sur les confins du Boulonnais et du Calaisis, enfin la prise des places d'Ardres et d'Audruicq.

Et Froissart, en terminant là son livre Ier, annonce les

préparatifs que faisaient alors le duc d'Anjou et le connétable en vue d'envahir le Bordelais, et promet d'en « parler plus plainement quand il en aura été informé plus véritablement. »

Cette fin du livre I[er] présente une particularité notable. A partir de 1372, on n'a plus de variantes de fond comme pour les périodes précédentes : la rédaction devient unique, et les manuscrits ne donnent plus que des différences de texte beaucoup moins importantes, sur des mots ou de simples membres de phrase. Dans son Introduction de 1869, M. Luce a expliqué pourquoi et comment, au cours des années qui suivirent immédiatement 1372, le chroniqueur jugea opportun d'amender, presque de refaire de fond en comble de nombreuses parties du livre qu'il avait commencé à écrire vers 1369 : c'est qu'il quitta la cour d'Angleterre vers 1376, pour vivre auprès de Guy, comte de Blois, dans un milieu essentiellement français, et que ses opinions politiques subirent en conséquence un changement nécessaire, sinon spontané et sincère. Il en a donné lui-même cette autre raison spécieuse que la « vérité des avenues » lui fut alors révélée par « aucuns vaillants hommes, chevaliers et écuyers, » qui avaient eu part aux événements, et que leurs récits l'amenèrent à augmenter après coup le volume déjà écrit.

Le *Journal de Nicolas de Baye,* dont M. Tuetey a terminé la publication à l'heure dite, nous transporte à une quarantaine d'années en deçà de la date où s'est arrêté le livre I[er] de Froissart. Le second et dernier volume qui vient de vous être distribué va de l'année 1411 à 1417. Il est complété par un *Mémorial* que le greffier tenait pour son compte personnel, en latin, et non plus en français, et qui s'étend, comme le *Journal* même, de 1400 à 1416. Ce document nous est parvenu, sous la forme d'une copie du XVI[e] siècle, dans les manuscrits Dupuy.

Mais laissons de côté *Journal* et *Mémorial* pour parler de leur auteur d'après l'excellente notice que M. Tuetey a donnée avec ce second volume.

Nicolas Crante ou Crantinat, fils d'un homme de corps de

la seigneurie de Baye, en Champagne, dont il prit le nom, était de condition servile, et il eut besoin de se faire affranchir à deux reprises pour recevoir la tonsure de clerc ; mais il n'en demeura pas moins serf aux yeux des agents du fisc, qui traitèrent plus tard sa succession en conséquence. Élevé au collège parisien de Beauvais, il alla compléter ses études juridiques à l'université d'Orléans, se fit avocat, et cumulait les titres ou qualités multiples de sous-diacre, de maître ès arts, de licencié en droit civil, de bachelier en décret, de chanoine de Soissons et de curé de Montigny-Lencoup, lorsque, le 24 décembre 1400, il prit possession de la charge de greffier civil au Parlement, pour l'exercer jusqu'au 17 janvier 1417. A cette dernière date, il passa conseiller, mais fut chassé de son siège en juin 1418 par les Bourguignons, et mourut le 9 mai 1419. Il faut dire encore que, vers 1408, il se fit pourvoir d'une cure importante de Paris, celle de Saint-Jacques-la-Boucherie, qu'en 1411 il obtint un canonicat à Tournay, qu'il eut en outre l'archidiaconé des Arcis à Troyes, et enfin qu'en 1413, devenu chanoine à Notre-Dame de Paris, il se décida à prendre la prêtrise. Il joua alors dans les affaires du chapitre un rôle assez considérable, que font connaître les registres capitulaires. Mais Nicolas de Baye n'était pas seulement un riche bénéficier ou le simple plumitif que son titre principal de greffier pourrait faire croire : savant disert, versé dans l'étude de la philosophie, possédant un style élégant comme l'attestent, à défaut de ses lettres mêmes, les réponses de son compatriote et ami Nicolas de Clamanges ; amateur des belles choses, des livres et des curiosités, ainsi que le prouve l'inventaire de ses biens-meubles publié par M. Tuetey, et non moins soucieux de la conservation des documents d'archives, ce qui lui a valu d'être appelé par Étienne Pasquier « un des plus illustres greffiers qui fût jamais au Parlement, » c'était un homme d'une réelle valeur et d'un caractère assez indépendant pour tenir tête aux plus hauts personnages, pour défendre contre eux les droits de la justice ou du bon sens, pour condamner sévèrement leur politique, leurs empiétements sur le pouvoir judiciaire, les mobiles de leur conduite. En un mot, sa per-

sonnalité ajoute encore un relief particulier au journal qu'il eut la bonne idée de tenir pendant toute la durée de ses fonctions sur les registres mêmes du greffe, énormes in-folio où, grâce à lui, les événements du temps, pêle-mêle avec les faits quotidiens de la chronique judiciaire, ont trouvé asile en face des procès-verbaux de délibérations, des comptes rendus d'audiences et des textes d'arrêts. Ses notes journalières nous font vivre tantôt avec les membres du Parlement, tantôt avec la cour même de Charles VI, lorsqu'il y était envoyé en députation, tantôt au milieu des terribles agitations dont Paris fut alors le théâtre, et, comme l'a dit son éditeur sans exagération aucune, « leur ensemble forme un récit des plus attrayants et permet de contrôler et de compléter les chroniques contemporaines. » Nous voyons donc avec une légitime satisfaction les deux volumes de M. Tuetey prendre place dans la collection de notre Société.

J'ai dit quelques mots du tome III des *Lettres de Louis XI* dans mon rapport de l'année dernière. Il contient deux cent dix-neuf lettres (n^os^ CCXVII-CCCCXXXVI), allant du 21 octobre 1465 au 10 juin 1469. On doit signaler celles qui ont trait à la mort de François Sforza, duc de Milan, à l'arrestation temporaire de son fils Galéas et aux relations entretenues par celui-ci avec Louis XI dès qu'il eut recouvré la liberté. Notre roi comptait sur Galéas pour faire diversion du côté des Bourguignons ; aussi le voit-on multiplier les efforts pour prévenir l'explosion d'hostilités toujours imminentes entre la Savoie et Milan et pour marier Galéas avec Bonne de Savoie. C'était du reste, en ces temps-là, sa principale et constante préoccupation de se faire des alliances contre Charles le Téméraire, et la question bourguignonne tient la première place dans ce volume, terminé par les lettres écrites de Péronne et de Liège pendant le voyage qui aboutit, malgré toute l'habileté de Louis XI, à un traité désastreux.

Nous nous rapprochons encore d'un siècle en arrivant à l'*Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné*. Le tome II,

que vient de nous donner M. le baron de Ruble, comprend deux livres et s'étend de 1560 à 1568 : il renferme par conséquent le récit de la prise d'armes des protestants, celui des « troubles, défaites et massacres en divers lieux » qui s'ensuivirent, à Vassy, à Sens, Auxerre, Cahors et Tours, et celui des exploits du baron des Adrets; puis la tentative du prince de Condé contre Paris, la bataille de Dreux, le siège d'Orléans et l'assassinat du duc de Guise, l'édit de paix d'Amboise (9 mars 1563), la prise du Havre et cette entrevue de Bayonne dont on a tant parlé en ces dernières années comme point de départ des exécutions de la Saint-Barthélemy; puis encore la seconde guerre civile, marquée par l'entreprise de Meaux, par la bataille de Saint-Denis et la mort du connétable de Montmorency, par les exploits de Monluc en Guyenne et par le siège de Chartres, enfin par la paix de Longjumeau, qui n'empêcha pas les armements de reprendre avant qu'un mois se fût écoulé.

Selon son habitude, d'Aubigné a terminé chaque livre par un aperçu de la « liaison des affaires de France à celles d'Orient, du Midi, de l'Occident et du Septentrion. »

Ainsi que je vous l'annonçais l'année dernière, les récits de l'historien protestant deviennent beaucoup plus animés et mouvementés à mesure que les événements, plus dramatiques, mettent à l'aise cette plume toute belliqueuse. Ainsi, ce sont de vrais morceaux à lire et relire, dans notre tome II, que la bataille de Dreux, que celle de Saint-Denis et que le glorieux siège de Malte, où d'ailleurs d'Aubigné suit d'assez près l'historien de Thou. Je vous recommanderai de même, dans le tome III, qui est à l'impression, les batailles de Jarnac et de Montcontour. Mais la verve n'est pas seule à jouer dans cette œuvre si complexe : il y a aussi un véritable talent de méthode, une grande abondance de transitions, souvent heureuses, pour passer d'un sujet ou d'un pays à un autre sujet ou un autre pays.

Quant au commentaire de notre éditeur, je me bornerai à dire qu'il continue, par sa science et sa précision, à justifier tous les pronostics favorables.

L'impression du dernier volume des *Mémoires d'Olivier de la Marche*, que vous n'avez pas encore, a marché un peu plus lentement que nous ne l'espérions, non par la faute des éditeurs, mais parce que la composition d'une table très copieuse épuise vite les ressources disponibles de l'imprimerie. On va mettre sous presse, dans un bref délai, la notice préliminaire préparée par M. Beaune depuis très longtemps, et divisée en deux parties. Dans la première, notre éminent collaborateur fera connaître les origines de la famille de la Marche, l'éducation de l'auteur des *Mémoires*, ses débuts à la cour de Bourgogne, ses premières campagnes et ses missions diplomatiques, son mariage, qui était ignoré jusqu'ici, avec une certaine Isabeau Machefoing, ses dernières années, passées à Bruxelles auprès de l'archiduc Philippe d'Autriche, enfin l'état de sa fortune au moment où il mourut. La seconde partie sera remplie par une appréciation de la valeur littéraire de ses œuvres historiques, poétiques et philosophiques, et par la bibliographie des manuscrits qu'on en possède, ou du moins de ceux dont M. Beaune a pu avoir connaissance, et plus particulièrement des textes qui ont servi à l'édition actuelle. Comme cette introduction n'est pas encore mise sous presse, M. Beaune serait très reconnaissant des communications qui pourraient encore lui être adressées relativement à la personne même d'Olivier de la Marche ou aux manuscrits de ses œuvres.

Nous n'avons plus d'autres ouvrages à l'impression que le tome III de l'*Histoire universelle*, dont une ou deux feuilles sont tirées. De nouveaux retards ont suspendu depuis quelques mois l'achèvement du tome II du *Jouvencel*, quoique le texte, préparé par M. Léon Lecestre, soit entièrement fini. M. Camille Favre se propose de nous donner dans l'Appendice, comme contre-partie de la remarquable introduction qui accompagnait le premier volume l'année dernière, beaucoup de pièces sur la famille de Bueil, sur l'auteur même du *Jouvencel* et sur certains faits racontés par lui. De plus, si la place ne lui manque point, il ajoutera de courtes notices sur sa descendance, sur un important procès

qu'il soutint pour la succession du dauphin d'Auvergne, et enfin sur le château de Vaujours. On livrera sans doute au commencement du premier semestre le manuscrit du tome III des *Mémoires de Villars*, que M. le marquis de Vogüé tient à notre disposition depuis sept ou huit mois ; et peut-être, à la fin de l'année, le tour viendra-t-il pour le tome VI et dernier des *Extraits des Auteurs grecs*. Mais nos deux Comités de publication et des fonds se sont accordés pour reconnaître qu'il serait prématuré d'imprimer dès à présent des ouvrages destinés à l'exercice 1889, et le Conseil entend maintenir cette mesure, qui est des plus raisonnables.

Les éditeurs de publications déjà commencées ou seulement acceptées en principe utiliseront certainement le répit qui leur est ainsi donné ; d'autre part, le Conseil peut laisser toute latitude à ceux qui viennent lui faire de nouvelles propositions. Parmi ces derniers, je dois citer M. Farges, dont nous avons adopté, au mois de juin dernier, le projet de publication du *Journal de J.-B. Colbert pour servir à l'histoire du roi Louis XIV*, et M. de Kermaingant, qui nous a offert de former à notre intention un recueil des *Instructions diplomatiques du roi Henri IV à ses ambassadeurs en Angleterre*. Je vous ai expliqué l'année dernière quelle était la valeur du *Journal de Colbert*. Est-il nécessaire que je fasse de même pour le recueil proposé par M. de Kermaingant ? Les publications d'Instructions diplomatiques faites pour le ministère des Affaires étrangères vous ont édifiés suffisamment sur le caractère et l'importance des documents de cette catégorie, et, quant à la compétence de notre confrère M. de Kermaingant sur cette époque et ce sujet spécial, elle est amplement établie par le livre qu'il a consacré à un des ambassadeurs d'Henri IV en Angleterre, M. de Boissise.

Je veux toutefois dire quelques mots d'une autre proposition venue tout récemment de M. Pélicier, archiviste du département de la Marne, agrégé de l'Université et correspondant du ministère de l'Instruction publique. M. Pélicier, dont chacun ici connaît l'excellente thèse sur le *Gouvernement d'Anne de Beaujeu*, c'est-à-dire sur la minorité du

roi Charles VIII, a étendu ses recherches à tout l'ensemble de ce règne et réuni les premiers éléments d'un recueil de lettres missives qui, selon lui, pourrait faire suite à nos *Lettres de Louis XI*. M. Pélicier se fait fort d'arriver à avoir plus d'un millier de missives en mettant à contribution certains dépôts de la France et de l'étranger, surtout de l'Italie, où il n'a pu encore faire des investigations. Déjà les manuscrits de notre fonds Français et ceux de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, les registres du parlement de Paris, les archives municipales de Châlons, Compiègne, Langres, Lyon, Mâcon, Reims, Saint-Quentin et Troyes, les archives communales de Gand, Tournay et Ypres, en Belgique, lui ont fourni plusieurs centaines de pièces, auxquelles sont venues se joindre quelques copies des archives impériales-royales de Vienne et celles que notre confrère et collaborateur M. François Delaborde avait jadis rapportées de Milan, Turin et Modène, mais dont il n'a pas utilisé le texte dans son bel ouvrage sur l'*Expédition de Charles VIII en Italie*. Sans doute, un certain nombre de lettres intéressantes ont déjà été publiées, soit par Godefroy, soit, de notre temps, par feu MM. de Cherrier et de la Pilorgerie, par notre collègue M. le duc de la Trémoïlle, par notre confrère M. Arthur de la Borderie, et aussi par M. Delaborde, que je nommais tout à l'heure; mais elles n'en devraient pas moins reparaître dans le *corpus* que M. Pélicier se propose de former. Quoique la personnalité de Charles VIII soit bien au-dessous de celle de Louis XI, on ne peut douter de l'intérêt d'une correspondance en tête de laquelle figurera le nom d'Anne de Beaujeu, et qui se terminera sur la première expédition d'Italie, dont les conséquences furent si considérables pendant les règnes suivants. Votre Conseil a donc jugé qu'il y avait lieu d'adopter en principe la proposition de M. Pélicier, d'autant mieux que notre futur collaborateur aura tout le temps de réunir les éléments d'une pareille publication et du commentaire critique qu'elle demande.

Il n'y a pas d'indiscrétion, que je sache, à vous parler

d'un autre projet, non de publication, mais de réimpression, qui paraît être en voie d'aboutir prochainement. Plusieurs fois déjà votre Conseil s'était préoccupé du tort que fait aux ouvrages composés de plusieurs volumes l'épuisement prématuré d'un ou deux de ces volumes. C'est le cas des *Mémoires de Commynes,* du *Journal de Barbier* (trois tomes épuisés sur quatre), de l'*Histoire de Charles VII par Th. Basin*, des *Chroniques de Jehan de Wavrin* (tome II épuisé), des *Mémoires du marquis d'Argenson,* des *Commentaires de Monluc*, des *Œuvres de Brantôme,* et enfin des *Chroniques de Jean Froissart*, dont il n'existe plus, à l'heure actuelle, un seul exemplaire du tome Ier, divisé en deux parties. Les inconvénients de cette situation deviennent encore plus désastreux lorsqu'il s'agit de publications qui se continuent actuellement, comme le *Brantôme*, dont nous n'aurons pas le dernier volume avant 1889 ou 1890, et surtout comme le *Froissart*, qui n'est qu'à moitié de son achèvement. Nous avons donc pensé que, pour cette dernière publication, il y aurait lieu d'essayer d'un procédé qui se pratique à l'étranger et qui permet de reporter sur pierre l'impression primitive, pour une dépense peu considérable, et d'en tirer autant d'exemplaires qu'on le désire. Les spécimens mis sous nos yeux, notamment le *Saint-Alexis*, ont une apparence des plus satisfaisantes, et, comme résultat, il est hors de doute que la réapparition de cent exemplaires du tome Ier de notre *Froissart*, obtenus par ce procédé, serait accueillie à merveille par ceux de nos nouveaux confrères qui ne l'ont pas acquis depuis leur entrée dans la Société, ou par les clients de notre librairie, qui, tout naturellement, hésitent à prendre un ouvrage dépareillé de son premier volume.

Si cette expérience réussissait au double point de vue de la typographie et des finances, on pourrait sans doute agir de même pour les volumes épuisés de quelques-uns des ouvrages que j'ai cités tout à l'heure.

Deux mémoires historiques ont complété cette année l'An-

nuaire-Bulletin périodique : l'un, dû à notre confrère et excellent censeur M. Paul Durrieu, et ayant pour titre : *Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, lieutenant et procureur général du Diable ès parties d'Occident;* l'autre, signé de notre secrétaire adjoint, M. Noël Valois, et intitulé : *le Rôle de Charles V au début du grand schisme* (8 avril-16 novembre 1378).

Le mémoire de M. Durrieu nous fait connaître un épisode de la guerre de plume qui fut non moins vive et âpre que la guerre par l'épée entre les Armagnacs et les Bourguignons, et dans laquelle les pamphlétaires de l'un et l'autre parti déployaient une imagination singulièrement originale. Notre confrère, avec une verve du meilleur aloi et toute pacifique dans son érudition, nous raconte l'histoire des pamphlets dirigés contre Jean de Bourgogne, et dans lesquels les allusions au monde diabolique tiennent une place importante; mais, chemin faisant, il consacre à d'autres productions du même genre et du même siècle plusieurs pages que j'appellerais volontiers, — n'était la crainte d'être accusé d'anachronisme, — un chapitre de l'histoire de la presse politique à la fin du moyen âge. Il examine aussi quelle part Jean-Galéas Visconti, père de Valentine de Milan, put prendre au désastre de Nicopolis, comme Froissart l'en accuse en termes formels. Ceci est un chapitre de l'histoire diplomatique de nos relations avec l'Italie. Enfin, il remonte dans les siècles précédents pour retrouver des emplois de lettres de Lucifer ou de messages diaboliques analogues au texte qui est son sujet principal.

M. Valois, dans son mémoire sur Charles V, a élucidé un point important de l'histoire du grand schisme, deux points même, laissés dans l'obscurité ou travestis par nos meilleurs auteurs, à savoir que la France crut d'abord très sincèrement à la légitimité du pape Urbain VI, et qu'ensuite le roi se prononça un peu précipitamment en faveur de son parent Robert de Genève, Clément VII, mais n'usa point de pression auprès du sacré collège pour qu'il se déjugeât au profit de ce rival d'Urbain.

Tel est, Messieurs, le bilan actuel de notre production. Vos censeurs vont maintenant vous dire quels ont été les résultats financiers ; puis, comme compensation à des détails quelque peu arides, — n'en déplaise au rapporteur qui va prendre la parole à son tour, — vous aurez la primeur d'un fragment de l'ouvrage que notre excellent et savant confrère M. Paul Viollet fera prochainement paraître sur les *Institutions politiques et administratives de l'ancienne France*. J'ai donc hâte de finir, et pourtant laissez-moi encore ajouter un mot.

Conformément à un précédent déjà acquis, le Conseil a décidé qu'il n'y avait pas lieu de faire inscrire la Société de l'Histoire de France pour l'Exposition universelle que l'on annonce devoir se faire en 1889. Mais l'occasion ne serait-elle pas bonne pour nous rapprocher, comme cela s'est fait en 1884, de ceux de nos confrères qui afflueront alors de la province et de l'étranger? Ne vous plairait-il point de resserrer, dans une assemblée extraordinaire ou dans toute autre réunion amicale, les liens qui font notre force? — C'est une idée que je prends la liberté de vous soumettre en mon nom personnel, pour que vous examiniez à loisir quels en sont les avantages ou les inconvénients et sous quelle forme elle pourrait se réaliser, s'il y a lieu.

Rapport de MM. les Censeurs sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1887.

Messieurs,

Des pièces et comptes présentés par le trésorier et le Comité des fonds de votre Société, il résulte que la situation financière au 31 décembre 1887 s'établit de la manière suivante :

Recettes.

La recette ordinaire avait été prévue au budget de 1887 pour la somme de . . .	24,929 fr. 13 c.
La recette effectuée a été de	26,827 69
Différence en plus . . .	1,898 fr. 56 c.

Ce résultat satisfaisant est dû pour la plus grande partie à l'augmentation du nombre des cotisations encaissées. En effet, les cotisations perçues pour 1887 ont dépassé de dix-neuf le chiffre attendu, soit un excédent de recettes de 570 fr.; et, d'autre part, le recouvrement des cotisations arriérées, qui n'avait été évalué qu'à 1,200 fr., a produit 2,310 fr. Déjà, l'an dernier, une amélioration analogue avait été obtenue, grâce aux bons soins de M. le trésorier. Son activité, vous le voyez, ne s'est pas démentie. Il est évident, toutefois, que cette cause d'amélioration est essentiellement transitoire. Par suite même de l'importance des rentrées opérées, le chiffre des cotisations arriérées restant à recouvrer se trouve désormais très diminué, et il n'y a plus lieu d'espérer pour l'avenir aucun excédent de ce chef.

Comme autres différences à signaler par rapport aux prévisions budgétaires, notons que la souscription ministérielle a dépassé de 270 fr. la somme inscrite au budget, et que les intérêts des obligations de la compagnie du chemin de fer de l'Est appartenant à la Société se sont élevés à 232 fr. 80 c., au lieu de 200 fr. Par contre, la vente des volumes en librairie est restée un peu au-dessous du chiffre espéré, ne produisant que 2,917 fr. 50 c., au lieu de 3,000; et les intérêts du compte courant ont été réduits de 25 fr. à 23 fr. 26 c.

Aux recettes ordinaires qui viennent d'être mentionnées, il convient d'ajouter des recettes extraordinaires non prévues au budget, savoir :

Quatre rachats de cotisations, 1,200 fr.;

Remboursement des frais d'impression de dix feuilles du *Jouvencel*, dépassant la limite ordinaire des volumes, et que l'éditeur a pris à sa charge, 1,415 fr.

La recette totale effectuée se trouve donc portée, pour 1887, à 29,442 fr. 69 c.

Mais, suivant la règle, les fonds provenant des rachats de cotisations ont été aussitôt remployés. D'autre part, la rentrée de 1,415 fr. versés pour frais d'impression n'est qu'un remboursement d'une avance faite préalablement par la Société entre les mains de l'imprimeur. Les recettes extraordinaires, montant ensemble à 2,615 fr., trouvent donc leur contre-partie dans une somme égale venant s'ajouter aux dépenses.

Dépenses.

Le total de la dépense a été de 25,016 fr. 19 c., se décomposant comme suit :

Frais d'impression de cinq volumes[1], y compris les dix feuilles d'impression remboursées ultérieurement à la Société . .	16,774 fr.	95
Honoraires d'éditeurs pour quatre volumes.	2,500	»
Impressions diverses	86	»
Indemnités au secrétaire, au trésorier et au rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin*. .	925	»
Traitement de l'agent	1,200	»
Frais de librairie et de magasinage . .	1,595	»
Dépenses diverses	735	24
Remploi de rachats de cotisations . .	1,200	»
	25,016 fr.	19 c.

Les dépenses prévues étaient de 23,425 fr. La différence en plus se trouve donc être de 1,591 fr. 19 c. Mais il y a lieu de déduire de cette somme les 1,415 fr. de frais d'impression qui ont été remboursés à la Société, et, par suite, l'écart entre les dépenses inscrites au budget et les dépenses effectuées est ramené en réalité à 176 fr. 19 c.

1. A savoir : *Mémoires de Villars*, t. II; *Le Jouvencel*, t. I; *Lettres de Louis XI*, t. III; *Histoire universelle*, t. II; *Annuaire-Bulletin* de 1886.

La situation financière au 31 décembre 1887 se résume donc ainsi :

Recettes réalisées	29,442 fr. 69 c.
Dépenses effectuées.	25,016 19
Excédent en caisse.	4,426 fr. 50 c.

Les écritures qui établissent les comptes ci-dessus nous ayant paru régulières, nous avons l'honneur de vous proposer l'approbation des comptes du trésorier pour l'exercice 1887.

J. Delaville Le Roulx. P. Durrieu.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

89. — Alis (l'abbé R.-L.). Notice sur le château, les anciens seigneurs et la paroisse de Mauvezin, près Marmande, précédée d'une description archéologique, et accompagnée de nombreux dessins par Ch. Bouillet, architecte. In-8, x-680 p. Agen, Michel et Médan; Mauvezin, au presbytère, par Castelnau-sur-Gupie.

Mauvezin, du département de Lot-et-Garonne, est un village peu important, proche de Marmande, dont l'église a eu l'honneur d'être citée par Viollet-Le-Duc pour sa charpente apparente du xiiie siècle, et où Joanne signale un « château fort remarquable. » Ce château, que l'auteur qualifie de construction normande du xiiie siècle, n'est plus qu'une ruine éventrée de toutes parts, et il ne fallait pas moins que la science divinatoire des archéologues pour en faire la restitution qui figure au début de ce livre; mais le propriétaire actuel possède encore quelques archives qui permettent de remonter jusqu'aux Malvoisin de la fin du xiiie siècle. Des Malvoisin, la terre passa à une famille bordelaise du nom de Ferrand, puis tomba pour un certain temps entre les mains des Fargues, et fut rachetée en 1385 par les Ferrand, auxquels les d'Escodéca de Boisse de Pardaillan succédèrent sous Louis XIII. Notre nouveau confrère M. l'abbé Alis, étant curé de Mauvezin, a recueilli pieusement les souvenirs du château et de ses seigneurs

successifs, puis a raconté les destinées de la paroisse pendant la Révolution, a ajouté à cette notice divers appendices de généalogie, de blason ou d'histoire, et a placé le tout sous les auspices du grand maître des travaux d'érudition dans l'Agenais, je veux dire de notre excellent, infatigable et universel confrère M. Tamizey de Larroque, que les archives de Mauvezin avaient tenté dans des temps plus anciens, et dont une lettre à l'auteur figure comme introduction en tête du volume. On ne saurait souhaiter un meilleur répondant. A. B.

90. — Langlois (Ch.-V.). Le règne de Philippe III le Hardi. In-8, xv-466 p. Paris, Hachette et Cie.

Nos jeunes archivistes ou professeurs rendent un grand service à la science en appliquant à des règnes méconnus ou dédaignés jusqu'ici les procédés scientifiques qui sont la base indispensable de tout travail historique. Il n'est plus d'année où quelque nouveau volume, — ce sont souvent des thèses de doctorat, — ne nous révèle de graves et intéressants événements, ne nous fasse connaître ou des documents ou des personnages de premier ordre dans telle ou telle période du moyen âge, que, pour cause, les historiens précédents avaient absolument laissés dans l'ombre. Tel est le cas du livre qui a valu le titre de docteur ès lettres à M. Langlois, chargé de cours à la faculté de Poitiers. Sa thèse latine, en outre, a eu pour sujet les institutions judiciaires du même temps, et, dans celle-là, comme dans le volume français, M. Langlois a prouvé ce que la patience, la ténacité, la science d'un actif paléographe peuvent réunir de masses de documents même pour une époque qui, au premier abord, semblerait appauvrie et dénuée de toutes ressources. Son Introduction est instructive sur ce point.

Le livre Ier est consacré à l'histoire proprement dite de Philippe III; le livre II, à sa politique domaniale, aux relations de la royauté avec les trois ordres, à l'Église, aux institutions municipales, aux juridictions; le livre III, à la législation, aux institutions administratives du pouvoir central ou des pouvoirs locaux, à l'organisation financière et à l'organisation militaire. En appendice, un catalogue des mandements et quelques pièces justificatives. A. B.

91. — Lavocat. Procès des frères et de l'ordre du Temple, d'après des pièces inédites publiées par M. Michelet et des documents imprimés, anciens et nouveaux. In-8, viii-425 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JUIN 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures et quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. LE COMTE DE MAS LATRIE ET LE COMTE DE LUÇAY, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juillet suivant.)

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance du 24 avril et de l'assemblée générale du 1er mai; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. le comte Edouard de Barthélemy d'Hastel, membre du Conseil, décédé le 30 mai. Il rappelle les publications aussi nombreuses que variées par lesquelles M. le comte de Barthélemy avait pris rang dans l'érudition historique, et se fait l'interprète des regrets que sa disparition prématurée provoque parmi ses collègues et ses amis. Il espère que M. Anatole de Barthélemy, son frère, l'un des plus anciens membres du Conseil, voudra bien agréer l'expression de ces regrets, comme s'adressant particulièrement à lui-même, en même temps qu'à toute la famille du défunt.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2157. M. Arnauld COMMUNAY, secrétaire général de la Société des Bibliophiles de Guyenne, rue Saubat, n° 12, à Bordeaux; présenté par MM. Tamizey de Larroque et de Boislisle; correspondant, M. Alphonse Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

2158. La Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse; présentée par M. le baron de Ruble et M. Servois;

correspondant, M. Privat, libraire-éditeur, rue des Tourneurs, n° 45, à Toulouse.

2159. M. l'abbé MEYNIAL, professeur au collège Stanislas, rue d'Assas, n° 33; présenté par M. l'abbé Alis et M. Tamizey de Larroque.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Revue historique,* mai-juin 1888. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* avril et mai 1888. — *Bulletin de la Société bibliographique,* avril et mai 1888. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 mai 1888.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie,* année 1887, n° 4.

Publications de la *Smithsonian Institution : Bibliography of the Siouan languages* et *Bibliography of the Eskimo language,* par James Constantine Pilling; *Work in mound exploration of the Bureau of ethnology,* par Cyrus Thomas; *Perforated stones from California,* par Henry W. Henshaw; *The use of gold and other metals among the ancient inhabitants of Chiriqui, isthmus of Darien,* par William H. Holmes.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Marie-Thérèse impératrice (1744-1746), par le duc de Broglie. 2 vol. in-8. Paris, Calmann Lévy. — *Les grandes écoles et le collège d'Abbeville* (1384-1888), par E. Prarond. In-8. Paris, Alph. Picard. — *Une charte de Metz accompagnée de notes tironiennes* (27 décembre 848), par Julien Havet. Br. in-8. Paris, Alph. Picard et H. Champion. — *Le ban et l'arrière-ban dans les élections de Bernay et de Lisieux, et la défense des côtes normandes en* 1703, par Gustave-A. Prévost. Br. in-8. Bernay, impr. veuve Alfred Lefèvre. — *Les vieux auteurs castillans, histoire de l'ancienne littérature espagnole,* par le comte de Puymaigre. In-12. Paris, Albert Savine.

Correspondance.

M. le marquis de Beaucourt s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion du Conseil.

M. Émile Travers, admis dans la précédente séance en remplacement de son père, adresse ses remerciements au Conseil.

M. Pélicier remercie le Conseil au sujet de l'adoption de son projet de publication des *Lettres de Charles VIII.*

M. le duc de Broglie adresse les deux volumes indiqués ci-dessus.

M. Tamizey de Larroque présente M. Communay et M. l'abbé Meynial pour être admis au nombre des membres de la Société.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des Comités.

Sont élus :

Président : M. le comte DE LUÇAY.
1er *vice-président :* M. Paul MEYER.
2e *vice-président :* M. le marquis DE VOGÜÉ.
Secrétaire adjoint : M. Noël VALOIS.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. C. RIVAIN.

Comité de publication.

MM. DELISLE,
A. DE BARTHÉLEMY,
DE BEAUCOURT,
LALANNE,
PICOT,
DE RUBLE.

Comité des fonds.

MM. MORANVILLÉ,
DE COSNAC,
DE MAS LATRIE,
SERVOIS.

M. le comte de Luçay, en prenant possession de la présidence, remercie, au nom du Conseil, le président sortant et

exprime sa propre gratitude aux collègues qui l'ont appelé à diriger leurs travaux pendant l'exercice 1888-89.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuilles 1 à 4 distribuées.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 19 en placards ; feuilles *a* et *b* de l'Introduction en placards ; on compose la suite.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. III. Feuilles 1 et 2 tirées ; feuilles 3 et 4 en placards.

Le Jouvencel. T. II. Pas de changement.

Au sujet de ce dernier ouvrage, le secrétaire annonce que M. Lecestre lui a transmis un état détaillé des pièces et mémoires que M. Camille Favre compte insérer dans l'Appendice, et que le travail d'impression pourra être repris prochainement.

M. le marquis de Vogüé dépose sur le bureau le manuscrit du tome III des *Mémoires de Villars*, qui était prêt depuis plusieurs mois. — Le Conseil, en exprimant sa gratitude à M. de Vogüé, ordonne la mise sous presse immédiate.

M. le trésorier rend compte, au nom du Comité des fonds, des renseignements recueillis sur le procédé de reproduction dit *anastatique* dont le Conseil avait été entretenu dans une précédente séance et présente un spécimen d'impression obtenu d'après ce procédé. — Les renseignements paraissant très favorables, le Conseil prie le président du Comité des fonds de faire procéder à la reproduction du tome I des *Chroniques de J. Froissart*, 1re et 2e partie.

Une demande en concession de volumes présentée par la Société archéologique du Midi de la France est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures et quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

92. — APPERT (J.) et comte G. DE CONTADES. Bibliothèque ornaise. Canton de Domfront; essai de bibliographie cantonale. In-18, XVI-162 p. Mamers, impr. Fleury et Dangin. Paris, Champion.

93. — ASTIÉ (A.) et F. BONNAL. Le musée des grands peintres français des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, biographies et notices; ouvrage illustré de 10 héliotypies dues aux procédés de M. G. Poirel et reproduisant des tableaux célèbres d'après des photographies remarquables de MM. A. Braun et Cie, éditeurs, photographes officiels du Louvre, ou d'après des gravures anciennes. In-fol., 31 p. Paris, Lahure.

94. — BALENCIE (G.). Sommaire description du païs et comté de Bigorre, par Guillaume Mauran, avocat au sénéchal de Tarbes; chronique inédite. In-8, LXVI-252 p. Paris, Champion.

(Publication de la Société des Archives historiques de la Gascogne.)

95. — BEAUCOURT (G. DU FRESNE DE). Histoire de Charles VII. T. IV : l'expansion de la royauté, 1444-1449. In-8, 464 p. Paris, librairie de la Société bibliographique.

Ce volume ou livre IV, avec le sous-titre : Charles VII pendant la trêve avec l'Angleterre, est divisé en quinze chapitres : I. Campagne du Dauphin en Suisse et en Lorraine, 1444. — II. Campagne du roi, 1444-45. — III. La cour à Nancy et à Châlons. — IV. Conférences de Châlons. — V. Négociations avec l'Angleterre, 1445. — VI. Agnès Sorel; la cour à Razilly et les intrigues du Dauphin. — VII. Complot de Guillaume Mariette, 1447-49. — VIII. La politique royale en Italie, Gênes et Asti. — IX. Pacification de l'Église. — X. Occupation du Mans. — XI. Rupture avec l'Angleterre, 1448. — XII et XIII. Rapports avec le duc de Bourgogne et l'Allemagne. — XIV. Réforme de l'armée. — XV. L'administration de 1444 à 1449.

96. — Bellée (A.), V. Duchemin et P. Brindeau. Cahiers de plaintes et doléances des paroisses de la province du Maine pour les États généraux de 1789; publication d'après les originaux. T. II. In-8, viii-602 p. Paris, Champion.

97. — Bérenger-Féraud (L.-J.-B.). Contes populaires des Provençaux de l'antiquité et du moyen âge. In-18, vii-265 p. Paris, Leroux.

98. — Boissonnet (C.). Composition de l'armée et de la marine françaises avant la Révolution. In-8, 48 p. Paris, Baudoin et Cie.

(Extrait du Journal des sciences militaires.)

99. — Bouchot (H.). Les portraits peints de Charles VIII et d'Anne de Bretagne à la Bibliothèque nationale. In-8, 2 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

100. — Boutillier (l'abbé F.). Les exercices publics dans le collège de Nevers avant la Révolution. In-8, 26 p. Nevers, impr. Vallière.

101. — Broc (vicomte de). La France sous l'ancien régime : le gouvernement et les institutions. In-8, 428 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

102. — Broglie (prince Emmanuel de). Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du xviie siècle (1664-1707). Deux vol. in-8, xi-429 et 390 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

Les Bénédictins, leurs travaux, leur entourage et les relations qu'ils entretenaient avec la société laïque sont plus connus des érudits que de la grande masse du public de notre temps. Aussi M. le prince de Broglie a-t-il eu une très heureuse idée en reconstituant les traits principaux de leur existence pendant le règne de Louis XIV, et en prenant Mabillon pour guide et pour personnage principal dans cette excursion à travers un monde où il jouissait d'un renom si pur et d'une autorité si légitime. Il nous le présente tour à tour entrant à Saint-Germain-des-Prés, conquérant d'emblée la première place parmi ces travailleurs dont la science s'appuyait sur une complète abnégation de leur propre personna-

lité, établissant des relations permanentes avec tous les érudits que possédaient alors et la France et les pays étrangers, entreprenant à travers l'Allemagne et à travers l'Italie ces voyages dont les résultats furent aussi fructueux pour l'enrichissement de nos dépôts littéraires que pour le bon renom de la science française, soutenant contre l'abbé de Rancé la fameuse controverse sur les études monastiques, prenant rang à l'Académie des inscriptions, et enfin terminant à l'entrée du XVIII[e] siècle une vie toute de labeur, dont le bon exemple a porté fruit de génération en génération, non seulement dans l'ordre éminent qui est si fier de revendiquer le grand diplomatiste, mais aussi dans tous les rangs de cette érudition moderne qui ne tend qu'à marcher sur ses traces.

Ces deux volumes, où l'auteur a mis largement en usage la correspondance déjà publiée ou inédite de Mabillon et de ses confrères et collaborateurs, auront le grand avantage de vulgariser, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'une des gloires les plus pures de notre érudition et de révéler à bien des lecteurs l'éclat incomparable dont la science diplomatique et historique brillait déjà il y a deux siècles. A. B.

103. — Castonnet des Fosses (H.). La Louisiane sous la domination française. In-8, 32 p. Nantes, impr. Mellinet et C[ie].

(Extrait du Bulletin de la Société de géographie commerciale de Nantes.)

104. — Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris, commencée sous les auspices de M. Michel Mœring, continuée par M. E. Peyron, directeur de l'administration générale de l'Assistance publique, et publiée par M. Brièle, archiviste de l'administration. T. IV; fin des comptes et dons et legs faits avant 1789 aux hôpitaux et hospices. 2[e] fasc. In-4, p. IX-201 à 419. Paris, Picard.

105. — Dard (baron). Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer. In-8, XII-241 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

106. — Delachenal (R.). Les gentilshommes dauphinois à la bataille de Verneuil. In-8, 16 p. Grenoble, impr. Allier père et fils.

(Extrait du Bulletin de l'Académie delphinale.)

107. — Delisle (L.). Deux notes sur des impressions du

xv[e] siècle. In-8, 10 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

108. — Delisle (L.). Le missel et pontifical d'Étienne de Loypeau, évêque de Luçon. In-8, 9 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

109. — Desbuards (F.). Brionne à vol d'oiseau (origine; histoire; Brionne ancien; Brionne moderne; avenir de Brionne; chronique des mœurs; usages; coutumes; etc.). In-8, iv-207 p. Brionne, Amelot.

110. — Devic (C.) et J. Vaissete. Histoire générale de Languedoc : épigraphie de Narbonne. 1[er] fascicule. In-4 à 2 col., 382 p. Toulouse, Privat.

111. — Duchemin et Lebreton. Notice historique sur Illeville. In-8, 236 p. Pont-Audemer, impr. veuve Dugas.

112. — Duchesne (l'abbé L.). Le Liber pontificalis : texte, introduction et commentaire. Fascicule 3 (fin du t. I). Grand in-4, p. clxxxv à cclxii et p. 297 à 536, plus les titre et préface du t. I (10 p.). Paris, Thorin.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

113. — Duval (L.). Cahiers de doléances des villes, bourgs et paroisses du bailliage d'Alençon en 1789, publiés avec tables, introduction, notes explicatives et remarques philosophiques. In-8, xvii-435 p. Alençon, impr. Guy.

114. — Église (l') Saint-Jacques de Reims, son architecture, ses œuvres d'art, ses inscriptions; notice extraite du Répertoire archéologique publié par l'Académie de Reims. In-8, 52 p., avec gravure et armoiries. Reims, impr. Monce.

115. — Établissements (les) de Saint-Quentin; notice des usages et coutumes de Saint-Quentin, transmise par la commune de Saint-Quentin à celle d'Eu vers 1151. In-4, 16 p. Saint-Quentin, impr. Poette.

116. — Francus. Voyage au Bourg-Saint-Andéol. In-18 jésus, 351 p. Privas, impr. du Patriote.

117. — GAUTHIER (J.). Inventaire sommaire des archives départementales (département du Doubs) antérieures à 1790 : Archives civiles, série B, Chambre des comptes de Franche-Comté, nos 541 à 1710. T. II. Grand in-4 à 2 col., 368 p. Besançon, impr. Jacquin.

118. — GILARDONI (C.). Documents nouveaux sur l'histoire de Sermaize. In-12, 30 p. Vitry-le-François, veuve Tavernier et fils.

119. — GIRAUD (P.-E.) et l'abbé U. CHEVALIER. Le mystère des Trois doms joué à Romans en 1509, publié d'après le manuscrit original, avec le compte de sa composition, mise en scène et représentation, et des documents relatifs aux représentations théâtrales en Dauphiné du XIVe au XVIe siècle. In-4, CXLVIII-928 p. Lyon, Brun.

120. — GONTAUT-BIRON (comte Théodore DE). Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut-Biron, baron de Salignac (1605-1610) ; relation inédite, précédée de la Vie du baron de Salignac. In-8, LXXVI-168 p. et gravure. Paris, H. Champion.

(Publications des Archives historiques de la Gascogne.)

Le manuscrit de notre Bibliothèque nationale coté fr. 18076 contient la relation de l'ambassade du baron de Salignac écrite par un écuyer de ce diplomate, du nom de Julien Bordier. Il existe, en outre, un journal de la même ambassade rédigé par un secrétaire nommé d'Augusse. De ces deux documents, notre confrère, qui représente une autre branche de l'illustre maison de Gontaut, n'a extrait que les parties relatives au voyage de M. de Salignac se rendant de Paris à Constantinople par Venise, Raguse, la Morée, Navarin, Scio, les « châteaux Dardaniens » et Gallipoli ; puis, quelques épisodes du séjour à Constantinople : description de Galata et de Péra, excursions et chasses dans le voisinage, cérémonies célébrées pour la mort du roi Henri IV, séjour aux bains d'Yalone en Bithynie, d'où l'ambassadeur rapporta une affection pernicieuse qui l'enleva le 11 octobre 1610.

Quelques très courts fragments de la relation avaient été déjà publiés par M. de Biran dans l'étude intitulée : *Une ambassade de France en Turquie sous Henri IV*. Le nouvel éditeur a été obligé de faire lui-même des coupures et des suppressions nombreuses ;

mais il reviendra à ces textes pour annoter plus tard la correspondance de M. de Salignac, et, du présent volume, il a consacré presque un tiers à une intéressante étude biographique qui fait connaître dès maintenant la personnalité sympathique et l'existence très bien remplie de ce compagnon et fidèle conseiller d'Henri de Navarre. A. B.

121. — Jourdain (Charles). Excursions historiques et philosophiques à travers le moyen âge. In-8, 641 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

Avant de finir son existence toute de labeur, le très regretté collègue dont le souvenir doit être encore si présent dans notre Société avait exprimé le désir que vingt-deux mémoires ou notices qu'il avait publiés dans divers recueils scientifiques et littéraires fussent réunis sous le titre choisi par lui-même. On a satisfait à ce vœu, et le volume ainsi formé présente comme un tableau d'ensemble des travaux si féconds dont M. Jourdain avait fait profiter l'histoire de la philosophie et de l'enseignement. Le premier mémoire traite de l'*Origine des traditions sur le christianisme de Boèce*, et le dernier est consacré à *Jordano Bruno*. C'est donc tout un cycle dans lequel on est heureux de retrouver, non seulement l'érudition profonde du maître, mais la netteté de son esprit, la précision de son jugement et la facilité de sa plume à rendre attrayants des sujets souvent arides, ou tout au moins sévères. A. B.

122. — Jourdain (Charles). Histoire de l'Université de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle. Deux vol. in-8, II-488 et 529 p. Paris, Firmin-Didot et Cie; Hachette et Cie.

Ces deux volumes sont également publiés selon un vœu de M. Jourdain, qui avait désiré condenser sa grande continuation de l'*Histoire de l'Université* depuis 1600, et la rendre accessible aux nombreux lecteurs ne possédant pas à leur portée l'édition in-folio de 1862-1866. Le travail d'adaptation avait été préparé entièrement par lui; la division en livres et chapitres a été conservée, et l'on n'a laissé de côté que les pièces justificatives et l'index des chartes relatives aux temps antérieurs.

123. — Lecestre (Léon). Un mémoire inédit de Richelieu contre Cinq-Mars. In-8, 19 p. Paris, V. Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

Ce document original, écrit en entier de la main du secrétaire Charpentier, avec corrections et additions du cardinal lui-même, se trouve aujourd'hui aux Archives nationales, dans une collection

d'imprimés, où on n'irait guère le chercher. M. Tamizey de Larroque, comme continuateur de l'œuvre de feu M. Avenel, en avait connu l'existence, mais non publié le texte, et c'était cependant une pièce de premier ordre à ajouter au dossier du trop fameux procès de 1642. M. Lecestre, notre confrère et collaborateur, qui nous le fait connaître avec une abondance de commentaires et de notes excellentes, en place la rédaction au mois de novembre 1641, et non en 1642, après le procès, comme on le croyait jusqu'ici.

A. B.

124. — Lecoy de la Marche. Louis XI et la succession de Provence. In-8, 35 p. Paris, V. Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

Ce mémoire, lu dernièrement devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fait connaître des faits nouveaux relatifs aux négociations et aux intrigues par lesquelles Louis XI assura la réunion qui ne devait se consommer que trois ou quatre ans après sa mort. L'auteur a emprunté une première partie de ses documents au Trésor des chartes, et une autre partie, dans laquelle se trouvent nombre de lettres de Louis XI dont notre publication fera son profit, à une très précieuse *Histoire de la maison de Génas,* par M. le comte de Balincourt, qui, malheureusement, n'a été imprimée qu'à un petit nombre d'exemplaires. A. B.

125. — Lelong (Eugène). Table des tomes XXXI à XL (1870-1879) de la Bibliothèque de l'École des chartes, suivie de quatre tables générales sommaires des tomes I à XL. In-8, III-232 p. Paris, Alph. Picard.

La Société des Anciens élèves de l'École des chartes, qui a pour organe le recueil indiqué ci-dessus, parvenu aujourd'hui à son 49e volume, et consacré plus spécialement à l'histoire, à l'archéologie et à la philologie du moyen âge, avait déjà publié trois tables décennales des matières contenues dans les tomes I à XXX. Notre confrère M. Lelong s'est chargé, non seulement de dresser la table des matières des dix volumes suivants, mais de la refondre avec les trois précédentes, et de fournir ainsi un guide précieux et facile à consulter pour l'ensemble de la collection jusqu'en 1879. Son travail se divise en quatre parties : auteurs rangés par ordre alphabétique, articles par ordre méthodique de matières, documents par ordre chronologique, fac-similés, dessins et plans.

M. Lelong a rempli avec un dévouement au-dessus de tout éloge et avec une rare conscience la tâche qui lui avait été confiée. Il n'est pas un travailleur qui ne doive lui en être sincèrement reconnaissant. A. B.

126. — Mas Latrie (comte L. de). Texte officiel de l'allocution adressée par les barons de Chypre au roi Henri II de Lusignan pour lui notifier sa déchéance. In-8, 20 p. Paris, V. Palmé.

(Extrait de la Revue des Questions historiques.)

Ce document, d'une espèce extrêmement rare, est rédigé en français ; il fut lu par le connétable du royaume, le 26 avril 1306, au roi Henri II de Lusignan, dont les barons étaient mécontents, et qui, le jour même, consentit à céder le pouvoir à son frère Amaury, prince de Tyr, moyennant allocation d'une liste civile qui permît au souverain déchu de conserver un état de maison digne de son rang. On doit la découverte du texte des doléances et de la charte royale d'abdication à M. l'abbé Giraudin, qui a retrouvé le parchemin original aux archives du Vatican. L'une et l'autre pièce, en dehors du grand intérêt qu'elles présentent, confirment l'exactitude de la *Chronique de Florio Bustron,* publiée par M. René de Mas Latrie dans la collection des Documents inédits. A. B.

127. — Mémoires de l'abbé de Choisy pour servir à l'histoire de Louis XIV, publiés avec préface, notes et tables, par M. de Lescure. Deux vol. in-12, xxiv, iv-243 et 263 p. Paris, librairie des Bibliophiles.

La librairie qui entreprend une nouvelle Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France a été bien inspirée en donnant comme premier spécimen ce que nous possédons des souvenirs du personnage « hermaphrodite » que son éditeur actuel qualifie « un des plus curieux, des plus extravagants, des plus étourdissants de l'histoire des mœurs en France au xviie siècle. » Je crois que M. de Lescure traite trop légèrement ces Mémoires, qui, dit-il, « sont d'une caillette de cour, écrivant comme elle parlait cette langue exquise de la conversation dans la bonne compagnie de son temps, la meilleure qui ait jamais existé. » Tout plaisir à part, et il faut dire qu'on en éprouve beaucoup à lire ces récits pétillants d'originalité, à savourer cette « agréable langue, familière, fine, légère, pleine de tours inachevés et de négligences, » qui séduisait tant Sainte-Beuve, les historiens modernes y peuvent trouver de très justes notions, des faits et des portraits exacts, si exacts même que les écrivains qui vinrent immédiatement après la première publication des *Mémoires* y empruntèrent bien des passages sur des choses de leur propre temps. C'est ce qu'il eût été à désirer que l'éditeur actuel fît ressortir par le Commentaire dû depuis longtemps à un texte devenu classique. Si nous ne l'avons pas encore cette fois, il ne faut pas laisser de faire bon accueil à une édition d'aspect très agréable et qui paraît avoir

été soigneusement établie d'après les meilleures qui aient été faites jusqu'ici.

La librairie des Bibliophiles annonce comme étant en préparation les Mémoires de d'Aubigné, de Mme de la Fayette, de Mme de Staal et de M. de Ségur. A. B.

128. — Moranvillé (H.). Guillaume du Breuil et Robert d'Artois. In-8, 12 p. et fac-similé en héliogravure. Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

M. Moranvillé fait connaître un mémoire justificatif autographe du célèbre auteur du *Stylus curiæ Parlamenti*, qui révèle comment Guillaume du Breuil fut compromis dans le procès intenté par Robert d'Artois, comte de Beaumont, à sa tante Mahaut, comtesse d'Artois, et encourut par suite une disgrâce temporaire vers 1330, époque présumée de la rédaction du *Stylus*. On trouve dans ce document les détails les plus curieux sur la fabrication des titres faux, y compris les sceaux, sur lesquels Robert d'Artois, avec la connivence de ses avocats, appuyait ses revendications. Malgré l'habile argumentation de Guillaume du Breuil, il semble que celui-ci fut coupable tout au moins de connivence; cependant Philippe VI ne tarda pas à le reprendre en grâce. A. B.

129. — Müntz (Eug.). L'histoire des arts dans la ville d'Avignon pendant le xive siècle; essai bibliographique, suivi de documents inédits. In-8, 51 p. et 2 planches. Paris, Ernest Leroux.

(Extrait du Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.)

On sait avec quelle passion l'érudit conservateur de l'École des beaux-arts s'est voué à l'histoire de l'Avignon pontifical et de ses papes, quels importants résultats l'histoire des beaux-arts dans cette région de la France et en Italie lui doit déjà : dans sa nouvelle publication, qui est un rapport au Comité des travaux historiques, M. Müntz indique d'une part les dépôts de manuscrits où il a puisé jusqu'ici ses documents; d'autre part, il donne la bibliographie des plans ou vues du palais des papes (un dessin inédit est reproduit en photogravure). En appendice, il a réuni les mentions que lui ont fournies les régestes pontificaux et sur Avignon et sur bien d'autres palais apostoliques, et il y a joint d'autres documents de même ordre. A. B.

130. — Ordonnances des rois de France. Catalogue des actes de François Ier, préparé par les soins de l'Académie des sciences morales et politiques. Tome Ier : 1er janvier 1515-31 décembre 1530. In-4, 734 p. Paris, Imprimerie nationale.

On sait que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, comme

héritière des érudits de l'ancien régime, a mené jusqu'à la fin du règne de Louis XII le grand recueil des *Ordonnances des rois de France,* de même qu'elle continue encore la collection des *Historiens de la France,* qu'elle a achevé la *Gallia christiana,* qu'elle a publié la *Table chronologique des diplômes imprimés*, etc. Mais, depuis le tome XXI des *Ordonnances,* dû à l'érudition inépuisable de J.-M. Pardessus (ainsi d'ailleurs que la nouvelle édition des *Diplomata, chartæ,* etc., que les derniers volumes de la *Table chronologique,* et que l'*Index bibliographique* de 1846), il semblait à craindre que l'œuvre ne fût pas poussée plus loin, quoique tout aussi utile et nécessaire pour le XVIe siècle que pour les précédents. C'est par une très heureuse entente entre les successeurs de Pardessus et leurs confrères de l'Académie des sciences morales et politiques que celle-ci l'a reprise en main, et elle a confié l'exécution des nouveaux volumes à une commission où figurent au premier rang plusieurs de nos confrères et collègues les plus distingués. Cette commission a cru devoir procéder de la même façon que l'avait fait, il y a près de deux siècles, le premier éditeur, Eusèbe de Laurière, et elle a livré, en novembre 1887, un volume de *Catalogue* préliminaire pareil à la *Table chronologique* publiée en 1706 sous les auspices du chancelier Pontchartrain. Ce volume va de 1515 à 1530 et comprend 3,834 pièces, avec l'indication des sources principales où on ira plus tard en prendre le texte, et où nous pouvons tous le trouver dès à présent. L'étude n'en saurait être trop recommandée à tous les travailleurs qui s'occupent du règne de François Ier. Si, pour leur part, ils sont assurés d'y trouver de précieuses indications, de leur côté aussi il leur arrivera peut-être, très probablement même, d'y rencontrer des lacunes que comblerait telle ou telle pièce connue d'eux seuls, et leur devoir, cela va sans dire, sera de les signaler à la Commission académique, en fournissant le moyen de les combler. A. B.

131. — Ricard (Mgr). L'abbé Maury (1746-1791) : l'abbé Maury avant 1789 ; l'abbé Maury et Mirabeau. In-18 jésus, 300 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

132. — Stein (Henri). Inventaire sommaire des tables générales des périodiques historiques en langue française. In-8, 38 p. Leipzig, Otto Harrassowitz.

(Extrait du Centralblatt für Bibliothekswesen.)

Non seulement cet inventaire sera d'un secours constant, mais il aura sans doute pour effet plus ou moins immédiat de décider les Revues ou les Sociétés qui manquent encore de répertoires à entreprendre un travail si nécessaire, si indispensable maintenant à tout recueil scientifique digne de ce nom. En comparant le nombre de ceux qu'indique notre confrère (cent soixante-dix seulement pour

tous les pays de langue française) au nombre total des recueils de cette nature (M. Lefèvre-Pontalis compte six cent soixante-sept sociétés pour la France seule), on voit combien l'écart est considérable, et un recueil sans table méthodique est à peu près inabordable et perdu pour les travailleurs. A. B.

133. — STEIN (Henri). Olivier de la Marche, historien, poète et diplomate bourguignon. In-4, 237 p. et portrait. Paris, A. Picard.

(Extrait des Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale de Belgique.)

Grâce à nos collaborateurs MM. Beaune et d'Arbaumont, la partie de l'œuvre historique d'Olivier de la Marche est enfin éditée avec tout le soin que Vallet de Viriville réclamait pour elle il y a trente ans; mais M. Henri Stein, que nous avons aussi le plaisir de posséder comme confrère, les aura précédés pour l'étude de la vie et de l'ensemble de l'œuvre du chroniqueur-poète que nous n'aurons que dans quelques mois, avec le dernier volume. Il faut ajouter tout de suite que cette étude était préparée de longue main par M. Stein, qui l'avait prise comme sujet de thèse à l'École des chartes : indication qui suffira déjà pour en faire pressentir la valeur et le mérite. Notre confrère y fournit de très complètes informations sur la famille de la Marche, puis sur ses débuts à la cour de Bourgogne, sur les missions diplomatiques que lui confia Charles le Téméraire, sur le rôle qu'il joua ensuite à la cour de Maximilien d'Autriche et comme précepteur de Philippe le Beau. Son second chapitre est consacré à l'étude de l'œuvre littéraire (dans laquelle, selon lui, on n'a pas fait aux poésies toute la place qu'elles méritent), et le troisième à la bibliographie des manuscrits et des éditions. La reproduction fidèle du portrait d'Olivier de la Marche, d'après un dessin conservé à la bibliothèque d'Arras, complète ce très important et intéressant mémoire, qui se trouve avoir pour nous une valeur tout exceptionnelle. A. B.

134. — TANON. Notice sur le formulaire de Guillaume de Paris. In-4, 81 p. Paris, Impr. nationale.

(Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale.)

135. — TRÉMOÏLLE (duc DE LA). Inventaire de François de la Trémoïlle (1542) et comptes d'Anne de Laval, publiés d'après les originaux. In-4, xx-216 p. Nantes, Grimaud.

François de la Trémoïlle (1502-1542), petit-fils du célèbre capitaine qui rendit de si éminents services à Charles VIII, puis à Louis XII, et père du premier duc de Thouars, épousa cette héri-

tière de la maison de Laval qui lui apporta en dot tous les droits du roi Frédéric d'Aragon sur Naples et sur Tarente. Leur château de Thouars renfermait un mobilier princier et de précieuses collections de bijoux, de tableaux, d'objets d'art et de curiosité, dont la description, ajoutée à tant d'autres inventaires que nous devons déjà à l'érudition et à la générosité éclairée de M. le duc de la Trémoïlle, apportera une nouvelle contribution à l'histoire de l'art français. Je me contenterai de signaler un seul article pour faire valoir l'importance de ces documents et montrer quels résultats inattendus ils peuvent donner. L'indication, parmi les objets de curiosité conservés avec un soin particulier, de deux coupes de terre et de deux salières de Saint-Porchaire ne permet plus guère de douter que les fameuses et inestimables faïences dites de Henri II, dont les rares débris sont considérés à juste titre comme des chefs-d'œuvre de l'industrie du XVI[e] siècle, et qui se composaient principalement de coupes et de salières, n'aient été fabriquées à Saint-Porchaire, près Bressuire, dans les domaines des Laval-Montmorency passés aux La Trémoïlle, et non à Oiron, chez les Gouffier, comme on l'admettait généralement sur la foi de feu Benjamin Fillon. La publication de l'inventaire de 1542 place donc sous un jour tout nouveau une question que les écrivains et connaisseurs spéciaux considéraient comme tranchée dans un sens contraire, depuis 1864, par l'auteur de l'*Art de terre chez les Poitevins*.

Comme les précédènts inventaires, celui-ci a été enrichi d'un bon nombre de documents inédits et d'une table onomastique dont les principaux articles renferment aussi des notices biographiques complètes, avec l'analyse ou même les textes de beaucoup de pièces du chartrier de Thouars-Serrant. A. B.

136. — VINGTRINIER (Aimé). Le dernier des Villeroy et sa famille. In-8, 111 p. et tableau. Paris, H. Champion.

Cette publication, inspirée par la lecture d'un compte de gestion rendu au marquis de Villeroy par son tuteur onéraire, pour les années 1734 à 1739, a induit M. Vingtrinier à passer en revue les personnages illustres du même nom qui, pendant deux siècles, ont tenu entre leurs mains les destinées de Lyon et du Lyonnais, mais dont la mémoire n'est peut-être pas conservée comme il conviendrait parmi les descendants de leurs anciens administrés. Le dernier de ces tout-puissants gouverneurs périt sur l'échafaud, le 28 avril 1794, à côté du dernier intendant de la généralité, Jean Terray, et le nom de Villeroy s'éteignit définitivement avec sa veuve, femme de lettres distinguée et collaboratrice des *Actes des Apôtres*. A. B.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 JUILLET 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE COMTE DE LUÇAY, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 13 novembre suivant.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. Bertrandy-Lacabane, archiviste du département de Seine-et-Oise.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 juin 1888. — *Bulletin de la Société bibliographique,* juin 1888. — *Revue historique,* juillet-août 1888.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie,* avril-juin 1888. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er trimestre de 1888. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne,* année 1887, 4e volume. — *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube,* année 1887, 5e volume. — *Annuaire de la Société philotechnique,* année 1887.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

De la part de M. A. Communay : *Jean des Moutiers de Fresse, évêque de Bayonne;* documents inédits. Br. in-8. Auch, impr. Foix. — *Les Huguenots dans le Béarn et la Navarre;* documents inédits publiés pour la Société historique de la Gascogne. In-8. Paris, Champion. — *Louis XV, le duc de Gramont et le régiment des gardes françaises,* d'après des documents inédits. Br. in-8. Auch, impr. Foix. — *Le parlement de Bordeaux;* notes biographiques sur ses principaux officiers. In-8. — *L'Ormée à Bordeaux, d'après le jour-*

nal inédit de J. de Filhot. In-8. Bordeaux, Féret. — *Les grands négociants bordelais au XVIII[e] siècle.* In-8. Bordeaux, veuve Moquet.

Catalogue des manuscrits anciens et des chartes de la collection de M. Jules Desnoyers, par M. Léopold Delisle; suivi d'une *Notice sur un recueil historique du XVIII[e] siècle* (même collection), par M. Marcel de Fréville. Br. in-8.

Correspondance.

MM. le marquis de Beaucourt, le marquis de Saint-Hilaire, Rocquain et Valois s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

MM. Communay et l'abbé Meynial, admis dans la précédente séance au nombre des membres de la Société, adressent leurs remerciements au Conseil.

M. l'abbé Ch. Douais, secrétaire de la Société archéologique du Midi de la France, adresse les mêmes remerciements au nom de cette Société.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuille 5 en pages; feuilles 6 et 7 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 19 en pages; feuilles *a* à *e* de l'Introduction en placards.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. III. Feuilles 1 et 2 tirées; feuilles 3 à 8 en pages.

Mémoires de Villars. T. III. On compose les premiers placards.

Le Jouvencel. T. II. Pas de changement.

M. Léon Gautier, commissaire responsable de cette dernière publication, annonce que M. Camille Favre a envoyé les documents qui doivent composer l'Appendice. En réduisant ces pièces autant qu'il a paru possible, et ne conservant que celles qui présentent un intérêt tout à fait réel, il reste une valeur de dix feuilles environ, qui dépasserait de sept

feuilles les dimensions réglementaires des volumes de la Société; mais M. Favre offre de prendre à sa charge la moitié des frais d'impression de l'excédent et de faire graver en outre un plan du château de Vaujours, résidence de Jean de Bueil.

Le Conseil, après avoir entendu les observations de plusieurs de ses membres, décide que, par exception, eu égard à la libéralité de M. Favre, qui a déjà fait les frais d'une partie considérable de l'Introduction si remarquée dans le premier volume, ainsi qu'à la valeur des matériaux réunis par lui pour former l'Appendice, décide qu'il y a lieu d'accepter ses offres et de prendre à la charge de la Société la seconde moitié des frais d'impression des sept feuilles d'excédent.

M. Moranvillé, président du Comité des fonds, annonce que la reproduction du tome I des *Chroniques de J. Froissart*, par le procédé anastatique, suit régulièrement son cours.

Il fait ensuite connaître les résultats de la gestion financière pendant le premier semestre de 1888, d'où il ressort que les recettes présentent sur les dépenses, y compris le remploi des rachats de cotisation, un excédent de 5,103 fr. 87 c.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

137. — ANDRIEU (J.). Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadais incorporées dans le département de Lot-et-Garonne; répertoire alphabétique de tous les livres, brochures, journaux, etc., dus à des auteurs de la région, imprimés dans ce pays ou l'inté-

ressant directement, avec des notes littéraires et biographiques. T. II : L-Z. In-8 à 2 col., 427 p. Agen, Michel et Médan; Paris, Picard.

138. — BABELON (E.). Le Cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale; choix des principaux monuments de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance conservés au département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale. 1re série. Grand in-fol., XIX-64 p. et 20 planches. Paris, Lévy.

139. — BALINCOURT (comte E. DE). Daniel Bargeton, avocat au Parlement (1678-1757), d'après sa correspondance et des documents inédits extraits des archives du château de Cabrières : procès des princes légitimés; lettres du contrôleur général de Machault; affaire de l'immunité des biens ecclésiastiques, etc. In-8, 40 p. Nîmes, impr. Chastanier.

140. — BARTHÉLEMY (A. DE). La chambre du Conseil de la Sainte-Union de Morlaix; cayer pour les affaires de la ville. In-8, 132 p. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue historique de l'Ouest.)

141. — BEAUDOUIN (E.). La participation des hommes libres au jugement dans le droit franc. In-8, 296 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.)

142. — BEAUNE (H.). Pierre Palliot, imprimeur et historiographe du duché de Bourgogne. Br. in-12. Dijon, Darantière.

143. — BEAUNE (H.). Un La Bruyère bourguignon : les Caractères de Pierre Le Gouz (1640-1702). In-12, 66 p. Dijon, Darantière.

144. — BEAUREPAIRE (C. DE). Nouveau recueil de notes historiques et archéologiques concernant le département de la Seine-Inférieure, et plus spécialement la ville de Rouen. In-8, 420 p. et planches. Rouen, impr. Cagniard.

145. — BÉRENGIER (Dom Th.). Vie de Dom Malachie

d'Inguimbert, de l'ordre de Cîteaux, archevêque-évêque de Carpentras (1683-1757). In-8, 87 p. Avignon, impr. Aubanel frères.

146. — Berger (Élie). Les registres d'Innocent IV; recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican et de la Bibliothèque nationale. 8e fascicule; introduction : Saint Louis et Innocent IV. Grand in-4, CCXCIII pages. Paris, Thorin.

(Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

147. — Bertin (G.). Madame de Lamballe d'après des documents inédits tirés des Archives nationales, de l'inventaire de sa succession, de la bibliothèque de la ville de Saint-Germain-en-Laye, des archives du département d'Ille-et-Vilaine, du greffe de Saint-Malo, de pièces notariales, de diverses collections particulières, etc. In-8, 435 p. et portrait. Paris, aux bureaux de la Revue rétrospective.

148. — Bizouard (l'abbé J.-T.). Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Franche-Comté, d'après des documents inédits et des traditions locales ; ouvrage orné de 14 planches hors texte. In-8, XVIII-546 p. Besançon, Jacquin; Paris, Vic et Amat.

149. — Blancard (L.). Charte de donation de Ségalarie à Aicard, fils d'Arnulfe (989). In-8, 23 pages. Marseille, impr. Barlatier-Feissat.

150. — Borderie (A. de la). Nouveau recueil de documents inédits sur la campagne et la bataille de Saint-Cast (septembre 1758). In-8, 74 p.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie des Côtes-du-Nord.)

La journée de Saint-Cast est restée un souvenir glorieux pour la Bretagne; lors de son centième anniversaire, en 1858, un monument commémoratif fut élevé, et la Société des Côtes-du-Nord publia un volume de relations et de documents, inédits pour la plupart. Le nouveau recueil formé par notre confrère contient deux relations contemporaines, dont une anglaise, et des documents sur les troupes qui repoussèrent l'armée d'invasion, sur les pertes subies par la province, sur les accusations injustes portées plus tard contre le duc d'Aiguillon, qui avait organisé la résistance et dirigé le combat du 11 septembre.

151. — BOUCHERIE (A.). Le roman de Galerent, comte de Bretagne, par le trouvère Renaut; publié pour la première fois d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale. In-8, xv-224 p. Paris, Maisonneuve et C. Leclerc.

(Publications spéciales de la Société pour l'étude des langues romanes.)

152. — BRIÈLE (L.). Supplément à l'Inventaire sommaire des archives hospitalières de Paris antérieures à 1790. 1er fascicule : inventaire des titres de l'hôpital Sainte-Catherine. In-4 à 2 col., 238 pages. Paris, Imprimerie nationale.

153. — BRISAY (DE). L'église de Brisay avant et pendant la Réforme. In-8, 33 p. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue historique de l'Ouest.)

154. — BROGLIE (duc DE). Marie-Thérèse impératrice (1744-1746). 2 vol. in-8. T. I, 458 p.; t. II, 423 p. Paris, C. Lévy.

155. — CARRÉ (H.). De rerum publicarum administratione apud civitatem Redonum, Henrico quarto regnante (1598-1610). In-8, 103 p. et gravure. Paris, impr. Quantin.

156. — CHASSAING (Augustin). Cartulaire des Hospitaliers (ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem) du Velay. In-8, LXVII-271 p. Paris, Alph. Picard.

Le Velay devait déjà à M. Chassaing, non seulement les chroniques et mémoires d'Étienne Médicis, de Jean Burel et d'Antoine Jacmon, mais encore la belle publication du *Spicilegium Brivatense* et le Cartulaire des Templiers du Puy. Le nouveau Cartulaire comprend cent quatorze chartes originales, de 1143 à 1459, aujourd'hui conservées aux archives des départements du Rhône et de la Haute-Loire, et, sur ce nombre, quarante-neuf, qui remontent au XIIe siècle, « constituent la plus notable contribution dont l'histoire et la géographie du Velay semblent appelées de longtemps à s'enrichir pour cette époque reculée. » Les chartes du premier âge, les plus anciennes du grand prieuré d'Auvergne, concernent la commanderie de Saint-Jean-la-Chevalerie du Puy, la plus importante du Velay.

Dans une introduction intéressante, M. Chassaing expose l'origine des maisons hospitalières du Velay, leur organisation depuis la suppression de l'ordre du Temple, l'historique sommaire de chaque commanderie ou membre de commanderie, la valeur des biens de chaque maison, la liste des commandeurs, celle des

Hospitaliers du Velay qui se signalèrent dans les troupes de l'Ordre, celle des chevaliers originaires de la province.

A. B.

157. — Chénon (E.). Étude sur l'histoire des alleux en France, avec une carte des pays allodiaux. In-8, xi-246 p. Paris, Larose et Forcel.

158. — Cochin (H.). Note sur Stefano Colonna, prévôt de Saint-Omer et cardinal. In-8, 15 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

159. — Coyecque (E.). Notice sur l'ancien collège des Dix-Huit (1180-1529). In-8, 15 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

160. — Curzon (Henri de). La maison du Temple à Paris; histoire et description, avec deux planches. In-8, 356 p. Paris, Hachette et Cie.

C'est bien à l'éditeur de notre *Règle du Temple* qu'il appartenait de reconstituer l'histoire du quartier créé et occupé pendant six siècles par les Templiers et leurs héritiers, et où le nom primitif du Temple subsiste encore malgré toutes les révolutions qui ont fait disparaître jusqu'au moindre débris des monuments, jusqu'à leur dernière pierre. C'est Quicherat qui avait indiqué ce sujet d'étude à M. de Curzon, et l'élève reconnaissant, en présentant pour le doctorat ès lettres le résultat de son travail, a placé cette thèse sous les auspices de son regretté maître. L'archéologie, naturellement, y occupe une place considérable; mais, ainsi que le dit M. de Curzon, « l'étude des monuments exigeait, comme complément nécessaire, celle de la vie intérieure du couvent et de ses rapports avec le monde, celle de son organisation religieuse, administrative et financière sous les deux ordres, du Temple et de l'Hôpital, qui l'ont tour à tour occupé. » Il passe donc en revue d'abord le personnel religieux et laïque et les édifices conventuels, puis les privilèges, droits, domaines et finances, et enfin ce qu'il appelle les « relations du Temple de Paris avec le monde extérieur, » c'est-à-dire « les séjours des rois dans ses murs, le trésor royal et les dépôts des particuliers au Temple, la prison d'État, les habitants et les hôtels de l'enclos, l'asile et le commerce franc. »

Le sujet était vaste, nouveau dans beaucoup de ses parties; mais les archives du Temple et de l'Hôpital, encore très consi-

dérables malgré la disparition de la plupart des titres primordiaux, sont un fonds presque inépuisable pour qui sait les étudier selon les principes de la bonne école. A. B.

161. — DEMAISON (L.). Aymeri de Narbonne, chanson de geste, publiée d'après les manuscrits de Londres et de Paris. 2 vol. in-8. T. I : introduction, CCCXXXVI p.; t. II : texte, glossaire et tables, 288 p. Paris, Firmin Didot et Cie.

(Publication de la Société des Anciens textes français.)

162. — DESPIERRES (Mme G.). Histoire du point d'Alençon depuis son origine jusqu'à nos jours, par Mme G. Despierres; ouvrage orné de huit planches hors texte et de sept vignettes. In-8, VIII-276 p. Paris, Laurens.

163. — DUPOUY (E.). Le moyen âge médical : les médecins au moyen âge; les grandes épidémies; démonomanie, sorcellerie, spiritisme; la médecine dans la littérature du moyen âge, historiens, poètes, auteurs dramatiques. In-18 jésus, VIII-372 p. Paris, Meurillon.

164. — FROGER (l'abbé F.). Cartulaire de l'abbaye de Saint-Calais. In-8, XXV-158 p. Le Mans, Pellechat.

(Publication de la Société historique et archéologique du Maine, faite aux dépens d'un comité particulier et tirée à 300 exemplaires.)

Une étude récente de M. Julien Havet sur la diplomatique mérovingienne (*Annuaire-Bulletin* de 1887, p. 134) s'appuyait sur un cartulaire de l'abbaye de Saint-Calais, au Maine, qui avait été obligeamment confié à notre confrère par M. l'abbé Froger. Celui-ci, secondé par un groupe d'amateurs généreux, vient de publier le texte entier du registre, qui contient vingt-cinq textes de l'an 515 à l'an 863, — c'est dire la valeur exceptionnelle du recueil, — et treize autres pièces postérieures. M. Havet a démontré que les quatre premiers actes mérovingiens étaient ou faux ou altérés; on sait que des faits de ce genre se produisirent dans bien des abbayes à des époques fort reculées de leur existence. Mais tout l'ensemble des chartes, y compris même celles qui sont suspectes, et encore que le cartulaire ne soit que la copie d'un recueil du XIe siècle faite en 1709, présente un intérêt indéniable pour l'histoire et la topographie. L'éditeur a rempli sa tâche avec grand soin et placé en tête du volume un aperçu de l'historique de l'abbaye pendant les premiers siècles sur lesquels le cartulaire jette une lumière toute nouvelle. A. B.

165. — FUNCK-BRENTANO (F.). Philippe le Bel et la

noblesse franc-comtoise, étude historique. Grand in-8, 52 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

166. — Fustel de Coulanges. Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : la monarchie franque. In-8, ii-659 p. Paris, Hachette et Cie.

167. — Havet (Julien). Une charte de Metz accompagnée de notes tironiennes (27 décembre 848). In-8, 12 p. Paris, Alph. Picard; H. Champion.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

En continuant ses études sur la tachygraphie de l'époque carolingienne, notre confrère a eu la bonne fortune de retrouver l'original d'une pièce magnifique qui contient jusqu'à trente-sept lignes d'écriture tironienne, et qu'on ne connaissait jusqu'ici que par un fac-similé lithographique, sans lecture ni explication des sigles abréviatifs. Il en donne non seulement l'interprétation, mais une fort belle héliogravure.

En même temps que M. Havet imprimait cet article dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, on a fait paraître un déchiffrement du même texte inséré jadis par le regretté Jules Tardif dans sa thèse remarquable sur les notes tironiennes, mais resté inédit. A une douzaine de mots près, les deux interprétations concordent parfaitement, et c'est la meilleure preuve de l'excellence du système de lecture établi en premier lieu par Jules Tardif, en second lieu par notre érudit confrère. A. B.

168. — Houzé de l'Aulnoit (A.). La finance d'un bourgeois de Lille au xviie siècle : livre de raison de François-Daniel Le Comte, escuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France (1664-1717). In-4, 126 p. Lille, impr. Danel.

(Extrait des Mémoires de la Société des sciences de Lille.)

169. — Husson (G.). Histoire du pain à toutes les époques et chez tous les peuples. In-8, 215 p. avec gravure. Tours, Cattier.

170. — Inventaire sommaire des archives de la Haute-Garonne. Série B. T. II. Nos 93 à 592. Table des matières rédigée par M. Léon Saint-Charles, archiviste des hospices de Toulouse. Grand in-4 à 2 col., 296 p. Toulouse, impr. Chauvin et fils.

171. — Inventaire sommaire des archives départementales du département de l'Indre antérieures à 1790 (série A), par M. Théodore Hubert, ancien élève de l'École des chartes, archiviste du département de l'Indre. Clergé séculier: apanage du comte d'Artois, duché de Châteauroux. In-4 à 2 col., 112 p. Châteauroux, impr. Aupetit.

172. — JANCIGNY (A. DE). Essai sur l'étymologie de *Leuconaus*, nom primitif de Saint-Valery-sur-Somme, suivi d'une notice sur les archives municipales de cette ville. In-8, 79 p. Lille, impr. Danel.

173. — JANET (P.). Les lettres de Mme de Grignan. Petit in-8, 144 p. Paris, Liseux.

174. — JURIEN DE LA GRAVIÈRE (l'amiral). Les chevaliers de Malte et la marine de Philippe II. 2 vol. in-18 jésus. T. I, XVI-192 p. et 3 cartes; t. II, 234 p. et 3 cartes. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

175. — Justine de la Tour-Gouvernet, baronne de Poët-Célard; épisode des controverses religieuses en Dauphiné durant les vingt premières années du XVIIe siècle. In-8, 116 p. Montbéliard, impr. Hoffmann.

176. — LANÉRY D'ARC (P.). Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc; catalogue des principales études historiques et littéraires consacrées à la Pucelle d'Orléans depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours. In-8, 263 p. et grav. Paris, Techener.

177. — LANÉRY D'ARC (P.). Le culte de Jeanne d'Arc au XVe siècle. In-8, 37 p. avec grav. Grenoble, Baratier et Dardelet; Orléans, Herluison.

178. — LANTENAY (A. DE). Peiresc abbé de Guitres. In-8, 138 p. Bordeaux, Feret et fils.

179. — La Venerie royale divisée en IV parties qui contiennent : les chasses du cerf, du lievre, du chevreüil, du sanglier, du loup et du renard; avec le denombrement des forests et grands buissons de France, où se doivent placer

les logemens, questes et relais pour y chasser; dédiée au Roy par messire Robert de Salnove, conseiller et maistre d'hostel ordinaire de la maison du Roy, lieutenant dans la grande louveterie de France, escuyer ordinaire de Madame royale Christine de France, duchesse de Savoye, et gentilhomme de la chambre de S. A. R. de Savoye; précédée de la biographie de Salnove par L. Favre, de la chasse au vol avec les petites espèces, et de notions pratiques de fauconnerie. In-4, xxx-266 p. Niort, impr. Favre.

180. — Lavergne (A.). Les Chemins de Saint-Jacques en Gascogne. In-8, 80 p. Bordeaux, Chollet.

(Extrait de la Revue de Gascogne.)

181. — Lebourq (A.). Les anciennes fortifications de Reims; notes extraites des documents originaux des archives de Reims. In-8, 79 p. et 2 pl. Reims, impr. Monce.

182. — Ledieu (A.). Esquisses militaires de la guerre de Cent ans : La Hire et Xaintrailles; les Flavy. Grand in-8, 240 p. avec gravure. Lille, Lefort.

183. — Le Cointe (l'abbé). Saint Regnobert et les origines de l'église de Bayeux. In-8, 22 p. Caen, Chénel.

184. — Lefèvre-Pontalis (E.). Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul. In-8, 20 p. Beauvais, impr. Père.

185. — Lefèvre-Pontalis (Germain). Correspondance politique de Odet de Selve, ambassadeur en Angleterre (1546-1549), publiée sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques. In-8, xxvii-519 p. Paris, F. Alcan.

La correspondance de MM. de Castillon et de Marillac, qui furent ambassadeurs à Londres de 1537 à 1542, avait été publiée en 1885 par M. Kaulek; c'est un des collaborateurs de celui-ci, notre confrère M. Germain Lefèvre-Pontalis, que le Dépôt des affaires étrangères a chargé de mettre au jour les dépêches du diplomate qui alla représenter la France en Angleterre après le traité d'Ardres. Les trois volumes qui les contiennent viennent, comme les précédents, de la riche collection de Mesmes. On n'en connaît point d'autre copie, quoique nos bibliophiles d'autrefois fussent d'ordinaire très curieux de ce genre de documents.

Odet de Selve, comme la majeure partie de ces diplomates du xvie siècle, appartenait à une grande famille parlementaire, et,

avant lui, son père, bien connu comme premier président du parlement de Paris, avait eu plusieurs missions à Londres, à Calais, à Madrid. Odet lui-même avait été conseiller au Parlement, puis membre du Grand Conseil, lorsque le roi François Ier le nomma ambassadeur dans des circonstances qui, comme le fait observer l'éditeur de sa correspondance, rendaient son rôle particulièrement difficile, et qui donnèrent lieu à des embarras constants pendant toute la durée de son séjour à Londres. Sur ce point, on lira avec intérêt l'excellent sommaire écrit en tête du présent volume. Revenu de Londres, l'ambassadeur alla encore, avec la même qualité, à Venise, puis à Rome, et finit enfin sa carrière, en 1563 (ou 1564?), dans le conseil privé de Charles IX. M. Lefèvre-Pontalis a soigneusement indiqué les caractères distinctifs de sa correspondance, et, par conséquent, de sa diplomatie : un négociateur exact, scrupuleux et méthodique à l'excès ; plus de docilité que d'initiative ; point de recherche dans la pensée ni dans le style ; une intelligence tout appliquée à la bonne exécution des instructions et des ordres.

Je ne reviendrai pas sur l'exécution des volumes qui, comme celui-ci, émanent des archivistes attachés à nos archives des Affaires étrangères ; celui-ci prouve une fois de plus quels services l'enseignement de l'École des chartes rend maintenant dans les régions ministérielles, où il fut trop longtemps dédaigné ou ignoré. A. B.

186. — LEFORT (A.). Salaires et revenus dans la généralité de Rouen au XVIIIe siècle, comparés avec les dépenses (suite) : vêtements, ameublements, plaisirs et voyages. In-16, 55 p. Rouen, Cagniard.

187. — LEMONNIER (H.). Étude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain. In-8, XXVIII-331 p. Paris, Hachette et Cie.

188. — LÉOUZON LE DUC (C.). Le régime de l'hospitalité chez les Burgundes. In-8, 20 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

189. — LE PETIT (J.). Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XVe au XVIIIe siècle ; ouvrage contenant environ 300 fac-similés. In-8, VIII-584 p. Paris, Quantin.

190. — LEROY (R.). Scènes de la vie municipale à Lesneven. In-8, 28 p. Nantes, impr. Forest et Grimaud.

(Extrait de la Revue historique de l'Ouest.)

191. — Lettres inédites de Philippe Fortin de la Hoguette, publiées et annotées pour la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, par Ph. Tamizey de Larroque. In-8, 215 p. La Rochelle, Noël Texier.

Ce La Hoguette, père de deux personnages assez importants de la cour de Louis XIV, n'était guère connu jusqu'ici que des bibliophiles, pour la publication de son *Testament ou Conseils fidèles d'un bon père à ses enfants,* et, comme son rôle dans les armées de Louis XIII fut peu considérable, il n'avait jamais eu que les honneurs de quelques lignes de mention dans une ou deux de nos biographies. Mais il aura suffi que M. Tamizey de Larroque le rencontrât dans l'entourage académique de Peiresc et des frères Dupuy, pour que nous fussions appelés à faire connaissance avec un nouveau personnage que l'auteur de cette réhabilitation nous présente comme « un brave officier, un spirituel écrivain, et surtout un parfait honnête homme. »

M. Tamizey de Larroque avait déjà publié, en 1884, pour la Société de l'Histoire de France, une lettre adressée par La Hoguette au roi Louis XIII, contre la domination du duc de Luynes; cette fois, il ne donne pas moins de cent cinq lettres inédites, et ce qui ajoute beaucoup à la valeur de ce dossier, c'est que presque toutes les lettres sont adressées aux frères Dupuy, et qu'une soixantaine sont datées de Brouage ou du camp devant la Rochelle, pendant les années 1625-1628, alors que leur auteur avait un commandement dans les armées organisées par le cardinal de Richelieu.

Je n'ose plus revenir sur les mérites divers du commentaire que M. Tamizey de Larroque joint toujours aux publications de ce genre; les formules d'éloge et de gratitude ont été épuisées depuis longtemps par ceux de ses confrères en histoire qui suivent la même voie et étudient les mêmes époques.

A. DE BOISLISLE.

192. — LHOMEL (G. DE). Fiefs et arrière-fiefs du comté de Ponthieu situés dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer. In-8, 23 p. Abbeville, impr. du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.

(Extrait du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie.)

193. — LHUILLIER (T.). Julien de Fontenay, graveur en pierres fines du roi Henri IV, et ses descendants, graveurs et peintres au château de Fontainebleau. In-8, 19 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

194. — LIÈVRE (A.-F.). La misère et les épidémies à Angoulême aux XVIe et XVIIe siècles. In-8, 125 p. Angoulême, Coquemard.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.)

195. — LOISEL (l'abbé M.). Précis historique d'une commune de Seine-et-Oise, ou Boissy-l'Aillerie depuis son origine jusqu'à nos jours. In-8, 112 p. Pontoise, impr. Pâris.

196. — MARTIMPREY DE ROMÉCOURT (E. DE). L'abbaye de Haute-Seille. In-8, 57 p. et planches. Nancy, impr. Crépin-Leblond.

(Extrait des Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.)

197. — MATTHIEU (E.). Surprise de la ville d'Avesnes par les Français en 1523, avec une introduction du comité de rédaction des Souvenirs de la Flandre wallonne. In-8, 15 p. Douai, Crépin.

(Extrait des Souvenirs de la Flandre wallonne.)

198. — MAULDE (R. DE). La mère de Louis XII : Marie de Clèves, duchesse d'Orléans. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

199. — MÉMAIN (l'abbé). Les origines des églises de la province de Sens, ou l'apostolat de saint Savinien. In-8, III-149 p. Paris, libr. Saint-Paul.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Sens.)

200. — MEYNIER (J.). Limites des anciennes divisions de la Séquanie. In-8, 12 p. Besançon, impr. Dodivers.

(Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.)

201. — MONCEAUX (P.). Le grand temple du Puy-de-Dôme, le Mercure gaulois et l'histoire des Arvernes. In-8, 110 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

202. — MONOD (G.). Bibliographie de l'histoire de France ; catalogue méthodique et chronologique des sources et des

ouvrages relatifs à l'histoire de France depuis les origines jusqu'en 1789. In-8, xi-420 p. Paris, Hachette et Cie.

L'Allemagne a déjà un répertoire de ce genre; notre confrère a voulu combler la lacune regrettable qui subsiste encore chez nous entre quelques essais bibliographiques des temps modernes et ce monument presque inabordable, ou du moins trop rare dans nos bibliothèques particulières, qui est le Catalogue des livres de la Bibliothèque nationale relatifs à l'histoire de France. Là où les onze volumes in-quarto de ce Catalogue, comme les cinq volumes in-folio, qui ont toujours leur prix, de la *Bibliothèque historique* de Lelong et Fontette, sont insuffisants et incomplets en bien des points, M. Monod ne pouvait prétendre qu'un simple volume in-octavo fût plus parfait, ni plus complet; mais sa seule intention, et le monde des travailleurs devra lui en savoir gré, sa seule intention a été de mettre à leur portée, en forme de manuel, un guide qui leur permît de trouver facilement, rapidement, sous la main, les indications les plus essentielles.

Dans des ouvrages de ce genre, le système de classification est presque tout; voici comment M. Monod expose celui qu'il a adopté : « Dans la partie méthodique figurent les ouvrages relatifs aux sciences auxiliaires de l'histoire, les recueils de sources, les histoires générales de seconde main, les recueils périodiques, les ouvrages relatifs aux provinces, aux villes, aux classes, à l'histoire administrative, militaire, etc. — La partie chronologique est divisée en grandes périodes, subdivisées à leur tour en un certain nombre de paragraphes, comprenant chacun une époque plus ou moins longue. Dans chaque paragraphe sont indiqués d'abord les sources, puis les travaux de seconde main relatifs à une même époque. Le dernier paragraphe de chaque période est consacré au droit, aux mœurs et aux institutions. »

Le nombre total des articles ne dépasse guère quatre mille cinq cents; mais est-il nécessaire de faire remarquer que c'est là simplement un cadre qu'il sera facile à chacun de nous, selon la nature et le but de ses travaux, d'élargir et de compléter?

Ce qui ajoute beaucoup de prix à ce volume, c'est la table alphabétique qui le termine, table dont le Catalogue de notre grande Bibliothèque est encore privé. A. B.

203. — Müntz (E.). Études iconographiques et archéologiques sur le moyen âge. 1re série. In-12, vi-179 p. Paris, Leroux.

204. — Paris (Gaston). La littérature française au moyen âge (xie-xive siècle). In-8, vii-292 p. Paris, Hachette et Cie.

Ce volume est la première partie d'un *Manuel de l'ancien fran-*

çais dans lequel notre éminent confrère se propose de donner, moins au grand public qu'aux étudiants sérieux, « une orientation générale et une indication de l'état actuel de nos connaissances en ancienne littérature. » Il a adopté deux grandes divisions : littérature profane et littérature religieuse, qui se divisent elles-mêmes en littérature narrative, littérature didactique, littérature lyrique, littérature dramatique, et se subdivisent enfin en épopées, romans, fabliaux ou fableaux, poèmes lyriques, livres saints, légendes, contes, etc. Après avoir décrit scientifiquement chaque genre, il en analyse sommairement les principaux produits, et fournit en même temps les indications les plus nécessaires sur chaque auteur, sur son sujet, son époque.

Ce volume, qui est en partie la reproduction de leçons professées à l'École des hautes études, sera certainement le *vade mecum* des travailleurs à qui notre confrère dit l'avoir destiné; mais nous croyons que ses enseignements iront plus loin encore, qu'ils pourront rendre un véritable service dans certaines parties, relativement profanes, de ce qu'il appelle le « grand public, » et qu'ils induiront celui-ci à aborder, ne fût-ce que par curiosité et pour le plaisir, l'étude de bien des textes dont, naguère encore, il connaissait à peine les titres. A. B.

205. — Picot (G.). Histoire des états généraux. 2e édition. Cinq vol. in-18 jésus. T. I, xx-414 p.; t. II, 448 p.; t. III, 445 p.; t. IV, 497 p.; t. V, 466 p. Paris, Hachette et Cie.

206. — Rivain (Camille). Beaufort-en-Vallée et son château, de 1342 à 1380. In-8, 96 p. Angers, impr. Lachèse et Dolbeau.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.)

Détails intéressants sur le domaine de Beaufort-en-Vallée, donné, en 1342, par Jean de Normandie, comte d'Anjou, à Guillaume Roger, frère du pape Clément VI, et particulièrement sur la reconstruction du château entreprise à la fin de 1346, et dont les devis et comptes sont conservés aux Archives nationales. Ces documents fournissent les détails les plus précis sur le prix des matériaux et de la main-d'œuvre, sur les procédés employés par les architectes et maçons. M. Rivain y a ajouté une biographie très approfondie du nouveau comte de Beaufort, avec la table chronologique des pièces relatives soit à ce seigneur, soit à son comté.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 13 NOVEMBRE 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELISLE, ANCIEN PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 4 décembre suivant.)

Le secrétaire expose le motif qui a fait retarder d'une semaine la réunion du Conseil, la salle des Cours de l'École des chartes étant occupée le 6 novembre pour les examens d'admission.

Il donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est adoptée par le Conseil.

M. le président annonce la perte que le Conseil a faite le 31 août dernier dans la personne de M. Henri Bordier, l'un de ses membres. M. Bordier, ancien élève de l'École des chartes, ancien auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ancien archiviste aux Archives nationales, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale (manuscrits), appartenait à la Société depuis 1839, au Conseil depuis 1860. Il avait publié pour la Société, de 1857 à 1865, les *Opuscules de Grégoire de Tours*, texte latin et traduction, et, pendant dix années, de 1852 à 1862, il avait dirigé la rédaction du *Bulletin* et enrichi ce recueil de nombreux documents et de dissertations intéressantes, particulièrement sur les premiers siècles de la monarchie française. Dans ses dernières années, M. Bordier s'était presque exclusivement consacré à l'histoire du protestantisme, et, avant de mourir, il a pu faire paraître la première moitié d'une édition monumentale de la *France protestante* des frères Haag, qui sera certainement menée à bonne fin par

quelque zélé successeur, et rendra les plus grands services à l'histoire des trois derniers siècles, mais dont l'honneur doit être reporté en premier lieu au laborieux érudit qui l'a entreprise et qui en avait rassemblé les matériaux.

M. le président annonce également la mort de M. Van Ouwenhuysen, membre de la Société.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2160. M[me] la comtesse DE LA ROCHE-AYMON, rue de Varenne, n° 52 *bis;* présentée par MM. le comte de Blacas et le comte de Luçay.

2161. M. Alfred MONOD, conseiller à la Cour de cassation, rue Jacques-Dulud, n° 39, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Dareste de la Chavanne et G. Monod; correspondant, M. Schlœsing, rue Gœthe, n° 3.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin des bibliothèques et des archives*, année 1888, n° 1. — *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1888. — *Revue historique*, septembre-octobre et novembre-décembre 1888. — *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, janvier-août 1888 et livraison supplémentaire. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 15 juillet-15 octobre 1888. — *Bulletin de l'Association philotechnique*, juin-août 1888. — *Bulletin de la Société bibliographique*, juillet-octobre 1888. — *Proceedings of the American philosophical society held at Philadelphia*, janvier-juin 1888.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VII, 4e partie. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XI. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1888, nos 1 et 2. — *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 2e et 3e trimestres de 1888. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1888. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1er et 2e trimestres de 1888. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, nouvelle série, t. III, 1re livraison.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Villars d'après sa correspondance et des documents inédits, par le marquis de Vogüé, de l'Institut. 2 vol. in-8. Paris, Plon, Nourrit et C[ie]. — *Lettres inédites de Philippe Fortin de la Hoguette,* publiées et annotées par Phil. Tamizey de Larroque. In-8. La Rochelle, impr. Noël Texier. — *Bibliographie de l'histoire de France; catalogue méthodique et chronologique des sources et des ouvrages relatifs à l'histoire de France, depuis les origines jusqu'en* 1789, par G. Monod, maître de conférences à l'École normale supérieure. In-8. Paris, Hachette et C[ie]. — *Histoire de la baronnie de Craon, de 1382 à 1626, d'après les archives inédites du chartrier de Thouars,* par André Joubert. In-8. Paris, Lechevalier. — *La bibliothèque et le mobilier d'un lieutenant particulier au siège royal de Château-Gontier sous Louis XIII* (1626-1627), par le même. Br. in-8. Mamers, impr. Fleury et Dangin. — *Histoire de la ville d'Agen et pays d'Agenois, suivie des Annales ou Chronique agenoise composée par M. Labenazie,* publiée par M. le vicomte Antoine-Godefroy de Dampierre. T. I. In-8. Saint-Nicolas-de-la-Balerme, chez M[lle] Anna Barrès. — *Des Règles de la critique historique,* par l'abbé Ulysse Chevalier. (Extrait de *la Controverse et le Contemporain.*) Br. in-8. Lyon, Vitte et Perrussel. — *Banquet to commemorate the framing and signing of the constitution of the United States.* Br. in-8. Philadelphie.

Correspondance.

MM. le comte de Luçay, le marquis de Beaucourt, le marquis de Saint-Hilaire et Rocquain présentent leurs excuses de ne pouvoir assister à la séance.

M. le marquis de Vogüé adresse au Conseil les deux volumes indiqués ci-dessus, où il a utilisé des documents et des détails de l'histoire de Villars qui ne pouvaient trouver place dans l'édition des *Mémoires* qu'il poursuit pour la Société.

M. Tamizey de Larroque fait hommage du fascicule de lettres de Ph. Fortin de la Hoguette indiqué plus haut.

M. Monod présente la candidature de M. Alfred Monod pour entrer au nombre des membres de la Société.

Le secrétaire donne connaissance de la circulaire minis-

térielle et du programme relatifs au Congrès des Sociétés savantes qui doit se tenir en 1889.

Il communique une lettre de M. le vice-recteur de l'Université de Paris, annonçant que le prix destiné par la Société au premier lauréat de la classe de rhétorique dans le Concours général, composition d'histoire, a été décerné à l'élève Vallaux, du lycée Henri IV.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. 8 feuilles tirées.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuilles 20 et 21, et demi-feuille 22 en pages (fin de la Table); feuilles *a* à *h* de l'Introduction tirées. On compose la suite.

Le Jouvencel. T. II. Feuille 25 tirée; on compose la suite.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. III. Feuilles 3 à 12 tirées; on compose la suite.

Mémoires de Villars. T. III. Feuilles 1 à 11 tirées; feuille 12 en pages, feuille 13 en placards.

Le Conseil, considérant l'état d'avancement des impressions, décide que M. de Maulde sera autorisé à mettre sous presse, dès la fin du mois de février 1889, le premier volume de son édition des *Chroniques de Jean d'Auton.*

Une proposition de M. Alfred Baudrillart, qui offre de publier deux séries de lettres du duc de Bourgogne à son frère Philippe V, roi d'Espagne, et de lettres échangées entre Louis XIV et le même roi, est renvoyée au Comité de publication.

Le président du Comité des fonds annonce que la réimpression par le procédé anastatique des deux parties du tome Ier des *Chroniques de J. Froissart* est terminée, et qu'il ne reste plus qu'à faire imprimer un titre spécial. Le Conseil détermine la forme de ce titre et décide que, sur les

cent exemplaires de cette réimpression, cinquante seront réservés pour les membres de la Société qui désireront acquérir en même temps les tomes II à VIII, au prix réduit de 50 francs pour les dix volumes (tomes I à VIII), ou de 40 francs pour les tomes I à V (six volumes). Une circulaire sera adressée, à cet effet, aux membres de la Société.

Le Conseil autorise le trésorier-bibliothécaire à faire relier ceux des volumes des publications de la Société qui composent l'exemplaire de la Bibliothèque et sont encore brochés.

Il décide qu'un exemplaire des deux premiers volumes des *Mémoires de Villars* sera adressé, pour être l'objet d'un compte-rendu, à la rédaction des *Annales de l'École libre des sciences politiques.*

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

207. — ALLÈGRE (l'abbé A.). Monographie de Baumes-de-Venisse. In-4, XII-268 p. Carpentras, Condamin.

208. — Amant (l') rendu Cordelier à l'Observance d'amours; poème attribué à Martial d'Auvergne, publié d'après les manuscrits et les anciennes éditions, par A. de Montaiglon. In-8, XXIII-207 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.
(Publication de la Société des Anciens textes français.)

209. — Annales ordinis Cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429, auctore D. Carolo Le Couteulx, cartusiano, nunc primum a monachis ejusdem ordinis in lucem editi. Volumen tertium (1184-1230). In-4, 564 p. Neuville-sous-Montreuil, impr. Duquat.

210. — ARNAUD (E.). Histoire des protestants du Vivarais et du Velay, pays de Languedoc, de la Réforme à la

Révolution, avec une carte. T. I : première, deuxième et troisième périodes, établissement de la Réforme, guerres de religion et régime de l'édit de Nantes. T. II : quatrième période, le Désert. In-8, VIII-696 et 477 p. Paris, Grassart.

211. — AUBER (l'abbé). Histoire générale civile, religieuse et littéraire du Poitou. T. IV. In-8, 512 p. Poitiers, Bonamy.

212. — AUBERT (F.). Le parlement de Paris à la fin du moyen âge, son organisation. In-8, 32 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

213. — BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.). Les proverbes de l'évangile de saint Mathieu. In-8, 19 p. Orléans, impr. Girardot.

(Extrait des Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix.)

214. — BAYE (baron J. DE). Études archéologiques; époque des invasions barbares : industrie longobarde. In-4, 148 p., avec figures. Paris, Nilsson.

215. — BENOIST (L.). Notice historique et statistique sur Marcilly et Barcy. In-8, 43 p. Montdidier, impr. Radenez.

216. — BERGER (S.). De l'histoire de la Vulgate en France; leçon d'ouverture faite à la Faculté de théologie protestante de Paris, le 4 novembre 1887. In-8, 18 p. Paris, Fischbacher.

217. — BERNOIS (l'abbé). Genabum (Orléans). In-8, 14 p. Orléans, Herluison.

218. — BERTRAND DE BROUSSILLON et P. DE FARCY. Sigillographie des seigneurs de Laval (1095-1605). In-8, 156 p., avec figures. Mamers, Fleury et Dangin.

219. — BLANCHET (l'abbé J.-P.-G.). Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame-de-la-Couronne, en Angoumois, avec une notice sur les prieurés qui en dépendaient. T. I. In-8, v-342 p. et 4 pl. Angoulême, Coquenard.

220. — BONNEFON (P.). Estienne de la Boëtie, sa vie,

ses ouvrages et ses relations avec Montaigne. In-4, 166 p. Bordeaux, Chollet.

221. — Boufflet (l'abbé). Études historiques et archéologiques : Clermont de l'Oise, son hôtel de ville. In-8, 36 p. Beauvais, impr. Père.

(Extrait de l'Annuaire de l'Oise.)

222. — Brandt de Galametz (comte de). Histoire généalogique de la maison du Passage, en Soissonnais et Picardie. Grand in-8, 348 p., avec armoiries et planches. Arras, impr. Laroche.

223. — Buisson (l'abbé E.). Essai historique sur l'hôpital de Remiremont. In-16, viii-164 p. Remiremont, impr. Guillemin.

224. — Carel (P.). Étude sur la commune de Caen, suivie de la liste des échevins; analyse du matrologe de la ville et du registre du cérémonial (documents inédits). In-8, iii-313 p. Caen, Massif.

225. — Carré (Henri). Le parlement de Bretagne après la Ligue (1598-1610). In-8, viii-569 p. Paris, Quantin.

Je ne dirai point que cet ouvrage remplit les promesses du titre : ce serait en faire un éloge vraiment insuffisant. Treize années tiennent peu de place dans l'histoire d'un homme, à plus forte raison dans celle d'une institution. L'auteur, fort heureusement, a un peu élargi le cadre primitif ; et, s'il n'a presque point parlé des Grands Jours fondés par le duc François II, il ne s'est point fait faute de remonter jusqu'au mois de mars 1553, date de l'édit d'érection du parlement de Bretagne.

Le champ qu'il a le plus exploré est la seconde partie du règne de Henri IV. Pour cette courte période, il a presque épuisé les sources inédites que lui fournissaient les archives publiques ou privées, et particulièrement les archives de la Cour d'appel de Rennes : registres secrets, « registres d'enregistrement, » registres d'audience, registres d'épices, registres d'instructions au procureur général, etc., toutes collections peu consultées, dont plusieurs remontent à l'origine du parlement. M. Carré a eu le mérite d'en tirer des notions nombreuses, un peu trop nombreuses parfois, sur le personnel, divisé en Français et Bretons, sur l'organisation de la Cour, sur ses usages, sa compétence, son rôle judiciaire, financier et politique. Il y a, dans cet amas de renseignements précis,

une foule de détails qui rendront grand service à l'historien futur du parlement de Bretagne. Cet historien sera sans doute M. Carré lui-même, quand, ayant achevé sa consciencieuse enquête, il pourra embrasser le sujet tout entier, et, par là même, donner à chacun des détails l'importance relative qu'il doit conserver, discerner le côté vraiment original des institutions bretonnes, et caractériser le rôle joué par ce parlement dans la constitution de la France moderne. N. V.

226. — CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.). Armorial du bailliage et de l'élection de Loudun. In-8, 30 p. Tours, Suppligeon.

227. — CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.). Armorial de l'élection de Montreuil-Bellay, en Anjou. In-8, 42 p. Tours, Suppligeon.

228. — CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.). Armorial général de la Touraine. In-8, 405 p. Tours, Suppligeon.

229. — CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.). Catalogue général, preuves de noblesse et armoiries des familles nobles du Poitou. In-8, 276 p. Tours, Suppligeon.

230. — CARRIER (Henriette). Origines de la Maternité de Paris : les maîtresses sages-femmes et l'office des Accouchées de l'ancien Hôtel-Dieu (1378-1796). In-8, XVIII-272 p. et 16 planches. Paris, Steinheil.

231. — CHAPELIER (l'abbé Ch.). L'ancienne abbaye de Moyenmoutier. In-8, 36 p. Saint-Dié, impr. Humbert.

(Extrait du Bulletin de la Société philomathique vosgienne.)

232. — CHARVÉRIAT (E.). Le comte d'Avaux et son père, le sieur de Roissy. In-8, 21 p. Lyon, impr. Mougin-Rusand.

233. — CHÉNON (E.). Histoire de Sainte-Sévère en Berry. 1er fascicule. In-8, XII-304 p. Paris, Larose et Forcel.

234. — DELISLE (L.). L'évangéliaire de Saint-Vaast d'Arras et la calligraphie franco-saxonne du IXe siècle. Grand in-8, 18 p. Paris, Champion.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 4 DÉCEMBRE 1888,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. PAUL MEYER, PREMIER VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 janvier 1889.)

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente ; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le président annonce la mort de M. le baron de Bussierre, ancien ambassadeur, qui faisait partie de la Société depuis 1855, et de M. Eugène Guillaume, ancien sous-directeur au ministère de l'Intérieur, que son fils demande à remplacer comme membre de la Société.

Il proclame membres de la Société, après avoir soumis ces nominations à l'approbation du Conseil :

2162. M. Joseph GUILLAUME, élève de l'École des chartes, quai Bourbon, n° 19 ; présenté par MM. Moranvillé et Lair.

2163. M. A. COVILLE, archiviste-paléographe, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen, rue Bosnières, n° 24, à Caen (Calvados) ; présenté par MM. Léopold Delisle et Paul Meyer.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* 15 novembre 1888. — *Bulletin de la Société bibliographique,* novembre 1888. — *Bulletin de l'Association philotechnique,* novembre 1888.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, IIe série, t. VI. — *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin*, IVe série, t. VII. — *Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet*, t. VIII. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, juillet-septembre 1888. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1888.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les Archives angevines de Naples, analyse sommaire d'une série de documents inédits (1265-1285). *Appendice : six actes du roi Charles Ier relatifs à l'Anjou* (1274-1276), par André Joubert. Br. in-8. Angers, Germain et Grassin. — *Les chartes de Saint-Bertin, d'après le grand cartulaire de D. Charles-Joseph Dewitte*, par M. l'abbé Daniel Haigneré. T. II, 1er fasc. In-4. Saint-Omer, impr. d'Homont. — *Défense de Dantzig en* 1813; *journal du siège*, publié par Ch. Auriol. In-12. Paris, Plon, Nourrit et Cie. — *Étude sur les devises personnelles et sur les dictons populaires*, par le baron O. de Watteville. Br. in-8. Paris, impr. Schlaeber. — *Étude sur les droits de navigation de la Seine de Paris à la Roche-Guyon, du XIe au XVIIIe siècle*, par Gustave Guilmoto, docteur en droit, archiviste-paléographe. Br. in-8. Paris, Alph. Picard. — *Transactions of the American philosophical society*. Vol. XVI, new series, part II. Br. in-4. Philadelphie, Trübner and Ce.

Correspondance.

M. le comte de Luçay s'excuse de ne pouvoir venir présider la séance.

M. le baron de Watteville adresse également ses excuses de ne pouvoir assister à la séance et fait hommage au Conseil de l'étude indiquée plus haut.

M. Alphonse Roserot, archiviste attaché aux archives du département de la Haute-Marne, signale l'existence dans ce dépôt d'une lettre de Louis XI aux chanoines de Langres, datée du 6 octobre 1467, et qui pourrait prendre place dans la correspondance de ce prince, comme une vingtaine d'autres missives qu'il a déjà signalées à M. Vaesen dans les archives communales de la ville de Troyes.

Travaux de la Société.

État des impressions à l'imprimerie Daupeley-Gouverneur :

Annuaire-Bulletin. Feuille 9 en placards.

Mémoires d'Olivier de la Marche. T. IV. Feuille 20 tirée ; feuille 21 et demi-feuille 22 en pages. Feuilles *i* et *j* et demi-feuille *k* en pages.

Le Jouvencel. T. II. Feuilles 26 et 27 tirées. On attend la copie de la Table.

Histoire universelle d'Agrippa d'Aubigné. T. III. Feuille 12 tirée ; on compose la suite.

Mémoires de Villars. T. III. Feuilles 12 et 13 tirées ; feuille 14 et demi-feuille 15 en pages. On attend la suite de la copie.

L'impression du titre du tome Ier des *Chroniques de J. Froissart* (reproduction par le procédé anastatique) est envoyée à la librairie.

M. Delisle, président du Comité de publication, présente le rapport de ce Comité sur deux propositions qui lui ont été soumises.

La première émane de M. Alfred Baudrillart, professeur agrégé de l'Université, qui s'est fait connaître tout récemment par des études sur la fin du règne de Louis XIV et sur les débuts du règne de Louis XV, d'après les archives officielles du royaume d'Espagne. M. Baudrillart offre de publier : 1° un volume qui serait composé de deux cent douze lettres du duc de Bourgogne à son frère le roi Philippe V ; 2° trois volumes contenant la correspondance de Louis XIV avec le même roi et les réponses de celui-ci, d'après les minutes ou originaux conservés d'une part au Dépôt des affaires étrangères de France, d'autre part dans les archives espagnoles. Le Comité estime que, quoique ces deux publications se rapportent à une époque et à des princes sur lesquels divers auteurs modernes ont écrit des études importantes, elles ne laisseraient pas de présenter un intérêt capital et feraient connaître des documents de pre-

mier ordre, qui sont inconnus jusqu'ici pour leur presque totalité. M. Baudrillart acceptant de ne commencer l'impression que dans un délai de trois ans, c'est-à-dire lorsque la plupart des éditions en cours se trouveront achevées, le Comité pense qu'il y a lieu d'accepter en principe sa proposition. — Cet avis est adopté par le Conseil.

M. Lanéry d'Arc propose de publier, comme complément aux cinq volumes des *Procès de Jeanne d'Arc,* un certain nombre de mémoires judiciaires qui furent rédigés à l'occasion de ces procès, mais dont feu M. Quicherat n'avait fait entrer que deux ou trois dans sa publication, en se bornant à dire quelques mots des autres. Le Comité estime que cette publication complémentaire ne manquerait pas d'être favorablement accueillie dans l'état actuel des idées, quoique les mémoires en question soient, à proprement parler, des documents plutôt théologiques et canoniques qu'historiques; mais M. Lanéry d'Arc, qui offre de prendre à sa charge une part des frais d'impression, met pour condition expresse que la publication sera faite dans le courant de l'année 1889, et, comme les ressources de la Société ne lui permettraient pas de l'entreprendre avant plusieurs années, le Comité, tout en manifestant sa gratitude pour les offres de M. Lanéry d'Arc, juge qu'il est impossible de les accepter. — Le Conseil vote conformément à cet avis.

M. Cougny est autorisé à déposer pour l'impression la copie du tome VI et dernier des *Extraits des Auteurs grecs.*

La séance est levée à cinq heures et demie.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'INSTITUT AUX OUVRAGES HISTORIQUES.

L'Académie française, dans sa séance annuelle du 15 novembre 1888, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Albert Sorel, pour

son ouvrage intitulé : *l'Europe et la Révolution française.*

Second prix à M. François Delaborde, pour son histoire de l'*Expédition de Charles VIII en Italie.*

PRIX THÉROUANNE. — Deux prix de 1,500 fr., l'un à M. Léon de Lanzac de Laborie, pour son étude sur *Jean-Joseph Mounier ;* l'autre à M. Paul Robiquet, auteur d'un ouvrage intitulé : *Paris et la Ligue sous Henri III ;* un prix de 1,000 fr. à M. Félix Faure, pour son livre intitulé : *les Assemblées de Vizille et de Romans en 1788.*

PRIX MARCELIN GUÉRIN. — Un prix de 1,500 fr. à M. Henri Lemonnier, auteur d'une *Étude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain;* un prix de 1,000 fr. à M. A. Jacquet, pour son livre intitulé: *Vie littéraire dans une ville de province sous Louis XIV.*

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance annuelle du 23 novembre, a décerné les prix suivants :

PRIX GOBERT. — Premier prix à M. Élie Berger, pour ses deux volumes intitulés : *les Registres d'Innocent IV, publiés et analysés d'après les manuscrits du Vatican et de la Bibliothèque nationale.*

Second prix à M. E. Cosneau, pour son étude sur *le Connétable de Richemont, Arthur de Bretagne,* 1393-1458.

ANTIQUITÉS DE LA FRANCE. — Une mention hors rang est attribuée à M. le duc de la Trémoïlle, auteur des quatre volumes intitulés : *le Chartrier de Thouars, documents historiques et généalogiques ; — Livre des comptes de Guy de la Trémoïlle et de Marie de Sully ; — Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoïlle ; — Inventaire de François de la Trémoïlle, en 1542, et comptes d'Anne de Laval.*

La première médaille est décernée à M. Léon Cadier, pour son ouvrage sur *les États de Béarn depuis leur origine jusqu'au commencement du XVI[e] siècle.*

La seconde médaille à MM. Allmer et Dissard, pour leur livre intitulé : *Antiquités découvertes, de 1885 à 1886 et antérieurement, au quartier de Lyon dit Trion.*

La troisième médaille à M. Léon Le Grand, pour son *Histoire des Quinze-Vingts depuis leur fondation jusqu'à leur translation au faubourg Saint-Antoine.*

Première mention à M. Félix Aubert, pour son ouvrage sur *le Parlement de Paris de Philippe le Bel à Charles VII;* la seconde, à M. Lebègue, pour son *Recueil des inscriptions antiques des parties des provinces romaines de Narbonnaise et d'Aquitaine qui sont devenues la province de Languedoc;* la troisième, à M. Louis Guibert, auteur d'une monographie intitulée : *Chalucet;* la quatrième, à MM. les abbés Omer Dehaisnes et A. Bontemps, pour leur *Histoire d'Iwuy;* la cinquième, à M. le chanoine Douais, pour le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse* (844-1200); la sixième, à M. l'abbé Guillotin de Corson, auteur d'un *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes.*

PRIX BRUNET, décerné à M. l'abbé Ulysse Chevalier, pour son *Répertoire des sources historiques du moyen âge.*

PRIX DUCHALAIS, décerné à MM. A. Engel et E. Lehr, pour leur ouvrage intitulé : *la Numismatique de l'Alsace.*

PRIX DE LA GRANGE, attribué à M. Demaison, pour ses deux volumes intitulés : *Aymeri de Narbonne, chanson de geste de Bertrand de Bar-sur-Aube.*

PRIX BORDIN. — La question suivante avait été posée : *Exposer méthodiquement la législation politique, civile et religieuse des Capitulaires.* Une récompense équivalant à la moitié du prix est accordée à M. L.-J. Clotet.

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance annuelle du 1er décembre, a décerné les prix suivants :

Le sujet mis au concours pour le prix du Budget était un *Exposé des origines, de la formation et du développement, jusqu'en 1789, de la dette publique en France.* Une médaille de 1,500 fr. est accordée à M. Pasquier.

La Section d'économie politique avait proposé d'examiner *la Forme des emprunts publics opérés aux XVIIIe et XIXe siècles en France, en Angleterre et en Hollande.* MM. Jacques de Reinach et Léon Poinsard obtiennent chacun une récompense de 1,000 fr.

Prix Joseph Audiffred, décerné à M. Arthur Chuquet, pour ses trois volumes intitulés : *la Première invasion prussienne; — Valmy; — la Retraite de Brunswick.*

Prix Jean Reynaud, décerné à M. Fustel de Coulanges, pour l'ensemble de ses travaux, et particulièrement pour l'ouvrage intitulé : *Recherches sur quelques problèmes d'histoire.*

II.

BIBLIOGRAPHIE.

235. — Chevalier (l'abbé Ul.). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie. Supplément. Grand in-8, p. xx-xlii. Paris, libr. de la Société bibliographique.

236. — Chotard (H.). Étude sur des lettres inédites de Louvois adressées à M. de Chazerat, directeur des fortifications à Ypres. In-8, 42 p. Paris, Picard.
(Extrait du Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques.)

237. — Colas (l'abbé E.). Les Récollets à Corbeil (1635-1790). In-8, 36 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

238. — Collignon (l'abbé). Histoire de la paroisse Saint-Louis-en-l'Ile; ses origines, son développement, description de son église. In-8, VIII-263 p. Paris, impr. de Soye et fils.

239. — Communay (A.). Esquisses biographiques; les grands négociants bordelais au XVIIIe siècle. In-8, 144 p. Bordeaux, veuve Moquet.

240. — Comté de Laval (le), son histoire, les mœurs de ses habitants, ses manufactures, par Le Clerc du Flécheray, avocat fiscal du siège ordinaire de Laval. In-8, 110 p., avec une vue de l'ancien Laval. Laval, Chailland.

241. — Corbin (R.). Histoire de Pey Berland et du pays bordelais au XVe siècle, d'après les documents de l'époque, avec huit planches et trente pièces justificatives. In-8, 362 p. Bordeaux, impr. veuve Riffaud.

242. — Courajod (L.). Les origines de la Renaissance en France au XIVe et au XVe siècle. In-8, 48 p. Paris, Champion.

243. — Couronnel (comte de). Un ambassadeur d'autrefois : le prince-duc de Laval-Montmorency. In-18 jésus, 58 p. Limoges, impr. Gely.

244. — Coyecque (E.). Comptes du XIVe siècle concernant neuf terres situées en Artois. In-8, 62 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Extrait du Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

245. — Decrue de Stoutz (F.). La cour de France et la société au XVIe siècle; la sociabilité, le gouvernement, les classes de la société, la France militaire, les passe-temps de la société, la femme. In-18 jésus, VI-229 p. Paris, Firmin-Didot et Cie.

246. — Dehaisnes (l'abbé O.) et l'abbé A. Bontemps. Histoire d'Iwuy. In-8, XII-531 p. et 7 pl. Lille, impr. Danel.

247. — DELISLE (L.). Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois (Bibliothèque nationale). In-8, XCVII-331 p. et 7 fac-similés héliographiques. Paris, H. Champion.

C'est en 1865 que, grâce à une communication de M. Paul Meyer, M. Delisle eut connaissance des catalogues de la somptueuse collection de manuscrits formée à Ashburnham-Place, et sa première notice sur l'origine française de soixante-quatre manuscrits vendus au noble lord par le bibliophile Barrois date de l'année suivante; mais c'est surtout à partir de 1880 qu'il a fait paraître mémoire sur mémoire et multiplié ses efforts pour obtenir la réintégration des richesses littéraires et paléographiques que, frauduleusement (cela ne faisait plus de doute pour personne, grâce à ses démonstrations lumineuses), Libri et Barrois avaient transportées en Angleterre. Enfin, en 1888, une ingénieuse combinaison a fait aboutir, tout au moins en partie, cette entreprise à laquelle un succès plus complet eût été assuré, si le droit international pouvait, dans de si délicates questions, se régler sur les conclusions de la science, adoptées, reconnues, dans l'un et l'autre hémisphère, par tout ce que la bibliographie compte de représentants autorisés. Le 7 février 1888 restera donc célèbre dans les annales de la Bibliothèque nationale comme date de la signature de l'acte par lequel lui sont revenus cent soixante-six volumes ou portefeuilles dont M. Delisle avait démontré la provenance avec une précision si merveilleuse qu'ils se trouvaient, par là même, placés sous une sorte d'interdit. Il ne reste plus maintenant qu'à souhaiter qu'un échange gracieux nous permette de revoir quelque quinze ou dix-huit manuscrits qu'on n'avait pu reconnaître sur les catalogues, et qui sont passés depuis 1884 à la bibliothèque Laurentienne de Florence, avec tout le reste du fonds Libri. Telle est, en quelques lignes, la conclusion d'un historique que tout ami des lettres lira avec un double sentiment d'admiration et de gratitude en tête du catalogue raisonné des volumes, recueils, portefeuilles ou feuillets restitués à notre cabinet des Manuscrits. A. B.

248. — DELISLE (L.). Un grand amateur français du XVII[e] siècle : Fabri de Peiresc; étude suivie du testament inédit de Peiresc, publié et annoté par Ph. Tamizey de Larroque. In-8, 34 p. Toulouse, Privat.

(Extrait des Annales du Midi.)

Pour sa séance publique de 1888, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait désigné comme lecteur M. Léopold Delisle, et comme sujet de lecture la notice écrite par notre éminent confrère sur Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637), à l'occasion de la publication d'un premier volume de la correspondance du célèbre

collectionneur et de la réintégration d'un lot considérable de pièces de son cabinet, revenues de la bibliothèque de lord Ashburnham. Cet hommage était dû à un homme qui, « dans les sciences, les lettres et les arts, peut être considéré comme un des plus illustres précurseurs de l'Académie, et dont le nom mérite d'être vénéré et glorifié au XIXe siècle comme il le fut dans toute l'Europe au temps de Henri IV et de Louis XIII. » Mais il a pris un caractère particulier en passant par la bouche de celui de nos savants modernes à qui s'appliquerait le mieux cette conclusion de son éloge de Peiresc : « Il a largement contribué au progrès des connaissances humaines, et a poussé jusqu'aux dernières limites la modestie, le désir d'obliger, la curiosité, le goût du beau, la passion de la lecture et l'amour désintéressé de la science. » A. B.

249. — DELISLE (Léopold) et Marcel DE FRÉVILLE. Collection de M. Jules Desnoyers : catalogue des manuscrits anciens et des chartes, par Léopold Delisle; notice sur un recueil historique du XVIIIe siècle, par Marcel de Fréville. In-8, VIII-84 p. Paris, H. Champion.

M. Jules Desnoyers, dont notre Société conservera toujours un pieux souvenir, ne fut pas seulement un savant et un érudit ; il avait eu aussi de très bonne heure, c'est-à-dire dès une époque fort reculée de la nôtre, le goût et la science des livres et des manuscrits. C'est ainsi qu'il avait pu se former, dans les conditions les plus favorables, une bibliothèque incomparable d'ouvrages relatifs à l'histoire de France, et qu'il avait sauvé de la destruction des manuscrits de premier ordre, les uns remontant à une haute antiquité et venant de dépôts célèbres comme Tours et Cluny, les autres, plus modernes, renfermant des documents d'un intérêt différent, mais non moindre pour l'historien. M. Delisle a eu la très douce satisfaction de faire entrer à la Bibliothèque nationale les cinquante articles de manuscrits anciens, chartes et fragments de manuscrits dont il nous donne aujourd'hui le catalogue descriptif et raisonné. Notre confrère M. Marcel de Fréville, neveu de M. Desnoyers, a joint au catalogue des manuscrits la description d'un de ces recueils de pièces fugitives ou volantes du XVIIIe siècle, almanachs, gravures, chansons, épigrammes, placards, dont la mode fut très répandue pendant un temps, et que les historiens retrouvent avec grand plaisir dans les vieilles bibliothèques. La notice que M. de Fréville a faite de celui-ci, écrite avec beaucoup de verve et de goût, a par elle-même une vraie valeur.

A. B.

250. — DELOCHE. Des monnaies d'or au nom du roi Théodebert Ier ; deuxième mémoire : de l'organisation de la

fabrication des monnaies dans l'Austrasie proprement dite sous le règne de ce prince. In-4, 27 p., avec figures. Paris, Impr. nationale.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

251. — DES MURS (O.). Éphémérides du château et de la ville de Nogent-le-Rotrou sous les principaux seigneurs de cette baronnie. In-8, 248 p. et planche. Nogent-le-Rotrou, Hamard.

252. — DO (l'abbé). Saint Taurin, premier évêque d'Évreux au Ier siècle : nouvelles recherches critiques et historiques. In-8, 73 p. Caen, Delesques.

253. — DU BOYS (Émile). Un magistrat érudit du XVIe siècle; Siméon du Bois (1536-1581); lettres inédites, publiées et annotées par Émile Du Boys, avec notice biographique par Auguste Du Boys. In-8, 40 p. Chartres, impr. Durand.

Siméon du Bois (*Bosius*), lieutenant général au présidial de Limoges, que le président de Thou a qualifié d'homme « célèbre par ses écrits, et plus encore par son habileté dans les affaires, » est l'auteur d'une édition des lettres de Cicéron publiée en 1580. De sa correspondance littéraire avec les érudits les plus renommés, tels que Joseph Scaliger et Claude Dupuy, il n'a été retrouvé jusqu'ici que trois lettres, auxquelles M. Émile Du Boys, l'un de nos nouveaux confrères, a joint un fragment d'un livre de raison tenu par le savant magistrat.

254. — DUCROCQ (T.). Études d'histoire financière et monétaire : Boulainvilliers réformateur avant Boisguilbert et Vauban; la Corvée, enquêtes sur sa suppression en Poitou, arrêt contre corvéables poitevins révoltés; la Monnaie au point de vue de l'économie politique et du droit, conventions monétaires et cours international des monnaies de l'union latine, systèmes divers de fabrication de la monnaie, ateliers et différends monétaires, torture d'un ancien maître des monnaies, monnaies romaines consulaires et monnaies gauloises, histoire du sesterce, monnayage de Constantin, denier gaulois Giamilos, monnayage anglo-français de l'Aquitaine, monnaies carlovingiennes du Poitou. In-8, XIII-309 p. Poitiers, Oudin.

255. — Du Mesnil (R.). Notice historique sur Palaiseau. In-18, 62 p. Paris, impr. Levé.

256. — Du Mesnil (R.). Notice historique sur Orsay. In-18, 56 p. Paris, impr. Levé.

257. — Espinay (G. d'). La coutume de Touraine au xve siècle. In-8, xxii-348 p. Tours, Péricat.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique de Touraine.)

258. — Fabre (l'abbé A.). Études littéraires sur le xviie siècle : les ennemis de Chapelain. In-8, xi-725 p. Paris, Thorin.

259. — Flamare (H. de). La charte de départ pour la terre sainte de Gaucher de Châtillon, baron de Donzy. In-8, 10 p. Nevers, impr. Vallière.

260. — Flammermont (J.). Remontrances du parlement de Paris au xviiie siècle. T. I (1715-1753). In-4, xcvi-722 p. Paris, Hachette et Cie.

(Collection de documents inédits sur l'histoire de France.)

261. — Font-Réaulx (H. de). Riquet et le canal des Deux-Mers. Illustrations par Gérard, Godefroy Durand, Thorigny, etc. In-8, vi-165 p. Paris, Delagrave.

262. — Forestié (E.). Études sur le moyen âge : apothicaires, médecins et chirurgiens montalbanais du xive siècle. In-8, 25 p. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.)

263. — Forestié (E.). Études sur le moyen âge : le vêtement civil et ecclésiastique dans le sud-ouest de la France. In-8, p. 105-158. Montauban, impr. Forestié.

(Extrait du Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.)

264. — Forestié (E.). La vie municipale au xvie siècle, d'après les comptes consulaires de Montauban pour 1518. In-8, 47 p. Montauban, impr. Forestié.

265. — Fournier (M.). La nation allemande à l'Université d'Orléans au xive siècle. In-8, 50 p. Paris, Larose et Forcel.

(Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.)

266. — Fréminville (J. de). Les Écorcheurs en Bourgogne (1435-1445); étude sur les compagnies franches au xve siècle. In-8, xi-274 p. Dijon, impr. Darantière.

(Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.)

267. — Frizon (l'abbé N.). Petite bibliothèque verdunoise, recueil de documents inédits et de pièces rares sur Verdun et le pays Verdunois. T. IV. Histoire verdunoise au temps de Nicolas Psaulme, par Mathieu Husson l'Écossais (troisième partie, 1567-1571); charte touchant « l'érection et institution du collège » de Verdun (1570). In-16, 211 p. et planches. Verdun, Laurent.

268. — Gachon (P.). Les États de Languedoc et l'édit de Béziers (1632). In-8, xviii-301 p. Paris, Hachette et Cie.

269. — Gaffarel (P.). Les Français au delà des mers : les découvreurs français du xive au xvie siècle; côtes de Guinée, du Brésil et de l'Amérique du Nord. In-18, x-287 p., avec trois cartes anciennes et deux portraits. Paris, Challamel et Cie.

270. — Garnault (E.). Le commerce rochelais au xviiie siècle, d'après les documents composant les anciennes archives de la Chambre de commerce de la Rochelle. Première partie : la représentation commerciale de la Rochelle. In-8, viii-377 p., avec deux héliogravures. La Rochelle, impr. veuve Mareschal et Martin.

271. — Garnier (Noël). Lettres inédites du président Jeannin. In-8, 73 p. Dijon, impr. Darantière.

(Extrait des Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire.)

272. — Gascon (R.-E.). Combat de Fontaine-Française, victoire remportée par Henri IV en personne le 5 juin 1595. In-8, 41 p. Dijon, impr. Darantière.

273. — Gaudard (F.-J.). Gottschalk, moine d'Orbais, ou le commencement de la controverse sur la prédestination au ixe siècle. In-8, 61 p. Saint-Quentin, impr. Moureau et fils.

274. — Gaulmyn (vicomte de). Gilbert Gaulmyn, comte

de Montgeorges, maréchal de camp des armées du roi (1658-1735). In-8, 16 p. Moulins, impr. Auclaire.

(Extrait des Annales bourbonnaises.)

275. — GILLES DE LA TOURETTE (G.). Théophraste Renaudot, d'après des documents inédits; la Gazette; un essai de faculté libre au XVIIe siècle; le Bureau d'adresse; les Monts-de-piété; les Consultations charitables. In-8, IV-320 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

276. — GORGUETTE D'ARGŒUVRES (X. DE). Un livre de raison en Artois (XVIe siècle); extraits historiques. In-8, 63 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

(Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.)

277. — GRIMAUX (E.). Lavoisier (1743-1794), d'après sa correspondance, ses manuscrits, ses papiers de famille et d'autres documents inédits. In-8, VIII-399 p. et 10 gravures en taille-douce et en typographie. Paris, Alcan.

278. — GUIGUE (Georges). Poème sur la grande peste de 1348, par Olivier de la Haye, publié d'après le manuscrit de la bibliothèque du palais Saint-Pierre. In-12, XL-261 p. Lyon, Georg.

279. — GUILHIERMOZ (P.). Processions faites à Paris et à Saint-Denis en 1509, et visite de Louis XII au parlement en 1510; récits extraits du mémorial de Germain Chartelier, conseiller au parlement. In-8, 23 p.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

Il est probable que le conseiller Germain Chartelier a emprunté à notre greffier Nicolas de Baye l'idée de tenir un mémorial des événements qui se produisaient soit au parlement, soit dans Paris (ms. français 4431); mais ses notes sont moins intéressantes pour l'histoire, et, ce qu'on y trouve de plus curieux, ce sont les cinq ou six récits que M. Guilhiermoz en a tirés sur les processions faites pour le traité de Cambrai et pour la campagne de 1509 contre les Vénitiens, ainsi que sur la visite que Louis XII fit au parlement à son retour d'Italie.

280. — GUILLOTIN DE CORSON (l'abbé). Étude historique: l'ancien manoir de Villeneuve-en-Toussaints de Rennes. In-8, 41 p. et planche. Rennes, impr. Catel et Cie.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.)

281. — Guyot-Jomard (A.). La ville de Vannes et ses murs ; revue des archives municipales, départementales, etc. In-8, 160 p. et planches. Vannes, impr. Galles.

(Extrait du Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.)

282. — Habasque (F.). La vie en province au xvie siècle : comment Agen mangeait au temps des derniers Valois. In-8, 145 p. Agen, impr. veuve Lamy.

283. — Hermansart (A. d'). Tournois et fêtes de chevalerie à Saint-Omer aux xive et xve siècles. In-12, 64 p. Saint-Omer, impr. d'Homont.

284. — Histoire de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, par Pierre Serres, procureur en la même cour et contrôleur aux entrepôts du grenier à sel de la même ville, publiée sur le manuscrit original appartenant à la bibliothèque de la ville de Montpellier, accompagnée de notes, et ornée de portraits d'après les gravures du temps. In-8, 230 p. Montpellier, Seguin.

(Publications de la Société des Bibliophiles de Montpellier.)

285. — Histoire littéraire de la France, ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par des membres de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). T. XXX : suite du xive siècle. In-4, xviii-640 p. Paris, Impr. nationale.

286. — Huynes (Dom J.). Histoire générale de l'abbaye du Mont-Saint-Michel-au-Péril-de-la-Mer, publiée pour la première fois, avec une introduction et des notes, par E. de Robillard de Beaurepaire. T. II. In-8, 276 p. Rouen, Métérie.

(Publication de la Société de l'Histoire de Normandie.)

287. — Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Rouen antérieures à 1790, rédigé par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure. T. I : délibérations. Grand in-4 à deux colonnes, p. 241 à 453. Rouen, impr. Lecerf.

288. — Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, rédigé par MM. Rosenzweig et Estienne, archivistes. Morbihan, archives civiles ; série E,

supplément. Deuxième partie. (Nos 808 à 1595.) T. V. Grand in-4 à deux colonnes, 646 p. Vannes, Galles.

289. — JARRY (L.). Église de Notre-Dame de Cléry; les sépultures de Marie d'Harcourt, femme du bâtard d'Orléans, de Jean, leur fils, et de François II et Louis Ier, ducs de Longueville, leurs petits-fils; testament inédit de Dunois et autres documents. In-8, 99 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

290. — JOUBERT (André). Histoire de la baronnie de Craon de 1382 à 1626, d'après les archives inédites du chartrier de Thouars (fonds Craon). In-8, VIII-600 p. Angers, Germain et G. Grassin; Paris, Émile Lechevalier.

M. Joubert a de tout temps concentré ses recherches sur l'histoire de l'Anjou, et nul n'était plus à même de mettre en lumière les richesses du fonds Craon, auquel la libéralité bien connue de M. le duc de la Trémoïlle lui avait donné accès. Craon fut, du XIVe au XVIe siècle, aux mains des La Trémoïlle; c'était la première baronnie de l'Anjou, et l'une des quatre hautes et principales du royaume. La place de Craon, située dans les marches angevines entre le Maine et la Bretagne, joua, au moyen âge, au point de vue stratégique, un rôle important; c'était une des clefs de la France du côté de la Bretagne, et son histoire ne pouvait manquer d'être intéressante. Notre confrère, en l'entreprenant, « retrace successi« vement la seconde période de la guerre de Cent ans, la naissance « et le développement de la Réforme, l'occupation et le pillage de « Craon par les huguenots, les guerres religieuses, les exactions « du capitaine André Goulay, les luttes de la Ligue, le siège et la « bataille de Craon, les exploits de Le Cornu, sieur du Plessis de « Cosmes, les troubles de la minorité de Louis XIII dans le Haut« Anjou et la démolition de la forteresse de Craon. » Il est superflu d'insister sur les qualités dont l'auteur a fait preuve dans ce nouvel ouvrage : exactitude, sûreté et abondance des informations, habile mise en œuvre des matériaux, exposition claire et bien divisée, voilà ce qui distingue M. Joubert. Peut-être eût-on pu lui demander d'insérer dans son récit moins de citations empruntées aux documents, ou de les mieux incorporer dans sa narration; c'est quelquefois pour le lecteur une réelle fatigue. Peut-être aussi — certainement même — devons-nous exprimer le regret de ne rien trouver sur l'histoire de Craon antérieurement à 1382. La première maison de Craon n'avait pas été sans gloire; il n'eût pas été difficile à l'auteur de résumer, ne fût-ce qu'en quelques pages, les grands traits de la vie de ces sires de Craon; il eût ainsi préparé

le lecteur au récit des événements choisis par lui pour point de départ de son travail, au lieu de nous jeter brusquement *in medias res*. Les pièces justificatives, qui, à quatre ou cinq exceptions près, appartiennent au chartrier de Thouars, sont nombreuses et intéressantes. Nous signalerons particulièrement des inventaires de mobilier des années 1481, 1495 et 1553, et des devis de construction de 1486, 1498, 1507 et 1518, pour ne citer que les plus anciens ; la période de la Réforme y est également très bien représentée par des pièces de premier ordre, telles que l'information secrète sur la surprise du château de Craon par La Chesnaye-Laillier (1562-64). D. L. R.

291. — JOUBERT (A.). Le château de Ramefort-de-Gennes et ses seigneurs aux XIVe et XVe siècles, d'après des documents inédits. In-8, 17 p. Mamers, Fleury et Dangin.

292. — JOUBERT (A.). L'établissement de la maison d'Anjou dans le royaume de Naples, d'après des documents nouveaux (1265-1285). In-8, 43 p. Angers, Germain et Grassin.

293. — JOUBERT (A.). Une tentative des Anglais contre Château-Gontier en 1421, d'après des documents inédits. In-8, 13 p. Mamers, Fleury et Dangin.

294. — LA BORDERIE (Arthur DE) et KERVILER (René). Œuvres nouvelles de des Forges-Maillard, publiées avec notes, étude biographique et bibliographique. Tome I : poésies nouvelles. In-8, 4*-CL-198 p. et portrait. Nantes, Société des Bibliophiles bretons.

Paul Maillard, sieur des Forges, né au Croisic le 24 avril 1699, débuta dès 1724, comme écrivain en prose et en vers, dans le *Mercure de France* et dans le *Journal de Verdun,* et mérita, dès 1725, par un article sur *la Henriade,* que Voltaire lui écrivît une de ces lettres toutes pleines des grands mots d'estime, d'amitié, de reconnaissance, d'admiration, de jalousie même, dont les maîtres ont toujours une provision inépuisable ; mais, au moment où sa place semblait assurée parmi les Parnassiens de la république des lettres, une fâcheuse idée d'attaquer l'Académie française le brouilla avec la rédaction du *Mercure,* et c'est alors qu'il prit, pour correspondre avec ce recueil à la mode, le pseudonyme de Mlle de Malcrais de la Vigne. Cette Mlle de Malcrais, une « Deshoulières du XVIIIe siècle, » devint promptement la fournisseuse attitrée ; Voltaire, en une longue épître, la sacra dixième muse, et les adorateurs se mirent à défiler les uns après les autres, sans que pas un soupçonnât que, derrière l'illustre et l'incomparable Bretonne dont les envois

venaient du Croisic, l'ancien des Forges-Maillard cachait sa personnalité proscrite. Seul, Titon du Tillet fut autorisé à soulever le masque, et il fit venir à Paris le poète, dont l'identité fut tout d'abord dévoilée à quelques personnages importants, tels que Voltaire, Néricault des Touches, Fontenelle, le mathématicien Bouguer, tandis que le *Mercure* continuait à publier ses productions sous le pavillon féminin. « Soit en homme, soit en femme, » comme le lui écrivait Voltaire, des Forges continua à plaire, et Piron enchâssa son aventure dans *la Métromanie* en expliquant les choses par manière de préface. Comment au premier engouement succéda, chez Voltaire, une aigreur qui se manifestait de toutes les façons les plus déplaisantes, c'est ce qu'il faut lire dans l'intéressante et copieuse introduction mise en tête des *Œuvres nouvelles*. Notre confrère M. de la Borderie a traité ce sujet avec autant de verve que jadis celui de *Noël du Fail,* en prouvant une fois de plus que son érudition et sa plume passaient sans peine du temps des premiers saints ou du moyen âge aux époques modernes, de l'histoire militaire et politique à l'histoire littéraire et anecdotique. Aussi cette introduction, — et c'est en raison de son double caractère biographique et bibliographique qu'il doit en être parlé ici, — se fait-elle lire d'un bout à l'autre avec plaisir et profit. A. B.

295. — Lauzun (P.). Notice sur le collège d'Agen depuis sa fondation jusqu'à nos jours (1581-1888). In-8, ix-132 p. Agen, Michel et Médan.

296. — Lefebvre (l'abbé F.-A.). Sainte Godeleine, son culte et ses reliques. In-8, xvi-330 p. et planches. Arras, Sueur-Charruey.

297. — Livre de raison des Baluze (le), registre domestique et chronique tulloise (1566-1641), publié par M. Louis Guibert et suivi d'un tableau généalogique de la famille Baluze (xvie et xviie siècles). In-8, 91 p. Tulle, impr. Crauffon.

(Extrait du Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.)

298. — Moranvillé (H.). Extraits de Journaux du Trésor (1345-1419). In-8, 150 p. Paris.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

Dans les *Jornalia thesauri,* le trésorier royal enregistrait au jour le jour ses recettes et ses dépenses, avec mention de la personne qui recevait ou faisait le payement, de la façon dont elle l'avait

fait, et du compte sur lequel la somme devait être portée en débit ou en crédit. Les *Extractus* constituaient, au contraire, un tableau méthodique des mêmes recettes et des mêmes dépenses d'après leur destination et leur nature, par chapitres séparés, et comprenaient un semestre chacun.

Tous ces registres du Trésor, journaux, extraits ou autres, si rares depuis les destructions révolutionnaires, étaient autrefois conservés à la Chambre des comptes de Paris; c'est là que l'auditeur Menant en copia jadis un certain nombre, et ses transcriptions, étant heureusement passées aux mains du collectionneur Leber, appartiennent maintenant à la bibliothèque de Rouen.

Notre confrère n'a publié, d'après ces copies de Menant, que les fragments d'Extraits et de Journaux des années 1345 à 1349, 1352-1355, 1362, 1377, 1378, 1392-1400 et 1414-1419, laissant à M. Delisle ceux qui concernent les règnes de Philippe le Bel et de ses fils, à M. Germain Lefèvre-Pontalis les fragments relatifs à une petite période de l'occupation anglaise (1422-1424). Ce sont là des documents de premier ordre, qui, nécessairement, reprendront place dans la collection des *Historiens de la France* lorsque le grand recueil arrivera à cette partie du XIVe siècle; d'ici là, les historiens feront leur profit de la publication actuelle. A. B.

299. — MORANVILLÉ (H.). Étude sur la vie de Jean Le Mercier, 13..-1397. In-4, 390 p. Paris, Imprimerie nationale.

(Extrait des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

En reconstituant la biographie de Jean Le Mercier, plus généralement connu sous le nom de sire de Nouvion, M. Henri Moranvillé a fait revivre un personnage, non seulement considérable par ses actes, mais aussi recommandable par son caractère, genre de mérite que n'avaient pas tous au même degré les conseillers de Charles V. Digne pendant de Bureau de la Rivière, qui vient d'inspirer à un autre élève de l'École des chartes une thèse toute récente, Jean Le Mercier partagea avec le premier chambellan la faveur sous le règne de Charles V, le pouvoir, puis la disgrâce, sous le règne de Charles VI. On le voit successivement s'élever des fonctions de secrétaire du roi et de sergent d'armes à celles de trésorier des guerres, de général conseiller sur le fait des aides, et enfin de ministre tout-puissant. La variété des rôles qu'il remplit tour à tour, comme capitaine, comme diplomate, comme financier, contribue à rendre sa biographie singulièrement attrayante pour l'historien des guerres et des institutions.

De nombreuses pièces justificatives, très heureusement choisies, complètent l'intéressant mémoire de M. H. Moranvillé.

N. V.

300. — NORMAND (C.). L'hôtel de Cluny, avec héliogravures et eaux-fortes de P. Dujardin, G. Garen, Kadar, Sulpis, etc. Grand in-4, 163 p. Paris, Lévy.

301. — PASTOR (L.). Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge; ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits extraits des archives secrètes du Vatican et autres, traduit de l'allemand par Furcy Raynaud. 2 vol. in-8. T. I, XLIV-380 p.; t. II, 480 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

302. — PUECH (A.). Prudence; étude sur la poésie latine chrétienne au IVe siècle. In-8, 320 p. Paris, Hachette et Cie.

303. — RABORY (Dom J.). La vie de Louise de Bourbon, princesse de Condé, fondatrice du monastère du Temple, dédiée à S. A. R. Madame la princesse Blanche d'Orléans. In-8, V-440 p. Solesmes, impr. Saint-Pierre.

304. — RAVELET (A.). Le bienheureux J.-B. de la Salle, fondateur de l'institut des Frères des écoles chrétiennes; introduction par Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris. In-4, XXXII-688 p., avec portraits et gravures. Tours, Mame et fils; Paris, Poussielgue.

305. — Recherche de la noblesse en la généralité de Caen, faite par ordre du roi (Louis XIV) en 1666 et années suivantes, par messire Guy Chamillart, intendant; publiée intégralement et pour la première fois, d'après plusieurs copies manuscrites anciennes, par un membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Deux vol. in-8. T. I, XIII p. et p. 1 à 534; t. II, p. 535 à 877. Caen, Delesques.

306. — REURE (l'abbé). Histoire du château et des seigneurs de Châteaumorand, illustrée de neuf planches hors texte et de plusieurs gravures dans le texte. In-4, 80 p. Roanne, impr. Chorgnon Abel.

Cette publication est de celles qu'on ne saurait trop encourager; histoire et archéologie y ont une égale part. L'auteur s'est plu à réunir tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur le château, ses divers états et ses divers propriétaires; il a réussi à être intéressant et instructif, en parlant aux yeux par

des reproductions artistiques du monument qu'il décrit, sans négliger l'examen des problèmes historiques que soulève l'étude des seigneurs de Châteaumorand. Les riches archives du château lui ont fourni des documents précieux; grâce à elles, il a pu faire revivre deux grandes figures, dont le souvenir est inséparable du château : celle de Jean de Châtelus-Châteaumorand, tour à tour guerrier et négociateur, dont l'activité militaire et diplomatique remplit tout le règne de Charles VI; et celle de Diane de Châteaumorand, héritière des Lévis, qui, successivement mariée à Anne et à Honoré d'Urfé (1571-1598 et 1600-1625), jouit pendant un demi-siècle du renom universel de l'*Astrée*, dans laquelle les contemporains crurent la reconnaître. Nous engageons vivement nos lecteurs à consulter cette monographie, qui touche, par plus d'un point, à l'histoire générale.

D. L. R.

307. — Revue des Questions historiques. Tables des t. I à XX (1866-1876), comprenant : 1° Table méthodique; 2° Table alphabétique des auteurs; 3° Table générale des matières; 4° Table bibliographique. In-8 à 2 col., 367 p. Paris, Palmé.

308. — Rey (E.). Monographie historique et descriptive de Notre-Dame-d'Espérance de Montbrison. In-4, xv-119 p. et planches. Montbrison, Lafond.

309. — Rey (Guillaume). Chartes de l'abbaye du Mont-Sion. In-8, 28 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France.)

310. — Roman (Joseph). Répertoire archéologique du département des Hautes-Alpes. In-4, xvi-232 p. Paris, Impr. nationale.

(Publication du Ministère de l'Instruction publique.)

Au *Tableau historique* dont j'ai eu à parler en 1887, au *Dictionnaire topographique* publié en 1884, aux soixante autres ouvrages, mémoires ou notices consacrés par notre confrère à son département, il ajoute aujourd'hui le *Répertoire archéologique*, précédé d'une *Bibliographie historique et archéologique du département des Hautes-Alpes*. On sait sur quel plan uniforme le Ministère (instruction du 30 mars 1859) fait rédiger ces *Répertoires*, qui ne sont encore qu'au nombre de neuf. Par arrondissements et par cantons,

l'auteur doit énumérer successivement, dans chaque commune, les monuments ecclésiastiques, civils et militaires, les inscriptions, les souvenirs archéologiques de toutes espèces, en les caractérisant et les datant aussi exactement que possible.

Dans le répertoire dressé par M. Roman, je crois devoir signaler, comme une nouveauté, la reproduction intégrale des inscriptions et l'indication de bon nombre de documents inédits.

Le département des Hautes-Alpes est particulièrement riche en châteaux et donjons du XIVe siècle, en églises du XVe et du XVIe; mais il offre fort peu de restes des temps romains, et aucun monument des époques mérovingienne et carolingienne.

A. B.

311. — SAIGE (Gustave). Documents historiques relatifs à la principauté de Monaco depuis le XVe siècle, recueillis et publiés par ordre de S. A. S. le prince Charles III. Tome I. In-4, CCLXXIX-716 p. Monaco, impr. du Gouvernement.

Les archives princières de Monaco viennent des trois grandes maisons que représente la dynastie actuelle : Grimaldi, Gouyon de Matignon et Mazarin, et chacune de ces maisons aura sa part dans les publications entreprises par ordre du prince actuel, puisqu'aux documents monégasques doivent faire suite le Trésor des chartes du comté de Rethel-Mazarin (dont M. Léopold Delisle nous fit jadis connaître le précieux cartulaire), puis la correspondance du maréchal de Matignon. En annonçant cette bonne nouvelle aux amis de l'histoire, le conservateur du dépôt, l'éditeur du présent volume, ajoute : « Tandis que la première série révélera une suite inattendue d'instruments diplomatiques, de mémoires, de correspondances politiques, qui jetteront un jour nouveau sur l'histoire des Alpes-Maritimes et de la Rivière de Ponant, la seconde fera revivre l'un des plus précieux chartriers féodaux (XIIe, XIIIe et XIVe siècles) du nord de la France, dont on déplorait la disparition depuis près d'un siècle; la troisième, enfin, comprenant près de huit mille lettres, émanées de la plupart des hommes politiques de la seconde moitié du XVIe siècle, avec lesquels le maréchal de Matignon était en rapports par sa charge (gouvernements de Normandie et de Guyenne), constituera un appoint des plus importants à l'histoire de cette période. » Il va sans dire que l'un des premiers soins de M. Saige a été de combler les lacunes qui pouvaient s'être produites dans ces collections, et cela par des recherches approfondies dans les archives des pays environnants.

Le volume qui a paru cette année contient 301 pièces, et sera complété par un tome II. En tête, l'éditeur, qui nous appartient comme ancien élève de l'École des chartes et comme ancien collaborateur des Archives nationales, a placé une introduction si considérable,

qu'elle doit faire à peu près l'équivalent de deux volumes ordinaires, et, dans cette introduction, d'après ses textes et d'après les autres documents d'archives, — car il lui était impossible d'imprimer autre chose qu'un choix restreint de pièces, — il a établi l'histoire de la maison Grimaldi et de la seigneurie de Monaco, non seulement pendant le xve siècle, mais durant les temps antérieurs. De même, le tome II sera accompagné d'une étude sur les institutions juridiques et municipales de la principauté. Une table très détaillée complète cette belle publication, dont il serait superflu de signaler l'intérêt pour notre histoire nationale, puisque les Grimaldi étaient nos plus proches voisins, et que leur existence a été intimement et constamment mêlée, confondue pour ainsi dire, avec celle de la Provence et de nos princes angevins.

A. B.

312. — SAINT-DENIS (H.) et P. DUCHEMIN. Notices historiques et statistiques sur les communes de l'arrondissement de Pont-Audemer. I. Hauville. In-12, 264 p. et photographie. Elbeuf, impr. Saint-Denis et Duruflé.

313. — SAINT-DENIS (H.) et P. DUCHEMIN. Notices historiques et statistiques sur les communes des environs d'Elbeuf : IV. Criquebeuf-sur-Seine. — V. Boos. Deux vol. in-12, 271 et 242 p. Elbeuf, impr. Saint-Denis et Duruflé.

314. — SAINT-SIMON. Nouvelle édition des Mémoires, collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des Additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de Boislisle, de l'Institut, et suivie d'un lexique des mots et locutions remarquables. T. VI. In-8, 665 p. Paris, Hachette et Cie.

315. — SAINTE-CLAIRE (le R. P. S. DE). Histoire du royal monastère de Brou, près Bourg-en-Bresse, fondé par la très illustre princesse Marguerite d'Austriche, comtesse de Bourgongne, avec l'explication de tout ce qu'il y a de plus curieux dans l'églize, divisée en deux parties. In-8, x-86 p. Bourg, impr. Villefranche.

316. — SAINTE-COLOMBE (comte DE). François-Benoît de Sainte-Colombe, marquis de Laubespin ; notes historiques extraites des archives de famille. In-8, 134 p. Bar-le-Duc, impr. Schorderet et Cie.

317. — STEIN (Henri). Le peintre G.-F. Doyen et l'origine du musée des Monuments français. In-8, 35 p. Paris, Plon, Nourrit et Cie.

(Mémoire lu à la réunion des Sociétés des beaux-arts, en 1888.)

Ce peintre (1726-1806) fut chargé, en 1790, de faire transporter aux Petits-Augustins les tableaux et objets d'art confisqués dans les églises et couvents de Paris. On pourrait donc le regarder comme le premier organisateur du célèbre musée des Monuments français et le précurseur de Lenoir dans cette œuvre de conservation; mais ses fonctions durèrent peu, car il émigra, ou du moins, étant parti pour la Russie à la fin de 1791, il fut considéré comme émigré : d'où la confiscation de ses papiers, aujourd'hui déposés aux Archives nationales, et qui ont fourni à notre confrère les éléments d'une intéressante notice. A. B.

*318. — TALMONT (A.). Le siège de Beauvais en 1472 et Jeanne Hachette. Grand in-8, 144 p. avec grav. Limoges, Barbou et Cie.

319. — TAMIZEY DE LARROQUE. Un sermon inédit d'une fille du roi Henri IV; imprimé pour le mariage de Mlle Madeleine Delpit et de M. René Delpit. In-12, III-22 p.

Il appartenait à notre confrère, dont le renom comme érudit et fin lettré est si bien établi dans le sud-ouest de la France, et ailleurs aussi, de suivre en faveur d'une jeune amie l'usage galant des *Per nozze* de l'Italie.

Le sermon qu'il a pris pour texte de cette charmante plaquette est extrait d'un recueil de sept discours pieux prononcés entre 1646 et 1657 par Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille légitimée de Henri IV et de Charlotte des Essarts, abbesse de Fontevrauld de 1637 à 1670. On connaissait déjà quelques ouvrages imprimés de cette royale religieuse. A. B.

320. — TERRIER-SANTANS (DE). Campagnes d'Alexandre Farnèse, duc de Parme et de Plaisance (1591-92) : Aumale, Cailly, Caudebec. In-4, IX-131 p. et portrait. Paris, Berger-Levrault et Cie.

321. — THOISON (E.). Les séjours des rois de France dans le Gâtinais (481-1789). In-8, XI-200 p. Paris, Picard.

(Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais.)

322. — THOMAS (Ant.). Poésies complètes de Bertrand

de Born, publiées dans le texte original, avec une introduction, des notes, un glossaire et des extraits inédits du cartulaire de Dalon. Petit in-8, LII-212 p. Toulouse, E. Privat.

(Bibliothèque méridionale publiée sous les auspices de la Faculté des lettres de Toulouse.)

323. — THOMAS (l'abbé A.). Saint Corentin, histoire de sa vie et de son culte. In-8, 336 p. Quimper, impr. de Kerangal.

324. — TOURNEUX (Maurice). Paris au XVIIIe siècle : les promenades à la mode, avec une eau-forte d'Ad. Lalauze. In-16, XVI-119 p. Paris, libr. des Bibliophiles.

325. — TRANCHAU. Étude sur les représentations théâtrales, les exercices publics et les distributions de prix du collège d'Orléans au XVIIIe siècle. In-8, 53 p. Orléans, Herluison.

(Extrait des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.)

326. — TREPIER (l'abbé). Documents; recherches historiques sur le décanat de Saint-André; pièces justificatives. In-8, 716 p. Chambéry, impr. Chatelain.

(Publication de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.)

327. — VEUCLIN (V.-E.). Quelques notes inédites sur les artistes bernayens, peintres et tailleurs d'images, au XVIIe siècle. In-8, 12 p. Bernay, impr. Veuclin.

328. — VOGÜÉ (marquis DE). Villars d'après sa correspondance et des documents inédits. Deux vol. in-8, XII-409 et 452 p., avec portraits, gravures et cartes. Paris, E. Plon, Nourrit et Cie.

L'éditeur de nos *Mémoires de Villars* a pensé qu'il était nécessaire de donner, à côté de cette autobiographie, et tout en la commentant avec une sagacité dont nous ne saurions être trop reconnaissants, une série d'études qui, « embrassant les principales périodes d'une vie très accidentée, lui ont paru de nature à donner une idée exacte du caractère et du rôle de l'illustre maréchal. » Quelques-unes de ces études, publiées dans les Revues, au cours des dernières années, avaient été extrêmement remarquées; elles ne permettaient cependant que de pressentir d'une façon imparfaite la valeur et l'intérêt, comme forme et comme fond, de l'ensemble de l'œuvre, qui

forme maintenant deux volumes, et dont voici les principales divisions : Débuts de Villars, ses premières missions auprès de l'électeur de Bavière et ses campagnes jusqu'à la paix de Ryswyk. — Sa mission à Vienne jusqu'à l'ouverture de la guerre de Succession. — Ses campagnes d'Allemagne avec l'Électeur (1702-1703). — Ses relations et sa correspondance avec Mme de Maintenon ; ses campagnes de 1704 à 1709 ; sa lutte contre Marlborough et le prince Eugène. — Campagne de 1712 contre le prince Eugène ; victoire de Denain. — Fin de la guerre ; conférences de Rastadt et de Bade ; conclusion de la paix signée par Villars et son ancien adversaire. — Rôle de Villars sous la Régence et sous le règne de Louis XV, d'après sa correspondance avec le prince Eugène ; sa participation à la guerre provoquée par la succession de Pologne ; sa mort devant Turin.

Partout où l'auteur a cru devoir aller au fond des choses, qu'il s'agît d'événements militaires ou de négociations diplomatiques, c'est avec le même talent, la même sobriété et la même précision qu'il a fait la lumière. Ses documents sont des plus sûrs. Sévère pour les défauts et les défaillances du maréchal, il n'en a pas moins su mettre en relief ses grandes qualités, et cette impartialité, cette sincérité constante resteront un excellent exemple pour tant de biographes trop prêts à l'indulgence vis-à-vis de leur « héros. »

Deux tiers du tome II sont remplis par un choix de lettres inédites de Villars, de l'électeur de Bavière, du comte de Monasterol et d'autres personnages. Ces documents, absolument distincts de ceux qui forment les Appendices de chaque tome des *Mémoires*, complètent d'autre part les textes nombreux intercalés dans la biographie.

Ces deux volumes de *Villars* peuvent être, dès à présent, considérés comme inséparables de l'édition des *Mémoires* que M. de Vogüé poursuit avec autant de soin que de dévouement, et qui sera un des meilleurs titres d'honneur de notre Société. A. B.

329. — WATTEVILLE (baron O. DE). Étude sur les devises personnelles et les dictons populaires. In-8, 40 p. Paris, Lechevalier.

(Extrait de la Revue de la France moderne.)

Cette étude, humoristique autant qu'historique, se compose de trois parties : *les Hommes célèbres jugés par leurs devises personnelles ; — les Dictons populaires ou les Familles nobles jugées par le peuple ; — Adages, dictons et proverbes nobiliaires,* rangés par ordre alphabétique.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA PREMIÈRE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1888.

II. — *Bibliographie.*

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

SECONDE PARTIE.

DOCUMENTS ET NOTICES HISTORIQUES.

LETTRES MISSIVES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

CONSERVÉES AUX ARCHIVES MUNICIPALES

DE LA VILLE DE TROYES.

On connaît déjà, par les publications de MM. d'Arbois de Jubainville[1], Boutiot[2], Pélicier[3] et Vaesen[4], un bon nombre de lettres missives adressées, à des époques diverses, par des rois

1. *Voyage paléographique dans le département de l'Aube* (Troyes, 1855), p. 134-158.

2. Lettres de Henri IV, publiées dans les *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXI (1857), p. 285-311. — A en rapprocher les lettres de Henri IV à la municipalité de Châlons, publiées par M. Maurice Poinsignon, en appendice au tome II de son *Histoire générale de Champagne et de Brie*, p. 508-518.

3. Une lettre de Charles VIII du 20 janvier 1485 publiée, d'après l'original conservé à Troyes, dans l'*Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu* (Chartres, 1882), p. 249-251.

4. Les lettres de Louis XI, communiquées par M. Alph. Roserot à M. Vaesen, sont publiées par ce dernier, au fur et à mesure de leur date, dans la collection des *Lettres de Louis XI* confiée à ses soins par la Société de l'Histoire de France.

de France ou des personnages de haut rang, à la ville de Troyes.

Sans avoir la prétention d'épuiser une des correspondances les plus importantes que l'on puisse rencontrer aujourd'hui dans des archives municipales, nous publions ici cinquante documents inédits qui complètent à certains égards les éléments d'information déjà connus.

Les lettres imprimées ci-dessous émanent de Charles VIII et de François Ier, ou de gouverneurs de Champagne (Louis de Laval, Charles d'Amboise, Jean d'Albret), ou de grands officiers (le connétable de Saint-Pol, Olivier le Daim, Florimond Robertet). Elles sont pour la plupart relatives aux affaires extérieures, aux guerres soutenues contre les ennemis de la France, successivement sur toutes les frontières, aux armements et aux approvisionnements de vivres, et surtout aux terribles impôts et emprunts rendus nécessaires par les circonstances, et qui pesaient lourdement sur le peuple.

La ville de Troyes, qui, par son importance particulière et sa situation rapprochée des provinces bourguignonnes, eut l'avantage d'être en communication constante avec les rois ou leurs représentants directs, eut aussi le privilège de se trouver une des premières à fournir de l'argent, des hommes, des munitions, des armes. Aux appels pressants et réitérés du gouvernement toute résistance était inutile, comme on le verra par ces documents.

D'autres lettres, — en plus petit nombre, mais non les moins intéressantes, — concernent l'administration et viennent confirmer, spécialement pour le règne de François Ier, ce que nous apprend le *Catalogue des actes* de ce prince, édité par les soins de l'Académie des sciences morales et politiques.

Si quelques-unes de ces lettres ont été utilisées dans des histoires générales (l'*Essai* de M. Pélicier) ou locales (l'*Histoire de Troyes* de M. Boutiot), les autres sont restées totalement ignorées. Mais nous avons toujours pris pour règle de n'imprimer que des textes inédits, en les accompagnant des notes les plus indispensables.

Henri Stein.

I. — *Lettre de Louis de Luxembourg, connétable de Saint-Pol, relative au logement des gens de guerre en Champagne.*

(15 mai 1470.)

Loys de Luxembourg, conte de Saint Pol, connestable de France, lieutenant et gouverneur général pour le Roy en ses pays et duché de Normendie[1].

Très chiers et bien amez, le Roy nous a envoié les séneschaulx de Thoulouse et de Carcassonne et leurs compaignies pour les loger ès pays de Champaingne, et pour ce faire avons commis le seigneur de Conflans et Corguilleroy[2], escuyers, auxquels envoions noz lettres de commission; et adfin qu'en soyez adverty, en escripvons par devers vous, et vous prions que, avec les dits commis, vueilliez faire diligence de faire les dits loger le plus tost que faire se pourra, tellement que iceulx gens de guerre ne tiennent les champs, ce qu'il seroit fort à la foulle et charge du peuple.

Très chiers et bien amez, Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript à Meaulx, le xv[e] jour de may [1470].

Loys. Richer.

A noz très chiers et bien amez les gouverneurs, bourgois, manans et habitans de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, AA, 48[e] carton, liasse 4.)

II. — *Lettre de Louis de Laval, gouverneur de Champagne, pour l'exécution du mandement royal sur les montres et revues des nobles du bailliage de Troyes.*

(22 décembre 1470.)

Très chers et espéciaulx amis, il eut hier huit jours que je receuz à Amboise les lettres que par ce porteur m'avez escriptes touchant le mandement qui a esté fait de par le Roy pour les

1. Le connétable de Saint-Pol avait ce titre depuis la fin de l'année 1466.

2. Guillaume de Corguilleray, prévôt des maréchaux de France, nommé par Louis XI capitaine de Châlons-sur-Marne le 10 avril 1468. Cf. *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts*, III (1856), p. 625. — On le voit chargé de diverses missions en Champagne, et sa présence est également signalée à Langres en 1486. Son fils Louis lui succéda dans les mêmes charges.

monstres des nobles et les faire tenir en habillement, et doubtez qu'on vueille contraindre les habitans de ladite ville de Troyes tenans fiefz nobles à eulx mettre sur les champs, qui seroit au grand dommaige de ladite ville. Pourquoy demandez que de ce faire ilz soient excusez et exemps, et qu'ilz demeurent pour la garde de ladite ville, pour les causes contenues en vosdites lettres et autres que sur ce en avez escript au Roy. Et pour ce que, à l'eure que cedit porteur m'a présenté vosdites lettres, j'estoye sur mon partement pour m'en venir par deçà, et que desjà avoye prins congié du Roy, je n'euz temps ne lieu de luy povoir parler de ceste matière; maiz deis audit porteur qu'il trouvast manière de luy présenter vosdictes lettres, et que à son retour il passast par ceste ville devers moy, et je vous feroye response : ce qu'il a fait, et m'a dist qu'il a présenté vos dites lettres, et qu'on luy a respondu qu'il venist devers moy. Sur quoy est bien vray que j'ay esté aux conclusions des matières dont despend ceste cy, et m'a le Roy réservé la charge et conduitte des nobles de mon gouvernement; et, combien qu'il ne soit encore besoing de les mettre sur les champs, toutesfoys, se M. le bailly de Troyes ou autre commissaire en voulent faire veue de par le Roy, c'est raison d'obéyr; mais qui vouldroit mettre hors de la dicte ville les nobles et tenans fiefs nobles d'icelle, envoiés devers moy, et je les excuseray envers le Roy et feray qu'il sera content qu'ilz demeurent pour la garde de ladite ville; et, se le Roy ne me donne autre charge près de luy, j'ay bien espérance de me tirer au besoing en Champaigne, et tousjours, quant vous vouldrez aucune chose que je puisse faire pour vous, je la feray de bon cuer. Très chiers et espéciaulx amis, Nostre Seigneur soit garde de vous.

Escript à Paris, le xxii[e] jour de décembre [1470].

Le vostre,

Loys de Laval.

A noz très chers et espéciaulx amis les gens et officiers du Roy et de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

III. — *Lettre de Louis de Laval, gouverneur de Champagne, annonçant les succès remportés par l'armée royale en Bourgogne.*

(22 mars 1471.)

Messeigneurs,

Je vous escrips, et M. de Montereul aussi, touchant le fait

des vivres et comment vous y devez governer, ainsi que verrez par noz lettres que vous porte Guillaume Lesguysé[1], présent porteur, et pour vous advertir des nouvelles. M. d'Arguel et moy avons esté devant Maast[2], qui a esté réduicte à l'obéissance du Roy; et depuis sommes venuz devant Prengey[3], une très forte place à deux lieues d'icy et en la duchié de Bourgoigne, et, après qu'elle a esté battue deux jours, elle a esté prinse et mise en la main du Roy. Ainsi sommes arrivez en ceste ville à très belle et bonne compaignie, pour aler et exploicter toujours avant au bien et honneur du Roy, et mesmement pour les bonnes nouvelles qui sont survenues de l'armée des Bourguignons qui estoit tirée en Masconnois, qui a esté desconfite par l'armée et gens du Roy de par dellà; et ont esté prins et mors les plus grans chiefz et jusques à IIIm hommes, comme l'en dit, et les autres mys en fuyte, tellement que le sieur Thalame a esté apporté blecié à Champlite[4], près d'icy, à trois lieues, où il est mort depuis troys jours en çà; et a esté prinse l'artillerie de Dijon, qu'ilz mennoyent avant eulx. Et ce je scey par gens qui viennent de Bourgoigne mesme, et aujourd'huy par ung bon homme qui est venu dudit Champlite. Ainsi, j'ay bien espérance que tout sera pour le Roy et en brief temps, car je ne croy pas que lesdits Bourguignons aient puissance d'eulx remettre sus. Aussi, se ceulx de Mussy l'Évesque[5] ne autres leurs voisins de l'obéissance du Roy ont affaire d'aucune chose, je vous prie que tousjours leur en vueillez aider, et que faictes dilligence touchant la charge dudit Guillaume Lesguysé. Et quant vouldrez aulcune chose que je puisse faire pour vous, je la feray de bon cuer. Et à Dieu, qu'il soit garde de vous.

Escript à Montsauljon[6], le XXIIe jour de mars [1470].

Le vostre,

LOYS DE LAVAL.

A Messieurs les eschevins de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

1. D'une famille troyenne qui a compté un évêque de Troyes, Jean Léguisé.
2. Maatz, canton de Prauthoy (Haute-Marne).
3. Prangey, canton de Longeau (Haute-Marne).
4. Champlitte, chef-lieu de canton, arrondissement de Gray (Haute-Saône).
5. Mussy-sur-Seine, chef-lieu de canton, arrondissement de Bar-sur-Seine (Aube).
6. Montsaugeon, canton de Prauthoy (Haute-Marne).

IV. — *Lettre de Louis de Laval, gouverneur de Champagne, et de Guillaume Cousinot prescrivant l'envoi de vivres à l'armée royale dans le délai de deux mois.*

(22 mars 1471.)

Messieurs les eschevins, nous avons receu les lettres que le Roy nous a escriptes touchant le fait des vivres, dont luy avions escript en vostre faveur, et pareillement ce que vous nous avez escript sur ce. Le Roy remect la chose à nous, en ayant regart à ses affaires et aussi à l'estat de par deçà. En effect, nous prendrons la charge sur nous de vous donner terme jusques au xxiie jour du mois de may, qui est deux mois de terme, que vous et les villaiges de deux lieues à la raonde de Troyes serez tenuz en suspend de n'envoyer en l'ost du Roy les vivres qui vous ont esté enchargez d'y envoyer. Et entre cy et là nous verrons comment les choses se porteront de decà, et aussi du cousté du Roy; car telle chose pourroit advenir qu'il fauldroit que non pas seulement ce qu'il vous a esté chargé de par le Roy pour envoyer en son ost se acomplist, et pareillement ce que seroit nécessaire que vous fissiez se nous descendions ès marches de par dellà, mais la moitié ou les deux pars plus; et savons certainement que ne vouldriez en riens faillir au Roy pour ceste cause. Aussy, s'il n'est besoing que vous n'ailliez en l'ost, comme il vous a esté chargé, et que nous en aions clere cognoissance, nous vous supporterons au demourant tout au myeulx que nous pourrons, et tellement que vous aurez cause de vous en louer. Et des termes que avez à tenir en ceste partie, pour doubte qu'il ne préjudiciast au Roy touchant les autres qui doivent fournir lesdits vivres, croiez Guillaume Layguisé de ce qu'il vous dira de nostre part. Et, avecques ce, il est de nécessité que envoyez icy en toute diligence les choses que luy avons baillé par ung mémoire. Et, pour Dieu, n'y faictes faulte, sur tant que voulez que façons pour vous. Et à Dieu, Messieurs, qu'il soit garde de vous.

Escript à Montsauljon, le xxiie jour de mars [1470].

Les vostres,

Loys de Laval. Guillaume Cosinot.

A Messieurs les eschevins de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

V. — *Lettre de Louis de Laval, gouverneur de Champagne, accusant réception des munitions envoyées par la ville de Troyes, et promettant de réduire promptement à l'obéissance toutes les places révoltées.*

(2 avril 1471.)

Très chiers et espéciaulx amis, j'ay receu les lettres que m'avez escriptes par ces porteurs, ensemble les v^c livres de pouldre, v^c livres de plomb, une casse de traict de cranequin et cinquante livres de fil d'Envers que par eulx m'avez envoyé, dont vous mercie et de la bonne diligence que sy avez faicte. Car j'ay bien espérance d'emploier le tout et l'exploicter au bien et honneur du Roy, et en manière que vous en orrez bonnes nouvelles. Et au regart de ce que voz prouvisions se diminuent, je le croy assez; mais vous devez tousjours entendre à en assembler le plus que vous pourrez, et n'y espargner riens, comme vous veoyez moy et autres y emploier et corps et biens, puisque c'est pour le bien du Roy et de son royaume. Toutesfoys, en ce et toutes autres choses, je vous supporteray tout le myeulx que je pourray; et ne vous pense demander aucune chose, se la nécessité n'y est bien grande. Et touchant les maulx et pilleries que font ceux de Bar-sur-Seyne et autres places rebelles de par delà, j'ay bien espérance, avoir exploicté aucunes entreprinses par deçà lesquelles convient nécessairement mettre à fin, me tirer en voz marches à toute la compaignie, et y faire ung si bon et grant exploict que vous en demourrez en paix et joieulx. Et quant vouldrez aucune chose que je puisse faire pour vous, je la feray de bon cuer.

Très chiers et espéciaulx amis, Nostre Seigneur soit garde de vous.

Escript à Lengres, le second jour d'avril [1470].

Le vostre,

Le seigneur de Chastillon,

lieutenant général du Roy et gouverneur de Champaigne,

Loys de Laval.

A mes très chiers et espéciaulx amis les eschevins de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

VI. — *Lettre de Louis de Laval, gouverneur de Champagne, donnant aux Troyens des nouvelles de la guerre.*

(3 avril 1471.)

Très chiers et espéciaulx amis, j'ay receu les lettres que m'avez

escriptes par ce porteur touchant l'entreprinse que font M. de Fontetes, Marbury et le capitaine de Mussy, pour laquelle vous demandent aide de gens et d'artillerie, laquelle ne voulez faire sans m'en advertir, dont vous scey bon gré. Toutesfois, ceulx qui font ladite entreprinse sont gens de bien et congnoissans ce qui pour chose qui feust feroient faulte au Roy, et ne doubte point que, s'ilz ont ayde et que M. de Plancy se joigne avec eulx, et la chose est bien conduitte, qu'ilz ne mettent à fin leur dite entreprinse. Et, à ceste cause, me semble que vous vous pouvez bien fier d'eulx, et que leur devez aider de gens et de menue artillerie légière que vous puissiez retrahire hastement, s'il en estoit besoing, et que y alez sagement et en bonne ordonnance. Aussi vous avez vostre retraict à Jully[1], qui est auprès; et, se vous le faictes par bonne façon, et que M. de Plancy et les siens y estoient pour estre plus fors, je croy que vous y aurez honneur et prouffit. Et, avoir mis à chief aucunes entreprinses que j'ay par decà, j'ay bien espérance de me tirer en voz marches et mettre le païs en paix.

Très chiers et spéciaulx amis, Nostre Seigneur vous soit garde de vous.

Escript à Lengres, le IIIe jour d'avril [1470].

Le vostre,

Le seigneur de Chastillon,

lieutenant général du Roy et gouverneur de Champaigne,

LOYS DE LAVAL.

Les Liégoys sont venuz par deçà pour eulx joindre avecques moy, et sont de troys à IIIIm; et pour qu'ilz sont entre cy et Jonvelle, M. d'Arguel et moy partons le matin de ceste ville à toute la compaignie, pour nous joindre ensemble; et aussi y doivent estre les Barresiens, afin de faire ung bon exploict, dont j'ay bien espérance que vous aurez.....; et, ce fait, pance tirer devers Bar-sur-Seine et en voz marches, pour vous mettre en paix, combien que novelles sont venues comment les Bourgoignons, qui s'estoient raliez, ont esté derechief desjointz par noz gens devers Mascon.

A nos très chiers et espéciaulx amis les gens et officiers du Roy et de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

1. Jully-sur-Sarce, arrond. et canton de Bar-sur-Seine (Aube).

VII. — *Lettre de Louis de Laval, gouverneur de Champagne, relative à sa jonction avec les troupes liégeoises et au siège de Jonvelle.*

(10 avril 1471.)

Très chiers et espéciaulx. Pour ce que je scey que désirez savoir des nouvelles de par deçà, il est vray que, après ce que les Liégoys, qui estoyent venuz en Lorraine pour venir empescher le passaige des Bourguignons, (qui) ont sceu que lesdits Bourguignons avoient esté desconfiz en Masconnois, messire Raese de Lintres[1], chevalier, capitaine des dits Liégeoys de par le Roy, a envoyé devers moy et m'a escript qu'il se joindroit voulentiers avec moy ou toute sa compaignie pour faire la guerre ensemble, et qu'il feroit tout ce que je luy ordonneroye ; dont j'ay esté content : et à ceste cause nous sommes joints ensemble à Bourbonne[2]. Et, venredi derrain passé, venismes mettre le siège devant ceste ville de Jonvelle[3], qui fut battue de l'artillerie tout ledit jour et lendemain jusques à environ XI heures, que l'assault fut donné ; et fut la ville prinse par force, combien qu'elle fut très bonne et très forte. Et y firent les Liégoys grant tuerie, pour ce qu'ilz entrèrent les premiers. Et après se rendit le chasteau par composition, que XII gentilshommes qui estoient dedans perdent tout ce qu'ilz ont et s'en vont, leurs vies sauves, à pié et ung baston en leur poing ; et le populaire, qui sont en très grand nombre, perdent leurs biens meubles et vivres, et entrent en leurs héritaiges, leurs vies sauves, en faisant serment au Roy de luy estre bons et loyaulx, et payant III^{m} frans ; et y ont esté trouvez beaucop de biens. Je ne pance guères séjourner ycy que je ne tire avant en duché ou conté de Bourgoigne : car nous avons le pas-

1. Ce capitaine des Liégeois est fréquemment mentionné dans la chronique d'Adrien de But, publiée par M. Kervyn de Lettenhove (*Chroniques latines relatives à l'histoire de Belgique,* I, 1870, p. 473 et 491), et dans celles de Jean de Los et d'Henri de Merica, imprimées par X. de Ram (*Documents relatifs aux troubles du pays de Liège,* Bruxelles, 1844), qui permettent facilement de reconstituer sa vie, ses violences et ses exactions depuis 1461 jusqu'à sa mort, survenue en 1477. (Cf. *Louis de Bourbon, prince-évêque de Liège,* par Éd. Garnier ; Paris, 1860, in-8°, p. 65 et suivantes.)

2. Bourbonne-les-Bains, chef-lieu de canton, arrondissement de Langres (Haute-Marne).

3. Jonvelle, canton de Jussey (Haute-Saône).

saige en ceste ville pour entrer là où bon nous semblera, et ay bien espérance d'exploicter tousjours au bien et honneur du Roy, et en manière que vous en aurez dire bonnes nouvelles. Et ne tardera pas que je prendray le chemin en voz marches, pour les mettre en seurté de ce mauvais Bar sur Saine et autres places rebelles, et en nettoier le païs, principalment pour amour de vous et de vostre ville, à laquelle vouldroye faire tout le bien et plaisir que je pourroye. Et vous prye que, quant aucune chose vous surviendra de nouveau, que m'en faictes savoir, et vous me ferez plaisir.

Très chiers et espéciaulx amis, Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript à Jonvelle, le dixiesme jour d'avril [1470].

Le vostre,

Le seigneur de Chastillon,

lieutenant général du Roy et gouverneur de Champaigne,

LOYS DE LAVAL.

A mes très chiers et espéciaulx amis les eschevins de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

VIII. — *Lettre de Louis de Laval, gouverneur de Champagne, relative au paiement de cinquante chevaux envoyés par les Troyens pour le service de l'artillerie royale.*

(13 avril 1472.)

Très chiers et espéciaulx amis, j'ay veu les lettres que m'avez escript touchant le paiement des cinquante chevaulx que vous avez envoyez par desà au service du Roy pour la conduite de son artillerie, et me semble que vous ne devez faire despense ne donner charge à l'élection plus avant que le mandement du Roy le porte, auquel vous avez forni ainsi qu'il contenoit; et à ceste cause je vous renvoye Macé des Prez, qui vous reporte l'argent que vous l'y avez baillé, pour en faire ainsi que vous aviserez. Et au regart des dits cinquante chevaulx, quelque plainte que les veturiés vous facent, il y a commissaires de par le Roy pour leur donner provision de vivre ès païs où ils sont. Et pour ce n'est plus besoign de leur bailler rien; et le plus tost que je pourray, mais que les choses y soint disposées, je les vous feray renvoyer; et toujours m'emploiray pour le bien de la ville et de l'élection, au mieulx que je pourray. Et ay entencion que le Roy bien brieff m'envoira par delà, pour pourvoir à tout ce qui sera nécessaire.

Très chiers et espéciaulx amis, Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript à Saint Cosme lez Tours[1], le XIII[e] jour d'avril [1472].

J'ay gardé ledit Macé qu'il n'allast point où sont les chevaulx.

Le vostre,

LOYS DE LAVAL.

A noz très chiers et espéciaulx amis les eschevins de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

IX. — *Lettre de Louis de Laval, gouverneur de Champagne, invitant les habitants de Troyes à se tenir toujours prêts, tant francs-archers que nobles, à rejoindre l'armée en cas d'urgence.*

(5 mai 1472.)

Très chiers et espiciaulx amis, j'ay veu les lettres que m'avez escrites; et touchant les francs archiers, le Roy veult, s'yl y a guerre, qui l'aident où M. le Conestable ordonera; et au regart des nobles, le Roy veult qui ne bougent chescun de son baliage et qui ne voisent point ne à M. de Nevers ne à M. de Nemors, et le Roy en a commandé le mandement, lequiel, s'yl y a guerre, je vous porteray. J'ay retenu ung de vos homes pour vous faire sçavoir des novelles sy toust qu'il en souvendra.

Et à Dieu. Escript à Saint Cosme les Tours, le v[e] jour de may [1472].

Le vostre,

LOYS DE LAVAL.

A mes très chers et espicialx amis mes siegneurs les eschevins de Trois.

(*Archives municipales*, ibidem.)

X. — *Lettre d'Olivier le Daim, annonçant aux Troyens le résultat des démarches qu'il a faites en leur faveur auprès du Roi.*

(17 août 1476.)

Messieurs, je me recommande à vous tant comme je puis.

1. Saint-Côme, commune de la Riche, canton de Tours (Indre-et-Loire).

Maistre Jaques de la Roere[1] et Nicolas Dorigny[2] m'ont parlé de voz affaires, èsquelx, pour amour de vous, me suis employé au mieulx que j'ay peu; y a esté besongné tout ainsi que par eulx pourrez estre advertiz. Et au regart des commissions[3], on m'en avoit bien parlé; mais je ne y avoye voulu entendre, et ne les peurent obtenir ceulx qui les poursuivoient, jusques à ce qu'ilz sceurent que j'estoye malade. La chose a esté rompue, et pour le temps advenir m'y emploieray pour vous le mieulx que je pourray, à l'aide de Nostre Seigneur, qui vous doint très bonne vie et longue.

Escript au Plessis du Parc lez Tours, le XVIIe jour d'aoust [1476].

Le tout vostre,

O. LE DAIN.

A Messieurs les bourgeois et habitans de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XI. — *Lettre de Charles d'Amboise, gouverneur de Champagne, annonçant la prise de Verdun-sur-le-Doubs et demandant de nouvelles munitions et provisions de salpêtre aux habitants de Troyes.*

(4 juin 1478.)

Très chiers et espéciaulx amis, je me recommande à vous tant comme je puis. Je suppose que vous avez bien sceu la prinse de la ville de Verdun[4], où il y avoit bien XV^c^ combatans, tous lesquelz ont [esté] tuez ou prins, entre lesquelz y avoit des plus gens de bien du conte et du duc d'Autriche; et depuis, pour conclurre touchant les affaires du pays de par deçà, suis venu en ceste ville, où je ne séjourneray que deux jours, et après me mettray

1. Jacques de la Roere, notaire et secrétaire du roi, était seigneur de Chamoy (Aube).

2. Nicolas Dorigny appartenait à une famille bourgeoise de Troyes, qui a fourni un certain nombre de personnages officiels.

3. Louis XI avait levé un nouvel impôt spécial à la ville de Troyes. Les habitants se plaignirent de cet abus par la voix des deux députés qu'ils envoyèrent au roi. Il y a dans le même carton une lettre de Louis XI relative à la même affaire. Cf. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*, III, p. 115.

4. Verdun-sur-le-Doubs, chef-lieu de canton, arrondissement de Chalon (Saône-et-Loire).

aux champs avecques l'armée, pour depescher et nettoyer les places estans ou duchié que les traistres avoient rendues.

Au pardessus, le Roy piéçà vous a escript que à toute diligence vous fissiez faire ung canon pareil à ceulx que j'ay fait faire en ceste ditte ville, qui poysent trois milliers. Je vous prie que incontinent vous le m'envoyez; et, se d'adventure il n'estoit fait, envoyez-moi en lieu deux milliers de salpestre, pour servir et fournir à l'artillerie que j'aye et à celle que le Roy a envoyée, et je vous feray tenir quittes par le Roy de faire ledit canon; en quoy faisant je vous cuyde soulaiger : car vous aurez beaucoup meilleur charge de fournir ledit salpestre que ledit cannon; et envoyez ledit salpestre jusques à Langres[1], et de là je l'envoyeray ailleurs.

Très chiers et espéciaulx amis, je prie à Dieu qui soit garde de vous. Escript à Dijon, le IIIIe jour de juing [1478].

Le tout vostre,
D'AMBOIZE.

A mes très chers et espéciaulx amis les habitants de la ville de Trois.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XII. — *Lettre des officiers du Roi à Meaux invitant les habitants de Troyes à ne laisser séjourner qu'une seule nuit dans leur ville les Suisses qui retournent dans leur pays.*

(17 septembre 1481).

Messeigneurs, M. de la Heuze et moy avons fait la monstre des Suysses[2] de ce présent moys; et, pour ce qu'il y en a beaucoup du pays de Zurich ès compaignies des dits Suysses, le Roy nous a ordonné les en envoyer incontinent. Nous vous envoyons ce chevaulcheur pour vous advertir afin que vous donnez garde de vostre ville; touttesfoyz délivrez leur des vivres pour leur argent, et qu'ilz ne séjournent que une nuyt[3]. Se aucuns

1. Le signataire de cette lettre avait d'abord écrit *Avallon*, qu'il a raturé et remplacé par *Langres*.

2. Une pièce des Archives nationales (JJ 208, n° 136) est relative à une montre des Allemands et Suisses en France, vers le même temps (octobre 1480).

3. Il y avait eu dans les compagnies suisses de nombreux actes d'indiscipline, qu'a relatés M. B. de Mandrot (*Relations de Louis XI avec les cantons suisses*, Paris, 1881, p. 186). En août 1480, quelques-uns de ces

en avoit qui eussent esté logez à Troys soubz le cappitaine Hansbergue[1], ne les y souffrez point, s'ilz ne sont mariez, et les faictes en aller. A Dieu, Messieurs, qui vous doint ce que desirez.

Escript à Meaulx, le XVII[e] jour de septembre [1481].

Les tous vostres,

JACQUES TIERCELIN. DE SAN VIUVILLE.

A Messieurs les officiers du Roy, bourgoys, manans et habitans de la ville de Troys en Champaigne[2].

(*Archives municipales*, ibidem.)

XIII. — *Lettre du sire de Baudricourt, demandant la continuation de l'exemption des tailles pour Pierre Cousteret, fondeur de l'artillerie royale, résidant à Troyes.*

(11 juin 1482.)

Messieurs, je me recommande à vous tant comme je puis. Pierre Cousteret, fondeur et canonnier du Roy[3], est venu devers moy, disant que, pour que viengne [exemption] ne escripture que je vous aye faicte pour luy, ne le voulez aucunement exempter des tailles, ce que avez tousjours fait du temps de feu M. le gouverneur mon prédécesseur.

Messieurs, comme je vous ay piéçà escript, ledit Cousteret est serviteur du Roy et le plus souvant occuppé par deçà aux affaires dudit seigneur, tant à la fonte que à l'artillerie, et a-t-on toujours à besongner de luy par deçà. Si vous prie que le vueillez exempter et tenir quitte des dites tailles, et faire en façon qu'il n'ait cause d'abandonner le service du Roy : car, quant autre-

soldats en garnison à Rouen en étaient venus aux mains avec des habitants de la ville, à cause de « certaines filles de joie. » D'où les précautions que devront prendre les habitants de Troyes.

1. Le capitaine Hans Berger, de Zürich, comme nous l'apprend M. Ed. Rott.

2. Le nombre des Suisses au service de la France pouvait être alors estimé à 6,000. C'est à cette époque (septembre 1481) que Louis XI accorda à ces troupes étrangères leurs premières lettres de privilèges.

3. Plus tard, le même Pierre Cousteret fit marché (3 mai 1511) avec la ville de Troyes pour la fabrication de couleuvrines. Cf. Boutiot, III, p. 270.

ment le ferez, je vous asseure que j'en advertiray le Roy. Et à Dieu, Messieurs, qui vous donne ce que desirez.

Escript à Dijon, le xi[e] jour de juing [1482].

Le tout vostre,

BAUDRICOURT.

A Messieurs les esleuz de Troyes.

(*Archives municipales*, AA IX, 8[e] carton, liasse 1[re].)

XIV. — *Lettre de Charles VIII à l'évêque, au bailli, au maire et aux habitants de Troyes, pour les mettre en garde contre les entreprises et menées du duc d'Orléans.*

(28 janvier 1485.)

De par le Roy.

Nos amés et féaulx, et vous, chiers et bien amez, depuis que derrenièrement avons escript à [plusieurs] princes et seigneurs, bailliz, séneschaulx, officiers et habitans des villes de nostre royaume touchant l'entreprinse que aucun seigneur et autres noz subgectz, leurs adhérans et alliez, ont volu et s'efforcent faire à l'encontre de nous et la chose publique de nostredit royaume, nous avons sceu que nostre frère et cousin le duc d'Orléans a escript lettres en plusieurs des dictes villes et lieux de nostre dict royaume, ainsi que avons veu par le double d'aucuns d'icelles qui contiennent toutes choses controuvées non véritables; et pour ce qu'il dit que nous ne sommes en nostre liberté et que nous ne usons pas de noz droiz, vouloir et auctorité telz que devons, nous vous prions et néantmoins mandons très expressément que, ensuivant ce que avons derrenièrement escript, vous envoiez incontinant par devers nous aucuns d'entre vous, pour leur monstrer et donner à cognoistre que de nosdits liberté, vouloir et auctorité nous usons ainsi que voulons, desirons et nous appartient, et n'avons ne povons avoir nul empeschement en iceulx, sinon celluy que le sieur de Dunoys et autres qui sont à l'entour de nostre dict frère et cousin s'efforcent de y mettre aussi, en continuant la grant et bonne loyaulté que tousjours avez eue et démonstrée envers feu nostre très cher seigneur et père, que Dieu absoille, vous le continuez envers nous, en vous monstrant toujours bons et loyaulx à nous et à la couronne de France, sans avoir l'ueil ne le regard à autres, fors à nous seullement, comme à vostre Roy et souverain seigneur. Et se, de la part de nostre dict frère et cousin et autres, quelz qu'ils soient, de

ladite aliance, pour faire et exécuter leur mauvaise voulenté et entreprinse qu'ilz font en nostre très grand préjudice et desplaisir, vous est ou estoit cy après escript ou aucune chose mandé, nous voulons et vous défendons, sur tant que vous devez et estre tenus obéyr et que craignez nous desplaire, que, soubz quelque couleur que ce soit, vous n'y adhérez ne adjoustez foy en aucune manière : car ce qu'ilz font et à la couleur qu'ils veulent prendre en leurs lettres n'est que pour parvenir à leurs fins et tendre à la totalle destruction et submercion de nous, nostredict royaume, de vous et noz autres bons et loyaulx subgectz, et à la très grande foulle et désolation de nostre peuple. Et au surplus, quant, de la part de nostredict frère et cousin, ses alliez ou adhérans, vous seront envoiez gens ou messageries par lettres ou autrement, nous vous enjoignons et commandons que les porteurs et tous aultres que saurez, congnoistrez et appercevrez estre de ladite aliance, porter où semer telles parolles, vous prenez et arrestez prisonniers et les détenez seurement, ensemble leurs biens, en nous advertissant de tout bien au long et à toutte diligence; et touttes ces choses faittes signiffier et savoir à toutes les autres villes, places, cappitaineries, forteresses et lieux de vostre province, du pays d'environ et des fins et limites de vostre juridiction, en advertissant et admonestant les habitants d'iceulx de nous estre toujours bons et loyaulx subgectz, ainsi qu'ilz doivent estre et sont tenuz. Si gardez, comment que ce soit, qu'il n'y ait point de faulte.

Donné à Melun, le xxviii[e] jour de janvier [1484].

CHARLES. Parent.

A noz amez et féaulx conseilliers l'évesque de Troyes ou à ses vicaires, le bailli de Troyes ou son lieutenant, et à noz chïers et bien amez les autres gens d'Église, officiers, bourgeois, manans et habitans de nostre ville dudit Troyes[1].

(*Archives municipales*, AA, 48[e] carton, liasse 5.)

XV. — *Lettre de Charles VIII annonçant la prise de Dinan et la grande victoire remportée sur les ennemis du royaume devant Saint-Malo.*

(17 août 1488.)

De par le Roy.

Très chers et bien amez, nous avons puis naguères escript à

1. C'est une lettre circulaire. Un exemplaire, daté du lendemain,

vous et autres noz bonnes villes la victoire que Dieu, nostre créateur, nous a donnée d'avoir gaigné la bataille sur les Bretons et autres noz rebelles et désobéyssans subgectz; depuis laquelle, en continuant la grâce qu'il luy a pleu nous fere, est advenu que nostre cousin le sieur de Rohan, lequel avons envoyé en Bretaigne avec ung nombre de noz gens d'armes, a puis quatre ou cinq jours mis en noz mains et obéyssance la ville de Dynan[1]; et, le xvi[e] jour de ce mois derrain passé, noz gens de guerre estans en nostre armée oudit pays de Bretaigne, après ce qu'ilz ont eu approuché de bien près la ville et place de Saint-Malo de l'Isle[2], ceulx qui estoient dedans, où il y avoit bien grant nombre de gens de guerre, tant Bretons que estrangiers, Allemens, Anglois et Espaignolz, ont esté tellement pressez, contrainctz et batuz de nostre artillerie que force leur a esté bailler et délivrer ladite place pour nous ès mains de nostre cousin le sieur de la Trémoille, nostre lieutenant général en ladite armée, et à noz capitaines qui sont avec luy par composition, et, moiennant ce, que lesdits estrangiers s'en sont allez seulement leurs vies saulves, ung baston en leur poing, dont, entre les autres grans grâces que Dieu nostredit Créateur nous a faictes, sommes bien tenuz de le louer et remercier de bien en mieulx : car il a démonstré et démonstre que ceulx qui avoient fait plusieurs machinations et entreprinses tendant à fin de envahir et grever nous, nostredit royaume et nos bons et loyaulx subgectz, sans cause qu'ilz eussent de ce fere, sont très mal venuz à chief de leurs mauvaises et dampnées entreprinses. Et la chose pourquoy ses questions nous ont plus ennuyé, et qui nous a donné cause de essayer en avoir la fin, c'estoit que la pluspart de la foule et le grief, voire le tout, en venoit sur nostre pouvre peuple, où nous avons eu et avons très grant regrect, ce que nous avyons espérance d'appaiser pour le temps avenir. Et, pour ce que tousjours desirons vous advertir et fere savoir de noz bonnes nouvelles et des choses qui nous surviennent, nous vous voulons bien escripre et faire savoir la prinse desdittes villes, et mesmement celle dudit Saint Malo, qui estoit et est une des plus belles et fortes places que feust oudit pays de Bretaigne ne guères ailleurs : et si estoit

29 janvier, se trouve aux Archives municipales de Châlons-sur-Marne et a fait l'objet d'une publication de M. Aniel, dans le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts*, t. III (1856), p. 586.

1. Dinan, chef-lieu d'arrondissement (Côtes-du-Nord).
2. Saint-Malo, chef-lieu d'arrondissement (Ille-et-Vilaine).

de toute ancienneté de nostre domainne : vous priant que, pour de ce et autres grâces que, comme dict est, Dieu, nostre dict Créateur, nous a faictes jusques icy, le louez, vueillez fere et faire fere processions, oroisons, les feuz et autres sollennitez et prières qu'on a accoustumé faire en tel cas, afin de le remercier comme il appartient, et que sommes bien tenuz de faire.

Et au surplus, afin de toujours donner et congnoistre de plus en plus le grant desir, vouloir et affection que nous avons eu et encores avons au bien et traictié de paix, quelzques choses qui soient advenues à nostre honneur et aventaige, nous sommes délibérez, pour continuellement mettre Dieu de nostre part, entendre à ladicte paix ; et n'a tenu ne tiendra en nous que bonne fin et conclusion n'y soit prinse avec les ambassadeurs de nostre cousin le duc de Bretaigne, lesquelz par nostre congié sont encores revenuz devers nous pour y besoigner, nonobstant qu'il soit bien en nostre puissance de subjuguer et mettre en nostre main et obéyssance le demourant dudit pays et les places d'icellui ; et si peut chascun savoir et congnoistre que nous n'avons point esté cause de l'effort et émotion de guerre par cy-devant avenu, mais contrainct de faire ce qui en a esté faicte de nostre costé à nostre très grant desplaisance, et seulement pour deffendre, préserver et garder nostredict royaume, nostredict pouvre peuple et noz bons et loyaulx subgectz des oppressions et violances que noz dessusdits rebelles et désobéyssans avoient entencion de faire à l'encontre de nous ; à quoy, avec l'aide de nostredict Seigneur et de noz bons parens et loyaulx serviteurs et subgectz, avons bien entencion de donner si bon ordre et provision que nous n'en serons plus ainsi que avons esté, et y mettrons telle peine que doresnavant nostredict pouvre peuple et subgectz vinront en paix et repoux, s'il nous est possible. Aussi nous croyons que, dedans ung jour ou deux, on prendra quelque conclusion ou fait de ladicte paix. Et de ce qui sera fait vous advertirons.

Donné au Vergier en Anjou, le xviie jour d'aoust [1488].

CHARLES. Parent.

A nos chers et bien amez les bourgeois, manans et habitans de nostre ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XVI. — *Lettre de Charles VIII annonçant des préparatifs de guerre, et demandant bon accueil pour ceux de ses conseillers qui iront solliciter de sa part les habitants de Troyes.*

(12 mars 1492.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons descerné noz lettres de commission à aucuns noz officiers et leur avons donné charge expresse de bien au long vous remonstrer les grans assemblées et préparatifs de guerre que le roy d'Angleterre fait, ainsi que sommes acertenez, pour descendre en personne à puissance et en armes en nostre royaume; lequel roy d'Angleterre s'est allyé avec le roy des Rommains et autres ses adhérans pour grever noz bonnes villes, païs et subgectz et invahir nostredict royaume en plusieurs et divers lieux; et que, pour y résister et fournir aux despenses qu'il nous conviendra faire à ceste cause, aussi pour entretenir certain grant nombre de gens de guerre à pié, à cheval, despense d'artillerie, pionniers et autres fraiz qu'il nous est besoing et nécessité contraincte entretenir ceste année, vous nous vueillez libérallement octroyer et accorder le contenu en noz lettres de commission que sur ce avons baillées à nosdits conseillers. Si vous prions très acertes, de mieux et surtant que aymez le bien de nous et de nostre royaume et que craigniez la destruction d'icelui, que vueillez oyr et croire iceulx nosdits conseillers de tout ce qu'ilz vous en diront, et libérallement octroyer et accorder ce dont ilz vous requerront de par nous, et comme contenu est en nosdittes lettres de commission, et y faire comme bons et loyaulx subgectz doyvent et sont tenuz faire à leur roy et souverain seigneur, et ainsi que en vous avons nostre parfaicte et singullière confiance.

Donné à Paris, le XII[e] jour de mars [1491].

CHARLES. Bohier.

A nos chers et bien amez les bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XVII. — *Lettre de Charles VIII mandant aux habitants de Troyes de conserver par-devers eux les armes et munitions de guerre qu'il leur envoie, et de mettre à la disposition des troupes royales le plus grand nombre de fusils possible.*

(7 août 1492.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous faisons mener par delà des halecrez[1], spalières[2], picques, halebardes, voulges[3], arcs, troussez[4], arbalestes, trect, tentes, pavillons et autres choses pour servir ès affaires qui y pourroient survenir. A ceste cause, vous mandons que le tout faictes loger et bien garder. Et pareillement, pour ce que ne pouvons recouvrer promptement par deçà des fusiz de trect d'arbaleste[5], ne assez d'ouvriers pour les ferrer sitost que le desirons, nous vous mandons que, en la plus grant diligence que pourrez, vous recouvrez desdits fusiz emparez de bois, pour mettre en VI^{m} de trectz d'arbaleste que vous envoyons; et iceulx faictes ferrer et bien garder, pour nous en servir quant besoing en sera. Et de ce que cousteront, vous en ferons rembourser sans difficulté.

Donné à Paris, le VIIe jour d'aoust [1492].

CHARLES. Bohier.

A noz chers et bien amez les bourgeois, manans et habitans de nostre ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XVIII. — *Lettre de Charles VIII demandant à la ville de Troyes de contribuer aux frais et dépenses nécessités par la présence des Anglais sur les frontières de France et par une guerre imminente.*

(9 octobre 1492.)

De par le Roy.

Très chers et bien amez, nous nous tenons assez recors de la

1. Armures de fer ou corselets à l'usage des piquiers de l'infanterie.
2. Partie de l'armure qui protégeait l'épaule.
3. Sorte de haches que chaque archer à cheval, d'après Olivier de la Marche, tenait à la main.
4. Carquois de l'archer.
5. V. Gay (*Glossaire archéologique*, I, p. 748) explique fort bien ce qu'étaient ces « fusiz » ou « fusées » en usage dans l'artillerie française au XVe siècle.

demande que derrièrenement vous fismes faire pour résister aux entreprinses des Anglois, lesquelz alors faisoient granz préparatifz et assemblée de toutes choses servant pour la guerre; laquelle demande n'avons voulu faire lever sur vous ne autres noz bonnes villes jusques à ce que l'affaire urgent feust seurvenu, pour le desir que avons de vous bien traicter. Et pour ce que le roy d'Angleterre est puis naguères descendu à Calais avec son effort, et marche de présent en païs, en entencion de nous courrir sus et invader nostre royaume, et jà a prins, brullé et destruict aucunes places dedans nostre royaume, délibère de tirer plus avant, s'il ne treuve bonne résistence, ce que, à l'aide de Dieu et de noz bons et loyaulx parens, serviteurs et subgectz, avons bien entencion de faire; et desjà avons fait mettre sus une bonne et grosse armée, et si nous sommes préparez pour y aller en personne avec les princes et seigneurs de nostre sang; et pour fournir aux despences que faire nous commendera à ceste cause, nous est de nécessité contrainete aider de nos dites bonnes villes : et à ceste cause nous voulons, vous mandons et expressément enjoignons que la somme de trois mil livres tournois, et que dernièrement vous avons fait demander, vous paiez, baillez et délivrez comptant à nostre très cher et bien amé secrétaire et varlet de chambre ordinaire Henry Bohier, par nous commis au paiement de certain nombre de gens de guerre de nostre ordonnance, pour convertir et employer ou fait de sa commission. Et ne faictes faulte de le paier promptement, en prenant seullement la descharge que pour ce en a esté levée, en manière que noz affaires, qui sont pressez que plus ne pourroient, n'en soient pas par vous retardez, et que congnoissons par effect le bon vouloir que avez à nous : autrement, en vostre reffuz, aurions bonne occasion d'y faire procéder par contraincte. Car vous entendez de combien cest affaire nous touche, et à toute la chose publicque de nostre royaume.

Donné aux Montilz-les-Tours, le IXe jour d'octobre [1492].

CHARLES. Parent.

A noz chers et bien amez les officiers, eschevins, bourgeois et habitans de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XIX. — *Lettre de Charles VIII recommandant aux échevins de Troyes le maréchal de Gié, qu'il a chargé de la pacification de la frontière est du royaume.*

(14 juillet 1493.)

De par le Roy.

Très chiers et bien amez, nous envoyons présentement en nostre païs de Champaigne, [ès] marches de par là, nostre cher et féal cousin le sire de Gyé, mareschal de France, [chevalier] de nostre ordre [1], auquel nous avons donné charge touchant le fait des gens [d'armes] de noz ordonnances, pour y mettre ordre et oster la pillerie, affin que nostre [peuple] soit doresenavant soulagé sans plus estre foulé. Et pour ce nous vou[lons et] vous mandons que, de ce qu'il vous dira de par nous, le croyez et y adjoustez [foy] comme à nostre personne, en lui donnant obéissance pour ce faire comme feriez [à] nous mesmes.

Donné à Corbeil, le XIIIIe jour de juillet [1493].

CHARLES. Bohier.

A noz chers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XX. — *Lettre de Charles VIII annonçant son intention de réunir à Lyon une grande assemblée des prélats, nobles, hommes de guerre et conseillers de ses États, à l'effet de discuter les droits de la France sur le royaume de Naples.*

(10 février 1494.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, présentement avons eu nouvelles d'Ytalye comme le roy Ferrand (lequel par usurpacion possédoit le royaume de Naples) est allé de vie à trespas; et pour ce qu'avons esté deuement advertiz que ledict royaume nous apartient tant par droitte succession que par testament de la maison d'Anjou, et autres bons et grans advertissemens que l'en nous a faictz des pays d'Ytalye, princes et seigneurs dudit royaume qui nous en

1. Pierre de Rohan, maréchal de France, qui avait accompagné le roi pendant son séjour à Troyes en mai 1486. Cf. *Archives municipales*, série des Comptes, K 2.

ont escript, avons délibéré à dilligence nous transporter en nostre ville de Lyon et illec faire venir devers nous plusieurs bons et grans personnaiges tant de nostre sang, prélatz, cappitaines, chefz de guerre, gens de nostre conseil, de noz parlemens et autres, auquel lieu faisons apporter noz droitz, tiltres et enseignemens et ce qui nous a esté et sera envoyé pour laditte cause, pour le tout mettre en délibération de conseil et sur ce prandre une bonne conclusion telle qu'il soit advisé pour le bien de nous et de nostre royaume : de laquelle et de touz noz autres affaires sommes délibérez vous advertir, comme noz bons loyaulx subjectz et serviteurs.

Donné à Amboyse, le xe jour de février [1493].

CHARLES. Robertet.

A nos chers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXI. — *Lettre de Charles VIII invitant les habitants de Troyes à envoyer un délégué à la prochaine assemblée de Lyon.*

(27 février 1494.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, pour aucuns affaires qui grandement touchent le bien de nous et de nostre royaume, nous transpourtons présentement en nostre ville et cité de Lyon, en laquelle faisons venir par devers nous plusieurs princes et seigneurs de nostre sang, prélatz et autres bons et grans personnaiges de nostre dict royaume, en intencion de mettre lesdictes affaires en délibération de conseil et par iceulx y prendre bonne et seure conclusion. A ceste cause, et que voulons lesdites affaires et délibération vous estre communiquez, comme à ceulx en qui nous avons toute seureté et fiance, nous vous prions et néanmoins mandons que vous députez ung bon personnaige d'entre vous[1] et

1. Boutiot (*Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale*) ne dit mot de la participation de cette cité à l'assemblée de Lyon, ni des députés que Charles VIII demandait et qui se rendirent à son appel, comme le constate la lettre publiée ci-après. Sur l'assemblée de Lyon et les différentes questions qui s'y agitèrent, voir l'*Histoire de Charles VIII*, par C. de Cherrier, I, chap. x.

le nous envoyez en nostre dicte ville de Lyon dedans le xve jour de mars prouchain venant, pour oyr ensemble et vous raporter ce que luy sera dit et communiqué de par nous. Et n'y fairez point de faulte.

Donné à Molins, le xxviie jour de février [1493].

CHARLES. Robertet.

XXII. — *Lettre de Charles VIII aux habitants de Troyes, les remerciant de l'envoi des députés qui sont venus le trouver à Lyon de leur part.*

(10 avril 1494.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons veu les lettres que nous avez escriptes par voz depputez, ausquelx avons fait dire et déclairer bien au long les causes pour lesquelles les avons mandez venir devers nous, ainsi que par eulx serez advertiz. Nous vous faisons très bon gré de ce que en avez fait, et, espérans que nous serez tousjours bons, loyaulx et obéissans subgectz ainsi que avez esté jusques icy, nous en aurons de plus en plus vous et voz affaires en bonne et singulière recommandation.

Donné à Lyon, le xe jour d'avril [1494].

CHARLES. Robertet.

A noz très chers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXIII. — *Lettre de Charles VIII déclarant qu'en toute diligence il fera mettre un terme aux ravages dont ses gens de guerre se sont rendus coupables en Champagne, et que la répression suivra de près.*

(1er juin 1494.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons veu les lettres que nous avez escriptes touchant la pillerie que dictes estre en nostre pays de Champaigne, dont sommes desplaisans; car il n'est riens que tant desirons que le bien, repoz et soulagement de noz subgectz, et que telles oppressions cessent. A ceste cause et pour y pourveoir promptement, escripvons à Corguilleray[1] soy transporter

1. Voir, sur ce personnage, la note annexée à la lettre I.

en toute diligence en nostredit pays de Champaigne, ès lieux où il saura noz gens de guerre, tant de noz ordonnances et d'autre qualité, faire les pilleries et maulx sur nostre peuple que l'en dit qu'ilz font journellement, et y remédier et pourveoir tellement que pugnicion soit faicte des coulpaibles à l'exemple de tous aultres. Et avecques ce, s'il a besoing de gens pour le faire, fors ou cas qu'il trouvast résistance, nous luy en envoierons ung nombre pour lui aider à les rompre et chasser dudit pays. Et tousjours en ce et aultres choses qui vous pourront survenir y sera donnée la provision requise et neccessaire, en nous en advertissant.

Donné à Lyon, le premier jour de juing [1494].

CHARLES. Robertet.

A noz chers et très amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXIV. — *Lettre de Charles VIII annonçant aux habitants de Troyes que, pour le temps de son absence, il a donné la lieutenance générale du royaume au duc de Bourbon.*

(28 août 1494.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, pour l'exécution de nostre entreprinse et recouvrement du royaume de Naples, nous en allons présentement dellà les mons; parquoy et afin de conserver paix et faire amministrer justice en nostre royaume, y avons ordonné nostre lieutenant général nostre très cher et très amé frère et cousin le duc de Bourbonnois et d'Auvergne, comme celui en qui avons plus de fiance[1]; auquel entendons estre obéy par tout nostredit royaume, comme à nostre propre personne, et qu'il ait la congnoissance entièrement de tous les affaires qui y surviendront, pour y pourveoir comme nous-mesmes, si y estions. De laquelle chose vous avons bien voulu advertir, à ce que, de vostre part, en con-

1. La nomination de Pierre de Bourbon comme lieutenant général du royaume avait été signée le 19 juillet à Lyon, peu de jours avant le départ de Charles VIII. En même temps, le gouvernement de Bourgogne avait été confié au sire de Baudricourt, et celui de Champagne au sire d'Orval. On trouvera plus loin une lettre émanée du premier et plusieurs relatives au second.

tinuant au bon vouloir que avez tousjours monstré avoir envers nous, vous y acquittez ainsi que appartient. Et s'il vient à vostre congnoissance aucune chose concernant le bien de nous et d'icelui nostredict royaume, en advertissez nostredict frère pour y donner la provision; ou, si d'aventure nous voulez escripre, envoiez lui voz lettres pour les nous faire tenir. Car nous laissons les postes entre nous et lui, pour souvent nous fere savoir toutes nouvelles. Si n'y faictes faulte, car tel est nostre plaisir.

Donné à Grenoble, le xxviiie jour d'aoust [1494].

CHARLES. Bohier.

A noz chers et très amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXV. — *Lettre de Charles VIII faisant part à ses sujets de la victoire remportée par l'armée française à Rapallo.*

(11 septembre 1494.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons présentement sceu, par lettres et message que nostre très cher et très amé frère le duc d'Orléans nous a envoyé, la victoire qu'il a pleu à Dieu nous donner à l'encontre de l'armée de mer de domp Alphonce, et comme par nostredict frère et partie de nostre armée celle dudit Alphonce a esté chassée et mise en fuitte, et depuis nostredict frère et armée s'est retirée au port de Rampallo[1], et par force et puissance l'ont pris, et en ce faisant y a esté que occis, que pris prisonniers, vi ou viic hommes de l'armée dudit Alphonce, lesquelz y estoient demeurez et fortiffiez, et le surplus jusques au nombre de v ou vim s'en sont fouys par les boys et rochiers en grant désordre[2]. Pareillement a esté pris le filz du cardinal de Gennes[3] et celuy de messire Vyecte[4], chef de ladite armée, et plusieurs autres grans cappitaines; au moyen de quoy ledict port et ville sont demourez à nostre dict frère. Desquelles choses vous avons bien voulu advertir comme noz bons, vrays et loyaulx subgectz,

1. Rapallo, en Ligurie, petit port.

2. Ces chiffres, émanés d'une source éminemment officielle, sont empreints de quelque exagération, comme l'expose M. C. de Cherrier, *loc. cit.*, I, p. 442.

3. Fregosino, fils du cardinal de Campo-Fregoso.

4. Obietto di Fiesque, l'un des chefs de l'émigration génoise.

afin que de vostre part en rendez graces et louenges à nostre Créateur en telle sollempneté qu'il est accoustumé de faire en tel cas.

Donné à Ast[1], le xi[e] jour de septembre [1494].

CHARLES.

Depuis ces lettres escriptes, nous avons esté deuement advertiz que le surplus desdits vii[m] hommes a esté deffaict, et que messire Nicolle Ursin[2], l'un des cappitaines et chefz de ladite armée, a esté prins prisonnier : dont semblablement vous avons bien voulu advertir[3].

Robertet.

A noz chiers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes[4].

XXVI. — *Lettre de Jean d'Albret, gouverneur de Champagne, demandant aux habitants de Troyes dans quelle mesure ils pourront fournir des vivres à l'armée, lorsque le cas écherra.*

(26 février 1495.)

Très chiers et bons amys, j'ay receu voz lettres et veu le double de selles que le Roy vous a escriptes, par lesquelles il vous mande que l'advertissez de quelz vivres et en quelle quantité le pays de Champaigne pourra aisément fournir son armée de Bourgoingne. Comme m'escripvez, je congnoys bien qu'il ne vous est possible de savoir à la vérité quelz vivres il y a oudit pays de

1. Asti, en Piémont. Charles VIII y était arrivé le 9 septembre.

2. Nicolas Orsini, comte de Pitigliano, célèbre capitaine, qui plus tard perdit la bataille d'Agnadel et défendit Padoue. Est-ce le même que Jules Orsini, cité par MM. de Cherrier (I, p. 440) et François Delaborde (*l'Expédition de Charles VIII en Italie*, Paris, 1888, p. 401), comme ayant été fait prisonnier à la journée de Rapallo?

3. C. de Cherrier a très bien raconté cette bataille d'après les historiens italiens Senarega, Sanuto et Guicciardini.

4. Cette lettre est une circulaire : car ce sont exactement les mêmes termes dont se servit Charles VIII pour annoncer la nouvelle aux habitants de Châlons-sur-Marne. On l'a publiée, mais inexactement, dans le *Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts*, t. III (1856), p. 605. — M. de Girardot a signalé la lettre qui fut adressée au même moment à la ville de Bourges (*Bulletin du Comité historique des monuments écrits*, IV, 1853, p. 4).

Champaigne, pour les causes contenues en vos dittes lettres; mais néantmoingts, quant vous aurez fait vostre serche, advertissez-moy quelle la trouverez, avant que en faictes responce audit seigneur, affin de luy en escripre à vostre descharge selon que m'advertirez. Car je suis délibéré, se je ne vous en puis exempter, du moingts de vous en faire supporter et solager à la moindre charge et foulle que possible me sera. Et en ce et autre chose où je pourray faire plaisir, je le feray de très bon cuer. Et à tant je prye Dieu, mes très chiers et bons amys, que vous ait en sa garde.

Escript à Lengres, le xxvi[e] jour de février [1494].

Le vostre,

D'ALEBRET.

A mes très chiers et bons amys les manans et habitans de la ville de Troye.

(*Archives municipales*, AA XXVIII, 48[e] carton, liasse 5.)

XXVII. — *Lettre de Jean d'Albret, gouverneur de Champagne, invitant les habitants de Troyes, en raison des bruits de guerre qui se propagent, à faire bonne garde en leur ville et à n'y point laisser entrer les étrangers.*

(9 mai 1495.)

Très chiers et bons amys, pour ce que je suis adverty que en Luxembourg, Haynault et autres pays appartenant à l'Archiduc se font de grosses assemblées de gens de guerre, je vous prie et néantmoingts ordonne que vous faictes bonne garde de vostre ville, tant de jour comme de nuyt, sans y souffrir entrer nulz estrangiers, que ne saichiez qu'ilz quièrent ne où ilz tirent; et avec ce ne faillez pas de m'advertir se aucune chose vous survient de nouvel digne d'escripre, où il convieigne donner provision.

Très chiers et bons amys, Nostre Seigneur vous ait en sa garde. Escript en ma ville de Rethel, le ix[e] de may [1495].

Le vostre,

D'ALEBRET.

A mes très chiers et bons amys les officiers, maistres, gouverneurs, eschevins et habitans de la ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXVIII. — *Lettre de Jean de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne, mandant aux officiers du Roi à Troyes de garder en toute sûreté et jusqu'à nouvel ordre les personnages qui leur seront amenés.*

(26 mai 1495.)

Messieurs, je me recommande à vous tant comme je puis. En brief vous seront menez aucuns personnaiges lesquelz vous seront baillez en garde. De par le Roy, je vous prye que ayez l'œul à les bien et seurement garder, en manière qu'ilz ne puissent eschapper, et jusques ad ce que M. de l'Estang, maistre d'ostel dudit seigneur, qui sera [de] brief devers vous pour ceste matière, vous aura adverty plus au long du vouloir d'icelluy seigneur. Si vous prye en ce ne faire faulte, pour autant que desirez le bien et prouffit dudit seigneur. Et à Dieu, messieurs, qu'il vous ayt en sa saincte garde.

Escript à Auxonne, le xxvi[e] jour de may [1495].

Le tout vostre,

Baudricourt.

A Messieurs les officiers, bourgoys et habitans de la ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, AA, 60[e] carton, liasse 8.)

XXIX. — *Lettre du receveur général des finances et du général de la justice des aides aux habitants de Troyes, les priant de déléguer quelques-uns des leurs à Paris pour délibérer sur des affaires urgentes.*

(3 juillet 1495.)

Très chers et bien amez, nous recommandons à vous de très bon cueur. Pour aucunes causes contenues ès lettres patentes de M. le duc de Bourbonnoys et d'Auvergne, lieutenant général du Roy nostre sire, adressantes à monsieur le général Gaillart[1] et nous, rendez vous devers nous en ceste ville de Paris le plus tost que vous pourrez, et au plus tart dedans le xx[e] jour de ce présent moys, pour oyr aucunes remonstrances de par le Roy nostre dit sire et mondit sieur de Bourbon, qui touchent

1. Gaillart était l'un des quatre généraux des finances. Voy. les *Archives législatives de la ville de Reims*, par Varin, t. I, p. 832-846.

grandement les affaires du Roy nostre dit sire. Et gardez qu'il n'y ait faulte. Vous disant à Dieu, qui vous doint ce que desirez.

Escript à Paris, le IIIe jour de juillet [1495].

Vos frères et bons amys,

J. LE ROI, receveur général;

JEHAN BURDELOT, général de la justice des aydes,
et SPIFAME.

A nos chiers et bien amez les eschevins, bourgeois et habitans de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, AA, 48e carton, liasse 5.)

XXX. — *Lettre de Charles VIII confirmant l'exemption de logement des hommes d'armes étrangers à la Champagne dont jouissait la ville de Troyes.*

(21 décembre 1495.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, à nostre retour d'Ytalie, nous avons ordonné partie de noz gens d'armes estre logiez en noz païs et conté de Champaigne, mesmement en nostre ville et cité de Troyes; et depuis, à la requeste de nostre cher et amé cousin le sieur d'Orval, gouverneur dudit pays, qui nous a remonstré l'exemption que piéçà nostre dite ville a de n'y logier aucuns desdits gens d'armes, aussi considérans la bonne amour et grande loyaulté que entre vous habitans avez toujours eue et avez à nous, nous avons esté et sommes bien content que joïssiez de ladite exemption et que à vostre ditte ville n'y ait aucuns gens d'armes ne garnisons, sinon que ce soient les gens d'armes dont nostredit cousin a la charge, sachans que vous n'en serez travaillez, mais par luy tellement traictez que vous aurez cause d'en estre bien contens; et au surplus vous prions que de vostre part vous donnez tousjours bien garde de nostre dite ville, et en ce et autres noz affaires de par delà, quant besoing sera, vous employez à nous servir ainsi que en vous nous avons entière confidence. Et si aucuns gens de nosdites ordonnances se voulloient efforcier logier en nostredite ville, faictes le nous savoir affin d'y pourveoir, se mestier est; car pour riens nous ne le souffrerions, mais leur deffendons très expressément, et sommes délibérés

d'avoir tousjours vous et les affaires d'icelle nostre ville en toute bonne souvenance et singulière recommandation.

Donné à Lyon, le xxi[e] jour de décembre [1495].

CHARLES. Bourdin.

A noz chiers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXXI. — *Lettre du contrôleur du trésor royal demandant aux habitants de Troyes de verser au plus tôt entre les mains du receveur Louis de Poncher les sommes promises au Roi par forme d'emprunt.*

(30 mai 1496.)

Messieurs, nous nous recommandons à vous. Le Roy nous a présentement escript et mandé[1] faire mettre en grande et extresme dilligence ès mains de maistre Loys de Poncher ou de ses clers et commis les sommes de deniers qu'il a ordonné estre prinses par emprunt sur les villes exemptes de par deçà; vous savez ce que vous avez accordé luy prester, dont nous l'avons adverty, et ainsy que vous dismes, nous le ferons. Ledit sire nous escript qu'il luy est très nécessaire avoir et recouvrer argent promptement pour fournir à ses affaires qui sont si urgens que plus ne pourroit. A ceste cause, ledit de Poncher, par nostre ordonnance, envoye devers vous l'un de ses clercs pour recouvrer la somme que avez accordée en prenant recongnoissance dudit de Poncher pour vostre aquict, ainsi que fait a esté par cy devant. Et pour ce dépêchez sondit homme le plus tost que pourrez, sans y faire faulte, sur tant que desirez complaire et

1. La lettre du Roi visée ici est une sorte de circulaire adressée aux bonnes villes du royaume, leur demandant, sous forme d'emprunt remboursable par moitié en 1497 et par moitié en 1498, la somme dont il a besoin pour subvenir aux grosses dépenses nécessitées par les préparatifs d'une guerre très prochaine. — Une de ces lettres, envoyée aux échevins de Troyes, est conservée dans les archives de cette ville; mais nous croyons inutile de la reproduire ici. Disons seulement que cette cité était taxée par le roi à 3,000 écus d'or couronnés, très grosse somme pour l'époque. Et c'est avec les bonnes recettes et finances du royaume de Sicile que Charles VIII, confiant dans l'avenir, promet de restituer l'argent qu'il emprunte à ses sujets!

obéyr audit sire : autrement, nous vous advertissons que y pourrez avoir dommaige. Et à Dieu.

Escript à Paris, le xxx[e] jour de may [1496].

Les bien vostres, les commissaires ordonnez par le Roy sur le faict des empruncts en la charge d'oultre Seyne,

N. GILLES[1].

A noz chers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXXII. — *Lettre du receveur général des finances au bailli de Troyes, l'invitant à lui adresser le plus tôt qu'il lui sera possible l'assiette de l'impôt de son bailliage.*

(19 septembre 1496.)

Monsieur le bailly ou vostre lieutenant. Très honnorable sieur, à vostre bonne grâce me recommande. Japiéça vous ay escript et envoyé homme exprès que vostre plaisir feust de m'envoyer l'assiette de vostre bailliage, de toutes les villes, pour incontinent envoyer recouvrer les deniers, ainsi que le Roy le m'a escript, et à vous semblablement. Par mon serviteur m'avez rescript que avez envoyé devers le Roy pour quelque débat que dictes estre entre Bray sur Seine et Monstreau, qui sont de vostre bailliage. Le bailli de Meaulx les a imposées dedans son assiette, comme estans de son bailliage[2]; et y ay envoyé despiéçà recouvrer les deniers dudit bailliage et desdites villes. Vous m'escripvez par voz lettres que incontinent m'envoyeriez l'assiette selon la modération que le Roy en a depuis faicte ; ce que n'avez fait, qui est un grand retardement pour les affaires du Roy; dont il m'escript lui envoyer les deniers de tous les bailliages le xx[e] jour de ce moys : ce qui sera fait, fors que le vostre. A ceste cause, vous envoye derechef ce présent porteur, pour recouvrer ladite assiette; autrement, j'en escripveray au Roy de la diligence que j'en ay faicte, pour m'excuser sur vous. Car vous en faictes une très

1. Dans les documents de la même année, Nicole Gilles est qualifié de « contrerolleur du trésor. » La « présidence des Comptes » était alors dévolue à Jacques Coitier, dont on connaît les intrigues financières.

2. La ville de Montereau particulièrement, située sur les limites de la Brie, du Gâtinais et du Sénonais, était tour à tour réclamée par les baillis voisins, et ne savait elle-même si elle dépendait du bailliage de Troyes ou du bailliage de Meaux. Les exemples de cette indécision sont nombreux.

mauvaise diligence. Vous savez que votre assiette monte v^{m} livres tournois, et croy que en estes assez advertys. S'il vous plaist, vous manderez à chascune des villes que l'argent soit tout prest : car incontinent que l'assiette sera retournée, j'envoyeray par devers eulx pour recouvrer lesdits deniers. Si c'est vostre plaisir, vous dépescherez incontinent ce porteur, et à Dieu, mes très honnorés sieurs, auquel je prie vous donner bonne vie et longue.

Escript à Paris, le xixe jour de septembre [1496].

Vostre serviteur et amy,

Ja. Le Roy, receveur général.

Mon très honoré sieur Monsieur le bailli de Troyes ou son lieutenant.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXXIII. — *Lettre de Charles VIII aux échevins de la ville de Troyes, les remerciant de leurs bons avertissements, et les engageant à agir de même à l'avenir.*

(16 juillet 1497.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons receu les lettres que nous avez escriptes, et vous mercions des bons advertissemens que par icelles nous faictes. Nous avons dépesché les ambassadeurs de nostre très cher et très amé cousin le conte de Flandres sur les matières pour lesquelles ilz estoient venuz devers nous. Toutesfoys nous vous prions que toujours nous advertissez de ce qui surviendra par delà, ainsi que avons en vous nostre parfaicte fiance; et de plus en plus nous vous aurons en bonne et singulière recommandation.

Donné à Molins, le xvie jour de juillet [1497].

Et, si une autre fois ilz vouloient continuer, ne le souffrez sans nous en advertir.

CHARLES. Gamont.

A noz chiers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXXIV. — *Lettre de Charles VIII aux échevins et habitants de Troyes, leur ordonnant de faire strictement exécuter les bulles apostoliques relatives à la réformation du couvent des Frères Prêcheurs.*

(10 septembre 1497.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, pour le grant zèle et singulier desir que avons à la réformation des Jacobins et Frères Prescheurs du couvent de nostre bonne ville et cité de Troyes, nous, en ensuivant le bon vouloir de nostre Saint Père le Pape et bulles appostoliques par luy sur ce octroyées à nostre prière et requeste, adreçans à nostre chier et bien amé frère Jehan Clerée[1] et autres religieux par luy commis à ce faire, avons décerné noz lettres patentes adreçans à nostre bailly de Troyes ou à son lieutenant pour, à l'exécution des dittes bulles, donner main forte, se mestier est, tenir la main, et donner tout l'aide, port et faveur qu'il pourra. A ceste cause, nous voulons et vous mandons bien expressément que, de nostre part, à l'exécution des dittes bulles, ensemble de nosdites lettres, vous tenez la main et donnez pareillement ausdits commis à faire icelle réformation tout l'aide, conseil, port et faveur que pourrez; en vous deffendant et à chascun de vous, sur tant que craignez nous désobéir, que ne recellez en voz maisons ni ailleurs aucuns des religieux dudit couvent ne autres refusans de obéir à laditte réformacion. Et gardez que n'y faictes point de faulte; autrement ne serions contens de vous.

Donné à Molins, le xe jour de septembre [1497].

CHARLES. Bourdin.

A noz chiers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales,* ibidem.)

1. Jean Clérée, dont la biographie a été esquissée par Quétif-Échard (II, 13) et par Touron (III, 685), fut un grand personnage. Né aux environs de Coutances, il entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et fut orateur estimé, en même temps que confesseur de Louis XII, qu'il suivit dans l'expédition d'Italie. Précédemment chargé par Charles VIII, comme nous le voyons ici, de procéder à la réformation du couvent des Dominicains de Troyes, il eut surtout pour mission d'empêcher les abus de

XXXV. — *Lettre de Charles VIII aux habitants de Troyes au sujet de la réformation du couvent des Frères Prêcheurs de cette ville, interdisant auxdits habitants de favoriser ou de cacher chez eux aucun de ces religieux.*

(28 septembre 1497.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons receu voz lettres, par lesquelles avons cogneu la faveur que avez donnée à nostre cher et bien amé frère Jehan Clerée et autres religieux, commissaires députez par nostre Saint Père le Pape à faire la réformation des Frères Prescheurs qui naguères estoient ou couvent de nostre bonne ville et cité de Troyes, et iceulx faire vivre comme bons et vrays religieux, et comment les religieux dudit couvent qui ont esté rebelles et désobéissans à icelle réformation et observance se sont absentez dudit couvent, et que d'icelluy ledit frère Jehan Clerée et autres religieux qui ont voulu tenir ladite réformation sont demourez possesseurs d'icelluy couvent : qui nous est chose très agréable, et dont sommes joyeulx et vous savons très bon gré. Toutesvoyes, pour ce que avons sceu que aucuns d'icelle nostre ditte ville recellent en leurs maisons aucuns desdits religieux non réformez et les portent et favorisent, ainsi que aucuns d'iceulx religieux ont prins et emporté dudit couvent plusieurs reliques, joyaux, ornemens et paremens d'église, menassant ledit Clerée et autres religieux estans de présant oudit couvent de leur porter dommaige, nous avons à vous, à ceste cause, discerné certaines noz lettres adressans à nostre bailly de Troyes pour les contraindre à rendre lesdites reliques, joyaulx et autres biens dudit couvent; dont vous avons bien voulu escripre à ce que, en continuant en vostre bon vouloir touchant ladite réformation, veillez tousjours tenir la main pour ledict Clerée et autres religieux réformez et leur donner tout aide, port, et faveur, en manière que aucune oppression, force ou violence ne leur soit faicte; lesquelz, affin que soyez plus enclins de ainsi le faire et confians en vous,

propriété immobilière que devaient absolument s'interdire ces religieux, et resta quelque temps, au moins jusqu'en 1498 (cf. Archives départementales de l'Aube, liasse 22, H 11), prieur du couvent de Troyes. Élu général de son ordre en 1507, il mourut peu de temps après. — Plus tard, ce fut encore un autre membre de la congrégation, d'origine normande, qui procéda à une nouvelle réformation du même couvent.

les vous baillons en vostre garde, espérans que ne permettrez lesdits religieux désobéissans à ladite réformation faire aucune violance ou voye contre lesdits maistre Jehan Clerée et autres frères réforméz résidant oudit couvent. Et n'y veillez faire faulte, sur tant que désirez nous faire service.

Donné à Molins, le xxviii[e] jour de septembre [1497].

CHARLES. Peguineau.

A noz chiers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXXVI. — *Lettre de Florimond Robertet, secrétaire du Roi, au maire de Troyes, lui recommandant un de ses oncles qui va prendre possession de la commanderie de Saint-Antoine.*

(6 décembre 1497.)

Messeigneurs, si très humblement que faire puis à voz bonnes grâces me recommande. Messeigneurs, le porteur de cestes, qui est mon oncle et conseillier ou parlement du Dauphiné[1], s'en va par delà pour prendre possession de la commanderie de Saint-Anthoine, située lez vostre ville[2], laquelle par appoinctement et transaction faitz avec M. l'abbé de Saint Anthoine en Viennoys, est demourée à ung autre myen oncle religieux de l'ordre; et pour ce, Messieurs, que à ladite possession mondit oncle aura bien besoing de vostre aide, port et faveur, je vous supplie qu'il vous plaise luy faire cest honneur et à moy, en ce qui sera requis pour ladite possession, luy donner et faire donner assistance et luy

1. Les Robertet étaient originaires du Dauphiné. L'un d'eux, Jacques, conseiller delphinal, était prévôt de Saint-Paul-Trois-Châteaux sous le règne même de Charles VIII. — On sait de quelle faveur a joui Florimond auprès de ce prince et de ses successeurs; aussi ne s'étonne-t-on pas de voir des membres de sa famille mis en possession de revenus importants ou de grosses prébendes.

2. Charles VIII était allé à la commanderie de Saint-Antoine lors de son voyage à Troyes en 1486. Cf. *Entrée et séjour de Charles VIII à Troyes en* 1486, par Alex. Assier (Paris, 1874, in-12), et *Les rois de France à Troyes au XVI[e] siècle*, par Alb. Babeau (Troyes, 1880, in-8°, extr. de la *Revue de Champagne et de Brie*). — L'oncle de Florimond Robertet dont il est question ici a dû succéder, comme commandeur à Troyes, à Nicole de Ramondière, que me signale mon ami Alph. Roserot, d'après les Archives départementales de l'Aube, reg. 7, H 1, fol. 254 v°.

aider ainsi que le povez bien faire. Et, en ce faisant, Messieurs, je m'en tiendray et repputeray très tenu et obligé à vous, et mettray paine en voz affaires le recongnoistre de toute ma puissance, aidant le Créateur, auquel je prie, Messieurs, qu'il vous doint l'entier accomplissement de voz desirs.

Escript à Molins, le vi^e jour de décembre [1497].

Vostre humble serviteur,

FLORIMOND ROBERTET.

A mes très honnorez sieurs Messieurs les mayre et eschevins de la ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XXXVII. — *Lettre de François Ier aux habitants de Troyes sur le fait des monnaies.*

(10 septembre 1516.)

De par le Roy.

Très chers et bien amez, pour ce que nous voulons donner ordre et provision au fait de noz monnoies[1], en quoy n'avons encores sceu pourveoir jusques à présent, obstant les grans affaires que avons eu à vuyder depuis le trespas de nostre très cher seigneur et beau père, que Dieu absoille, nous vous mandons que, incontinant ces lettres veues, vous advisez entre vous coeslire et depputer ung ou deux personnaiges de vous, des plus expérimentez et congnoissans au fait desdites monnoyes, et qu'ilz se rendent devers nous en nostre bonne ville de Paris, au xve jour du moys d'octobre prouchain; auquel jour nous avons semblablement mandé à ceulx de noz autres bonnes villes y envoyer de leur part, pour sur ce avoir l'advis de tous, affin d'estre par nous pourveu au fait desdites monnoyes, selon que verrons estre à faire pour le myeulx. Se n'y faictes faulte.

Donné à Bléré, le xe jour de septembre [1516].

FRANÇOYS. De Neufville[2].

A noz très chers et bien amez les officiers, bourgeois et habitans de nostre ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

1. Des lettres semblables sont conservées aux Archives municipales d'Angers, BB 16, fol. 61.

2. Cette missive fut présentée le 21 septembre aux échevins de Troyes par Jehan Texier, chevaucheur de l'écurie royale.

XXXVIII. — *Lettre de François Ier déchargeant les habitants de Troyes de l'impôt à percevoir sur eux pour la réparation des villes et places frontières du royaume, à condition que semblable somme sera employée à la fortification même de Troyes.*

(17 mai 1517.)

De par le Roy.

Très chers et bien amez, nous avons puis naguères ordonné, par l'advis et délibéracion des princes et seigneurs de nostre sang et gens de nostre Conseil, que, pour emploier en la repparacion des villes et places de frontière et lymitrophes de nostre royaume, seroit prins la moictié des octroyz et deniers communs de toutes les villes de nostredit royaume, que à ceste fin avons cy devant mandé nous envoyer. Et, combien que, en faisant ce deppartement, il eust esté ordonné, entre autres villes, estre prins sur vosdits deniers et octroys la somme de deux mil cinq cens livres tournois, pour emploier à réparer lesdites villes et places de frontière et limitrophes, toutesvoies nostre très cher et amé cousin le sire d'Orval, nostre lieutenant et gouverneur en Champaigne[1], nous a remonstré les charges que avez cy devant supportées et que avez encores à supporter pour le faict des repparacions et édiffices de vostredite ville, qui en a grant besoing, nous requérant que ne voulsissions rien prendre sur vous : ce que, à sa requeste, luy avons accordé, moiennant que emploierez semblable somme en la fortiffication de vostredite ville. A ceste cause, voulons et vous mandons expressément que icelle somme de IIm Vc livres vous emploiez en la fortiffication de vostredite ville[2] ès choses que nostredit cousin advisera et vous ordonnera pour le bien et seureté d'icelle. Se n'y faictes faulte.

Donné à Paris, le XVIIe jour de may [1517].

FRANÇOYS. Gedoyn.

A noz très chers et bien amez les maire, eschevins, bourgeois et habitans de nostre ville de Troyes.

(*Archives municipales,* ibidem.)

1. Jean d'Albret, sire d'Orval, d'Isle-Aumont et de Villemaur (Aube).

2. Six ans après (4 juillet 1523), François Ier octroyait aux habitants de Troyes un impôt sur chaque muid de sel vendu dans la ville pour en employer le revenu à l'œuvre des fortifications de leur ville (*Archives municipales*, AA X, 17e carton, liasse 2).

XXXIX. — *Lettre de François Ier faisant connaître qu'il a donné mission à Raoul Hurault de Chiverny de s'enquérir des abus commis dans le royaume sur le fait des impôts, et spécialement de la gabelle.*

(17 août 1518.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons expédié nostre amé et féal conseiller et général de noz finances Raoul Hurault, sieur de Cheverny[1], auquel avons ordonné expressément soy transporter en sa charge pour illec veoir s'enquérir et entendre les choses qui se pourront faire, et où seré requis donner provision pour le bien, support et soullagement de nostre peuple; dont vous avons bien voullu advertir, affin que, suyvant nostre intencion, si avez congnoissance que aucuns de noz officiers estans soubz sadite charge n'aient fait ou ne facent leurs devoirs ou fait et exercice de leurs offices, en gardant noz ordonnances, l'en advertissez, pour y estre par luy pourveu; vous faisant aussi savoir que nous avons conclud et délibéré faire corriger les abbuz qui se sont commiz et commettent ou fait de nostre droit de gabelle. Et pour y pourveoir, avons, entre autres choses, ordonné aux officiers de noz greniers prandre par escript les noms de touz les chefz de maison habitans en noz villes, et d'en faire registre, affin de savoir ceulx qui feront leur devoir de prandre sel à nostre droict de gabelle, pour aprez déclarer les infracteurs de noz ordonnances, habitans dedans celles qui sont franches, estre contributez au payement de noz tailles, et les autres résidans en celles qui sont subjectes à la contribution de nosdites tailles imposable à prandre sel à nosdits greniers et gabelles par chascun an pour leur despens et provision, pour d'autant descharger et soullaiger nostre dit peuple. Et pour ce, faictes y de vostre part, et y gouvernez tant en général que en particullier, de sorte que n'ayons cause de y donner provision plus avant, et de y faire procéder par les voyes dessusdites; mais gardez qu'il n'y ait faulte.

Donné à Blayn[2], le XVIIe jour d'aoust [1518].

FRANÇOYS. Gedoyn.

A noz chers et bien amez les eschevins, gouverneurs, manans et habitans de nostre ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

1. Le père du célèbre chancelier Philippe Hurault de Chiverny.
2. Blain, chef-lieu de canton, arr. de Savenay (Loire-Inférieure).

XL. — ***Lettre de François Ier exigeant du lieutenant de son bailli de Troyes qu'il ait à laisser jouir de toutes les prérogatives attachées à sa fonction Guillaume Bienaymé, récemment nommé contrôleur des deniers communs en cette ville.***

(19 avril 1520.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons esté advertiz des grans poursuittes que avez faictes par cy devant envers le lieutenant de nostre bailly de Troyes pour empescher l'institution de maistre Guillaume Bien Aymé, contrerolleur par nous créé sur le fait des deniers communs, dons et octrois de ladite ville, et du reffuz qui lui a esté sur ce fait par ledict lieutenant, en contrevenant directement à nostre vouloir et auctorité, et au grant mespris et irrévérence de nous et de nostre édict et ordonnance sur ce par nous faicte, publiée et enregistrée généralement par toutes noz cours de Parlement. Comme assez estes advertiz, et pour ce que voulons et nous plaist que icelle ordonnance soit inviolablement entretenue, observée et gardée selon sa forme et teneur, tous empeschemens au contraire cessans, et que, en ensuivant icelle, ledit Bien Amé joïsse et use dudit office de contrerolleur plainement et paisiblement, nous escripvons présentement audit lieutenant de nostre bailly de Troyes que, toutes dissimulacions cessans, et sans plus y faire aucun reffuz ou difficulté, il ayt à recevoir, mettre et instituer ledit Bien Amé en possession et saisine dudit office, et à le faire joyr des gaiges, droictz, auctoritez, prééminences, franchises et libertez d'icelluy, selon et en ensuivant la teneur de nostredicte ordonnance. Si vous mandons et enjoignons très estroictement, et sur tant que craignez à nous désobéyr, que de vostre part vous ne vueilliez insister au contraire d'icelle institution, mais en obéissant à nostredicte ordonnance, et vouloir le recevoir à exercer et desservir sondict office, selon le povoir et auctorité par nous à luy donné par icelle ordonnance; et y faictes en sorte que n'ayons occasion de autrement y pourveoir. Car tel est nostre plaisir. Sy n'y faictes faulte.

Donné à Saint Mor des Fosséz[1], le xixe jour de avril après Pasques [1520].

FRANÇOYS. De Neufville.

1. François Ier, d'après le *Catalogue des Actes* récemment publié (t. I, p. 213), était à Blois le 16, et à Paris le 27 avril.

A noz chers et bien amez les maire et eschevins de nostre ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XLI. — *Lettre de François Ier aux habitants de Troyes, leur demandant de procéder à la répartition des vivres qui doivent être fournis par les habitants de l'élection au corps d'armée envoyé à Mouzon pour garder la frontière menacée.*

(27 mai 1521.)

De par le Roy.

Très chers et bien amez, nous envoyons présentement commission, mandement et povoir à noz esleuz de Troyes, pour assembler noz officiers et aucuns des principaulx de vous, s'ilz voyent que bon soit, et faire ung deppartement et impost du nombre de vivres contenu en leur commission, qu'il faut promptement avoir et recouvrer en icelle élection pour l'advitaillement et nourriture de certain nombre de gens de pié et de cheval que envoyons à Mouzon[1], pour garder la frontière dellà, et aussi pour faire crier et publier partout et chascun qui aura autres vivres, mesmement de chairs, en meyner audit Mouzon durant le temps que lesditz gens de guerre y seront : et ilz seront paiez desdits vivres, et en ce ferons donner ordre et provision. A ceste cause, nous vous mandons bien expressément, et sur tout le service que nous désirez faire, que vous vous employez avec lesdits esleuz et officiers en ceste affaire, en manière que lesdits vivres soient menez et fourniz et que inconvénient ne danger n'en puisse avenir, sans y faire faulte, dissimulation ne difficulté : car l'affaire le requiert.

Donné à Dijon, le xxviie jour de may [1521].

FRANÇOYS. Gedoyn.

A noz très chers et bien amez maire et eschevins, manans et habitans de nostre ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XLII. — *Lettre de François Ier au comte de Montrevel, lui donnant des nouvelles de la guerre entamée à la fois sur les frontières du nord et du midi de la France.*

(8 février 1522.)

Mon cousin, affin que vous entendez l'estat et disposition où

1. Mouzon, chef-lieu de canton, arrondissement de Sedan (Ardennes).

sont de présent mes affaires, tant du cousté de Picardie que de Fontarabye[1], je vous advertiz que, puis quatre ou cinq jours ençà, j'ay eu lettres et nouvelles certaines de M. de Vendosme[2], comme il a fait l'advitaillement de Thérouenne[3] à la veue et barbe de mes ennemys, lesquelx s'estoyent assemblés en gros nombre tant à Sainct Omer que ès environs pour le cuyder empescher; toutesfoys, quelque bonne myne qu'ilz ayent faicte, ilz n'ont jamais osé entreprendre d'en faire nul effort, et ont enduré que ledit advitaillement ait esté dernerrement fait, qui n'est pas peu de chose; de là ledit sieur de Vendosme s'est tyré devant la place de Renty, et, après l'avoir faict battre d'artyllerie, l'a prise, ruynée et mise par terre, en manière que lesdits ennemys ne s'en sauroyent jamais ayder ne servir. Et oultre cela, et au mesme temps, quelque nombre d'Angloys sont sortys de leurs garnisons et venuz courry aux Boullenoys; ceulx de la garnison de Boullongne sont pareillement sortiz, et les ont rencontrez et deffaict, tellement qu'il en est demeurer sur le champ plus de troys cens : qu'il est bon commencement et tel que j'espère, avec l'ayde de Dieu, l'yssue en estre encoyre meilleure.

Et quant au cousté dudit Fontarabye, j'ay eu lettres de mon cousin le mareschal de Chabannes, par lesquelles il me fait savoir comme, le jour Nostre Dame, ladite ville estoit [à] telle extrémité que ceulx quy estoyent dedans n'avoyent [rien] à manger que pour le desjuner, et desjà avoyent [com]mancé de parlementer contre mes ennemys qui estoient devant ladite ville, et feist tellement qu'il les reboutta et contraignit à repasser la rivière et abandonner leur fort et logeis, et, ce fait, se vint logier à Handaye[4]; duquel lieu il a donné tel ordre à l'advitaillement de Fontarabye qu'elle est de ceste heure en toute seureté, à la grant honte et confusion desdits ennemys : qui est une novelle si bonne et qu'il me semble qu'on ne la doit celler, mais en faire part à ses amys et ennemys, comme je suis seur que vous saurez bien faire.

Au demeurant, je m'en pars demain pour m'en aller en Normandye donner ordre ou fait de mon navire, et à le dresser et équipper pour m'en servir cest esté, comme j'entens et desire;

1. Sur la Bidassoa, à la limite du Béarn et de la Navarre espagnole.

2. Charles de Bourbon, comte de Vendôme.

3. Thérouanne, qui fut détruite de fond en comble par les Impériaux en 1553.

4. Sur la Bidassoa, en face de Fontarabie, du côté nord.

vous continuerez cependant à me faire savoir de voz nouvelles et ce qui surviendra. Et vous me ferez plaisir. Priant Dieu, mon cousin, qui vous ayt en sa garde.

Escript à Saint Germain en Laye, le VIIIe jour de febvrier [1521].

FRANÇOYS. Robertet.

A mon cousin le conte de Montrevel, lieutenant en Champaigne[1].

(*Archives municipales*, AA, 48e carton, liasse 9.)

XLIII. — *Lettre de François Ier aux habitants de Troyes, leur mandant qu'il a confié la conduite de son infanterie à Jacques d'Amboise, sieur de Bussy.*

(28 mars 1522.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, nous avons ordonné nostre cousin Jacques d'Amboise, sieur de Bucy[2], pour conduire et mener les gens de pyé que vous avons naguères fait demander et requérir, et luy en avons baillé la charge et conduicte; à ceste cause, faictes les luy présenter et en faire la monstre soubz sa charge, pour les faire marcher quant luy ferons savoir ce que nostre affaire le requerra, sans y faire faulte ne difficulté. Car tel est nostre plaisir.

Donné à Langres, le XXVIIIe jour de mars [1521].

FRANÇOYS. Dorne.

A noz chiers et bien amez les eschevins, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville de Troyes.

(*Archives municipales*, boîte 62.)

1. Marc de la Baume, baron de Châteauvillain et comte de Montrevel.
2. Sur le rôle de Jacques d'Amboise, sieur de Bussy, voir M. M. Poinsignon, *Histoire générale de Champagne et de Brie*, t. II, p. 44, d'après des documents extraits des archives de Châlons-sur-Marne. — Ce personnage figure au nombre des morts à la bataille de Pavie. Cf. *La captivité du roi François Ier*, par Champollion-Figeac (Paris, 1847, in-4°), p. 85.

XLIV. — *Lettre de François Ier à son lieutenant général en Champagne, l'informant qu'il attend des habitants de Troyes le paiement à bref délai des 3,500 livres qu'il leur a demandées, et qui lui sont indispensables pour la défense du royaume.*

(18 mai 1522.)

Au surplus, mon cousin, j'escriptz présentement à ceulx de nostre ville de Troyes que, toutes excuses cessans, ilz fournissent incontinant ès mains du trésorier de mon extraordinaire, Me Jehan Prévost, ou de son commis, la somme de IIIm Vc livres pour le paiement des gens de guerre que je leur ay fait demander et requérir pour la deffence de mon royaume; laquelle somme j'ay ordonné estre baillée aux gens de guerre qui sont à Mouzon et Maisières[1]. A quoy, mon cousin, je vous prye que vous tenez la main et vous y employez de sorte que ladite somme soit fournye promptement; autremant, je ne seroys pas contant d'eulx, parce qu'il pourroit, à faulte de cela, advenir la rompture de nosdites gens de guerre ausquelz j'ay donné ceste partye, qui seroit ung gros inconvénient et dommaige irréparable, ainsi que vous le pourrez bien faire entendre de par moi. Et à Dieu, mon cousin, qui vous ait en sa garde.

Escript à Lyon, le XVIIIe may [1522].

FRANÇOYS. Breton[2].

A mon cousin le sire d'Orval, mon lieutenant général et gouverneur en Champagne.

(*Archives municipales*, AA, 48e carton, liasse 5.)

XLV. — *Lettre de François Ier réclamant, pour la défense du royaume, le reste des fantassins promis par la ville de Troyes et non encore arrivés.*

(14 août 1522.)

De par le Roy.

Très chiers et bien amez, pour autant que les gros et comme

1. Sur cette campagne, voy. *Les Ardennes en* 1521, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, t. X (1881), pp. 5-13, et le récent travail de M. J. Poirier sur le *Siège de Mézières en* 1521 (Arcis-sur-Aube, 1888, in-8e).

2. Cette lettre est en copie et non en original.

insupportables charges et affaires que avons à conduire pour la tuicion et deffence de nostre royaume et résister à l'effect de noz ennemis et adversaires sont si patens et notoires chascun scet, il n'est jà besoing d'en faire autre déclaration; mais fault entendre qu'il est plus requis d'entretenir les gens de guerre à pyé que avons mis sus en divers lieux de nostre royaume pour résister à la force de nosdits ennemys; lesquelz s'efforcent entrer par nostre royaume, par voye de guerre et hostellité, par plusieurs lieux, et mesmement puis naguères, et que le roy d'Angleterre a présentement fait descendre gros nombre de gens de guerre deçà la mer du costé de Bouloigne, tellement que, à nostre grant regret, ennuy et desplaisir, nous sommes contrainctz de vous demander la soulde du second quartier des IIc hommes que nous avez accordez durant nostre présente affaire de guerre. A ceste cause, vous pryons et néantmoins mandons et commandons expressément, sur tant que craignez la rompture de nosdites affaires, que donnez ordre de fournir ledit second quartier desdits IIc hommes de pyé que avez accordez, en manière que le puissons avoir dedans le quinziesme jour de septembre prochain venant, et icelluy baillez ès mains de Me Jehan Prévost, trésorier de l'extraordinaire de noz guerres, pour convertir au paiement desdits gens de pyé; vous advisant que, s'il y avoit faulte, nous nous mettions en danger d'en tumber en inconvénient qui seroit mal aysé à réparer; et viendroit au détriment de nous et de la chose publicque de nostredit royaume.

Donné à Bloys, le XIIIe jour de aoust [1522].

FRANÇOYS. Gedoyn.

A noz très chers et bien amez les habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes[1].

(*Archives municipales*, boîte 62.)

1. Une lettre du même genre, adressée aux maire et échevins de Lyon, existe aux Archives municipales de Lyon, AA 24, fol. 4. — Nous avons trouvé dans le dépôt municipal de Troyes, 62e boîte, liasse 1re, les lettres patentes de François Ier demandant à la ville une cotisation nécessaire à l'entretien de deux cents hommes de pied pour la défense du royaume, à défaut des hommes eux-mêmes (3 février 1522). La ville ayant différé cet envoi, le roi ne trouva rien de mieux que de lever, le 31 août suivant, un impôt sur le vin, le sel et les bestiaux « qui se débiteront en la bou« cherie de la ville » pour faciliter aux habitants le paiement des deux cents hommes demandés et non encore obtenus. Il fallut bien alors s'exécuter.

XLVI. — *Lettre de François Ier au maire de Troyes, l'invitant à laisser passer en toute sûreté et sans les inquiéter les ambassadeurs des villes d'Allemagne, qui, munis d'un sauf-conduit du Roi, vont en Espagne accomplir leur mission.*

(1er mai 1523.)

De par le Roy.

Nostre amé et féal, nous avons donné aux ambassadeurs des franches et bonnes villes et citez d'Allemaigne bonne et loyale seureté de saufconduit de passer par cestuy nostre royaume, jusques au nombre de cent chevaulx et au dessoubz, pour aller en Espaigne par devers le Roy catholicque; et, pour ce que singulièrement nous desirons, suyvant ledit saufconduit, qu'ilz puissent en toute seureté faire et accomplir ledit voyage et en icelluy estre bien traittez et recueilliz, attendu mesmement les anciennes alliences et confédéracions que de long temps ont esté faites, gardées et observées entre noz prédécesseurs Roys et lesdites franches villes, à ceste cause nous voullons et vous mandons que, là où besoing seroit, vous ayez pour la seureté de leurs personnes à les accompaigner, ou faire accompaigner, assister et favoriser, leur faisant et portant tout l'honneur et courtoysie que pourrez, et de sorte que aucun ennuy, destourbier ou empeschement ne leur soit faict ou donné au contraire; en croyant, au surplus, ce que vous dira sur ce, de par nous, nostre amé et féal roy d'armes de nostre ordre Mont Sainct Michel, auquel avons donné charge les acompaigner. Et n'y fectes faulte. Car tel est nostre plaisir.

Donné à Sainct Germain en Laye, le premier jour de may [1423].

FRANÇOYS. Robertet.

A noz très chiers et bien aimez les maire, eschevins et conseillers de nostre bonne ville de Troyes en Champaigne.

(*Archives municipales,* idem.)

XLVII. — *Lettre de François Ier à l'évêque et au bailli de Troyes, déclarant que le Roi est forcé, pour résister aux invasions de Charles-Quint, de contracter un nouvel emprunt et de demander aux habitants de Troyes une somme de 25,000 livres tournois.*

(17 août 1536.)

De par le Roy.

Nos amez et féaulx, les très grans et insupportables fraiz et

despences qu'il nous convient faire et supporter pour résister aux invasions que l'Empereur s'efforce faire en nostre royaume, par tous les moyens et endroitz à luy possibles, sont telz, comme il est clair et évident à tout le monde, que ne pourrions y fournir et satisfaire sans l'aide de noz bons, vrays et loyaulx subjectz, attendu mesmement l'extrémité de l'affaire. Et par ce avons advisé que le plus prompt et aysé moyen que pourrions trouver de recouvrer deniers est de nous adresser à aucunes des bonnes et principales villes de nostredit royaume, et sur icelles lever, par forme d'emprunct et engaigement, certaine somme de deniers et, entre autres, de nostre bonne ville de Troyes jusques à la somme de vingt et cinq mil livres tournois. A ceste cause, vous avons fait expédier noz lettres de commission, lesquelles présentement vous envoyons; et, suyvant icelles, vous pryons et néantmoings mandons vous transporter par devers noz très chers et bien amez les conseillers, bourgoys, manans et habitans de nostre bonne ville de Troyes, et là leur faire les remonstrances contenues ès dittes lettres, les persuadant et faisant tant envers eulx qu'ilz vueillent, ayant regard à nosdites affaires, nous secourir et ayder de ladite somme; de laquelle nous voullons que leur soit par vous baillé telle assignation et seuretté que verrez estre nécessaire, le tout selon la forme et teneur de nostredite commission : et vous nous ferez service très agréable en ce faisant.

Donné à Valence, le XVIIe jour d'aoust l'an mil V^c^ XXXVI.

FRANÇOYS. Bochetel.

A noz amez et féaulx l'évesque de Troyes[1] et le bailly dudit lieu ou son lieutenant général.

(*Archives municipales*, ibidem.)

XLVIII. — *Lettre de François Ier aux mêmes déclarant que, pour la bonne garde du royaume, et malgré le départ des Impériaux, il se voit forcé de demander les 25,000 livres tournois imposées à la ville de Troyes, et qu'il avait différé de réclamer.*

(26 septembre 1536.)

De par le Roy.

Nos amez et féaulx, par cy devant avons fait expédier noz

1. L'évêque était alors Oudart Hennequin. C'est la première fois que François Ier s'adresse à l'évêque, et non au maire, pour le recouvrement

lettres de commission à vous adressans, pour remonstrer noz grans affaires à noz très chers et bien amez les conseillers, bourgeois, manans et habitans de nostre ville de Troyes, et les persuader à nous subvenir et aider de la somme de vingt et cinq mil livres tournois, leur baillant assignacion et seureté selon le contenu en nosdites lettres de commission; lesquelles nous avons différé de vous envoyer, espérant que nosdites affaires pourroient cesser. Mais, combien que, par aide et ouvraige de Dieu, noz ennemys se soient retirez de nostre royaume, ce néantmoins pour la seureté d'icelluy est besoing entretenir encores durant quelque temps bon nombre de gens de guerre, au paiement desquelz les deniers de noz finances ne pourroient fournir, sans estre aidez de noz bons et loyaulx subgetz; à ceste cause vous prions et mandons faire ausdits habitans de nostredite ville lesdites remonstrances et persuasions, en sorte que ladite somme puisse promptement estre receue, pour subvenir à nosdites affaires : et vous nous ferez service très agréable.

Donné à Avignon, le xxvi[e] jour de septembre [1536].

FRANÇOYS. Bochetel.

A noz amez et féaulx l'évesque de Troyes et le bailly dudit lieu ou son lieutenant général.

(*Archives municipales*, AA, 21[e] carton, liasse 1.)

XLIX. — *Lettre de François I[er] aux échevins de Troyes, les invitant à ne plus lever l'impôt accoutumé sur les marchandises importées dans leur ville par les sujets de Charles-Quint, à cause des traités existants entre la France et l'Empire.*

(11 juin 1539.)

De par le Roy.

Très chers et bien amez, l'ambassadeur de l'Empereur résidant à l'entour de nostre personne nous a faict entendre que, combien que par les traictez faitz et passez entre nous et ledict Empereur, il soit expressément dict que les marchans d'un costé et d'autre ne payeront pour raison des marchandises qui seront tirées et

de l'impôt ou l'annonce d'un nouvel emprunt. Il espère en cet intermédiaire trouver un plus facile écho. Mais, comme précédemment, les Troyens, fatigués d'alimenter le Trésor royal de leurs deniers, exprimèrent leur mécontentement par une fin de non-recevoir.

emmenées d'un pays en l'autre, sinon les droits et subsides anciens et accoustumez, toutesfois que vous voullez contraindre les marchans dudit Empereur à payer certain nouvel octroy et mesme ung impost de VI sols VIII deniers tournois sur chascune queue de vin pour la fortiffication de vostre ville : qui seroit chose par trop griefve. Et d'autant que nous voullons et entendons garder et observer de nostre part lesdits traictez, et ne souffrir, contre la teneur d'iceulx, les subgectz dudit Empereur estre molestez ne traveillez en aucune manière, à ceste cause nous vous mandons et enjoingnons très expressément que vous n'ayez doresnavant à contraindre lesdits marchans à payer aucune chose dudict nouvel octroy ou impost, mais, tout ce qui en a esté par vous pris et levé, le leur faire incontinant rendre et restituer, sans y faire aucune difficulté. Car tel est nostre plaisir.

Donné à Paris, le XI[e] jour de juing [1539].

FRANÇOYS. Bochetel[1].

A noz très chers et bien amez les conseillers, eschevins, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Troyes.

(*Archives municipales*, BB, 2[e] carton, liasse 1.)

L. — *Lettre de François I[er] au maire de Troyes, lui mandant de laisser prendre tout le salpêtre qui sera trouvé à Troyes, pour la fabrication de la poudre, et promettant d'en restituer plus tard à la ville une quantité égale à celle qui aura été enlevée par son ordre.*

(17 mai 1542.)

De par le Roy.

Chers et bien amez, pour ce qu'il est très nécessairement requis, pour aucuns grans et urgens affaires qui touchent la conservation et seureté de nous, noz royaume, païs et subjectz, faire une bonne et grande provision et munition de pouldre en noz villes de Paris et Lyon, et pour cest effect est besoing dilligemment recouvrer la plus grande quantité de salpestres que faire se pourra, à ceste cause, et que nous sçavons le prompt devoir et obéissance en quoy nous vous avons continuellement trouvé, nous vous prions et néantmoins enjoignons et ordonnons très

1. Cette lettre est en copie, non en original.

expressément que, incontinent la présente receue, vous ayez à bailler et délivrer à nostre cher et bien amé Jehan Macyot, trésorier et receveur de noz salpestres d'Oultre Seine et Yonne[1], porteur de ceste, tout le salpestre que vous avez en vostre ville, pour par luy les faire mener et conduire en nostre ville de Paris ès mains de nostre trésorier général, garde des munitions de nostre artillerye, affin de les convertir en pouldres, selon et en ensuivant noz lettres patentes que pour ce nous en avons faict expédier, en prenant quittance dudict Macyot. Rapportant laquelle, avec le vidimus de nozdites lettres patentes seulement, nous vous promettons et asseurons, par ces présentes, remettre en vostre ville la semblable quantité de salpestre que celle que vous aurez baillée, ou la somme que pourra monter ledit salpestre, comme il est raisonnable. Par quoy gardez que à cella ne faictes faulte, sur tant que craignez nous désobéyr. Car tel est nostre plaisir.

Donné à Monstier Ramé[2], le xvii[e] jour de may, l'an M V[c] XLII.

FRANÇOYS. Bochetel.

A noz chers et bien amez les maire et eschevins de nostre ville de Troyes.

(*Archives municipales*, ibidem.)

1. Troyes était alors compris dans la généralité d'Outre-Seine-et-Yonne, dont le siège était à Paris. Cf. Archives départementales de l'Aube, 3 G 381 *bis*.

2. Montiéramey, canton de Lusigny (Aube).

L'UNIFICATION DE L'IMPOT

EN 1583.

Réunir en une seule masse différents impôts ou « crues » qui étaient venus successivement s'ajouter à la taille, faire lever le tout en bloc et d'un seul coup, au lieu de recourir à autant de levées particulières, supprimer de la sorte mille formalités qui entraînaient une notable déperdition d'argent, et réaliser à la fois pour l'État un bénéfice, pour les contribuables un dégrèvement de huit cent mille écus, telle est la réforme qu'opéra, en 1583, le gouvernement d'un roi toujours à court d'argent et toujours en quête d'expédients, souvent moins profitables.

Le projet, vu par Henri III, puis mis en délibéré au Conseil des finances, reçut, comme il ressort de la pièce suivante[1], la pleine approbation des hommes compétents. Toutefois ils ne laissèrent pas d'exprimer quelque crainte au sujet de l'accueil que lui feraient deux sortes d'intéressés, les officiers royaux et les contribuables.

Les premiers seuls étaient lésés. Mais les seconds pouvaient se montrer effarouchés à la vue du chiffre énorme de la somme exigée (quatre millions deux cent mille écus). Il s'agissait de leur ouvrir les yeux sur les avantages actuels de la mesure, et de les rassurer quant aux surprises désagréables du lendemain. Les malintentionnés, en effet, ne manqueraient pas de leur dire qu'après avoir grossi démesurément le chiffre de l'impôt

1. Elle est extraite d'un registre du Conseil des finances (Bibl. nat., ms. français 16231, fol. 215 v° à 217 r°).

principal, le gouvernement ferait revivre l'une après l'autre les crues et tailles accessoires éteintes par confusion, et que le dégrèvement, en définitive, aboutirait à une surcharge.

Je laisse la parole au Conseil des finances, qui s'ingénia à présenter la nouvelle mesure sous une forme acceptable, et surtout à écarter des soupçons que justifiaient trop les procédés connus de Henri III, et dont l'avenir devait bientôt démontrer la justesse[1].

N. V.

Les mémoires veuz par le Roy à Maizières concernans la forme qu'il convient tenir à la levée des deniers nécessaires pour l'année prochaine mil V^c quatre vingts trois[2], ont esté veuz au Conseil d'Estat de Sa M^té, et trouvé, à la vérité, estre à la descharge des pauvres subjectz, pour ne faire qu'une seulle levée, et par une commission, évitant par ce moien infiniz fraiz et despences qui se font pour diverses causes et raisons mencionnées par lesdits mémoires; oultre qu'il se levera moins ladite année prochaine qu'il ne se faict en la présente, exécutant ce qui est porté par iceulx mémoires : deminution 800,000 escuz. Pourveu touteffois qu'il ne se face autre levée que celle portée par lesd. mémoires, revenans à 4 millions 200,000 escuz, dont il y en a sur les contribuables aux tailles 3 millions 800,000 escuz, et sur les villes closes 400,000 escuz. En laquelle somme est comprins le principal de la taille et plusieurs crues qui se levent sur lesdits subjectz, contenuz en l'estat sur ce dressé, et dont mencion sera faicte par les lettres de commission qui en seront expédiées pour la levée desdits deniers.

Touteffois, considérant combien le peuple trouvera estrange de mettre toute ceste somme ensemble, dont avec le temps il estime devoir estre deschargé de la plus part, il est à craindre que cela le rende rétif au paiement de ce qu'il luy sera mandé, trouvant bien nouveau que l'on luy face payer par ceste seulle commission lesdits 4 millions 200,000 escuz en la forme cy dessus déclairée et aux mesmes termes, comme dit est, qu'ilz estimeront devoir tousjours estre continué.

1. Voir les pièces citées par M. Clamageran (*Histoire de l'impôt en France*, t. II, p. 228).

2. Corrigez : 1584.

Il est encores à craindre que les officiers, comme les présidens, esleuz, receveurs, contrerolleurs et sergens desdites tailles, qui se verront, par le moien de la réduction et modération de toutes lesdites levées en une, frustrez de leurs proffictz et droictz accoustumez à la descharge du peuple, ne leur facent croire, comme personnes qui ont beaucoup de puissance sur eulx, que pour cela ilz ne seront de rien deschargez, ains que l'on voudra encores lever des creues sur eulx, combien que l'on preigne, comme il se doibt, résolution de faire le contraire, mais plus tost, à l'advenir, année par année, continuer à leur descharge et soulagement.

Pour parvenir à ce que dessus par l'envoy desdites commissions qui seront expédiées pour la levée desdits 4 millions 200,000 escuz à quoy ont esté reduittes toutes les levées qui se font en l'année présente, sera faict spécialle mencion de toutes lesdites levées particullières qui ont esté cy devant demandées au peuple, et qui se payent en la présente année, revenant à 5 millions 28,000 escuz, affin qu'ilz cognoissent la descharge que le Roy leur faict en la présente année, et que l'intencion de Sa Majesté n'est de confondre en une seulle levée toutes lesdites creues, estant faict mencion particullière d'icelles, dont le Roy déclairera qu'il fera tout effort, cy après rentrant en ses revenuz, comme il espère le faire d'icy à quelques années, que son intencion est, comme il faict pour lad. année prochaine, de descharger son peuple ès subsequentes, le plus et le plus tost que faire se pourra. Oultre laquelle descharge de 800,000 escuz, le peuple est grandement soulaigé à cause d'une seulle levée qui se fera, pour estre par ce moien deschargez de plusieurs grandz frais et vexations qu'ilz supportent pour le multiplicité desd. creues et levées.

Et quand à l'intérest particullier des officiers, lorsqu'ilz ont esté créez, ilz n'ont peu ignorer que l'intencion du Roy estoit de descharger son peuple, au plus tost que se pourroit, de tant de sortes de levées, estant très raisonnable que l'intérest particullier desd. officiers cedde au public. Et néanmoins estime qu'en bien faisant leur devoir en l'exécution de leurs charges et commissions, Sa Majesté les recognoistra.

Pour lesquelles considérations, semble aud. Conseil, sauf le meilleur advis de Sa Majesté, qu'il est nécessaire et expédient pour le bien du service de Sad. Majesté et soulagement de ses subjectz qu'il se face une seulle levée de tous les deniers, et par une seulle commission.

Et d'autant que le changement de l'ordre ancien et accous-

tumé pourroit apporter quelque difficulté en l'imposition et levée desdits deniers, et aussi que la résolution du brevet de la taille avoit accoustumé de se prendre en la présence de Sa Majesté et des principaux princes et seigneurs de son Conseil, semble estre nécessaire d'attendre le retour de Sadite Majesté pour, en pareille assistance, prendre ladite résolution, affin que tous cognoissent que l'intencion de Sa Majesté, en l'exécution de ce faict, ne tend que au soulagement de ses subjectz.

Et, ce pendant, pour ne perdre temps, ains donner acheminement à ceste ouverture, si Sa Majesté le trouve bon, a semblé estre expédient de faire venir en ceste ville l'un des premiers et principaux trésoriers généraux de France des principalles provinces de ce royaume, pour avec eulx traicter et résouldre ce qui sera requis et nécessaire en l'exécution de ladite seulle levée; estimant qu'ayent avec eulx conféré pour l'acheminement de faict, il sera plus aisé à exécuter lors du retour de Sa Majesté, et que luy mesmes, avec ceulx qu'il luy plaira choisir, l'auront trouvé à propos; et jusques à ce, pour estre cest affaire de très grande importance, ne s'en peult envoier les expéditions qui seroient requises et nécessaires, et encores que le temps presse et méritast plus prompte exécution.

Suppliant Sa Majesté vouloir déclairer au plus tost aux gens de sond. Conseil son intancion sur ce que dessus, pour y estre servy et obéy le plus diligemment et fidèlement que faire se pourra [1].

1. Les propositions du Conseil des finances furent successivement approuvées par Catherine de Médicis (lettre datée de Gaillon, le 6 septembre 1583) et par Henri III (lettre non datée). Le Roi, après avoir accompli un pèlerinage à Cléry et à Chartres, rentra à Paris le 5 octobre (*Mémoires-journaux de Pierre de L'Estoile*, édit. des Bibliophiles, t. II, p. 135). Il assista, le 4 novembre, au Conseil des finances, et y annonça son intention d'expédier sans retard les commissions des tailles conformément au projet adopté par le Conseil (Bibl. nat., ms. français 16231, fol. 223 v°). Les contribuables de Normandie, tout au moins, ne paraissent pas avoir très bien compris les avantages de la nouvelle combinaison; ils ne répondirent aux demandes et aux explications royales que par de vaines doléances (*Cahiers des États de Normandie sous le règne de Henri III*, publ. par Ch. de Robillard de Beaurepaire, Rouen, 1888, in-8°, t. II, p. 38, 69 et 70).

LETTRES DE SAINT-SIMON

AU CARDINAL GUALTERIO.

Lorsque les portes du Dépôt des affaires étrangères s'ouvrirent enfin toutes grandes pour les travailleurs, on considérait que la communication des papiers de Saint-Simon serait un des meilleurs profits à attendre de cette mesure si longtemps réclamée[1]. Armand Baschet venait de faire leur histoire, de révéler à peu près ce qu'ils pouvaient être, et il y avait lieu de croire, d'après lui, que les correspondances se trouveraient y tenir une place importante. Quelques phrases de Lémontey et d'écrivains plus modernes, pour qui le Dépôt s'était entr'ouvert, venant à l'appui des indications réunies par Baschet, cette espérance de ressaisir le grand écrivain sur le vif, dans ses lettres intimes ou politiques, transportait d'aise tous ceux d'entre nous, — et le nombre en est grand, — qui étaient désireux de connaître un peu mieux sa personnalité, si effacée dans l'histoire, et même dans son œuvre. Seule, en effet, cette correspondance renseignerait sur son existence journalière et réelle, puisque les contemporains, même ceux qui se servaient de ses souvenirs comme le duc de Luynes,

1. Voir : *le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'histoire de ses manuscrits*, par Armand Baschet, 1874; *le Duc de Saint-Simon et le cardinal Gualterio*, par le même, 1878; *les Papiers du duc de Saint-Simon aux archives des affaires étrangères*, par M. Georges Picot (extrait du Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques), 1880; l'article de M. Gaston Boissier, *Une édition nouvelle de Saint-Simon*, dans la Revue des Deux Mondes, 15 février 1880, et la publication de feu M. Faugère : *Écrits inédits de Saint-Simon*, 1880-87.

n'ont, à peu près, rien trouvé à nous en transmettre; et, en nous donnant une connaissance exacte du rôle qu'il a joué à la cour de Louis XIV et de Louis XV, ou plutôt des vanités et des déboires qui occupèrent d'un bout à l'autre cette vie si longue et si vide, elle aiderait singulièrement à l'intelligence, ou plutôt à l'appréciation et à l'exacte critique des *Mémoires*[1].

Mais on avait interprété avec trop de complaisance, sinon les cotes d'inventaire citées par Baschet, du moins les quelques expressions risquées, sur le vu d'une, deux ou trois lettres de Saint-Simon, par les écrivains introduits à demi dans le sanctuaire. Un peu plus de réflexion eût fait comprendre qu'il n'y avait aucune raison de retrouver dans les papiers de Saint-Simon les lettres écrites par lui; des minutes tout au plus, à supposer qu'il en eût conservé comme le faisaient et le font encore les hommes d'État. Si l'inventaire dressé à la mort de notre duc énumérait des liasses de correspondances[2], ce ne pouvaient être que des lettres à lui adressées. — De celles-là mêmes, rien ne s'est trouvé à la levée du scellé séculaire. On sait que les papiers de Saint-Simon, ainsi que tout ce qui provenait de l'extérieur, et, en général, tout ce qui est « mélanges, » ont été intercalés, avec les documents relatifs à l'administration des provinces du secrétaire d'État des affaires étrangères, dans le fonds désigné maintenant sous la double rubrique : France, *mémoires et documents*. On sait aussi que le Ministère a publié un inventaire excellent de ce fonds; et de plus, les volumes ou portefeuilles de Saint-Simon ont maintenant passé par tant de mains différentes, le dépouillement en a été fait tant de fois et si soigneusement, que tout espoir a disparu d'y découvrir, en fait de correspondances, autre chose qu'une ving-

1. Voir les soixante lettres publiées en 1875, dans le tome XIX de la dernière édition (Chéruel et Ad. Regnier fils), et les soixante-quinze ou quatre-vingts que j'ai pu réunir depuis lors pour en faire un volume supplémentaire, le tome XXI, en 1886. Feu M. Faugère en a inséré dix-huit ou vingt, en 1882, dans le tome IV des *Écrits inédits de Saint-Simon;* mais quelques-unes font double emploi avec la publication de 1875.

2. Voir le livre de Baschet, p. 142-144, 153-159, 185-188, 325-327, 350, 367-371, etc.

taine de pièces dont le duc avait conservé le *duplicata,* ou qui sont des lettres adressées par lui au cardinal de Fleury, comme ministre des affaires étrangères[1]. Il ne reste pas davantage que cela de tant de centaines de lettres se rapportant à toutes les matières, à tous les événements, à toutes les périodes de la longue existence de Saint-Simon. On doit donc conclure que cette partie du butin de M. de Choiseul a disparu.

Pris d'un scrupule tardif, ce ministre a-t-il rendu aux ayants droit de Saint-Simon des correspondances d'ordre privé qu'il était vraiment impossible d'incriminer comme papiers d'État? — Mais, s'il y avait eu restitution, comment n'en serait-il resté ni trace ni souvenir, alors que la remise du manuscrit des *Mémoires* au général de Saint-Simon a fait tant de bruit, et si longtemps? Peut-on admettre que la famille rentrée en possession de ces correspondances ne se soit point fait connaître depuis cent ans que les *Mémoires* sont devenus un des plus beaux fleurons de notre couronne littéraire, et que Saint-Simon a été proclamé un de nos plus grands écrivains?

Je ne parle pas de disparition par destruction. Quoique ce cas ne soit, hélas! ni inconnu ni même rare dans l'histoire de nos archives, j'hésiterais à penser que la destruction ait pu être mise en pratique au Dépôt des affaires étrangères, et, jusqu'ici, rien n'autorise à soupçonner d'un pareil acte de vandalisme les anciens chefs et agents du Dépôt.

Mais peut-être ont-ils mal gardé les documents versés entre les mains du ministre, il y a cent trente ans. « Mal garder » peut s'entendre ou d'une méthode vicieuse de classification, qui, sans ordre ni raison, aurait dispersé de ci de là, dans je ne sais quels recoins, les lettres écrites à Saint-Simon et les minutes de sa correspondance, comme cela s'est passé sans doute pour les Pièces justificatives des *Mémoires,* dont la plupart échappent

1. Mettons à part, comme il convient, la correspondance de Saint-Simon avec le ministre, pendant son ambassade de 1721-1722 en Espagne. Elle a été publiée dès 1880 par M. Édouard Drumont, sous le titre : *Papiers inédits du duc de Saint-Simon; lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne, tableau de la cour d'Espagne en* 1721. Les autres lettres retrouvées aux Affaires étrangères ont pris place, en 1882, dans le tome IV des *Écrits inédits de Saint-Simon,* publiés par M. Faugère.

par suite à nos recherches[1], — ou de l'incurie qui ne les aurait pas suffisamment protégés contre l'indiscrétion des rares, très rares curieux, amateurs ou travailleurs admis jadis dans le Dépôt.

La première de ces deux dernières hypothèses semble devoir être éliminée, puisque, de tous les laborieux lecteurs qui affluent maintenant au quai d'Orsay et portent partout leurs investigations, aucun n'a signalé quelque découverte de ce genre, soit dans les séries administratives et de mélanges, soit dans les fonds diplomatiques. Reste donc la seconde hypothèse. Je vais exposer les indices qui la fortifient, et qui même permettent d'affirmer que Saint-Simon avait conservé dans ses papiers les minutes d'une partie de sa correspondance, mais que ces minutes, comme d'autres lettres qui se trouvaient tout naturellement, par destination, au Dépôt des affaires étrangères, en sont sorties pour circuler de main en main et devenir des « autographes. »

Parmi les correspondants de Saint-Simon dont parlent les *Mémoires*, il en est un qui, placé aux premiers rangs de la diplomatie pontificale, gagna, dès son arrivée à Versailles, la confiance de notre duc, et la conserva tant qu'il vécut. C'est le cardinal Gualterio, venu comme nonce en France au cours de l'année 1700. Encore jeune alors, Saint-Simon rechercha ce prélat, pour s'assurer une introduction auprès du saint-siège; Gualterio, de son côté, pratiqua assidûment Saint-Simon comme un homme curieux et fureteur qui pouvait le tenir au courant, sinon des affaires sérieuses, au moins des menus détails de la cour et de ses dessous[2]. Toujours est-il qu'à partir du jour où le nonce, nommé cardinal, repartit pour l'Italie (1708), et jusqu'à sa mort en 1728, il y eut entre eux « un

1. M. G. Picot a dit, après mûr examen : « Des lettres, des mémoires d'État, des pièces datées avaient été comprises dans des séries chronologiques, sans être pourvues d'une mention d'origine; le reste avait été rassemblé sous des reliures de diverses couleurs, dont aucune ne portait le nom de Saint-Simon, et versé dans des fonds différents. Il était impossible de dérouter plus habilement l'archiviste qui aurait voulu chercher dans les longues galeries du Dépôt sans être pourvu d'un fil conducteur..... »

2. Gualterio dit cependant, dans une lettre de 1722 au diplomate Chavigny, que Saint-Simon et lui sont « amis de cœur depuis vingt-trois ans. »

commerce réglé de lettres toutes les semaines. » Connaissant ce détail par les *Mémoires de Saint-Simon*, Baschet espéra un moment retrouver une si magnifique série de lettres lorsque ses amis du Musée britannique eurent acquis le fonds, énorme autant que précieux, des papiers de la famille Gualterio. Il a raconté sa déconvenue dans un très piquant mémoire[1] : Saint-Simon, à la mort du cardinal, avait demandé que les héritiers détruisissent ou renvoyassent toutes les lettres qui se trouveraient dans la succession[2], et la chose fut faite si consciencieusement, que l'inventaire pièce par pièce des papiers Gualterio n'a plus donné que deux lettres, ou plutôt deux billets sans importance de Saint-Simon au cardinal, et un de la duchesse[3]. Mais Saint-Simon avait conservé les minutes mises au net de ses lettres, lorsqu'il les faisait chiffrer, précaution prise par lui de bonne heure, et peut-être même dès l'origine, soit pour se donner à bon marché l'illusion d'une correspondance politique, tout comme eût pu le faire un diplomate de profession, soit pour dérober au cabinet noir de M. de Torcy, de Dubois surtout[4], et de leurs successeurs, les anecdotes scandaleuses, les critiques par trop libres, les jugements et les portraits à l'emporte-pièce dont il ne se faisait pas faute, comme bien on pense. Une de ces minutes « pour chiffrer » avait été communiquée à Baschet, lorsqu'il écrivait son *Cabinet du duc de Saint-Simon*, et il l'a insérée dans cet ouvrage[5]. Eut-il des

1. *Le duc de Saint-Simon et le cardinal Gualterio; mémoire sur la recherche de leur correspondance*, 1878. (Extrait du *Cabinet historique*.)

2. « Pour ensevelir dans un éternel oubli, sûr et certain, des lettres qui n'étoient que pour être lues, et, tout aussitôt, brûlées. » Voyez ci-après les derniers mots de la lettre III.

3. Ces trois pièces ont été imprimées dans le 1er supplément aux *Mémoires*, tome XIX de l'éd. 1873, p. 328-330.

4. « Il est bien servi et attentif, et, quoique nous soyons, vous et moi, bien avec lui, et que nous n'ayons rien à nous écrire que pour le bien de l'État et de S. A. R., du Roi et de la patrie, il n'est pas sage de n'être pas sûr de ce qu'on écrit. » Et, quand on le pouvait, pour échapper encore plus sûrement aux « déchiffreurs qui lisent comme dans un imprimé toute sorte de chiffres, » on se servait d'intermédiaires, comme Callières ou comme M. Aldobrandini, nonce à Madrid.

5. Lettre du 20 janvier 1722 : *le Cabinet du duc de Saint-Simon*, p. 432; réimprimée dans le tome XIX des *Mémoires*, p. 311.

motifs particuliers pour ne pas suivre ce filon ? Le fait d'avoir rencontré une minute de ce genre en circulation parmi les amateurs d'autographes laissait supposer qu'il en existait d'autres, et effectivement, dès l'année suivante, M. Étienne Charavay, en ayant une seconde entre les mains, la publiait dans sa *Revue des documents historiques*[1]; puis, une troisième apparaissait dans le catalogue des autographes de M. Guizot[2] juste à point pour prendre place dans le trop mince recueil de lettres que feu Adolphe Regnier fils joignait alors au supplément de la nouvelle édition des *Mémoires*. D'où provenaient ces pièces ? Selon toute apparence, elles avaient dû être soigneusement conservées par Saint-Simon, et il est bien difficile de douter qu'elles ne soient entrées avec ses papiers au Dépôt des affaires étrangères. Comment et quand en sont-elles sorties ? Encore que les premiers éléments d'une enquête soient déjà fournis par l'indication des collections particulières où se sont trouvées ces trois minutes pour chiffrer, accompagnées de mainte autre pièce de correspondance venue évidemment des mêmes sources[3], je ne me sens ni la compétence ni l'autorité nécessaires pour entreprendre une besogne si délicate, et me borne à attendre qu'une heureuse chance ramène cette correspondance, sinon dans le dépôt d'où elle ne devrait jamais être sortie, du moins entre des mains de collectionneurs dignes d'apprécier sa valeur et capables de nous en faire bénéficier. C'est précisément le cas actuel.

Neuf nouvelles minutes « pour chiffrer à M. le cardinal Gualterio » viennent d'entrer dans la plus belle collection d'autographes que Londres possède, celle de M. Alfred Morrison, et, en les classant à côté des documents d'origine analogue qui y

1. Lettre du 4 juillet 1721, réimprimée dans le tome XIX des *Mémoires*, p. 305.

2. Lettre du 9 mars 1722, imprimée dans le même tome, p. 322.

3. Voir les lettres importantes de Saint-Simon publiées, d'après les copies qu'il avait gardées entre ses mains avec les originaux des réponses, dans le tome XIX, p. 266-286 et 294-305. Une belle lettre que Lémontey avait vue aux Affaires étrangères s'est retrouvée dans la collection de M. Morrison, et j'ai pu la publier à la fin du tome XXI, p. 399-401. Une des lettres au cardinal de Fleury (2 mai 1732, tome XIX, p. 339) est sortie de même du Dépôt.

sont accumulés, le conservateur de ce cabinet, M. A.-W. Thibaudeau, s'est empressé de les mettre à ma disposition avec une libéralité dont j'avais déjà reçu des preuves[1].

Si nos confrères et lecteurs trouvent quelque intérêt, comme je n'en doute point, à ces textes inédits, ils sauront de quel côté porter leur gratitude, et souhaiteront avec moi qu'un si généreux exemple soit suivi par les autres collectionneurs auxquels nous ne cessons de faire appel.

Sur les dix minutes que M. Thibaudeau m'a communiquées au nom de leur possesseur actuel, je n'en donne que six.

La première a trait à la mort du cardinal Dubois et aux raisons que Saint-Simon prétendait avoir pour se tenir à l'écart malgré les sollicitations des plus hauts personnages, n'attendant cependant qu'une occasion pour se réinstaller au petit château de Meudon, entre Paris et Versailles. C'est le pendant, pour ce qui concerne Dubois, d'une minute de même provenance, du 4 juillet (*lisez :* août) 1721, sur la promotion de ce cardinal, qui « a fait un étrange cri public contre le Pape[2]. »

La seconde est consacrée au nouveau pape Benoît XIII et au rôle joué à Rome par les cardinaux de Polignac, de Bissy et de Rohan, trois personnages dont les *Mémoires* ont eu souvent l'occasion de mettre les personnalités en relief. Ici, le portrait du premier est tout à fait remarquable.

La troisième, curieuse entre toutes, renferme une suite d'anecdotes bien étranges sur cette reine éphémère d'Espagne, Louise-Élisabeth d'Orléans, dont le tempérament indiscipliné, dévergondé, ne fit guère honneur à la France pendant les deux années et demie qu'elle passa à Madrid. On aura profit à comparer ces détails tout intimes et familiers avec les dépêches officielles que Saint-Simon avait écrites, comme ambassadeur, sur la même princesse.

Dans la quatrième lettre, du 15 avril 1726, il passe en revue

1. M. Thibaudeau m'avait communiqué de même plusieurs lettres de Saint-Simon qui ont pris place dans le 3e supplément des *Mémoires*, tome XXI, p. 396-401 et 407-411.

2. Minute venant du cabinet de M. Feuillet de Conches, et publiée dans le 1er supplément des *Mémoires*, tome XIX, p. 305-307.

la cour, où il ne faisait alors que de courtes apparitions, et parle notamment de Monsieur de Fréjus, des Tencin frère et sœur, du rôle nul de Louis XV et du népotisme de Benoît XIII.

La cinquième, datée du 16 juin suivant, est un récit très mouvementé de la disgrâce de Monsieur le Duc.

La sixième enfin, du 8 décembre 1727, nous fait voir ce prince revenant à la cour, mais non au pouvoir, et la reine d'Espagne renouvelant au palais de Luxembourg les mêmes scandales qui l'avaient fait renvoyer de Madrid.

Les quatre minutes qui complètent cette série seront publiées par M. Thibaudeau dans le catalogue dont M. Morrison lui a confié la rédaction, et qui est arrivé actuellement au troisième volume : œuvre magnifique, mais tirée à un nombre restreint d'exemplaires, accessible par conséquent à peu de lecteurs[1]. Ces minutes-là sont datées du 10 juin 1725 (deux lettres, dont une est adressée à l'évêque d'Éleuthéropolis), du 2 juillet suivant et du 30 septembre. On y trouvera de précieux détails sur les affaires de la Chine, sur le lit de justice du 8 juin et sur le mariage de Louis XV.

J'ai conservé exactement l'orthographe de Saint-Simon, comme l'ont fait M. Drumont et feu M. Faugère pour leurs publications respectives; il m'a semblé que cette reproduction fidèle du manuscrit avait des avantages, sans présenter aucun inconvénient grave pour des textes d'une étendue peu considérable[2].

A. DE BOISLISLE.

1. *Catalogue of the collection of autograph letters and historical documents formed between* 1865 *and* 1882 *by Alfred Morrison*; compiled and annotated under the direction of A.-W. Thibaudeau. In-folio. For private circulation. — Le premier volume a paru en 1883, le troisième en 1888, allant jusqu'à la lettre L. Il y en aura encore deux ou trois.

2. Il est impossible cependant de conserver une ponctuation et une accentuation par trop insuffisantes.

I.

Pour chiffrer, à M. le cardinal Gualterio.

De la Ferté, aoust 1723.

Je hazarde de reprendre avec V. É. mon commerce accoustumé, parce qu'aimant le Roy, l'Estat et M. le duc d'Orléans comme fait V. É., et comme je fais aussy, je n'en voy pas grand chose à craindre à présent que celuy qui nous l'avoit fait interrompre est mort[1], et que l'intérest particulier de maistre tyran de l'Estat ne poura plus nous nuire dans un commerce innocent de soy, qui ne respire que le bien et qui a esté toujours sceu et approuvé par Son Altesse Royale.

Cet honneste ecclésiastique, prestre, archevesque et cardinal, est donc mort comme il avoit vescu, et d'une opération que ses débauches avoient rendue indispensable, mais qui n'est pas commune, qui est celle que la jalousie du serrail a fait inventer pour

1. Le cardinal Dubois, premier ministre, mort le 10 août. Voyez le récit des *Mémoires*, tome XIX, p. 133 et suivantes, et comparez un article de la *Revue historique*, 1876, p. 140-153, où M. Chéruel a exposé les diverses phases des relations de Saint-Simon avec le cardinal. Après s'être montré ami et zélé partisan de celui-ci, dans le Conseil comme auprès du Régent, Saint-Simon changea du tout au tout en 1719-1720, et il fallut l'intervention du prince, et aussi des considérations personnelles, pour qu'il acceptât la paix. Comme ambassadeur à Madrid, il finit par s'humaniser tout à fait, et il faut voir alors, dans la correspondance de l'ambassade d'Espagne publiée par M. Drumont (p. 242-243), comme il s'épanche en actions de grâces pour les faveurs honorifiques que lui valut ce voyage : « Ma maison sera à jamais redevable de cette grandeur à la volonté de S. A. R. et à l'activité de V. É., dans laquelle mes enfants et moi vont (*sic*) trouver tout l'agrément de notre vie. Sentez donc et goûtez tout ce que vous avez fait pour moi, et usez de nous comme du vôtre. C'est en cela que consistera la volupté la plus sensible de ma joie..... » Et ailleurs (p. 246) : « Je finis par où j'ai commencé, c'est-à-dire par l'effusion de cœur la plus tendre, la plus fidèle et la plus respectueuse pour V. É., et par les protestations les plus ardentes d'une reconnoissance et d'un attachement qui ne finiront jamais. » Et, sur son mandement de jubilé (p. 308-309) : « Vous avez fait des coups d'État à la Richelieu, et vous voulez, comme lui, vous montrer évêque par des pièces qui, en ce genre, seroient enviées des maîtres. » Et la lettre (p. 346) où il demande un logement à Versailles !

les eunuques noirs à la garde desquels les sultanes sont confiées[1]. V. É. jugera de la honte et des suites d'une telle extrémité pour un homme de ce caractère et en telle place, s'il s'en fut tiré et s'il eust esté encore capable de quelque honte; et quelle ignominie, en outre, de s'en servir. Mais enfin Dieu y a pourveu, et jamais les passages des Pseaumes sur les impies élevés en honneur n'ont esté plus complettement accomplis qu'en celuy là[2]. Il n'a guères plus profané les sacrements à sa mort que pendant sa vie; il a seulement fait un adieu digne de luy à M. le duc d'Orléans, qui ne l'a pas tenu secret : il luy a dit, très peu avant de mourir, que sa place et son aage luy avoient donné le temps et les occasions de bien sonder, voir et connoistre à fonds tout ce monde françois; qu'il y en avoit peu, mais quelques uns à la vérité, qui avoient des talens dont il se pourroit servir, nul touttesfois en qui il pust tout à fait se fier. Et cette leçon n'a esté que la répétition de sa leçon favorite et qu'il a si bien inculquée à Son Altesse Royale dès sa jeunesse, qu'il en est pleinement convaincu. C'est un grand bonheur qu'il n'ait pas assez vescu pour endoctriner le Roy peu à peu de ses abominables maximes et devant Dieu et devant le monde, ce qu'il eut fait seurement avec le temps.

Je n'entreprendray point d'icy de dire des nouvelles à V. É. Les publiques se sçavent toujours; les autres se développeront peu à peu, et je ne suis pas icy à portée d'en beaucoup démesler. Je me retranche pour le présent à rendre compte à V. É. de ma conduitte, par la bonté qu'elle a de s'y vouloir bien intéresser.

Elle sçait déjà les raisons de ma retraitte de touttes choses[3];

1. Il n'a peut-être pas jugé convenable d'insister, dans les *Mémoires*, sur la nature de cette opération. Cf. les *Mémoires et Journal de Mathieu Marais*, tome III, p. 3, et le *Journal de l'avocat Barbier*, édition Charpentier, tome I, p. 293-296.

2. Les versets du psaume XXXVI sont insérés dans les *Mémoires* (p. 137), avec cette traduction du dernier : « J'ai passé, il n'étoit déjà plus; il n'en est rien resté, jusqu'à ses traces étoient effacées. » On sait qu'alors ou plus tard Saint-Simon « étala fièrement au-dessus de sa chaise percée » le portrait du défunt, comme cet autre grand seigneur dont parle Rousseau, à qui Samuel Bernard avait donné le sien.

3. *Mémoires*, tome XIX, p. 88-90 et 206-207. C'est d'abord l'ascendant pris par le cardinal Dubois sur le duc d'Orléans qui décida Saint-Simon à restreindre ses rapports avec celui-ci, aussitôt après la chute des Conseils. Il écrivait alors : « On persiste à me refuser ce que j'ai toujours souhaité, qui est de ne parler de moi ni en bien ni en mal..... *Latere domi* devient de plus en plus ma pratique..... » Les événements de juin

mais, comme ces raisons peuvent avoir une apparence de n'exister plus depuis la mort de celuy qui les a mises au comble, il faut luy expliquer en quelle situation je demeure par cette mort.

Elle ne changera point le caractère de M. le duc d'Orléans. Ainsy, tel qu'il fut avant que d'avoir remis le timon de l'Estat et le sien propre à son précepteur, tel nous l'allons revoir dans ses fonctions de premier ministre, caractère qu'il a fait très sagement de prendre puisqu'on est accoustumé au nom et à l'autorité sans bornes de cette place dans les plus vils particuliers, et de toutte fraische mémoire. Ainsy revoilà M. le duc d'Orléans régent sous un autre nom, et régent pour un temps à qui l'aage du Roy ne donne plus de bornes. J'estois fort dégousté avant que le cardinal fut ministre; il est vray que je l'ay esté depuis beaucoup plus, et que la retraitte que j'avois commencée peu à peu, je l'ay poussée dans toutte son estendue, car je me suis abstenu de parler jusque de mes propres affaires; je me suis donné pour n'avoir plus d'accès, et, depuis le mois de février, je n'ay veu M. le duc d'Orléans que deux fois, un demi quart d'heure chacune. Ce mesme esprit de retraitte m'a conduit icy, voyant bien que la santé du cardinal devenoit si incertaine qu'il pouvoit très bien manquer pendant mon séjour icy, et desirant sur touttes choses que, s'il avoit à mourir bientost, ce fust avant mon retour. La raison de ce desir est qu'ayant raison d'estre assés dégousté des gens et des choses, par la connoissance et l'expérience que j'en ay, pour ne vouloir entrer en rien, je souhaittois qu'on ne me pust imputer aucune sorte de mouvement, à quoy l'absence sert mieux que toutte autre chose. L'événement arrivé, que j'ay sceu chaque ordinaire plus proche, mes amis m'ont envoyé des courriers, ma famille s'est intéressée[1]; tout,

1720 le firent revenir de la Ferté et rentrer dans la mêlée; mais, bientôt, reconnaissant la toute-puissance du cardinal de Fleury d'une part, de M. le duc de Bourbon et du secrétaire d'État La Vrillière, d'autre part, il se résigna à vivre en bourgeois à Paris, ses entrées chez le Roi ayant été supprimées. Et c'est alors que, « ce grand loisir, qui tout à coup succédait à des occupations continuelles, formant un grand vide qui n'était pas aisé ni à supporter, ni à remplir, » il commença à rédiger le commentaire de l'*Histoire généalogique de la maison de France* (Ducs et Chevaliers du Saint-Esprit) qui a été le point de départ des *Mémoires*.

1. *Mémoires*, tome XIX, p. 151 : « J'étois paisiblement à la Ferté, en bonne compagnie, depuis près de deux mois, sans en avoir voulu partir sur les courriers que Belle-Isle et d'autres encore m'avoient dépêchés sur la mort du cardinal Dubois, pour me presser de revenir..... »

excepté les puissances, s'est mis en mouvement pour me persuader d'aller diligement auprès de Son A. R., et j'ay eu à essuyer beaucoup d'éloquence et de raisons. Mais, comme ma résolution estoit prise avec beaucoup de loisir et de réflections, et que j'avois bien préveu cette tempeste domestique, je suis demeuré immobile icy de corps, d'esprit et de mains, et, pour la première fois de ma vie, j'ay esté sourd à tous les conseils, à touttes les instances. J'estime que, desiré et mandé par S. A. R., il y auroit grande matière à délibérer, les gens et les choses en l'estat qu'elles sont et seront. Mais, ne l'estant point, de m'aller présenter comme si la mort du cardinal me rouvroit une porte seure aux places que j'ay occupées, il m'a paru que tout m'en devoit éloigner, et que je ne devois pas perdre par une si fausse démarche le fruit de touttes mes réflections et le bonheur du hazard qui, suivant mon desir, a fait que je me suis trouvé icy à la mort du cardinal.

Aller ainsy courant, n'est ce pas donner lieu à S. A. R. et à toutte la France de dire que je suis accouru pour rentrer dans sa privance et dans le Conseil du Roy? Mil contr'un à parier que je n'y aurois pas réussi, puisque je me serois bien gardé d'y travailler, et qu'en y travaillant, cent encore à parier contr'un, par la disposition des choses, que j'aurois esté éconduit. Alors, quel plus grand affront pouvoit il arriver à un homme de mon aage, et qui a esté tout ce que j'ay esté, qu'un tel succès? Et comment se consoler d'avoir donné lieu soy mesme au ridicule, à la honte et à touttes les sortes de propos qu'un voyage si déplacé auroit tous rendus parfaitement vraysemblables?

N'ayant pu estre arraché d'icy sur le champ, autres persécutions pour le mesme voyage et touttes sortes de considérations mises en avant, dont la plus apparente est que, les dispositions estant faittes, ce n'estoit plus qu'un devoir de respect et de reconnoissance à rendre à S. A. R., qui ne pouvoit plus estre soubçonné d'intérest. Et moy, j'ay trouvé cette proposition encore pire que la première, parce que ce voyage attardé auroit fait dire que, plein de confience à l'ancienne amitié de S. A. R. et en mon propre mérite, je n'avois pas cru qu'elle se pust passer de moy; que, pour cela, j'estois demeuré attendant avec certitude un courrier de sa part; mais que, voyant les jours couler et les dispositions se faire, j'estois enfin venu voir ce que je pourrois encore attraper, d'autant que l'entrée au Conseil du Roy et dans la privance de S. A. R. se peut toujours rendre. Ainsy, je n'aurois rien évité de tous les inconvénients du voyage fait sur le champ, et j'y en aurois joint de

nouveaux, et plus pesans encore, tellement que j'ay persévéré dans mon premier propos.

Ce que j'ay fait, le voicy. Au bout de ces 8 jours et touttes les dispositions faittes, je me suis donné l'honneur de mander en 4 lignes, par un billet, à S. A. R., avec ma liberté accoustumée, la part que je prends en la perte qu'elle a faitte; que mon attachement m'eust fait y aller moy mesme sur le champ, si, de ma part, je ne craignois autant les empressements que je sçay qu'elle les aime peu, et que le respect de tous les ordres et de touttes les dispositions qu'elle a eües à faire m'a retenu d'avoir l'honneur de luy escrire plus tost. Voilà tout, et presqu'en mesmes termes. Par là, je remplis le devoir et je montre combien je m'éloigne de faire souvenir de moy, ny par ma présence, ny mesme par un simple compliment par écrit, avant que touttes les dispositions soyent faittes; tout cela bien nettement et bien intelligiblement couvert du prétexte de respect et de retenüe[1].

En fermant cette lettre à S. A. R., j'apprends que, d'office, un de mes amis luy a parlé de Meudon, et qu'aussitost il a donné ordre qu'on me rendist le chasteau neuf dès que la cour sera retournée à Versailles, qui est du 14e de ce mois[2]. Là dessus, second billet de remerciement, auquel j'ajouste un compliment d'approbation en six paroles sur ce qu'il s'est fait premier ministre; et ce billet tout aussi court que le premier. Je les envoye ensemble. En mesme temps, j'ay donné ordre chés moy qu'on me prépare le chasteau neuf de Meudon, et, dès qu'il sera en estat de nous recevoir, Me de Saint-Simon et moy, que j'attends icy de Roüen, où elle a pris les eaux de Forges, nous irons nous establir, afin de ne paroistre pas mépriser Meudon rendu[3]. Je croy, en tout cela, tenir une conduitte sage, suivie, soustenüe, fondée en raison, respec-

1. Il alla à Versailles dès la fin du mois; le récit de son entrevue avec le duc d'Orléans est dans les *Mémoires*, p. 152. Mais déjà ce prince se trouvait sous le coup de l'apoplexie qui devait l'enlever quatre mois plus tard, et alors on fit entendre à Saint-Simon qu'il convenait de laisser en paix les « nouveaux maîtres du royaume. »

2. En 1719, après la mort de la duchesse de Berry, et sous prétexte de rétablir la santé de Mme de Saint-Simon, il avait demandé « quelques logements dans le château neuf de Meudon, » et, le Régent le lui ayant prêté tout entier et meublé, il y avait passé depuis lors les étés, recevant beaucoup de monde de Paris et de la cour. (*Mémoires*, tome XVI, p. 291.)

3. Il s'y réinstalla avec « bonne compagnie. » (*Ibidem*, tome XIX, p. 159.)

tueuse pour S. A. R., mais en me respectant aussy, et oster toutte prise vraysemblable, et encore plus effective, à l'envie et à la malignité. De Meudon, j'iray à Versailles, et tascheray de garder un juste milieu. C'est ennuyer V. É. d'une longue lettre, et de soy bien peu intéressante; mais je compte si fort sur son cœur et sur son excellent esprit, que je la présente comme un tribut au premier, et desire fort estre éclairé, repris ou confirmé par l'autre. Je supplie V. É. de me faire la grâce de me mander franchement son avis et d'estre persuadée que je le recevray avec une singulière reconnoissance.

M. de Morville, qui a maintenant le département des affaires estrangères[1], est un parfaitement honneste homme, doux, poli, cherchant à plaire sans affectation, très appliqué, laborieux, sage et d'esprit mesuré[2], et de sens. Il a esté ambassadeur en Hollande et après à Cambrai, et s'est fait fort estimer en ces deux emplois. Auparavent, il estoit magistrat et procureur général au Grand Conseil. Son goust et son genre d'esprit le portoient tout à la magistrature, dont il est sorti par la charge de secrétaire d'Estat du chancelier Voysin, qu'à sa mort je fis donner à M. d'Armenonville[3], son père, qui le voulut mettre à portée de l'exercer en survivance en luy faisant secouer le rabat. Sa femme est, à ce qu'on dit, une femme d'un vray mérite en tout genre, fille de M. de Vienne conseiller à la grand chambre du parlement de Paris[4]. J'ajouste cela parce que, en ces places, les femmes raisonnables, ou sottes et impertinentes comme il arrive souvent, ne sont rien moins qu'indifférentes mesme aux affaires du Roy, quelqu'éloignées qu'elles en paroissent et deussent estre. Pour de monde, je ne croy pas que de longtemps ils en ayent autant que M. et Me de Croissy et M. et Me de Torcy; mais c'est une chose qui s'acquiert, et le grand point est d'estre foncièrement bons à l'user et à connoistre[5].

1. Ch.-J.-B. Fleuriau de Morville, fils de M. d'Armenonville, avait succédé à celui-ci, comme secrétaire d'État de la marine, le 9 avril 1722; il passa aux affaires étrangères à la mort de Dubois, qui lui en laissait faire les fonctions, et qui, dit-on, l'avait désigné en mourant comme seul capable de bien mener les affaires, quoique jeune. Il était de l'Académie française depuis le 22 juin.

2. *Esprit mesuré* est en interligne au-dessus de *de beaucoup d'esprit*.

3. C'est en effet ce qu'il raconte en 1716, tome XII, p. 425.

4. Charlotte-Élisabeth de Vienne, née le 2 novembre 1687, mariée le 3 février 1711, morte le 20 décembre 1761.

5. Il n'a fait que mentionner plusieurs fois Morville dans les *Mémoires*,

Il ne me reste plus qu'à asseurer V. É. de mon respect et du plus entier attachement qu'il soit possible.

P. S. — On me mande que M. de Fréjuls paroist, fort mécontent, qu'il a emprunté et meublé une maison de campagne près de Longjumeau, qui est à 4 ou 5 lieües de Versailles, et qu'il s'en fait bastir une au village d'Issy, qui comunique au séminaire de Saint Sulpice. Tout cela sent bien la retraitte, et, s'il en fait une seconde tentative, ce ne sera pas comme la première fois[1], l'exil du maréchal de Villeroy tout chaud et le Roy mineur. Cette fois, on le laissera aller, et ce seroit un grand malheur, parce qu'il n'y a que luy qui puisse parler au Roy vérité avec autorité et empescher bien du mal des fripons et des flatteurs. Cela me vient de bon lieu; mais, comme je suis éloigné et que je ne cherche pas à sçavoir, parce que je ne cherche pas à faire, je ne puis en parler à V. É. d'une manière trop affirmative.

II.

Pour chiffrer, à M. le cardinal Gualterio.

La Ferté, 23 juillet 1724.

Je reçois l'honneur de la lettre de V. É. du 4 juillet, dont je luy rends d'autant plus de grâces qu'elle contient des choses importantes et curieuses. Par cette lettre et par d'autres choses encore plus, je voy que le Pape[2] sera fort dominicain[3] et qu'il s'en picquera; mais j'entrevois aussy qu'avec toutte sa sainteté il aime ses parens et les avancera. Je commence aussy à me confirmer dans

sans jamais prononcer le nom de sa femme. Quand ce ministre mourut, Mathieu Marais dit que les représentants des puissances étrangères regrettèrent en lui « un homme d'esprit, attentif, doux et fort instruit. »

1. *Mémoires*, tome XIX, p. 8-12. Il a raconté auparavant, par anticipation, l'anecdote de la seconde retraite à Issy qui coûta si cher au duc de Bourbon : tome XV, p. 319-322.

2. Benoît XIII, élu le 29 mai précédent. Voir ce que Saint-Simon en dit dans les lettres écrites aux héritiers du cardinal Gualterio et publiées dans notre tome XXI des *Mémoires*, p. 292 et suivantes. C'est à tort que les références sont portées, dans la table de ce volume, au nom de Clément XI, précédent pape.

3. Entré dans cet ordre malgré la résistance de toute sa famille, il en joignit les armes aux siennes propres, sur l'écusson pontifical; quoique cardinal, il avait conservé sa robe et son lit de religieux.

ce que j'eus l'honneur de mander à V. É. le dernier ordinaire, qu'il ne sera pas grand homme d'Estat et qu'il est neuf à tout, et je ne vois pas mesme comment cela pourroit estre autrement. Mais il sera pis que neuf; car il aura des minucies et des recoins de dévotion qui embarrasseront les affaires et ses ministres[1]. Il faudra que ceux cy s'accordent avec les confidents et avec ceux qui auront créance pour la conscience; et tout cela fera peut estre un estrange pot pourri[2]. Je ne doutte pas que le cardinal de Polignac[3], qui est très confiant, très estourdi, et qui a d'ailleurs toutte l'éloquence, toutte la superficie des sciences et des histoires, toutte la mémoire, tout l'entregent[4], touttes les grâces et tous les talents de les faire valoir, ne se promette de gouverner un pape de ce caractère et de tirer grand parti, les uns par les autres, de tout ce qui l'environnera[5]. Il est de touttes couleurs, tout à tous, prend touttes les formes, a des raisons pour les contradictoires, paye d'effronterie avec un air doux et modeste, a l'art de faire entendre tout ce qu'il ignore le premier, avec une complaisance naturelle et universelle qui ne luy couste rien. Les amitiés, les services, les engagements, les promesses ne lui cousteront pas plus[6], mais aussy ne le retiendront et ne le contraindront pas davantage. En un mot, c'est la plus charmante écorce qui soit au monde, et la plus à souhait; mais n'en demandés rien au delà. C'est un enchanteur; mais il ne sera pas dit de luy comme dans le Pseaume : *Vox incantantis sapienter*[7]. Je plains V. É. de se trouver avec un tel ouvrier, avec qui jamais de confience à prendre, et dont tout est séducteur. Elle aura besoin de toutte sa sagesse et de toutte sa prudence, et, à la longue, cela est bien pesant à chaque pas. Il n'a conservé d'amis que ceux de pur commerce, parce que le sien est délicieux et que

1. Voyez les anecdotes rapportées dans le *Journal de Mathieu Marais*, tome III, p. 108, 122-123, 128-129, etc. Une bulle qu'il donna en 1727 pour son ordre ne fit qu'aggraver les dissensions de doctrine.

2. Le temps ne changea rien à cette première opinion.

3. Comparez le portrait de ce cardinal dans les *Mémoires*, tome IV, p. 346-347.

4. *Tout l'entregent* corrige *toutte l'éloquence*.

5. Après une relégation de trois ans, le cardinal avait été renvoyé comme chargé des affaires de France à Rome, où il prit part aux élections d'Innocent XIII, de Benoît XIII et de Clément XII, et parvint à terminer l'affaire de la bulle *Unigenitus*.

6. *Pas plus* corrige *rien*.

7. *Quae non exaudiet vocem incantantium et venefici incantantis sapienter?*

qui ne va pas plus avant luy en passe touttes les irrégularités; mais, d'amis importants, d'amis qui l'ont protégé, secouru, avancé, servi d'une manière essentielle, aucun, ou par désertion quand il n'en a plus eu besoin, ou par leur avoir fait du mal quand il a cru que cela luy feroit du bien. Malgré un extérieur et des préludes si accomplis, je doutte qu'il soit longtemps à faire des duppes; mais, comme nous le sommes en France au delà de toutte expression, peut estre y sera-t-on les siennes tout du long. Voilà ce que je croy devoir dire à V. É. dans la dernière confience, puisqu'elle a à vivre avec luy, et par conséquent à s'en garder jusque dans les choses les plus indifférentes. Il a cru que les Albanes, dont l'oncle[1] a fait les trois quarts du sacré collège, seroient les maistres de l'élection[2] et, en tout cas, quand il a veu tourner la charue, que leur crédit et leurs créatures à Rome luy seroient d'un grand usage, ayant à y demeurer. Voilà ce qui l'a livré à eux, et voilà la sottise de faire le choix d'un cardinal pour rester chargé des affaires à Rome, allant au conclave dont un autre a le secret et la confience. Mais nous en faisons et en ferons bien d'autres. Je ne m'applique pas mesme à les sçavoir, bien moins à les remarquer; mais celle cy est si grossière, qu'elle saute aux yeux, sans compter celle qui n'y saute pas moins, de se servir de luy en chose aussy importante et aussy suivie que les affaires de Rome. Qui s'en sert? Monsieur le Duc, que M. et Me du Maine voudroient avoir mangé tout crud, et, depuis 20 ans, ils sont les amis, les

1. Clément XI, pape de 1700 à 1721.

2. Mathieu Marais écrit, dans son *Journal*, le 10 août 1724 (tome III, p. 103-104) : « Le conclave est très orageux; on a découvert qu'il y avoit une rubrique, et même un traité secret pour faire le cardinal Olivieri pape, et qu'il devoit y avoir des chapeaux donnés en France. Ce secret a été su par le cardinal de Rohan, qui a trop parlé. Le duc de Savoie, à qui il n'avoit rien voulu dire, l'a fait tenter par la jeune duchesse de Modène, fille du duc d'Orléans, à qui il a tout dit. On s'est pensé battre dans le conclave, où le pape se fait à coups de poing. Le cardinal de Bissy a presque eu un soufflet. Les Albani, qui vouloient faire ce pape, n'y réussiront pas, et le parti contraire a crié à la simonie. A la fin, le Saint-Esprit l'emporta sur le démon. » Ce furent aussi les Albani qui mirent en avant le nom du cardinal Orsini (Benoît XIII), mais en le croyant *impapable*. L'élection seule mit un terme à ce que l'avocat Barbier appelle les « opérations crochetorales » du conclave. On en peut suivre les péripéties, ainsi que le rôle du cardinal de Rohan, dans la *Gazette d'Amsterdam*, 1724, nos XL, XLI, XLIV, XLVI, XLIX, L, etc., et dans notre *Gazette de France*, p. 339 et suivantes.

protecteurs et le tout du cardinal de Polignac. Il paroist qu'il est plus froidement avec eux depuis leurs déconvenues, soit vray, soit apparences conclues. Ainsy de tout.

De petit évesque de campagne, inconnu, obscur, devenir évesque de Meaux, cardinal, abbé de Saint Germain des Prés, cordon bleu et tout ce qu'est le cardinal de Bissy, et n'estre pas content, et ne cesser de faire l'impossible à mettre le feu dans l'Église et dans l'Estat, c'est estre possédé, non pas du diable, mais d'une légion entière de démons[1]. Je le reconnois bien à cela, car il n'a fait autre chose, et j'ay sceu par S. A. R. qu'au partir d'avec luy, convenu de tout, il a esté suivi, puis convaincu par luy en face d'avoir esté chez le nonce pour faire rage contre tout ce qu'il venoit de promettre et porter le flambeau partout. Par là, il compte de dominer l'Église et l'Estat, et n'importe à quel prix. Il est enragé de n'avoir pu estre que de loin en second avec M. le cardinal de Rohan[2]. Par la violence, il croit faire le premier personnage et qu'on aura besoin de luy, à commencer par nostre gouvernement. Il le sent tel qu'il est, et luy hors de toutte prise; il sent le pauvre cardinal de Rohan erreinté en ce pays cy, et il tasche d'en profiter. Je prie Dieu qu'il n'ait pas perverti le Pape, et qu'avec ses cris, ses véhémences, ses ressorts, ses apparences et sa persévérence, il n'y revienne pas. C'est un grand service à Dieu et aux hommes, au Roy et au Pape mesme, si M. le cardinal de Rohan a paré les coups. Le malheur est que le cardinal de Polignac croira peut-estre utile pour luy d'aigrir et de pousser; et alors où en serons nous? Tout se dispose à nous forcer d'imiter l'Angleterre[3]; il y a

1. Les *Mémoires* ne tarissent pas en sorties du même ton contre ce célèbre prélat.

2. Voyez le long discours de Saint-Simon au duc d'Orléans, régent, sur les affaires ecclésiastiques (tome XI, p. 256-257); il y parle de « ces deux ambitieux, esclaves de la cour de Rome : le premier (Rohan), qui ne respiroit que la grandeur de sa maison et de ses chimères; l'autre, d'en faire une; tous deux, de dominer le clergé et la cour, et d'être chefs de parti; tous deux liés et livrés à ce qui lui étoit le plus contraire autour du Roi et dans le public..... » Mathieu Marais dit (*Journal*, mars 1724, tome III, p. 90) : « Le cardinal de Rohan a le secret de la cour et dit que, si on le croit, on fera un pape de dix-huit ans, pour ne pas retourner si souvent à Rome..... Le cardinal de Bissy a le secret des jésuites. Le cardinal de Polignac, bel esprit et grand politique, a le secret de toutes les cours..... Le cardinal de Noailles reste à Paris, presque excommunié par la cour de Rome. »

3. A amener une rupture avec Rome, un schisme.

longtemps que je m'en apperçois, et cette veue, que je maintiens exactement juste et solide, est une des principales qui m'a fait estre tel que je suis sur cette mauditte Constitution, que l'enfer a suggérée et autorisée. Je croy bien que ce ne sera pas demain que nous ferons le sault; mais qui ne raisonne que du jour au jour en matière d'Estat est un misérable ministre. Plaise à Dieu qu'on raisonne autrement[1] !

Je viens à V. É, et ne sçay que luy dire sur les relations qui seront faittes d'elle[2]. Je ne sçay si M. de Morville est bien au fait des personnages. Le cardinal de Polignac estoit si écarté du temps de S. A. R., que M. de Morville et moy ne nous en sommes jamais parlé, et, de plus, n'ayant jamais esté qu'en civilité commune et indifférente avec ce cardinal[3].....

III.

Pour chiffrer, à M. le cardinal GUALTERIO.

De la Ferté, premier aoust 1724.

J'ay promis une lettre à part à V. É. sur l'événement de la jeune reine d'Espagne[4], et je vais luy tenir parole avec la con-

1. Peu après, le Pape lança son formulaire pour l'acceptation de la Constitution, et, en avril 1725, il réunit un concile à Latran, « tout ce qu'il aimoit le mieux. »

2. Dans les instructions fournies par le ministre aux membres du conclave représentant la France.

3. Cette minute semble inachevée.

4. Louise-Élisabeth, fille du duc d'Orléans, régent, et sœur cadette de la duchesse de Berry, de l'abbesse de Chelles et de la duchesse de Modène. Née le 11 décembre 1709, elle reçut d'abord le surnom de Montpensier, puis, après la profession de Madame de Chelles, celui de Chartres; mais l'habitude persista de lui conserver le premier. Elle n'avait d'ailleurs pas été baptisée, et on lui dut administrer les trois sacrements avant qu'elle ne partît pour l'Espagne. Elle avait passé ses premières années, jusqu'à sept ans, au couvent de Saint-Paul, près Beauvais. L'événement auquel Saint-Simon fait allusion avait eu un grand retentissement. Le 12 juillet, un exprès de M. de Tessé avait annoncé que, huit jours auparavant, la jeune reine (elle l'était devenue le 15 janvier précédent, par le fait de l'abdication de son beau-père) avait été arrêtée par ordre du roi Louis, son mari, au retour d'une promenade, et resserrée étroitement dans le palais d'hiver de Madrid, avec une dame, un écuyer et deux valets de chambre pour toute compagnie. Les bruits les plus divers coururent sur

fience que j'ay en elle, à qui je parle comme à un autre moy mesme. Il faut l'estre en effet au point que l'est V. É. pour m'ouvrir sur une matière que l'amitié, l'attachement, le respect et l'infinie reconnoissance que je dois à la mémoire de S. A. R., qui me sera toujours chère et présente comme durant sa vie, et peut estre plus, et que je dois aussy à tout ce que j'ay receu de grâces, de faveurs et de bontés les plus distinguées de Sa Majesté Catholique, me rend également amère au cœur et religieuse à la bouche[1].

Dès le mois de juin, que S. A. R. me confia le double mariage[2],

la cause de cette rigueur: l'avocat Barbier et Mathieu Marais ne parlent que de légèretés contraires aux bienséances et à l'étiquette; mais, à en croire Voltaire, et surtout la correspondance de Tessé citée par Lémontey, il s'agissait de graves manquements à la décence la plus élémentaire, ou même aux bonnes mœurs. Si patient que fût le mari, il avoua, quelques jours avant de se décider à agir, « qu'il eût mieux aimé être aux galères que de vivre avec une créature qui n'observoit nulle bienséance, nulle complaisance pour lui, qui ne songeoit qu'à manger et à se montrer toute nue, etc. »

1. Évidemment, les mêmes considérations, très sincères, l'ont empêché d'en autant dire dans les *Mémoires* que dans la lettre qu'on va lire, et dont il faut rapprocher l'étude de Lémontey : *les Filles du Régent,* publiée dans la *Revue rétrospective,* 1re série, tome I, p. 200-209.

2. *Mémoires*, année 1721, tome XVII, p. 241-247, et tome XVIII, p. 235. Le Régent lui apprit en même temps « sa réconciliation faite avec le roi et la reine d'Espagne, le mariage du Roi et de l'Infante, dès qu'elle seroit nubile, arrêté, et celui du prince des Asturies conclu avec Mlle de Chartres. » Puis, se mettant à rire, il ajouta : « Si Monsieur de Cambrai savoit que je vous l'ai dit, il ne me le pardonneroit pas. » Et c'est alors que Saint-Simon se fit donner l'ambassade extraordinaire à Madrid, uniquement pour faire grand d'Espagne son fils le marquis de Ruffec, et chevalier de la Toison d'or son aîné. M. Édouard Drumont, dans l'*Ambassade du duc de Saint-Simon en Espagne,* p. 83 et suivantes, conteste que cette confidence ait pu être faite en juin 1721 (ce que disent aussi les *Mémoires*), parce que, en juillet, Dubois cherchait encore un moyen de rompre les projets de mariage mis en avant entre Vienne et Madrid, et que la demande de la jeune princesse pour le roi Louis vint directement de Madrid à la fin de ce mois, et fut accueillie par le Régent avec l'expression d'une vive gratitude, comme un honneur inespéré. Il semble bien cependant que l'affaire était préparée sous main, depuis quelque temps, entre Dubois et le P. d'Aubenton, et que ce fut réellement l'œuvre de l' « heureux coquin. » Le conseil de régence vit d'un mauvais œil cette combinaison, mais y acquiesça avec la servilité dont il avait pris l'habitude. D'autre part, Philippe V et sa femme eussent préféré une princesse autrichienne pour en faire leur héritière.

à l'insceu et, depuis, au grand déplaisir du cardinal du Bois, je m'informay doucement de Mademoiselle, et j'en sceus des nouvelles qui me déplurent. Je les dis à S. A. R., affin qu'on ne perdist pas un instant à y mettre ordre; mais je ne sçay s'il fut autre que de la tenir plus enfermée et, comme elle n'alla plus comme auparavant dans des convents où son humeur se contraignoit si peu dès les premières fois avec les pensionnaires avec qui elle n'avoit pu encore faire connoissance, je n'ay point sceu ce qu'elle devint jusqu'en Espagne, parce que ç'avoit esté par les parens de ces pensionnaires que j'avois esté informé, gens d'esprit et de sens, attachés mesme de respect, d'inclination et de grâces à S. A. R., et qui m'avoient dit jusque là que leurs filles du mesme aage que Mademoiselle avoient esté si surprises de ses manières, qu'elles avoient souvent fait les malades, ainsy que d'autres de leurs compagnes, pour l'éviter quand elle s'alloit promener dans leur convent.

On dit qu'elle fit bien pendant le voyage[1], que la duchesse de Duras[2] en fut contente, et les Espagnols qui la receurent et l'amenèrent le furent aussy. Ce dernier, je l'ay mieux sceu, parce qu'il y en eut de principaux de ce cortège fort de mes amis, et qui ne m'auroient pas trompé, d'autant que, depuis son arrivée, ils me parlèrent autrement d'elle, parce qu'elle se lassa bientost de bien faire. De l'esprit, elle en a beaucoup[3], et, de la libéralité, elle en marqua infiniment en chemin; elle en a moins montré depuis; mais ces parties là ne s'en vont point quand on les a. C'est qu'elle n'a pas daigné en faire le mesme usage dans la suitte.

Dès Lerma, où le mariage se fit[4] et où elle fut comblée de présents excessifs, galands et continuels, de caresses et d'honneurs, jusque là que le Roy et la Reine la furent recevoir, non seulement au bas du degré, mais traversèrent toute la cour au devant d'elle, où les carosses ne peuvent entrer, elle fut si froide et si peu avisée,

1. *Mémoires*, tome XVIII, p. 237 et suivantes. Il y a une relation imprimée de ce voyage. Les parents de la princesse n'avaient obtenu d'elle, au départ, ni une larme, ni même un adieu.

2. Erreur : la princesse était conduite par M[mes] de Ventadour, de Soubise et de Cheverny; c'est l'année suivante que M[me] de Duras et sa fille, M[me] de Fitz-James, menèrent jusqu'à la frontière M[lle] de Beaujolais, fiancée le 26 novembre à l'infant don Carlos. (*Mémoires*, tome XIX, p. 80-81.)

3. Point d'instruction, à en juger par l'horrible orthographe des lettres données par Lémontey, Brunet et M. Drumont.

4. Le 20 janvier 1722. Cf. les documents de l'*Ambassade du duc de Saint-Simon en Espagne*, publiés par M. Drumont, p. 226-234.

qu'elle eut besoin de l'estre plus d'une fois par ses dames d'aller chés la Reine et de monstrer plus d'empressement et de réciproque[1].

Elle arriva malade à Madrid[2], d'une grande érésipelle au col et au visage, avec la fièvre et des accidents qui firent craindre. Le Roy et la Reine passèrent plusieurs fois le jour chés elle; la Reyne luy donnoit ses bouillons de sa main, et cela pendant quinze jours. Apparemment qu'elle ne receut pas trop bien tous ces soins, et encore plus mal les exhortations au régime, puisque Leurs Majestés Catholiques me firent l'honneur, non pas de me le dire, mais de me parler de façon que je le compris, avec une amitié tendre pour elle, excusant son aage et sa situation parmi tous usages inconnus[3]. Ils voulurent mesme que je la visse, et se faschèrent de ce que je l'évitois, tellement que je fus contraint d'obéir. Ils me pressèrent aussy de luy parler de la nécessité du régime, espérant, et me le disant franchement, qu'elle le recevroit mieux de moy que d'eux. Je m'en excusay sur ce que je n'en estois point du tout connu, parce qu'à son âge on ne la voyoit point à Paris[4]. Ils ne s'en payèrent pas trop; mais je m'en tins là, résolu pourtant de le faire si j'y trouvois jour. Mais, en touttes mes visittes, et je la voyois tous les jours, elle ne m'ouvrit jamais la bouche, quoyque ses dames me fissent approcher du lit et m'entretinssent avec toutte sorte de politesse, et le prince de mesme, lorsqu'il s'y trouvoit. Je n'eus garde de le dire au Roy et à la Reine, et la princesse, devenue convalescente, se fascha si bien sur l'air et le manger, qu'elle fit ce qu'elle voulut et retomba[5].

1. Comparez une lettre de Saint-Simon au Roi, dans la publication Drumont, p. 226, et une lettre au duc d'Orléans, p. 230. Il cherche à tout embellir, prêtant même des intentions gracieuses et des mots aimables à la princesse.

2. *Mémoires*, tome XVIII, p. 274 et suivantes. Là, il parle des inquiétudes que l'on conçut sur la nature de cette maladie, ou plutôt sur son origine. Voir ce que M. Drumont en dit (p. 109-112) d'après les documents confidentiels. Saint-Simon lui-même aborda le sujet très franchement avec le duc d'Orléans (p. 249-251 et 257).

3. *Mémoires*, tome XVIII, p. 322 et 323.

4. Elle n'était revenue de son couvent qu'à la fin de 1716.

5. Dans une lettre du 22 février 1722 au duc d'Orléans (Drumont, p. 248), il essayait de tout dissimuler : « Je ne puis dire à V. A. R. combien L. M. C. se louent de sa douceur, de sa patience et de sa docilité dans cette occasion, combien la reine est touchée de toute la confiance qu'elle lui marque, ni quels en sont leurs retours de tendresse et de soins. Ils ont été jusqu'à lui présenter plusieurs fois ses bouillons elle-même,

Quand elle fut guérie, il fut question d'un grand bal[1], et V. É. sera surprise qu'avec toutte la retraitte du roy d'Espagne, c'est la chose du monde qu'il aimoit le mieux que d'en avoir et d'y danser, et il en avoit souvent tous les ans au Palais, et cela sans complaisance pour la Reine, qui, de son costé, l'aime extrêmement aussy et danse en perfection et avec une grâce infinie. La princesse dansoit très mal, et Leurs Majestés Catholiques en furent peinées à Lerma, au bal du soir du mariage. Ils aiment aussy à se coucher tard et à se lever de mesme. La princesse déclara net qu'elle ne vouloit point de bal, qu'elle ne sçavoit point danser, ny ne se soucioit de l'apprendre, qu'on en pouvoit donner, mais qu'elle n'y iroit point, que cela la faisoit veiller, et qu'elle vouloit se coucher de bonne heure et se lever matin, comme elle y avoit esté accoustumée; et cela fut au point que je me crus obligé cette fois de luy parler. V. É. peut croire que ce fut avec tout le respect et le tour que j'y pus apporter; mais à peine eus je ouvert la bouche, que, voyant où je voulois venir, elle me la ferma de ton et de paroles, et me répéta mot pour mot à peu près ce que je viens de marquer. Le Roy et la Reine furent mortifiés, et l'auroient esté davantage, s'ils avoient sceu ma tentative, de laquelle, dans le doutte du succès, je n'avois pas voulu leur faire confidence. Le bal demeura préparé, mesme après le mardy gras, et les préparatifs inutiles. J'essayai de leur persuader ce jour là de le donner, que la princesse y viendroit, si sa santé luy permettoit; sinon, que sa convalescence estoit une juste excuse envers tout le monde. La Reine se joignit à moy; mais le Roy ne le voulut pas, et, pour s'en dépicquer[2], en eurent un petit, après souper, dans l'appartement intérieur, où il n'y eut que l'intérieur du palais admis, et où ils me firent l'honneur de me commander de me trouver. Il fut guay, et nous dansasmes en très petit nombre jusqu'à une heure après minuit. Le prince et les infans y estoient; la princesse n'y parut point, quoy qu'elle eust la liberté d'entrer à toutte heure, dont elle usoit très familièrement.

Son appartement, qui est celuy de nostre Infante[3], est enclavé

à la ranger dans son lit, et en user en tout avec elle comme la meilleure mère envers la fille la plus chérie. L. M. C. ont voulu absolument que j'eusse l'honneur de la voir tous les jours, etc., etc. »

1. *Mémoires*, t. XVIII, p. 324-329, et *Ambassade en Espagne*, p. 228.

2. C'est le terme dont se servit la reine, dit-il dans ses *Mémoires*.

3. L'infante qui devait épouser Louis XV, et qu'on renvoya de France en 1725.

dans un bout de celuy de la Reine et n'est séparé des pièces où elle se tenoit jour et nuit avec le Roy que par une petite galerie intérieure. Cette galerie estoit pleine de plusieurs animaux, oiseaux en cages, chats, chiens, singes, tous fort beaux, que la Reine aime fort, et qui soustenoient peut estre un peu la grande solitude où elle vivoit avec le Roy. Dès que la princesse commença à sortir de sa chambre, elle se fascha contre ces animaux, dit que cela estoit sale et qu'elle ne les aimoit point, et s'échappa jusqu'à commander qu'on les ostast. V. É. juge bien qu'elle ne fut pas obéie, mais que ce procédé ne plut pas. Elle se fit aussy un amusement journalier de tourmenter ses dames, qui sont des premières d'Espagne en naissance et grandes, et se mit après à les barbouiller au visage de farine et de charbon. Elle fit pis à une dame de la Reine, de moindre estat, mais de qualité, aagée et considérée, et luy coupa, à la toilette de la Reyne, son lacet et le cordon de ses juppes, en sorte qu'après l'avoir bien tiraillée, la pauvre femme demeura le corps demi nud et les fesses sans autre abri que sa chemise : à quoy enfin elle se prit à pleurer à chaudes larmes, et l'assistance, qui, à ces heures, est très petite, à tomber dans un merveilleux scandale et dans une grande frayeur d'en essuyer autant[1]. Il y avoit quelque peu d'hommes, bas domestiques, et deux ou trois grandes charges. V. É. peut imaginer quel effet, en Espagne, d'ajuster ainsy une femme en tel lieu devant la Reine et devant des hommes, et le Roy présent, qui, avec la Reine, avoit essayé diverses fois à faire finir ce jeu, sans l'avoir mesme pu rallentir. Poussé à bout, ils en sentirent tout le poids, et, pour le laisser moins sentir aux autres, ils quittèrent sagement le sérieux, dont ils avoient en vain espéré de contenir la princesse, et se mirent à rire. La Reine pourtant se crut obligée de sortir de sa toilette et d'emmener cette pauvre femme à l'escart pour la consoler, luy donner un de ses habits et le luy ajuster elle mesme. Cette avanture ne laissa pas de faire du bruit et grand tort à la princesse, à qui le Roy et la Reine remonstrèrent avec tout le mesnagement possible qu'elle avoit esté trop loin. La vérité [est] que, n'en déplaise à Madame de Cheverni, sa gouvernante, l'éducation a manqué au point que les Espagnols qui l'amenèrent de la frontière me protestèrent qu'elle ne sçavoit pas mesme couper son pain et sa viande, et qu'elle estoit à ne sçavoir

1. Lémontey fait allusion à cette aventure, mais en nommant comme victime la camarera-mayor, duchesse d'Altamira, dont il va être parlé plus loin.

comment manger. Jusqu'à mon départ inclus, elle n'avoit pas encore donné signe de souvenir de père, de mère, de patrie, ny de qui que ce pust estre. Elle déclara, avec sa hauteur ordinaire, qu'elle ne pouvoit souffrir la chasse, qu'elle ne comprenoit pas ce plaisir, et qu'elle n'y iroit jamais. C'estoit pourtant l'exercice de tous les jours de Leurs Majestés Catholiques et du prince, qui se faisoient une grande joye de l'y avoir avec eux. Mais elle a tenu parole et n'y a pas mis le pied, de manière qu'au lieu d'estre avec eux, cela en a fait une séparation nécessaire, parce que les autres heures sont prises, excepté des passades de moments, et que le Roy et la Reine mangent toujours seuls ensemble. Au lieu de la chasse, la princesse s'alloit promener dans les maisons de plaisance autour de Madrid, avec ses dames, et y faisoient des courses et des enfances qui les surprenoient toujours. Je ne sçay si une camarera mayor bien capable de l'estre eust pu quelque chose sur elle, et je ne le croy, parce que, dans les premiers commencemens, elle parut fort souple pour la duchesse de Monteillane, qui l'est, mais qui n'est qu'une bonne sainte femme, qui n'a guères le sens commun[1], et les autres dames ne sont pas en autorité, mais seulement pour l'accompagner. Je voyois touttes ces choses avec un déplaisir profond, par les suittes que j'en craignis, non seulement dans l'intérieur domestique, mais qui pouvoient devenir grandes pour les deux Estats. Je sceus mesme qu'il estoit échappé plus d'une fois au Roy et à la Reine, sur elle, qu'ils avoient esté trompés en tout, et qu'ils devenoient fort sombres, sans néantmoins changer de manières douces, prévenantes, flatteuses pour la princesse. Touttes ces choses ensemble me firent résoudre d'en parler à L. M. la première fois que l'occasion s'en présenteroit d'elle mesme, et, comme ils estoient pleins jusqu'à la gorge, elle ne tarda pas, mais néantmoins avec leurs mesures ordinaires de tendresses et d'excuses de l'aage et de l'éducation. Sans m'embourber en aucun détail, j'exécutay ce que je m'estois proposé, avec le respect et les termes que j'y pus mettre, et leur dis pourtant tout net qu'ils la gastoient; que, moins elle monstroit d'éducation, plus elle avoit besoin de la leur et d'estre mise de bonne heure au point du païs et au leur, qui seroit le bonheur de leur vie à tous, comme le contraire en feroit le malheur; qu'à la fin ils se lasseroient et voudroient apporter des remèdes lorsqu'il ne seroit plus temps, au lieu qu'à son aage tout se pouvoit encore aisément; que, si, dans la conduitte qu'ils tenoient, il estoit possible qu'il pust entrer

1. Voir les *Mémoires*, tome X, p. 76-77.

quelqu'autre chose que leur excessive amitié et bonté, je pouvois leur lever tout scrupule et les asseurer que S. A. R. tenoit et luy mesme et sa fille si fort honorés d'un mariage dont il n'avoit presqu'osé se flatter, qu'il leur avoit donné entièrement cette princesse pour la former et en disposer à leur volonté; qu'il approuveroit tout ce qu'ils feroient, et qu'il n'auroit jamais ny douleur, ny satisfaction sur elle que suivant celle de L. M. Je les en suppliay par l'attachement que j'avois pour eux et par le devoir étroit de répondre à la confience dont il leur plaisoit de m'honorer, et que je me rendrois garand que S. A. R. trouveroit tout bon, si cette garantie, qui ne passoit pas mes connoissances certaines, ne passoit pas aussy ma portée. Le Roy et la Reine prirent grand plaisir à m'entendre; mais ils continuèrent à l'excuser et à espérer de l'aage et du temps, parce qu'ils ne m'avoient jamais parlé plus ouvertement, se faisant néantmoins très bien entendre[1]. Je partis fort tost après, et, comme le cardinal du Bois mit ordre qu'on ne me parlast point d'Espagne, de peur que par là je reprisse l'habitude et la confience ordinaire de S. A. R., il ne me dit rien de sa fille, ny moy à luy. Dès avant d'entrer à Paris, je me rebrouillay avec le cardinal, qui m'avoit pressé d'arriver par des courriers, et qui, à la dernière journée, me fit proposer des merveilles, et en queue la nécessité de chasser le duc de Noailles, de le dépouiller de touttes ses charges, et que je me joignisse à luy et à d'autres gens pour en parler à S. A. R., moyennant quoy il estoit seur de l'emporter. Je refusay tout plat et dis que le duc de Noailles et moy estions trop ennemis pour que je voulusse contribuer à sa ruine sans luy connoistre de crime d'Estat, et, de ce moment là, je fus perdu avec le cardinal, qui se garda bien de me laisser rapprocher, et qui, tant qu'il vescut, fut maistre de touttes les avenues, et moy de la campagne, qui ne voulois ny lutter ny compter avec luy[2]. Tout cela fit un intervalle, avec quelques autres parentèses, mais qui me mirent hors de portée de parler de la princesse à S. A. R., que j'avois eu tout le temps de perdre de veüe de Paris à Madrid.

Je sceus néantmoins qu'elle s'estoit entestée d'une de ses dames du second ordre qui s'appelle Madame La Quadra, vefve d'un

1. Dans la relation qu'il fit à son retour, et que M. Drumont a publiée, il exposa beaucoup plus franchement que dans ses dépêches les inconvénients à redouter d'une telle contrariété de goûts, mais en ajoutant que « l'esprit raccommoderait sans doute bien des choses. »

2. Cf. les *Mémoires,* tome XVIII, p. 313, 388, 390, 428-431 et 450.

capitaine au régiment des gardes, fort pauvre, mais de beaucoup d'esprit, d'adresse et d'ambition[1]. Il faut que V. É. sache que les Reines d'Espagne, et, sur ce modèle, les infantes, qui ont une maison, ont auprès d'elles des dames de deux sortes, dont l'employ est également de les accompagner et de les suivre, mais en rang très différent[2]. Les unes sont ou femmes ou belles filles aisnées de grands, et sont proprement dames du palais, les autres d'un ordre très inférieur, comme V. É. voit par la qualité du mary de celle cy, qui s'apellent *señoras de honnor,* qui n'ont aucun service en présence d'une dame du palais, sinon de tenir compagnie et de suivre, mais sans carreau dans l'appartement, et dans un carosse de suitte, en sorte mesme que, si il y a une dame du palais dans un carosse de suitte, elle y est avec d'autres ou seule, et jamais avec une *señora d'honnor,* qui ont un carrosse à part, qui marche après. La princesse, entestée de cette femme et poussée par elle, s'en fit servir en présence de ses dames du palais, sous prétexte d'adresse, puis d'avoir plustost fait, et, comme cela recomençoit souvent, ses dames luy en parlèrent, et furent très mal reçues. De là, elle la fit monter dans son carosse, ne menant de dames du palais que ce qu'il en falloit pour avoir une place de reste. Cela parut monstrueux ; mais la princesse se fascha encore plus de la représentation là dessus que de l'autre, et résolut de faire pis. En effet, elle s'alla promener peu après, et, remontant brusquement dans son carosse après une course, il se trouva que la duchesse de Monteillano[3] estoit à quelque cent pas d'elle, dont elle prit occasion de la laisser là et de faire monter Madame La Quadra dans son carosse, avec ses dames du palais en sa place. Les dames, au comble de surprise, luy voulurent proposer au moins de l'attendre; elle fit marcher et s'emporta. La pauvre camarera mayor, demie évanouïe de l'affront insigne et inouï, fut obligée de monter avec les autres *señoras de honnor* dans leur carosse, plustost que revenir de son pied, et V. É. remarquera que non seulement la camarera ne marche en aucun cas avec ces sortes de dames, puisque les dames du palais n'y vont jamais, mais que la camarera va seule dans un carosse de la Reine, lorsqu'elle va avec le Roy ou qu'elle veut estre seule, et que les dames du palais, dans un autre carosse, suivent la camarera. Quelle chutte donc pour elle de se trouver ramassée par les *señoras d'honnor,* tandis

1. On ne trouve pas de dame La Quadra dans les *Mémoires.*
2. Cf. les *Mémoires,* tome II, p. 476.
3. Il a écrit ci-dessus : *Monteillane.*

qu'une d'elles occupoit sa place dans le carosse où estoit la princesse, dans lequel elles ne mettent jamais le pied ! Or, en Espagne, où tout est reiglé, il n'est pas concevable quel vacarme cela causa. Toutte la cour fut chés la duchesse de Monteillane, qui fit ses plaintes, et, pour cette fois, la princesse eust la teste bien fort lavée, sa favorite traitée comme elle le méritoit. V. É. les croit peut estre rebutées l'une ou l'autre; point du tout. Quelques mois après, la princesse, sans avoir rien tesmoigné, va trouver le Roy et la Reine, et leur demande de faire Madame La Quadra dame du palais. Le refus fut sec, et la romancine forte; mais on devoit luy oster une femme si dangereuse, et ne se pas contenter de l'humilier comme on fit. Tout Madrid s'émut de la folle demande; touttes les charges, toutte la grandesse, toutte la haute qualité, déjà offensée des premières tentatives et irritée de l'avanture de la camarera mayor, le fut et le monstra de nouveau, et la princesse n'en tint autre compte que de s'irriter de son costé et de trouver fort estrange de n'estre pas la maistresse dans son domestique, propos et conduitte qui l'ont fait abhorrer. Aussytost après l'abdication[1], on travailla au restablissement de l'étiquette; la princesse s'en moqua, publia qu'elle n'en observeroit jamais aucune chose, et, pour le mieux prouver, prit un jour de chasse du nouveau Roy, mena quantité de dames au Retiro, leur donna un repas, but à leur santé, et voulut qu'elles bussent à la sienne. Je croy pourtant que le jeune Roy avoit eu la facilité d'y consentir, car il y arriva de la chasse et y acheva le repas. Autre vacarme; jamais princesse n'a mangé qu'avec son mari, Reine encore moins, avec qui ses enfans ne mangent jamais qu'en des occasions de voyage, et peut estre encore quatre ou cinq fois en leur vie.

A la fin de mars dernier[2], je sceus par une voye très seure que la jeune Reine couroit le grand galop à estre la plus malheureuse créature de l'univers, qu'elle ne faisoit pas plus de cas de ses dames que si c'estoient des filles de cordonniers, qui estoient au désespoir, et Santa Cruz aussy, à qui elle donnoit tous les déboires du monde chaque jour; qu'elle estoit livrée à ses femmes de chambre, qui ne luy feroient faire que des sottises; qu'elle n'avoit de considération pour personne, pas mesme aucune pour son mari, qui paroissoit aussy peu de goust pour elle; que jusqu'alors

1. Abdication momentanée de Philippe V.

2. Ici, il a effacé : *Je receus une lettre d'un personnage élevé et très intérieurement au fait, qui m'écrivoit.*

il ne s'estoit rien passé entr'eux, sans qu'on pust sçavoir quand cela arriveroit; qu'elle estoit vaine au suprême degré, sachant fort qu'elle estoit la maistresse et voulant ce qu'elle vouloit avec empire et obstination. Voilà à peu près ce dont je me souviens[1]. Santa Cruz estoit majordome major de la Reine[2], et passa avec toute sa maison à la nouvelle, dont les officiers devinrent survivanciers, et Santa Cruz estoit intimement avec la Reine belle mère, et parfaitement avec le Roy Philippe. V. É. voit maintenant que, quelque étonnant que soit le parti qu'on a pris, et que en aucun cas on n'eust deu prendre, il n'y a pourtant pas tant à s'estonner. Mais elle sera encore bien moins surprise quand, après avoir fait réflection aux mœurs et aux reigles d'Espagne en général, elle sçaura quelque chose de la carte particulière[3].

Il faut donc qu'elle sçache que le comte d'Altamire[4], qui est un des plus grands seigneurs et des plus honnestes hommes d'Espagne, gentilhomme de la chambre du Roy, fut mis, il y a longtemps, auprès du prince en cette qualité, qu'il a esté fait son sommelier de corps à son mariage, et, comme tel, ne l'a plus quitté jour et nuit, couchant dans sa chambre; qu'il s'est très bien mis auprès du Roy, et qu'à l'abdication il a conservé sa charge, parce que celle du Roy estoit vacante et n'avoit pas esté remplie. Nul Espagnol ne l'est plus que celuy là, attaché aux reigles anciennes, regrettant l'étiquette, et, lorsqu'on les a voulu restablir, il a esté mis à la teste de cette junte. Sa mère[5], qui est peut estre en tout la plus grande dame d'Espagne, et très considérée, estoit camarera mayor de la Reine, et, à l'abdication, a passé en cette qualité auprès de la nouvelle. Elle est très pieuse, très vertueuse, très Espagnole et très étiquetiste, très unie avec son fils et avec la femme de son fils, qui est une femme capable de mener une cour, et tous intimement liés avec une sœur du comte d'Altamire

1. Il ne juge pas à propos de raconter ici, comme il l'a fait plus tard dans les *Mémoires*, que, lorsqu'il alla prendre congé de la reine et demander ses ordres, elle se contenta de lui lâcher en pleine figure un rot, puis deux, puis trois, qui finirent par mettre l'assistance en désarroi, et le duc lui-même en fuite.

2. Il est souvent parlé de lui dans les *Mémoires*. On l'avait chargé de recevoir la princesse d'Orléans en échange de l'Infante.

3. Comparez l'expression « carte de la cour » dans le tome IV des *Mémoires*, p. 230.

4. *Mémoires*, tome XVIII, p. 87-88 : « Un jeune seigneur qui n'avoit point vieilli depuis le temps de Philippe II. »

5. *Mémoires*, tome XVIII, p. 157-158.

femme du premier capitaine des gardes du corps, dont le père est majordome major, et sans contredit le plus respecté seigneur d'Espagne, et le plus digne de l'estre[1]. Son second fils, gendre du marquis de Bedmar, dont il a hérité la grandesse, a sa femme dame du palais de la princesse, qui l'est demeurée à l'abdication; et cette sœur du comte d'Altamire, pleine d'esprit, de sens, de sçavoir, unit touttes ces testes là intimement, les gouverne et mène les charges de son mari et de son beau père, tous très honnestes gens et très vertueux, mais attachés à l'étiquette, aux mœurs anciennes, aux reigles, avec religion, si cela se peut dire; Santa Cruz très bien avec la mère Altamire, tous deux en charge à ne bouger d'ensemble, et si picqué, qu'il s'est retiré à S. Ildefonse[2] dix ou douze jours avant la prison de la Reine[3]. Il est l'ami le plus intime du duc del Arco, grand escuyer et favori du Roy Philippe, qui a fait sa fortune, l'a maintenu malgré le cardinal Alberoni, et n'a jamais diminué d'affection pour luy. De touttes ces places, ces liaisons, ces combinaisons, V. É. peut maintenant conclure à quel point tous ces personnages ont eu à souffrir de la jeune Reine, combien ils ont de desir et de moyens de faire finir leurs peines, par conséquent quelle peut estre la folié de la conduitte de la Reine et quel peut estre son avenir. Son bonheur est qu'elle est en seureté sur les grands partis, parce que ce sont tous honnestes gens selon le monde, et presque tous gens de bien selon Dieu; mais, pour des entraves, et par conséquent des malheurs

1. Le marquis de Villena, duc d'Escalona; *ibidem*, p. 81-82.

2. C'est le vocable du château de la Granja, où Saint-Simon fut conduit précisément par les seigneurs dont il parle ici, Santa-Cruz, del Arco, San-Estevan-de-Gormaz : *Mémoires*, tome XVIII, p. 407-412. Le château avait été bâti par Philippe V, qui s'y retira en 1724, pendant son abdication passagère. La distance de Madrid est d'un peu plus de vingt lieues. A côté du château était une vaste Chartreuse.

3. On écrivait de Madrid, le 27 juin 1724, à la *Gazette d'Amsterdam*, n° LVII : « L. M. C. partiront demain pour Saint-Ildephonse, où elles resteront jusqu'à vendredi prochain. Le maréchal de Tessé ne sera pas du voyage comme on l'avoit cru, et personne n'accompagnera L. M. C., sinon ceux qui sont employés auprès de leurs personnes. Le marquis de Sainte-Croix, ci-devant majordome-major de la reine mère, et actuellement au service de la reine régnante en la même qualité, a reçu ordre de se rendre à Saint-Ildephonse pour y servir, comme par le passé, la reine mère, et le marquis de Valero a été nommé majordome-major auprès de la reine régnante. » Cette nouvelle est confirmée dans le n° LVIII, où fut annoncé le premier bruit de la disgrâce de la jeune reine.

longs et profonds, Dieu ny le monde ne seront point offensés qu'on mette ordre à sa conduitte, et pourroient bien l'estre qu'on ne le fist pas. Il n'y a donc pas lieu de croire que des gens si liés, si à portée et si intéressés à le faire, se contraignent de rien de tout ce qui ira le plus droit à ce but. Mais un séjour long de S. Ildefonse, où on n'auroit rien donné au public, et où, par la commodité du lieu, elle eust pu estre en prison sans éclat, ou l'y mettre dans son appartement et faire courre le bruit qu'elle est malade, en un mot éviter un scandale aussi singulier et les suittes de mil façons qu'il est impossible qu'il n'aye, eust esté, à mon gré, un bien meilleur parti. On me mande de Paris que, moyennant contrition, elle est hors de pénitence. Mais comment l'oubliera-t-elle? Les impressions s'effaceront elles du Roy son mari, et que deviendront ils l'un avec l'autre à cet aage? Tout cela fait trembler et pleurer, au moins moy par attachement et reconnoissance, qui pourtant ne les verray de ma vie, hors de tout et à trois cens lieües d'eux[1].

Je conjure V. É. de brusler ma lettre dès qu'elle l'aura veue, de me garder le secret de confession, et de la regarder comme la plus grande et la plus seure marque de mon estime, de mon respect, et, si elle me le permet, de ma tendre et vraye amitié pour elle. Je n'ai pas eu un mot d'Espagne de cette prison, nỳ depuis[2].

IV.

Pour chiffrer, à M. le cardinal Gualterio.

Paris, 15 avril 1726.

Après avoir importuné V. É. de deux si longues dépesches, la discrétion a voulu la laisser reposer un peu. Mais je ne puis me résoudre à partir demain pour ma campagne, où je vais passer un mois, sans me donner l'honneur et le plaisir d'entretenir V. É. par cet ordinaire.

1. On peut faire remarquer qu'en fait de malices et de tours inconvenants, le jeune Louis XV en faisait presque autant, ne fût-ce que cette flèche décochée dans le ventre du grand prévôt marquis de Sourches.

2. Dès le 19 août, il y avait eu une réconciliation très chaude entre le roi et la reine, scellée le lendemain par le don d'une bague de grand prix et le renvoi de dix-sept caméristes incriminées; mais Louis Ier mourut douze jours plus tard, le 31 août.

Je l'ay trop entretenu[1] des affaires de l'Europe les deux dernières fois, pour l'en fatiguer encore. Je me renfermeray dans des bornes plus estroittes, et je luy diray d'abord de se défier des nouvelistes qui me mettent sur les rangs pour l'ambassade de Rome, comme de gens de l'autre monde et qui ne sçavent quoy que ce soit des choses de celuy cy. Il y a plus de deux ans que je n'ay mis le pied chez M. le Duc, que je ne l'ay veu, que je ne l'ay rencontré; je ne vais à la cour que pour y rendre l'hommage du sujet aux occasions indispensables, et, quand il n'y en a point, deux ou trois fois l'année. Je n'y couche qu'une nuit et j'y vois passer le Roy seulement allant ou revenant de la messe; j'y vois M. de Fréjuls et un très petit nombre d'amis particuliers, et je reviens disner à Paris. J'y fus de la sorte il y a 4 jours, pour la première fois depuis le mois de décembre au retour de Fontainebleau, et je compte qu'en voilà pour longtemps. Avec cette conduitte, on n'est à portée de rien, et, dans la vérité, nul homme n'est moins propre à estre quelques choses que moy dans un gouvernement tel que celuy cy. V. É. ne doit guères avoir plus de confience en ceux qui croyent qu'on le verra changer. Je sçay bien qu'il y en a qui s'en flattent, parce que l'extrême desir fondé sur l'extrême besoin et l'extrême mésaise donnent les plus folles espérances. Mais, cela ne pouvant venir que du Roy, qui ne veut d'aucun travail, qui ignore tout, qui est inaccessible jusqu'aux plus indifférentes bagatelles, et d'une indifférence parfaitte à tout, ou de M. de Fréjuls, qui, ne l'ayant pas fait jusqu'à présent, n'a rien de nouveau qui l'y porte, on peut s'asseurer qu'il n'y a que la mort qui puisse apporter de changement. Or le Roy est très jeune, et, Dieu mercy, d'une santé vigoureuse et parfaitte. M. le Duc n'a pas trente cinq ans, se mesnage, et, malgré quelque léger accès de fièvre qu'il vient d'avoir, se porte très foncièrement bien, et M. de Fréjuls est l'homme de son aage, et de quinze ans moins, le plus sain, le plus frais et le plus robuste. Je sçay bien que rien n'est plus incertain que les accidents de la vie et de la fortune; mais je sçay aussy que rien n'est si insensé, quand on raisonne, que de compter moins sur le cours de la nature, l'évidence de la santé et la situation certaine des choses, que sur des hasards et des coups de foudre, sur la vie et la fortune des hommes, dont la rareté doit également estre comptée pour rien à l'égard de tel homme ou de telle fortune, quand on n'y voit pas la moindre apparence, et tenir en mesme temps en crainte et en respect grands

1. Ainsi, au masculin.

et petits, parce que ces coups peuvent arriver, puisqu'ils arrivent quelquefois, et qu'ils arrivent sur tous les hommes et sur touttes les conditions. Ainsy cette considération, très utile pour faire rentrer en soy mesme et se découvrir sa fragilité et son néant, est en mesme temps extravagante lorsqu'on l'applique à quelqu'un ou à quelque chose en particulier, parce que cela est possible, c'est à dire parce que tout l'est à Dieu. Or, ce dernier cas est celuy de la folle idée d'un changement dans notre gouvernement.

Pour M. le cardinal de Polignac, il a pensé estre rappellé, et M. de Fréjuls y a échoué. M. de Morville *cunctando restituit rem.* C'est son favori à force de beau françois et de belles lettres, et M. de Morville est le Mentor de M. le Duc sur tout ce qui est de son département.

L'archevêque d'Ambrun[1], qui est arrivé perdu, a repris un grand vol; mais il vient d'arriver une avanture à sa sœur la religieuse défroquée, intime confidente du dernier premier ministre[2], qui ne laisse pas d'estre très désagréable, quoyque le cardinal de Rohan, M. de Fréjuls et bien d'autres mettent ouvertement leur crédit en sa faveur. Touttes les nouvelles publiques en informeront V. É., et le secret, s'il y en a, on n'en peut encore rien sçavoir[3].

Il souffle un estrange vent sur les chefs des nations, puisque le père comun n'en est pas mesme exempt. Il est si ballotté chés luy, et sur la doctrine et sur la discipline, et sur les promotions, que je ne m'estonne pas que, comme le Roy George n'est bien qu'à Hanover, où il va tant qu'il peut, ce pauvre Pape ne respire que de se tirer de Rome pour aller respirer en liberté à son Bénévent. Mais c'est une étrange réduction et une étrange misère de conduitte pour l'homme infaillible et le souverain des Rois, et ce

1. Tencin, « que le diable a poussé depuis à une si étonnante fortune, tant il est vrai qu'il sort quelquefois de ses règles ordinaires pour bien récompenser les siens, et, par ces exemples éclatants, en éblouir d'autres et se les acquérir. » (Saint-Simon.)

2. Voir le tome XVI des *Mémoires*, p. 350 et 351.

3. C'est à propos du suicide du conseiller La Fresnaye chez la Tencin même, et sur la dénonciation qu'il avait laissée contre celle-ci, qu'elle fut emprisonnée. Mais, contre le sentiment public, les juges l'acquittèrent, et elle se hâta de faire une retraite en Dauphiné, ainsi que son frère. (*Mémoires de Mathieu Marais*, tome III, p. 405-417, 434 et 441; *Mémoires de Boisjourdain*, tome II, p. 29-44.) Le premier temps passé, elle rouvrit son salon, le premier des cénacles littéraires qui furent alors si brillants, et se refit ainsi une réputation.

pillage du Vatican est une chose que la seule vérité rend croyable. Nous sommes en un temps qui ne produit rien que choses extraordinaire[s], et pour la pluspart monstrueuses, et qui exclut tout ce qui est ordinaire. Celle là n'est pas une des moins dignes de l'attente et de la curiosité; mais je pense que la thiarre ne couvrira pas si tost de teste régulière, ny de teste toutte neuve en affaires.

Je suis blessé et affligé au dernier point de la situation du Roy d'Angleterre[1]. La Reine d'Espagne est trop accoustumée à gouverner pour trouver bon que cet usage soit prohibé à sa nièce. Mais il est très nouveau et digne de ce temps cy qu'une femme prétende gouverner son mari à force ouverte, et qu'elle y soit publiquement soustenüe. Je suis trop loin et trop peu informé pour entrer plus avant là dessus; mais, en vérité, j'ay bien peur de la vérité de ce mauvais proverbe : « Qui se fait brebis, le loup le mange. » Nostre Reine icy n'en est pas encore là, et la vérité est qu'on ne peut estre plus respectée, ny moins considérée.

En voilà trop pour des riens, et des riens trop tristes. Le plus réel est mon respect, mon attachement et mon dév[ou]ement tendre, fidèle, sincère, à V. É.

V.

Pour chiffrer, à M. le cardinal GUALTERIO.

16 juin 1726.

V. É. me doit un compliment sur le grand changement qui vient d'arriver[2], par la bonté dont elle m'honore, quoyque, dans la situation où je suis, je n'aye pu y avoir d'autre part que celle des desirs, avec fort peu ou point mesme d'espérance. J'ay eu la satisfaction de n'avoir point ployé le genouil devant Bélial. Il y a deux ans et demi que je n'ay veu Monsieur le Duc, et que j'en faisois profes-

1. Le prétendant Jacques Stuart avait pour femme, depuis 1719, la fille du prince Jacques Sobieski, qui, poussée par de mauvais conseils, s'était retirée dans un monastère de Rome le 14 novembre 1725, et le prince n'alla l'y visiter que le 28 septembre 1726, avant de s'établir à Bologne. Une réconciliation fut obtenue l'année suivante par les cardinaux Imperiali et Alberoni. La princesse accusait Gualtieri de l'avoir abandonnée et de se consacrer tout entier au prince, dont il avait été en effet l'agent attitré. Voir la *Gazette d'Amsterdam*, 1726, n° XXIV, Extr. XXV, XXVI et XXXII, n°s XLII, XLIV, LVI, etc.

2. La disgrâce du duc de Bourbon, suivant, à trois jours de distance, le lit de justice du 8 juin, et le rappel de M. Le Blanc.

sion ouverte. M. de Fréjuls, qui est mon ami[1], succède sans nom à sa puissance. M. Le Blanc, que toutte la tyrannie déployée sur luy sans frein et sans pudeur n'a pu noircir, rentre dans sa place de secrétaire d'Estat de la guerre, et est mon ami intime[2]. Je croy pouvoir compter aussy le nouveau controolleur général[3]. Quand on se contente de ce qu'on a et de ce qu'on est, c'est de quoy vivre avec douceur et tranquillité, et je n'en demande pas davantage. J'ay assez tasté des affaires pour en connoistre tous les inconvéniens. Elles sont dans un délabrement général et affreux. Le public se lassera bientost d'attendre des soulagements impossibles à luy donner. Les jaloux des nouveaux ministres, et mil autres choses, feront crier mal à propos; mais on ne criera pas moins, et je puis asseurer V. É., avec simplicité, que, ne desirant que facilité, bon visage et considération, que je croy maintenant pouvoir me promettre, je demeure fort content de ne rentrer pas dans le Conseil. J'attends qu'il soit déclaré, et la première foule passée, pour aller à Versailles, où mes voyages seront désormais moins rares et moins courts, mais sans m'y establir, ny me priver d'un jour de la Ferté, où je compte retourner dans les premiers jours du mois qui vient.

V. É. seroit épouvanté de la généralité et de l'excès de la joye publique[4], et, quoyqu'il y ait eu assés de gens qui se soyent crus obligés à la bienséance d'aller à Chantilly, de ceux là mesme le nombre est fort petit qui n'ayent pas la mesme joye. Pour le bourgeois et le peuple, on a esté réduit à le contenir par la voye de la

1. Voir la belle lettre confidentielle qu'il lui écrivit le 25 juillet 1725, et qu'on n'a d'abord connue que par une citation de Lémontey : tome XXI des *Mémoires*, p. 247 et 399-401.

2. Il parle souvent de ce secrétaire d'État et de leurs relations dans les *Mémoires*. Voir notamment, dans le tome XIX, p. 106-107, le récit de la machination scandaleuse dirigée contre Le Blanc par le cardinal Dubois, à propos de l'affaire du trésorier La Jonchère.

3. Le Peletier des Forts, ancien intendant et membre du Conseil des finances. Les *Mémoires* (tome XIV, p. 92-93) racontent comment son beau-frère Courson et sa femme le firent tomber trois ans plus tard. On peut voir quels furent ses débuts dans les *Mémoires de Villars*, édition Michaud et Poujoulat, p. 326-327.

4. Voir les *Mémoires et Journal de Mathieu Marais*, tome III, p. 423-430, et la *Gazette d'Amsterdam*, n°ˢ L à LIII. Les cours de la Bourse ne se soutinrent que grâce à Samuel Bernard et au contrôleur général; mais, selon Barbier, le peuple se montra si content, qu'on dut l'empêcher de faire des feux de joie. *Magnus ab integro Francorum nascitur ordo*, s'écrie Mathieu Marais !

police, et avec peine; et, par ce qu'on a pu déjà apprendre des provinces, ce sont les mesmes transports de touttes conditions comme dans une délivrance publique. Jamais en effet de tyrannie plus cruelle, ny plus estendue, et jamais d'aveuglement plus complet. On s'irrite seulement de ce que les papiers, les Paris et consors, et Me de Prie n'ont pas esté arrestés, et de ce que Monsieur le Duc n'est pas plus loin d'icy. Sans doute que cette douceur a eu de fortes raisons.

Le secret du Roy a esté si grand, que tout estoit couché à Versailles et à Rambouillet, où le Roy alla ce jour là, sans que personne en soubçonnast quoy que ce fust, bien que Monsieur le Duc fust parti à sept heures du soir; et jamais le Roy ne fut si guay qu'à son souper, où il ordonna à tout le monde de boire à sa santé, jusqu'à ceux qui n'estoient pas à table[1]. Il y a apparence qu'il va commencer à entrer peu à peu dans ses affaires, dont M. de Fréjuls a autant de desir que M. le Duc en avoit d'éloignement, de précaution et d'attention à l'en détourner, pour demeurer seul le maistre[2].

Je ne doutte pas que cet événement ne fasse grand plaisir à l'Espagne, et que ce ne soit un grand et invincible obstacle osté entre les deux cours, que la catastrophe des deux premiers ministres. Reste à desirer que les engagements pris par leur influence n'ayent pas mis les affaires dans de grandes difficultés pour leur faire prendre un tour desirable. L'ambassadeur d'Angletterre a paru allarmé, et c'est le seul qui n'ait pas montré de la joye parmi les ministres étrangers. Je suis bien loin de mériter les moindres de touttes les choses que V. É. me veut bien dire sur les deux longues lettres dont je l'ay importuné; je suis content si elles ne l'ont pas trop ennuyé. Ces changements d'icy et d'Espagne en apportent au raisonnement de ces lettres. Bon Dieu! quelle heureuse conjoncture à qui la sçauroit manier pour restablir l'union intime entre les deux couronnes, les rendre médiatrices de l'Europe, et tirer à Vienne de grands et d'utiles partis. C'est un grand malheur pour l'Estat que M. de Torcy ne rentre pas en place, et un grand honneur pour luy qu'il n'y ait qu'un cri général là dessus[3]. Il faut laisser V. É. faire ses réflec-

1. Voir le récit des *Mémoires du maréchal de Villars*, p. 325-326, et Lémontey, *Histoire de la Régence*, tome II, p. 260.

2. Voir, dans les *Mémoires de Mathieu Marais*, tome III, p. 423-424, le discours prononcé par le Roi, en Conseil, le 15 juin.

3. Le marquis d'Argenson raconte que, plus tard, soit par lui-même,

tions sur ces grands changements de scène dans son sçavant et délicieux séjour. Je la supplie d'estre bien persuadée qu'elle n'aura jamais de serviteur qui l'ayme et qui l'honore avec plus de respect, de vénération et de fidélité que moy.

Que V. É. compte bien positivement que cecy est l'ouvrage du seul M. de Fréjuls, et sans aide ni participation de qui que ce soit.

VI.

Pour chiffrer, à M. le cardinal Gualterio.

8 décembre 1727.

Je n'ay pas manqué de m'acquitter des ordres de V. É. et de tesmoigner à M. le Garde des sceaux à quel point je suis son très humble serviteur[1]. Je trouvay ce ministre si prévenu de tout ce que je pouvois souhaitter pour son propre discernement, plus que pour tout ce que V. É. mérite, que je n'eus qu'à applaudir à tout ce qu'il me dit avec abondance dès que la matière fut entamée sur elle. J'espère que V. É. aura lieu d'estre contente de luy, quand elle y seroit plus difficile qu'elle ne veut bien l'estre, à ce qu'il m'a paru de ses dispositions et de sa vénération pour elle[2].

Nous avons icy différents spectacles qui tiennent tout en attente, et qui n'avancent pas les affaires. La bénignité de notre premier ministre s'est laissée persécuter et enfin acculer au point qu'il a donné les mains au desir de M. le Duc d'obtenir son pardon d'Espagne[3], qui le luy a accordé chrestiennement, mais si seichement,

soit par d'autres, il fut proposé plusieurs fois de remettre M. de Torcy aux affaires étrangères, comme seul dépositaire des grandes traditions du règne passé, mais que Louis XV s'y refusa toujours, à cause du jansénisme de ce ministre et de la famille Arnauld de Pomponne. Du reste, il conservait la qualité de ministre d'État, quoique l'un des premiers soins de la Régence eût été de lui enlever sa charge des Affaires étrangères, et, jusqu'à la mort de Torcy, on ne cessa de le consulter, par ordre même du Roi.

1. Le président Chauvelin avait été nommé à ce poste le 17 août précédent, en place de M. d'Armenonville. C'était alors l'homme de confiance et le factotum du cardinal de Fleury.

2. M. Chauvelin avait négocié le raccommodement de Saint-Simon avec le duc de Noailles et le mariage de son fils aîné avec Mme de Bournonville.

3. Il s'agit du renvoi de l'Infante, « cruelle injure que la tromperie jusqu'au moment et la manière de l'exécution rendirent encore plus sen-

qu'il n'a osé en parler qu'en gros, et a craint de donner lieu à approfondir les choses, et qu'on ne les vist d'une manière peu flatteuse pour luy, de sorte qu'il y gaigne peu, et la cour d'Espagne y perd beaucoup en se montrant ainsy variable et si aisée à appaiser sans cause après le plus complet affront et les plus grands éclats[1]. De là, cette mesme bonté du premier ministre n'a pu refuser le retour de M. le Duc; mais le Roy l'a éloigné, et a eu peine à se résoudre à le voir. Il faut mesme qu'il n'y ait pas eu d'espérance d'aucun accueil supportable, à la façon toutte mystérieuse dont cela s'est passé. Tout le monde a sceu ce retour; M. le Duc seul a fait semblant de l'ignorer, et Me la Duchesse a dit tout haut que c'estoient les ennemis de son fils qui le publioient. Cela jusqu'à la surveille. Enfin, mardi, M. le Duc partit seul de Chantilly à cinq heures du soir, et arriva à onse heures du soir à sa maison de la ville à Versailles, où Me sa mère, frère, sœurs et leur plus étroit domestique l'attendoient, et où ils soupèrent. Ce fut une méprise qui l'empescha d'arriver quelques heures plus tost et de voir le Roy le soir mesme. Le lendemain mercredy, M. le Duc ne vit qui que ce soit chés luy, alla sur les deux heures après midy chés Me la Duchesse, au chasteau. Un peu après, M. le cardinal de Fleury y vint, à qui il fut au devant. Tout fut très court et dans le dernier

sible » (*Mémoires de Saint-Simon*, tome XV, p. 318). Le pardon du principal auteur de cette « injure » fut précédé, en août, d'une réconciliation entre les deux cours. (*Mémoires de Villars*, p. 344-345.)

1. Mathieu Marais écrivait au président Bouhier, le 19 novembre 1727 (tome III, p. 500) : « Monsieur le Duc est raccommodé avec le roi d'Espagne; on parle de cela comme d'une affaire d'État et de la plus haute politique contre la maison d'Orléans et contre celle qui la gouverne. » Et, le 24 : « Voici une nouvelle qui peut aller toute seule. Monsieur le Duc est raccommodé avec le roi d'Espagne, et ce raccommodement en a amené un autre avec la cour. M. le cardinal de Rohan est actuellement à Chantilly pour finir cette affaire, et on ne doute pas que, dimanche prochain, Monsieur le Duc ne se trouve à Versailles pour saluer le Roi à son retour; toutes les mesures sont prises pour cela. Le cardinal-ministre est aussi raccommodé et a fait toute cette négociation, dont la maison d'Orléans n'est pas trop contente. L'affaire du Luxembourg n'est pas encore finie; il y a eu un ordre à la tante et au neveu de se retirer; mais il y a eu quelque suspension, et ils sont encore là. » Dans la lettre suivante, du 5 décembre, il raconte par le menu les visites du 2 décembre à toute la cour et l'affluence de « toute la France » à l'hôtel de Condé, deux jours plus tard.

particulier. Un peu après que M. le cardinal fut sorti, M. le Duc alla chés le Roy seul, et par les derrières. Tout estoit disposé en sorte qu'il trouva le Roy et M. le cardinal seuls, et pas une âme à trois pièces autour de celle où ils estoient. Ainsi, personne n'a pu voir ny entendre. Je diray pourtant en confience à V. É. que M. le Duc embrassa d'abord les genoux du Roy, qui le soutint, sans l'embrasser. De là, M. le Duc luy dit qu'il avoit esté fort en peine du mal que S. M. s'estoit fait au genouil en tombant de son lit. Le Roy, sans luy rien dire pour luy, raconta longuement cette avanture, et M. le Duc se retira, n'ayant pas esté tout à fait un quart d'heure dans le cabinet[1]. Il en sortit par la porte de la grande galerie, par le bout de laquelle il entra chez la Reine. Il attendit un peu dans sa chambre, remplie de monde. Puis la Reine le fit entrer dans son cabinet, où ils furent toujours teste à teste, et cela dura une demie heure. Il s'en alla un moment chés Me la Duchesse, et, quand la Reine sortit de son cabinet, il parut qu'elle avoit pleuré. M. le Duc alla après chés M. le cardinal de Fleuri; il y fut seul avec luy une demie heure. La conversation fut générale, sans rien du passé, et de choses publiques, des affaires présentes; et, de là, M. le Duc revint à Paris. C'estoit le mercredy. Il y resta le jeudi entier à voir tout le monde, qui y est allé en foule, à la mode françoise, voir la mine. M. le cardinal a desiré que M. Le Blanc y allast : sa visitte s'y est passée en public, en discours de la pluye et du beau temps, M. le Duc luy en adressant aussy tost la parole, et comme s'il ne s'estoit rien passé entreux, et sans compliment de retour de part ny d'autre[2]. M. le Duc affecte un air fort content, et ses créatures, qui sont en très petit nombre, publient que le Roy l'a receu avec une grande tendresse, que M. le cardinal de Fleury trembloit et avoit perdu toutte contenance, lorsqu'il le vit chez Me la Duchesse, et se vantent que M. le Duc reprendra toutte son autorité sur le Roy quand il voudra, et qu'il a très mal fait de ne pas rester à Versailles, où cependant on ne luy a ny rendu ny offert d'appartement au chasteau. Il reviendra de Chantilly pour estre à Ver-

1. D'après Barbier, Mathieu Marais et Villars, le Roi, pour éviter toute question embarrassante, parla de chasse et de choses indifférentes.

2. Quand ce secrétaire d'État de la guerre avait été forcé par « l'impétuosité » de Monsieur le Duc, de Mme de Prie et du cardinal Dubois de donner sa démission en 1723, puis impliqué dans le procès du trésorier La Jonchère, Mathieu Marais, comme Saint-Simon, disent que « ce fut un cri et un deuil public sans ménagement. »

sailles le premier jour de l'an. Personne ne doutte néantmoins qu'il ne soit en tel estat avec le Roy, qu'il n'aura jamais de part en sa confience, ny en ses affaires. Mais il n'est pas moins vray que ce retour n'y sçauroit apporter de bien, et y peut nuire par la défience et les occasions de propos et de cabales. Mais, à chose faitte, les raisonnements sont superflus.

Me la duchesse d'Orléans donne icy une autre scène[1]. Me Sforcze et M. de Nevers, son neveu, qui la gouverne, se sont conduits chés la jeune Reine d'Espagne de façon que le Roy d'Espagne a voulu qu'ils s'en retirassent[2]. Loin de là, ils ont chassé le prince de Robec, majordome major, et beaucoup d'autres, après la princesse de Berghes, camarera mayor. La tante et le neveu, en possession de tout, se sont rendus maistres de tout, et M. de Nevers est accusé d'un grand pillage et de beaucoup d'indécences[3]. Le Roy d'Espagne a suspendu ce qu'il donnoit, déclaré qu'il ne reconnoissoit point d'autres que Me de Berghes et M. de Robec, à qui, outre sa charge, il a encore donné celle de grand escuyer de M. de Nevers, et nommé le P. Balbus, jésuitte, au lieu du P. Catalan, jésuitte, pour confesseur. La désobéissance a éclaté en propos et en actions. La Reine a consigné de ne laisser entrer chés elle nul de ceux qu'elle a chassés, et a été réduitte au petit pied pour pouvoir vivre avec ce que luy donne nostre Roy. Enfin, après une longue lutte et une obsession continuelle de la Reine, à qui personne des siens mesme ne pouvoit parler qu'en présence de gens à M. de Nevers, le Roy a fait sçavoir à Me la duchesse d'Orléans qu'il falloit obéir au Roy d'Espagne. Plus de quinse jours se sont passés sans en tenir compte, et à préparer cependant la Reine au convent, dont elle avoit une extrême horreur et qu'elle a souvent refusé. Enfin, M. le Garde des sceaux alla voir Me la duchesse d'Orléans, qui pleura beaucoup, et qui, le lendemain, alla avec M. son fils à Luxembourg[4], d'où elle fit elle mesme partir la Reine pour les Carmélittes du fauxbourg Saint Germain, où elle entra dans un apartement au dedans qu'y

1. On l'accusait de ne donner que de mauvais conseils à sa fille.

2. Voir le *Journal de l'avocat Barbier*, tome II, p. 24-26, les *Mémoires de Mathieu Marais*, tome III, p. 213, 234, 275, 296, 501 et 503, et les *Mémoires de Villars*, p. 342-343.

3. On prétendait aussi que la reine courait comme une folle dans le jardin, lavant ses habits aux bassins, etc.

4. La jeune reine y avait été logée après un premier séjour à Vincennes.

avoit feüe Me la duchesse de Berry[1]. La Reine, fort éplorée, cassa sa maison en y entrant, et n'y a qu'une caméristе, chassée par le roy d'Espagne, de laquelle la réputation est en tout genre fort attaquée, et, de fois à autre, Me de Paulmi, non reconnue du roy d'Espagne pour dame du palais, et qui est toutte et la seule à Me Sforcze. En mesme temps, Me Sforcze s'en alla avec Me la duchesse d'Orléans loger au Palais Royal, et M. de Nevers se retira chés luy au Louvre. C'est un nouvel affront fait au roy d'Espagne que cette retraitte et cette entreprise de casser sa maison, qui est uniquement dans la dépendance du Roy son beau-père, et se mocquer visiblement des ordres de nostre Roy. M. le duc d'Orléans se plaint hautement du Roy d'Espagne, et mesme de M. le cardinal de Fleury, à cette occasion, à qui on ne peut reprocher qu'un ménagement, une douceur et une patience qui pourront estre fort mal prises à Madrid. La Reine ne void qui que ce soit aux Carmélittes que Me sa mère, M. son frère et Me Sforcze, pas mesme aucune carmélitte, de peur que quelqu'une ne luy parle; et les choses en sont là, qui causent un bruit et une indignation générale à Paris et à la cour. On attend des nouvelles d'Espagne, et par où finira la tragédie. M. le duc d'Orléans a répandu que la Reine sa sœur va à Rome avec la permission du Roy; mais cette permission n'a pas esté accordée, et le Roy sçait bien que c'est au Roy d'Espagne à disposer de la Reine sa belle fille. Me Sforcze et M. de Nevers sont hors d'auprès d'elle; mais il est question que Me de Berghes, M. de Robec et les autres y rentrent; et voilà où on en est[2]. Tout cela ne vient guères à propos parmi les difficultés de l'explication des Préliminaires, les facilités que l'Espagne vient d'offrir, la dureté des Anglois à les vouloir précisément à leur mot et à leur point, et l'appuy de l'Empereur à cet égard pour eux[3].

J'ay peur que le Roy d'Angletterre d'aujourd'huy ne se soit déjà mis avec l'Empereur aussy bien que son père y estoit mal et irré-

1. *Mémoires de Marais*, tome III, p. 503 et 507.

2. La jeune reine finit par revenir au Luxembourg, et elle y termina ses jours le 8 juin 1742, faisant l'édification de la paroisse Saint-Sulpice.

3. Marais écrit à son président, le 17 décembre (p. 507) : « Le roi d'Espagne accorde tous les préliminaires; il rend *le Frédéric*, on lui rend ses galères, il distribue la flottille aux intéressés; enfin la paix arrive, et M. de Rothembourg l'a tirée d'un abîme politique où elle étoit. » C'étaient les préliminaires du congrès de Soissons, dont le but était d'arrêter le conflit anglo-espagnol par la médiation de la France. Voyez les *Mémoires de Villars*, p. 336, 338, 339, 345, 347-350, etc.

conciliable; et, en ce cas là, nous aurions bien à regretter les derniers temps de la vie du feu Roy d'Angleterre, où l'Empereur a si nettement desiré et couru après nostre amitié, jusqu'à avoir puissamment travaillé en Espagne pour nous y réconcilier; et si nous nous trouvions ce printemps l'Empereur sur les bras, allié avec l'Angleterre, et conséquemment avec la Hollande, nous serions, je croy, fort embarassés, quelque parti que prist l'Espagne.

Vostre bon Pape aime bien à voyager et à consacrer[1]; voilà une étrange et incurable maladie. Sans la fièvre que j'ay eüe au temps du dernier ordinaire, j'aurois rendu compte dès lors à V. É. des premières lignes de cette lettre. Elle me pardonnera ce délai et sera bien persuadée, s'il luy plait, de tout mon attachement et de toutte ma vénération pour elle.

1. *Gazette*, p. 571 et 595; comparez l'année 1724, p. 362-366, 375, etc., l'année 1726, p. 198, 200, 210, etc.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE

DE L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE L'ANNÉE 1888.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.